expo67
Pages 53 à 55

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢

Montréal, jeudi 25 mai 1967 / Fête-Dieu / 83e année, No 120 / 4 cahiers / 72 pages / Les prévisions météorologiques : plus chaud, clair avec périodes nuageuses / Minimum 40 / Maximum 70

L'ouvrier spécialisé ira bientôt rejoindre l'artisan au musée des antiquités • Page 17

La crise au Moyen-Orient amène le président Johnson au Canada

Branle-bas unique à l'Expo

La visite-éclair du président des Etats-Unis à la Terre des Hommes a provoqué un véritable branle-bas à l'administration de l'Exposition universelle et internationale de Montréal.

Prévenu moins de 24 heures avant la visite impromptue, les dirigeants d'Expo 67 ont travaillé d'arrache-pied afin de synchroniser les mouvements de la foule, le travail des journalistes, des photographes et de cameramen et ceux de quelques centaines de policiers et d'agents de sécurité devant surveillés les déplacements de l'homme d'Etat américain.

Prise par surprise, la presse américaine a elle aussi réagi très vite : un avion nolisé s'est posé à Dorval en amenant de Washington quelque 125 journalistes et photographes.

Les lumières ont brillé toute la nuit dans l'édifice de l'administration tandis que les dirigeants de différents services tentaient de s'adapter à un programme de visite en perpétuel mouvement.

A 10 h. ce matin le programme définitif de la visite présidentielle à Expo 67 n'existait pas encore. On ne savait pas encore la durée maximum de la visite de M. Johnson sur la Terre des Hommes et il n'était pas certain que l'homme d'Etat visite le pavillon américain.

On devine donc dans quelle atmosphère se sont déroulés ces préparatifs : programme sans cesse remâché, ordres et contre-ordres, réponses évasives et tout ce qui s'ensuit.

En théorie cependant, la visite de M. Johnson devait s'apparenter dans une large mesure aux visites d'Etat qui se sont déjà déroulées sur l'emplacement d'Expo 67.

Le président des Etats-Unis devait se déplacer uniquement en avion ou en hélicoptère, ce qui a fait dire à certains observateurs que M. Johnson voulait ainsi économiser du temps

voir BRANLE-BAS en page 2

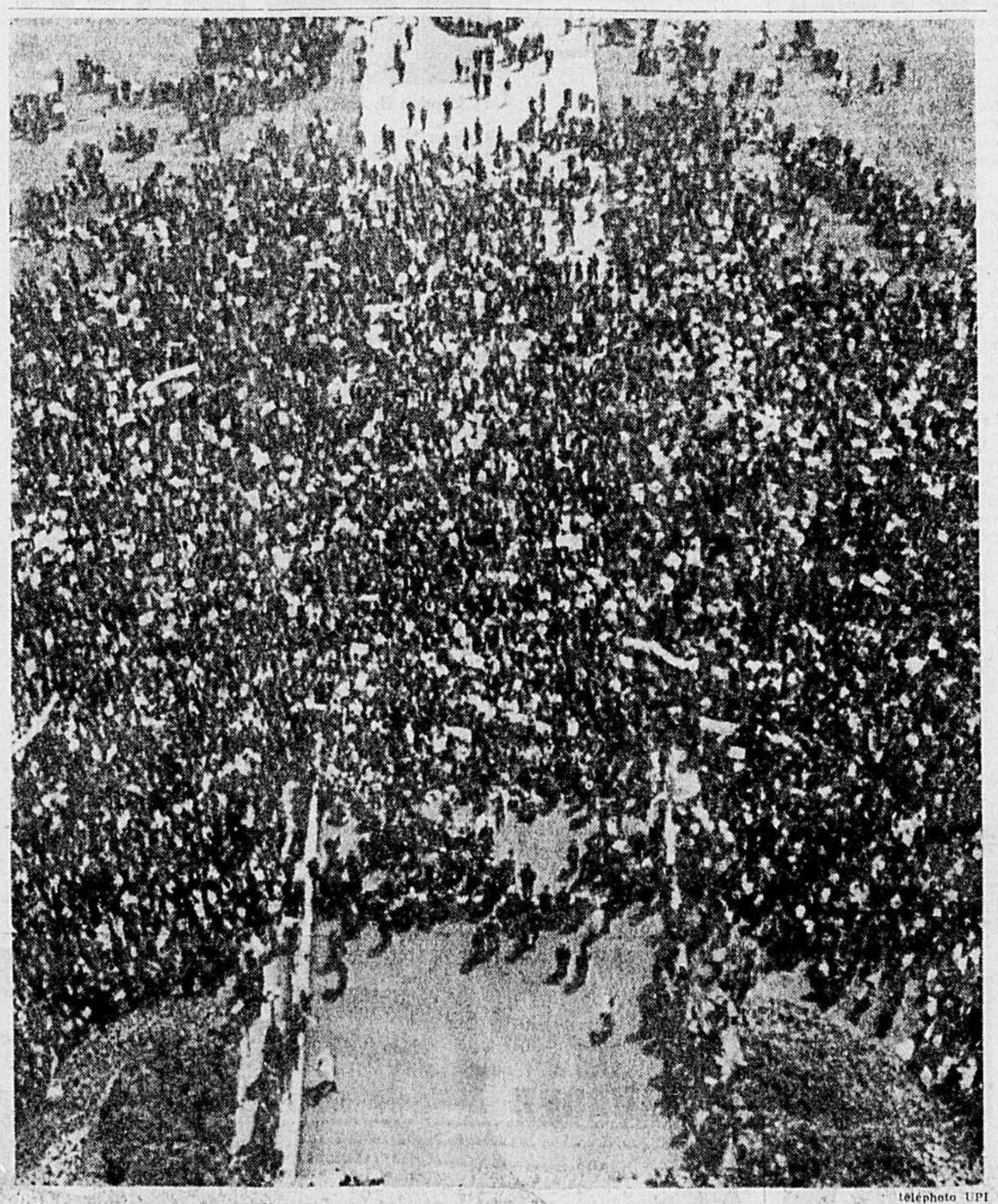

téléphoto UPI

Une imposante démonstration

Quelque 15,000 cultivateurs de l'Ontario et du Québec se sont donné rendez-vous à Ottawa pour réclamer de meilleurs prix du lait. Ils réclament $5 les cent livres de lait.

Des entretiens avec Pearson suivent sa visite à l'Expo

par Jacques PIGEON
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA. — La maison Blanche a annoncé ce matin que le président Johnson devait quitter Washington vers 9 h. pour Montréal, visiter l'Expo et conférer avec le premier ministre Pearson.

Pourquoi ? Pour demander conseil au premier ministre, lauréat du Prix Nobel de la Paix qui, plus que n'importe qui, connait la situation au Moyen-Orient.

Les efforts de M. Pearson, on le sait, ont largement contribué au règlement de la crise de Suez, en 1955. La première force de paix de l'ONU a ainsi été mise sur pied et M. Pearson a été récompensé par l'Institut Nobel.

Or, aujourd'hui, l'histoire se répète.

La décision de M. Johnson de venir au Canada n'aurait pu être prise plus tardivement. Le Canada a d'abord pris connaissance du projet lorsque, hier matin, le secrétaire d'Etat Dean Rusk a appelé le premier ministre. Peu avant midi, il l'a de nouveau rejoint par téléphone (M. Pearson s'entretenait avec les représentants des agriculteurs) et c'est à ce moment qu'Ottawa a entamé les préparatifs et qu'on a averti les autorités de l'Expo. Car elles auront fort à faire aujourd'hui. M. Johnson devait arriver à Montréal vers dix heures, à Dorval, où il sera accueilli par le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin.

Il se rendra ensuite à l'Expo, probablement par hélicoptère, où il sera accueilli à la Place des Nations. Il se rendra au pavillon des Etats-Unis vers midi moins le quart et prendra le lunch au restaurant Hélène-de-Champlain.

Tôt l'après-midi, il se rendra à Ottawa. A l'aéroport d'Uplands où le premier ministre lui souhaitera la bienvenue, il montera à bord d'un hélicoptère qui conduira les deux hommes d'Etat à la résidence d'été de M. Pearson, au lac Mousseau, dans la Gatineau.

Après le dîner à cet endroit, M. Johnson retournera à Wash-

Voir JOHNSON en page 2

M. Shazar a quitté Québec rapidement

de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Le président de l'Etat d'Israël, M. Zalman Shazar, a quitté précipitemment Québec, ce matin.

M. Shazar, qui devait être l'objet d'une réception officielle à l'hôtel de ville à 10 h. 15, y a été reçu une heure plus tôt et il n'y resté qu'environ cinq minutes.

Le président de l'Etat d'Israël s'est embarqué à bord d'un avion du gouvernement canadien à 9 h. 45 et s'est dirigé vers Montréal.

Il était rumeur que M. Shazar aille ensuite s'entretenir avec le président des Etats-Unis sur l'emplacement de l'Expo ou se rende directement à la résidence d'été du premier ministre Pearson où ce dernier devait s'entretenir avec M. Lyndon B. Johnson de la crise au Moyen-Orient.

Israël demande aux Grands de tenir leurs engagements

d'après AFP, UPI, PA, Reuter

Israël demandera aux Etats-Unis et aux puissances maritimes mondiales de s'acquitter de leur engagement d'assurer la liberté de passage à travers les détroits de Tiran, a déclaré aujourd'hui M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, avant de prendre l'avion pour New York.

"La question cruciale au cours des prochaines 24 ou 48 heures, a-t-il ajouté, est de savoir si ces puissances entendent oui ou non s'acquitter de l'engagement qu'elles ont pris de maintenir la liberté de navigation dans le golfe d'Akaba."

Tandis que les consultations diplomatiques se poursuivent dans les grandes capitales du monde, on apprend du Caire que le président Nasser s'est montré sympathique au plan de paix du secrétaire général des Nations unies, U Thant, qui comporterait notamment la remise sur pied de la commission d'armistice israélo-égyptienne.

Par ailleurs, les Etats-Unis font pression auprès de l'URSS afin qu'elle participe à un effort concerté des quatre Grands afin d'empêcher la guerre au Moyen-Orient. La Graide-Bretagne a, de son côté, demandé aux Russes d'user de leur influence pour conseiller la modération à l'Egypte et à la Syrie.

La France a d'autre part officiellement proposé aujourd'hui la réunion d'une conférence à quatre sur la situation au Moyen-Orient. Les Etats-Unis se sont déjà montrés favorables à l'idée et la Grande-Bretagne serait également en faveur. Une démarche à cet effet a été faite ce matin par l'ambassadeur de France à Londres auprès de sir Paul Gore Booth, secrétaire général du Foreign Office. La même démarche sera effectuée à Moscou et Washington, si elle n'a pas déjà eu lieu. Il s'agit pour le moment, indique-t-on, de tenter de recueillir une adhésion de principe à l'idée d'une conférence à quatre.

La 6e flotte en mouvement

Dans l'intervalle, la 6e flotte américaine est en mouvement dans la Méditerranée. Six vaisseaux de cette flotte transportant une force de débarquement de 2,000 fusiliers marins ont quitté Naples aujourd'hui pour une destination inconnue. Le vaisseau-amiral de la 6e flotte, le croiseur "Little Rock", qui porte des missiles téléguidés, a également quitté sa base de Gaeta, au nord de Naples.

Des porte-parole américains ont dit que ces déplacements

Voir ISRAEL en page 2

Appel du pape pour la paix au Moyen-Orient

CITE DU VATICAN. (AFP-Reuter) — Le pape Paul VI a décrit aujourd'hui la crise du Moyen-Orient comme un nouveau danger pour la paix et en a appelé aux chefs d'Etats pour qu'ils trouvent une solution pacifique au conflit.

" Au Moyen-Orient aussi souffle un vent d'orage et la guerre menace la terre de Jésus, pendant que le conflit reprend en Extrême-Orient", a dit le pape avec tristesse, avant de bénir la foule place St-Pierre, en la Fête Dieu.

" C'est pour nous une grande douleur, a poursuivi le pape. Là où la religion chrétienne est

Voir PAUL VI en page 2

Les ouvriers arabes se donnent pour mission de détruire les bases impérialistes au Moyen-Orient.

— Page 8

Mécontents du prix du lait
Près de 15,000 cultivateurs à Ottawa: "On veut 5 piastres"

par Luc BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Quand on est député, on a l'habitude des délégations et des manifestations. Mais jamais — au cours des dernières années en tout cas — le parlement fédéral n'avait été pris d'assaut par une foule aussi nombreuse et aussi déterminée.

On évalue à au moins 15,000 le nombre des cultivateurs des Maritimes, du Québec et de l'Ontario qui ont marché hier sur Ottawa. Réunis d'abord calmement sur les pelouses de la Colline parlementaire puis se pressant obstinément aux portes d'un parlement défendu avec beaucoup de tact par une trentaine de tuniques rouges de la Gendarmerie Royale.

A la simple lecture du mémoire présenté le matin par les dirigeants des cultivateurs, on pouvait s'attendre à une journée mouvementée. Les centrales affirmaient : "Nous sommes fatiguées de transmettre à nos membrees des promesses qui ne se réalisent à peu près jamais." M. Lionel Sorel, président de l'Union catholique des cultivateurs, ajoutait de vive voix : "Ou bien vous nous accordez les $5 les cent livres de lait et je me charge de la foule, ou bien vous restez sur vos positions et alors c'est vous qui affronterez les manifestants."

Pearson réfute les accusations du mémoire

Préoccupé par les préparatifs de la visite aujourd'hui du président Johnson — il venait tout juste de quitter M. Dean Rusk au téléphone, et préoccupé par les problèmes du Moyen-Orient et du sud-est asiatique, qui dans l'après-midi devaient faire l'objet d'un de ses importants discours aux Communes, le premier ministre Pearson a lui-même fait la remarque : "Je déplore que vous ayez cru bon d'utiliser un tel langage, ce ton choquant."

Entouré d'une quinzaine de membres de son cabinet, et en particulier par le ministre de l'Agriculture, M. Joe Greene, et par le ministre des Forêts et de l'aménagement rural, M. Maurice Sauvé (qui a aussi la responsabilité de l'Office des grains de provendes), le premier ministre a pris quelques instants pour réfuter dans ses grandes lignes le mémoire présenté conjointement par l'UCC, l'Ontario Farmers Union et l'Ontario Federation of Agriculture.

"Je réfute entièrement votre accusation, pardon, votre allégation, selon laquelle nous n'avons rien fait pour les agriculteurs."

M. Greene, pendant une heure, devait s'appliquer plus tard à le démontrer.

"Mais, a poursuivi le premier ministre, l'agriculture n'est qu'une partie de nos préoccupations. Le devoir du gouvernement est d'essayer de concilier

Voir CULTIVATEURS en p. 2

Voir page 37, reportage photographique sur la manifestation des cultivateurs

Moscou "marchanderait" son action pacifique au Moyen-Orient contre une désescalade au Vietnam

LONDRES. (UPI) — Les milieux diplomatiques sont aujourd'hui d'avis que l'Union soviétique cherche à "marchander" son engagement d'oeuvrer pour la paix au Moyen-Orient contre une "désescalade" de la guerre au Vietnam.

Ils déclarent que Moscou cherche à tout prix à provoquer une initiative Est-Ouest au Moyen-Orient tout en affirmant que l'"agression" américaine au Vietnam est l'obstacle principal à une telle coopération.

Les mêmes milieux affirment que l'URSS est fermement décidée à exploiter au possible la présente crise au Moyen-Orient pour tenter de s'implanter dans cette région du monde et comme pression diplomatique sur la politique américaine au Vietnam.

Les Soviétiques argueraient que la guerre du Vietnam rend difficile, pour ne pas dire impossible, toute coopération avec les Etats-Unis en vue de ramener la paix au Moyen-Orient.

Le premier ministre soviétique, M. Alexi Kossyguine, a déclaré hier à M. George Brown, secrétaire au Foreign Office actuellement en visite à Moscou : "Le règlement des problèmes mondiaux ne dépend pas de vous ni de moi."

A Londres, les diplomates communistes laissent clairement entendre que la crise au Moyen-Orient ne peut être "isolée" mais qu'elle doit être considérée à la lumière d'"une agression américaine ailleurs dans le monde", particulièrement au Vietnam.

Maintenant qu'a éclaté la crise au Moyen-Orient, les observateurs commencent à s'expliquer une déclaration-surprise faite il y a un mois par M. Leonid Brejnev alors que ce dernier réclamait, sans raison apparente, le retrait de la Méditerranée de la 6e Flotte américaine.

Prix du Centenaire au Dr Penfield

OTTAWA (PC) — Le Dr Wilder Penfield, chirurgien mondialement connu de Montréal, recevra pour sa contribution "au bien-être des Canadiens et de la communauté mondiale" le prix de $50,000 que la Banque Royale du Canada donne à l'occasion du centenaire de la Confédération.

Agé de 76 ans, le Dr Penfield est président de l'Institut Vanier de la famille. Il est le fondateur de l'Institut neurologique de Montréal, qu'il a dirigé jusqu'en 1960.

Le prix de $50,000 non-imposable ainsi qu'une médaille d'or lui seront remis le 17 juin lors d'une réception à l'Expo.

Un comité indépendant de six personnes a choisi le Dr Penfield parmi 135 Canadiens. La Banque n'était pas au courant du choix avant l'annonce officielle qui en a été faite hier.

Originaire des Etats-Unis, le Dr Penfield est devenu canadien en 1934. Il est au courant de son choix depuis deux semaines. Le secret, ne lui a pas pesé trop lourd : "Après tout je suis médecin" a-t-il fait remarquer.

Le Dr Penfield a fait de la recherche sur le langage, la mémoire, l'épilepsie, la migraine et la paralysie. Il a réédité 240 articles médicaux, écrit 12 livres dont deux romans.

Le Dr Penfield avait été mis en nomination par deux professeurs de l'Université de la Colombie-Britannique. Lorsque le comité de sélection lui a annoncé la nouvelle, le Dr Penfield croyait qu'on venait lui dire que le candidat qu'il avait lui-même soumis — M. Tom Patterson, fondateur du Festival de Stratford — était le gagnant.

La Banque Royale du Canada offrira ce prix au moins durant les cinq prochaines années. L'hôtel des Monnaie du Canada a frappé la médaille qui accompagne le prix.

Le Dr Penfield

AUJOURD'HUI

Impensable maintenant : une réconciliation entre Pékin et Moscou

Dans son dernier article sur la Chine, Simon Malley estime peu probable, pour le moment, une réconciliation Pékin-Moscou et montre que la Chine en arrive lentement à persuader le Tiers monde que l'URSS n'est plus l'âme de la révolution socialiste.

— Page 5

Le véritable chef de l'Etat, c'est . . .

D'après "Connaissance du Québec", une brochure publiée par l'Office d'Information et de publicité, c'est le premier ministre et non le lieutenant-gouverneur qui est le véritable chef de l'Etat québécois.

— Page 28

Les problèmes des commissaires industriels

Les commissaires industriels de la province de Québec, réunis en congrès dans les Laurentides, ont décidé de se faire connaître du grand public, de sensibiliser la population à leurs problèmes. Ils veulent surtout qu'on ne les prenne plus pour "des magiciens qui font sortir des industries d'un sol inculte".

— Page 52

Le Canada vient en tête

Selon un rapport publié par le secrétariat du Commonwealth, le Canada a augmenté, en 1966, son commerce extérieur beaucoup plus que les autres pays du Commonwealth.

— Page 48

Les visiteurs à
L'EXPO
hier
226,786
on en prévoyait
129,550
aujourd'hui (prévisions)
113,330
depuis l'ouverture
6,857,028

SOMMAIRE

Annonces classées / 57 à 69
Bandes dessinées / 56
Calendrier des pionniers / 56
Courrier "Que faire ?" / 24
Décès, naissances, etc. / 70
Editorial / 4
Finance / 48 à 50
Horoscope / 56
Mots croisés / 61
Nouvelles internationales / 8
Nouvelles nationales / 17
Nouvelles régionales / 10
Radio et télévision / 26 et 27
Spectacles et concerts / 32 à 35
Sports / 38 à 47
Tribunaux / 7
Vie féminine / 18 et 21 à 25
Vie mondaine / 19 et 20
Votre médecin / 56

CKAC 73

CULTIVATEURS

SUITE DE LA PAGE 1

les intérêts des agriculteurs et ceux des autres travailleurs du pays. Le gouvernement fait ce qu'il peut, selon ses capacités."

Puis, pendant une heure, M. Greene a brossé en anglais un tableau de la situation agricole au Canada et des réalisations du gouvernement depuis les deux ans qu'il détient le portefeuille de l'agriculture. C'est à la fin de son discours, que la bagarre verbale éclata entre l'UCC, MM. Greene et Sauvé, puis avec plusieurs des députés assistant à la rencontre dans la grande salle des chemins de fer du parlement.

"On n'est pas pour se présenter devant la foule sans avoir quoi que ce soit à leur dire, s'écrie indigné un représentant de l'UCC. Nous ne sommes pas ici pour faire rire de nous. Ca fait vingt ans qu'on nous sert des discours du genre. C'est un affront, c'est rire du monde. Vous essayez de gagner du temps et de nous endormir. Nous ne comprenons pas l'anglais. Ca fait une heure qu'on entend que ça. On ne peut pas se présenter ainsi devant les membres."

Tandis que M. Greene déclare 'vous ne vous attendiez tout de même pas à ce que nous arrivions à un accord sur-le-champ", et ne sait trop quoi dire ou quoi faire, M. Sauvé y va de sa médiation. Poursuivons nos entretiens cet après-midi", propose-t-il.

"Mais qu'est-ce que nous allons dire, qu'est-ce que vous allez dire aux milliers de cultivateurs en colère ? rétorque l'UCC. Vous essayez encore d'endormir nos gens. Nous serions malhonnêtes de ne pas vous le dire carrément. C'est une situation intolérable. Nos gars sont venus de 700 milles à la ronde à leurs frais. Ils n'accepteront pas cela. Les habitants, c'est bien de valeur, ils veulent une réponse aujourd'hui. Ils ne partiront pas sans avoir de réponse."

. . . Sur des sièges bien branlants

Suit une serie d'algarades entre leaders de l'UCC et simples députés. Vous êtes sur des sièges bien branlants, les gars", disent les cultivateurs aux politiciens. Ces derniers répliquent : "Nous représentons autant les cultivateurs que vous."

On quitte la salle de réunion dans un chahut que les journalistes ont peine à surveiller et on se dirige vers l'estrade aménagée pour les visites d'Etat au pied de la Tour de la paix. A tour de rôle, les chefs de centrales viennent au micro et, devant des pelouses noires de monde, refilent aux ministres la tâche ingrate de dire publiquement ce qui retourne des discussions du matin.

Les cultivateurs insistent pour qu'on leur parle en français et M. Sauvé offre ses services bénévoles à M. Greene.

On veut cinq piastres

Il tente avec plus ou moins de succès de calmer les manifestants. Les chefs de centrales diront plus tard qu'il n'a réussi qu'à jeter de l'huile sur le feu. A la vérité, c'était une tâche insurmontable. Les cultivateurs ne scandaient qu'un slogan : "On veut cinq piastres". Ils ne voulaient absolument rien entendre de tout le reste.

Quand M. Sauvé leur conseille de se tourner vers la Régie des marchés agricoles du Québec, les cris de désapprobation atteignent leur paroxysme.

M. Greene prend la parole à son tour pour s'adresser aux cultivateurs de langue anglaise qui, dit-il, ont eux aussi le droit de connaître les résultats de la marche.

Les deux ministres rentrent à l'intérieur du parlement, talonnés par la foule qu'il est impossible d'arrêter. Une poignée de tuniques rouges, aidés d'une dizaine de "commissionnaires", ferment les portes centrales de l'édifice. Ils sont pressés par une marée humaine qui s'infiltre sous le porche de la tour.

Trois heures d'attente

Ces manifestants devaient rester là pendant trois heures. Chacun son tour, députés et leaders agricoles tentent en vain de les convaincre de dégager le parvis. Toutes les portes du parlement se ferment. On ne peut plus y entrer, on ne peut plus en sortir.

Entre-temps, la seconde réunion de la journée, prévue pour 4 heures, commence à 5 heures, à huis clos. Une trentaine de fermiers qui avaient réussi à pénétrer dans l'édifice font valoir à grands cris leur droit d'assister aux entretiens. M. Sauvé finit par les convaincre de se retirer.

A 5 heures 30, conférence de presse des unions de cultivateurs. Mais les entretiens se poursuivant toujours, ces porte-parole n'ont pas grand-chose à annoncer.

Finalement, à 6 heures, la réunion est terminée. M. Sauvé promet de s'adresser à la foule à la condition qu'elle dégage l'entrée du parlement (M. Greene ne peut être là car il doit enregistrer une émission des affaires de l'Etat). La foule s'exécute à contre-coeur et M. Sauvé lui annonce ce qui suit :

— M. Greene et lui-même s'engagent à soumettre au cabinet d'ici le 10 juin l'ensemble des demandes des cultivateurs afin qu'il réexamine sa politique laitière.

— Quelques membres du cabinet rencontreront de nouveau la délégation des cultivateurs pour discuter à fond de la politique agricole du gouvernement.

M. Sauvé, escorté par une dizaine de tuniques rouges de la RCMP (plus qu'on en voit lors des visites royales) rentre à l'intérieur du parlement, tandis que la foule se disperse lentement, ramassant les tulipes cueillies au cours de la journée dans les plates-bandes fédérales et abandonnant sur les parterres des traînées de déchets et de pancartes.

Quinze minutes après, des employés du ministère des Travaux publics s'affairaient déjà à nettoyer le terrain. Le président Johnson était attendu aujourd'hui à Ottawa . . .

"Il y a des abus d'obscénité dans la rue du Trésor"

— Le chef de la sûreté municipale de Québec

QUEBEC (PC) — Selon le chef de la Sûreté municipale de Québec, M. Gérard Girard, il y a des abus d'obscénité dans la rue du Trésor, dans la capitale provinciale, où peintres, graveurs et autres artistes exposent leurs oeuvres dès que revient chaque année la belle saison.

M. Girard, dont on connaît les luttes contre tout ce qui touche à la morale, littérature obscène et port des shorts entre autres, a fait hier cette remarque au cours d'une brève entrevue à la suite d'un incident qui venait de se produire dans la rue du Trésor.

Plus tôt, en effet, un policier municipal passant en revue les peintures, gravures et dessins qui sont offerts au public dans cette rue située dans le Québec historique, jugea une gravure nettement obscène, l'arracha du mur d'où elle était suspendue et la remit à l'artiste en lui ordonnant de ne plus l'exposer dans les rues de la ville.

Cette gravure obscène représente une jeune fille nue et un chien. Son auteur, Louisa Nicol, est finissante à l'Ecole des Beaux-arts de Québec.

Pour sa part, M. Girard, soulignant qu'il n'existe aucun règlement municipal défendant aux artistes d'exposer des nus dans les rues de la ville, a dit : "Si un constable municipal a enlevé des murs de la rue du Trésor des gravures jugées obscènes, il l'a fait de sa propre initiative".

Il devait ajouter cependant que de nombreux citoyens s'étaient plaints auprès de la police des oeuvres en montre dans cette rue fréquentée par les artistes.

ISRAEL

SUITE DE LA PAGE 1

faisaient partie d'opérations "régulières" décidées avant la présente crise au Moyen-Orient. Ils ont refusé de préciser la destination de ces navires, qui pourraient bien aller rejoindre une force de porte-avions dans l'est de la Méditerranée.

Bien que Nasser se soit dit disposé à "faciliter" la mission de paix de M. Thant, on doute que l'Egypte consente à lever le blocus du golfe d'Akaba.

U Thant rentre à New York

Pour sa part, le secrétaire général des Nations unies a déclaré que ses conversations avec les autorités égyptiennes avaient été "très cordiales". Mais il a décidé de rentrer à New York dès ce soir afin de soumettre un rapport au Conseil de sécurité.

Le Conseil de sécurité s'est réuni hier pour discuter la crise du Moyen-Orient et s'est ajourné sans avoir fixé de date pour une nouvelle réunion. Les Etats-Unis ont exhorté l'URSS à coopérer avec les autres grandes puissances pour empêcher une guerre entre les pays arabes et Israël. Les Russes, de leur côté, ont réclamé le retrait des navires de guerre américains et britanniques de la Méditerranée.

A Moscou, le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown, a conféré avec son homologue soviétique, M. Gromyko, et le premier ministre Kossyguine. Il aurait demandé à Moscou d'user de son influence pour prêcher la modération à l'Egypte et à la Syrie. Selon un porte-parole britannique, M. Gromyko n'aurait pas donné de réponse précise au ministre britannique.

Le blocus tient

Une délégation égyptienne, conduite par le ministre de la Guerre, M. Shamseddin Badran, est arrivée à Moscou pour des entretiens avec les dirigeants soviétiques. On sait que l'URSS est le principal fournisseur d'armes de l'Egypte.

Pour le moment, rien n'indique que l'Egypte ait l'intention de relâcher ou de lever le blocus du golfe d'Akaba, seul débouché d'Israël vers la Mer Rouge et le pétrole. Mais aucun navire israélien n'a tenté jusqu'à maintenant de forcer le blocus.

Le journal semi-officiel "Al Ahram" rapporte cependant que les autorités égyptiennes ont arrêté et fouillé deux navires allemands, hier, mais leur ont permis de poursuivre leur route après avoir appris qu'ils se rendaient au port jordanien d'Akaba, en face du port israélien d'Eilath.

L'Arabie séoudite a ordonné la mobilisation générale de ses forces hier et l'Irak a annoncé l'envoi de forces terrestres et aériennes pour appuyer l'Egypte et la Syrie. La Jordanie a accordé à ces deux pays la permission d'utiliser son territoire pour le passage de leurs troupes. On annonce également que l'Egypte a accepté une offre de soldats de l'Algérie.

Alors qu'Israël intensifie ses préparatifs de guerre, son ministre des Affaires étrangères est en route pour New York, poursuivant sa tournée des capitales. M. Eban a expliqué que sa mission est de "déterminer si les grandes puissances maritimes ont la ferme détermination d'exercer leur droit légitime et de ne pas baisser pavillon devant un tel acte de piraterie internationale et d'agression".

M. Eban a précisé qu'il ne demanderait aucune action de la part de l'ONU. Il n'a pas encore décidé s'il se rendrait au conseil de sécurité.

"Nous ne tolérerons pas le blocus. Le blocus est intolérable, a-t-il répondu à un journaliste qui lui demandait combien de temps son pays tolérerait les restrictions imposées par l'Egypte à la navigation dans le golfe d'Akaba.

Enfin, M. Eban a critiqué une fois de plus la décision de M. Thant de procéder au retrait des "casques bleus" de Gaza et du Sinaï.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

ington à bord de l'appareil Air Force One. Il est vrai qu'une visite du président Johnson avait été prévue pour le mois de mai, mais elle avait été contremandée.

La crise au Moyen-Orient l'a ressuscitée. Elle a motivé le voyage du leader des Etats-Unis.

Il est également vrai que c'est aujourd'hui la journée des USA à l'Expo mais, dans les circonstances, la visite n'est qu'une coïncidence. Avant 10 heures, hier matin, M. Pearson ne savait pas que M. Johnson entendait venir au Canada aujourd'hui.

L'Expo n'est donc pas le but de la visite du président. Au Moyen-Orient, en terre arabe, la situation se détériore.

Appel à la prudence

Aux Communes, hier, le premier ministre Pearson a d'ailleurs exhorté les chefs des grandes puissances du monde à la prudence, à la plus grande modération, face à une situation très dangereuse qui, d'après lui, peut engendrer la guerre entre l'URSS et les Etats-Unis.

D'un côté, les USA appuient l'Etat d'Israël, de l'autre, l'URSS soutient l'Egypte et les pays qui font front commun avec elle. Aujourd'hui, a dit le premier ministre, tous doivent éviter de jeter de l'essence sur le feu, de faire quoi que ce soit qui puisse faire éclater le conflit.

Le premier ministre n'a pas caché qu'il imagine mal un retour de la force de paix de l'ONU dans cette partie du monde. Cependant il croit que l'ONU peut être présente sous une autre forme, peut-être en tant que commission de contrôle.

Deux fois, hier, le premier ministre a parlé de la situation au Moyen-Orient. D'abord aux Communes où il a également tenté de démontrer pourquoi les amendements néo-démocrates et conservateurs devaient être rejetés, (ils l'ont été haut la main), puis au cours d'une conférence de presse impromptu qui n'était peut-être pas étrangère à la visite du président des USA.

Lyndon B. Johnson

Mais jamais le premier ministre ne s'est rangé d'un côté ou de l'autre. Il a pris bien soin de demeurer neutre. D'après lui, la solution du conflit ne sera trouvée qu'aux Nations unies.

Et c'est pourquoi le Canada a présenté à l'ONU, hier, une résolution demandant ce statu quo dont a parlé le premier ministre.

Mais d'après le premier ministre, il n'y aura aucune solution permanente possible tant et aussi longtemps que les Etats arabes ne reconnaîtront pas l'existence de l'Etat d'Israël.

D'un côté, M. Pearson a regretté les actes de terrorisme d'Israéliens, de l'autre, il a condamné l'attitude d'un chef arabe qui a dit vouloir la guerre, une guerre sainte.

La situation, a-t-il conclu, est explosive. Enfin, il a demandé à tous les chefs des grandes puissances du monde de ne poser aucun geste de nature à déplaire à l'une ou l'autre des parties.

Il ne fait nul doute que le premier ministre tiendra des propos du même genre devant le président des Etats-Unis dont la visite est fort probablement reliée à cette crise.

D'autres soutiennent que la visite n'a pas été annoncée auparavant pour des raisons de sécurité. Mais cette hypothèse semble improbable lorsqu'on sait que le premier ministre a reçu un appel urgent de M. Johnson, à midi, au moment où il rencontrait les représentants des agriculteurs.

PAUL VI

SUITE DE LA PAGE 1

en contact avec les deux autres grandes religions monothéistes, l'une et l'autre descendant d'Abraham, là se produisent des querelles terribles et menaçantes. Des cris de guerre se répandent même dans le monde. Prions pour que la paix, tant souhaitée et proclamée et si nécessaire à l'humanité, reste au moins dans les coeurs des hommes, qu'elle fasse comprendre aux responsables qu'il faut trouver des solutions pacifiques à ces nouveaux dangers."

BRANLE-BAS

SUITE DE LA PAGE 1

et éviter certaines manifestations publiques.

Un programme donc qui s'apparente aux autres : cérémonie officielle à la Place des Nations, discours de M. Dupuy d'abord puis de M. Johnson (ou de M. Lawrence O'Biren), levée de drapeaux, garde d'honneur, salve de 19 coups de canon et visite du pavillon américain.

La visite de M. Johnson sera plus brève qu'à l'accoutumée.

Un programme, publié en fin de matinée par Expo 67, prévoyait que M. Johnson arriverait à la Place des Nations à 11 h., qu'il visiterait le pavillon américain à 11 h. 45 et quitterait presque immédiatement après (soit vers midi 10 minutes) l'emplacement d'Expo 67 à destination d'Ottawa.

On a supprimé à la toute dernière minute un déjeuner officiel, au restaurant Hélène de Champlain, déjeuner à laquel devait assister le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

Le programme de la visite de M. Johnson était cependant susceptible d'être modifié "à quelques minutes d'avis", selon les termes utilisés par les dirigeants d'Expo 67 qui ne semblaient pas encore définitivement connaître les intentions du président des Etats-Unis.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 40
MAXIMUM : 70

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa, Québec, des Cantons de l'Est, des Laurentides, de la Mauricie, du Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau, Gaspé, Rimouski et Sept-Iles : clair avec quelques périodes nuageuses ; plus chaud. Vents légers.

Minimum et maximum à Montréal et Ottawa, 40 et 70, Québec et Sainte-Agathe, 35 et 65, Sherbrooke, 35 et 70, La Tuque et Chicoutimi, 32 et 60, Baie-Comeau et Sept-Iles, 30 et 50, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 35 et 55, Gaspé, 35 et 50.

Aperçu pour demain, généralement ensoleillé et un peu plus chaud.

Le tout-Paris célèbre le Centenaire de la Confédération

par Pierre SAINT-GERMAIN

correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Sept cents invités représentant la crème du tout-Paris et le gratin de la colonie canadienne, des chansons de Félix Leclerc, un feu d'artifice, une table magnifiquement garnie à la parisienne, un club bien de chez nous avec tourtières, tartes au sucre et à la citrouille venues directement de Montréal : voilà seulement une partie du décor dans lequel s'est déroulé hier soir le bal du centenaire de la confédération à notre ambassade de Paris.

Cette brillante réception avait lieu dans le cadre du nocturne du faubourg Saint-Honoré, manifestation annuelle dans le quartier où se trouvent les boutiques les plus luxueuses de la capitale.

Malgré une pluie fine, des milliers de Parisiens ont assisté au vernissage des vitrines décorées sur le thème "Voyages imaginaires". Les clés du faubourg Saint-Honoré ont été remises à l'ambassadeur du Canada, M. Jules Léger, avant le départ du cortège dans un train fleuri.

Le spectacle comprenait : trompes de chasse devant Hermes, cinégraphisme devant l'ambassade des Etats-Unis, sonnerie d'airs traditionnels par la fanfare du régiment de la garde à cheval, danses folkloriques par le festival international de Baalbek devant l'office du tourisme libanais.

Les galeries du quartier exposent pendant le festival les oeuvres de plusieurs des meilleurs peintres canadiens.

Plusieurs ministres français, des ambassadeurs, des vedettes du spectacle, dont Maurice Chevalier, des personnalités des milieux artistiques et littéraires assistaient au bal du centenaire de la confédération qui a été le clou de cette soirée.

Peu avant minuit, les invités en habit et robe longue ont applaudi Félix Leclerc, venu en chemise, sans cravate, puis ont admiré les rivières et cascades du feu d'artifice tiré dans les jardins de l'ambassade.

Vers deux heures du matin, les invités qui valsaient au rez-de-chaussée sont descendus au sous-sol, transformé en club baptisé "Le Trappeur", où l'on dansait le "Jerk" sous des têtes d'orignal, de loup, de phoque et d'autres merveilles de la faune canadienne.

EVERGREEN

vous garantit un gazon plus vert en 7 jours* ou deux fois son prix d'achat remboursé

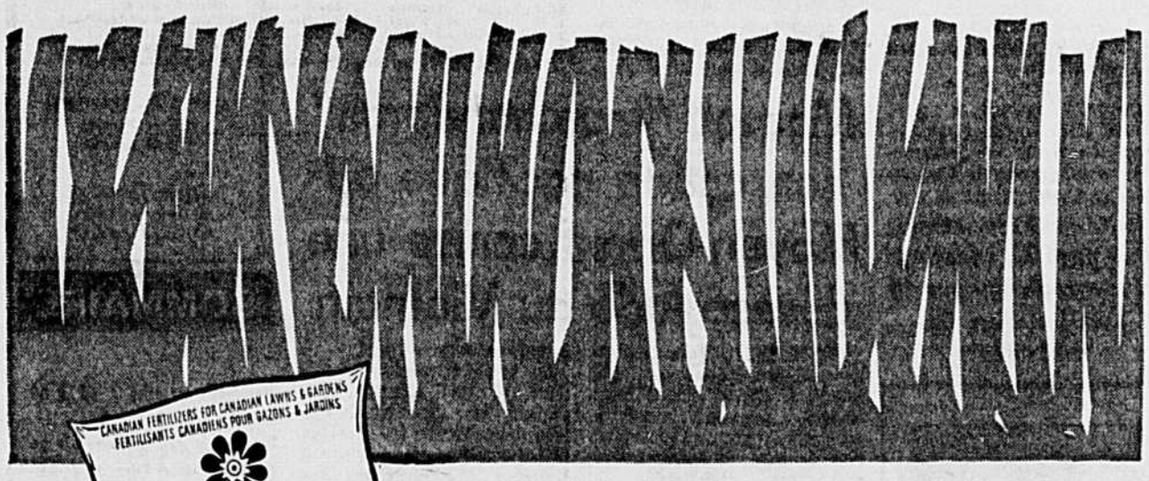

Utilisez l'engrais EVERGREEN et, au bout d'une semaine, votre gazon sera vert, luxuriant; il fera l'envie de vos voisins. La C-I-L s'en porte garante et vous remboursera deux fois le prix d'achat si vous n'obtenez pas les meilleurs résultats possible. Il faut, évidemment, suivre le mode d'emploi indiqué sur l'emballage. EVERGREEN est un engrais équilibré pour les plantes dont la formule a été spécialement mise au point et homogénéisée pour les gazons et les jardins. Une seule application d'EVERGREEN suffit pour nourrir gazons et plantes pendant toute une saison. D'emploi facile et sûr, EVERGREEN ne brûle ni les gazons ni les plantes.

Avez-vous des problèmes particuliers? Essayez ces autres produits C-I-L: EVERGREEN avec herbicide, Lawn Doctor ℞ et Rose Doctor ℞.

*Si on l'applique selon le mode d'emploi.

ENGRAIS C-I-L POUR PELOUSES ET JARDINS

DE L'AURORE

AU CRÉPUSCULE

le soulier 'tout confort' pour l'homme d'affaires

le soulier 'tout élégant' pour l'homme du monde

Chez Brown et Florsheim

Essayez ce soulier. Etes-vous confortable ? Magnifique. D'une belle allure aussi. Très confortable pour le bureau l'été ? Parfaitement. Très habillé pour le soir aussi? Bien sûr.

Ce sont des souliers Florsheim en veau espagnol tressé main, pour le bureau ou le soir. Choix de noir ou brun. Modèle lacé ou à enfiler. $35 la paire.

LA CHAUSSURE Brown's 739-4741
Centres d'achats Rockland, Fairview - Pointe-Claire, Côte-St-Luc, Place Versailles et Boulevard

CHAUSSURE FLORSHEIM 739-4746
Place Ville-Marie
Place Victoria

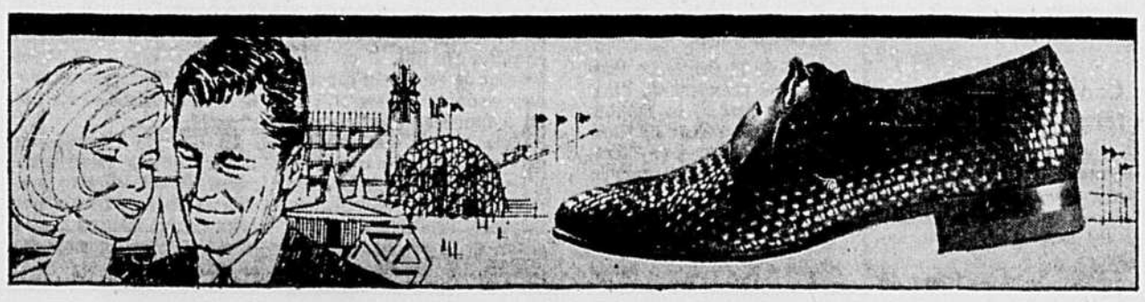

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 25 MAI 1967 — 83e ANNEE — No 120

Les porteurs de Dorval veulent qu'on REDUISE leurs salaires !

Des travailleurs de Montréal seront peut-être obligés de faire la grève parce que leur employeur se refuse à leur accorder une... diminution de salaire !

C'est le cas des 20 porteurs de la compagnie Bristol, à l'aéroport international de Montréal, à Dorval. Ils veulent réduire leur salaire horaire, qui est de $1.50, à $1.25, à la condition qu'il n'y ait plus pour les visiteurs l'obligation de verser 25 cents par valise à faire transporter.

Le président de la 869e loge de l'Association internationale des machinistes (FTQ), M. Rosaire Breault, a déclaré que Montréal est le seul aéroport au Canada — et l'un des rares au monde — où il y a obligation pour les visiteurs de verser 25 cents par valise.

Il est survenu récemment deux incidents identiques qui ont l'heur d'être très humiliants pour les porteurs. Deux voyageurs ont refusé de verser une somme de $1.75 exigée pour le transport de leurs valises de la salle de débarquement au taxi, soit sur une distance de 50 pieds. L'un des visiteurs, — un Français — fâché, et forcé de verser la somme requise, à cause de la présence de la RCMP, a lancé son argent par terre.

Ces voyageurs qui venaient à l'Expo, ont tenté de faire comprendre que la compagnie d'aviation, en leur vendant leur billet, avait clairement indiqué qu'il n'y avait pas de pourboires. Ils se sont fâchés devant l'insistance des porteurs qui, eux, déclaraient qu'il ne s'agissait pas d'un pourboire mais du prix pour ce service.

En plus de son salaire horaire de $1.50 l'heure, le porteur reçoit un minimum de 3 cents par pièces transportées. La compagnie a offert de hausser le salaire horaire à $1.65. Le syndicat insiste pour que soit supprimée l'obligation pour le visiteur débarquant à Montréal de verser la somme de 25 cents par valise, et ses membres ac-

Voir PORTEURS en page 6

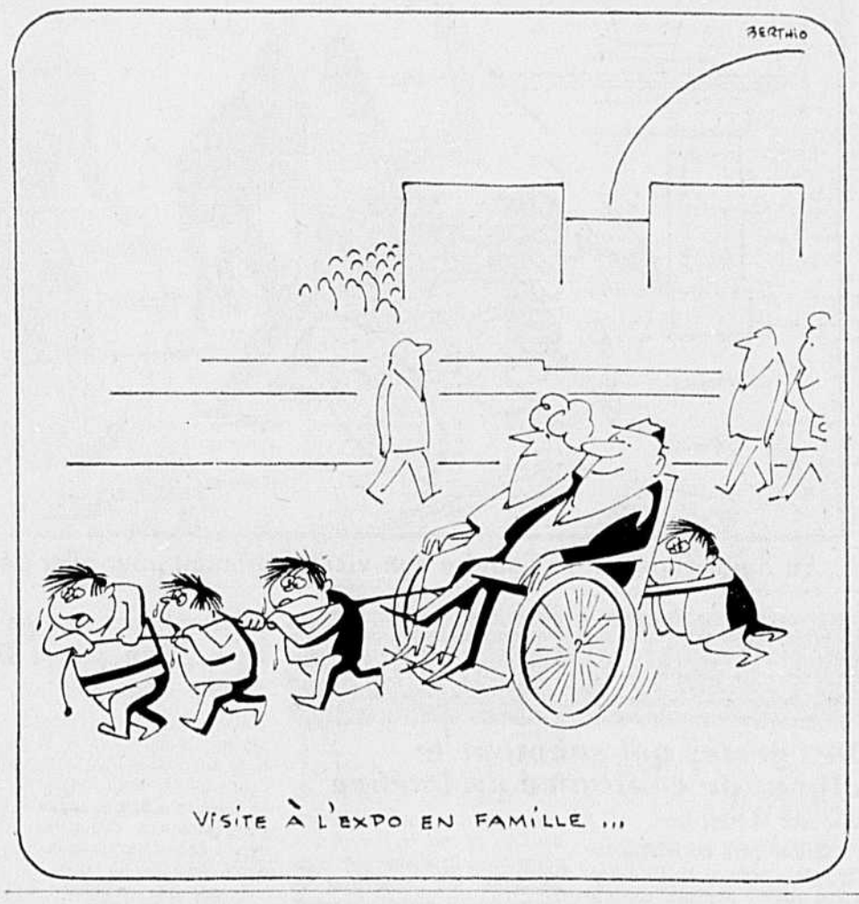

Trois maires de banlieue auraient leur mot à dire au sujet de la CTM

par Roger-J. BEDARD

Nous avons appris de source digne de foi hier que l'île de Montréal sera sous peu le témoin d'une expérience intéressante concernant le transport en commun.

Un amendement apporté à la Loi de la Commission de transport de Montréal en 1964 a placé cette régie sous la juridiction presque exclusive de la ville de Montréal.

Par ailleurs, la loi oblige les municipalités de banlieue à verser des sommes considérables pour défrayer le déficit de la CTM et les capitalisations du métro.

En plusieurs occasions, les villes de banlieue ont dit qu'il s'agissait de "taxation sans représentation", contraire à l'esprit même de l'institution démocratique.

Selon notre informateur, trois maires de la banlieue, MM. Michael L. Tucker, de Westmount, Marcel Laurin, de St-Laurent, et Yves Ryan, de Montréal-Nord, seront appelés à se joindre aux membres du comité exécutif de la ville de Montréal pour rendre les décisions concernant la Commission de transport de Montréal.

Le comité exécutif de la ville de Montréal doit notamment approuver le budget et les programmes de capitalisation de la CTM de même que les conventions collectives des employés de la Commission de transport de Montréal.

Cette autorité serait maintenant partagée avec trois maires de banlieue pour une année.

Si l'expérience est un succès, la Loi de la Commission de transport de Montréal, sera amendée en conséquence.

M. Michael L. Tucker, maire de Westmount

M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent

M. Yves Ryan, maire de Montréal-Nord

Décision d'ici une dizaine de jours au sujet du permis de boisson que veut le "Kanawaki Golf Club"

par André LUCHAIRE

Le Kanawaki Golf Club, sis, on le sait, dans la Réserve indienne de Caughnawaga, saura d'ici une dizaine de jours s'il obtiendra le permis de boissons alcooliques qu'il demande depuis deux ans — quoiqu'en vérité aucun membre du club ou son invité n'ait jamais souffert de la soif depuis 1924 — du fait d'autorisations tacites du Conseil de la Bande.

Et ce en dépit de l'opposition tenace du Comité de Défense de Caughnawaga (qu'anime la famille de Mlle Kahn Tineta Horn), ainsi que des chefs héréditaires de la Confédération des Six-Nations, représentés à Caughnawaga par le chef Peter Diome, mais avec la bénédiction de l'actuel Conseil de bande.

En principe c'est le juge Marc Lacoste, président de la Régie des alcools qui aura le dernier mot en l'affaire, d'ici une dizaine de jours, comme il l'a annoncé à l'issue de la très longue audition qui s'est tenue hier matin et jusqu'à trois heures moins le quart.

Mais à vrai dire le fait saillant de cette audition c'est la révélation que les requérants — les dirigeants du Golf de Club Kanawaki — avaient en mains une délibération du Conseil de la Bande Mohawk du 27 décembre dernier, et une proclamation du gouverneur général en Conseil qui disposaient des choses en leur faveur.

Positions essentielles

De cette longue discussion, soutenue vaillamment par les porte-parole Indiens, peu exercés à parler en Cour, il faut ne ctier que quelques déclarations qui sont représentatives des divers points de vue en présence.

"En autorisant le Kanawaki Golf Club a ouvrir légalement un débit de boissons alcooliques, alors que d'autres requêtes sont en marche, vous créez un précédent dangereux, vous provoquez d'autres requêtes, vous ouvrez la porte à l'alcoolisme et ses conséquences dans la réserve de Caughnawaga", (Frank Horn, pour le Comité de Défense de Caughnawaga).

"La réserve de Caughanawaga est une terre indienne, et même si certaines terres y ont été louées elles gardent le statut de terre indienne : la Confédération des Six-Nations iroquoises, toujours vivante ne reconnait aucune cession de terre qui soit une aliénation, et d'ailleurs elle ne reconnait pas la légalité des décisions prises par le conseil de bande élu" (Chef Peter Diome, pour la Confédération des Six-Nations).

"Nous avons en mains de quoi prouver que nous sommes tout à fait en règle avec la Loi des Indiens et la Bande de Caughnawaga" (Me Ogilvy, pour le Kanawaki Golf Club).

"Tout ce qui m'intéresse est de savoir si le Kanawaki Golf Club a le droit de présenter sa requête, et si, ce faisant, aucun droit n'est lécé. S'il est prouvé qu'il l'a — la voie est ouverte à la concession d'un permis d'alcool (Me Marc Lacoste, président de la Régie des Alcools).

Il faut enfin citer Me O'Reilly, avocat du Conseil de la Bande, qui intervint sur le tard pour jeter, presque négligemment, une allusion à peine voilée à la proclamation du gouverneur en conseil qui, en somme, rendait inutile toute discussion.

Avant même l'assemblée

En date du 27 decembre dernier, en effet, le Conseil de la Bande Mohawk de Caughnawaga, sous la présidence du chef André Delisle, décidait de recommander au Gouverneur général en conseil de déclarer par proclamation que le Kinawaki Golf Club et la propriété occupée par ce Club dans la Réserve indienne de Caughnawaga échappait aux clauses de la Loi des Indiens concernant les boissons alcooliques, sous réserve toutefois des conditions

Voir DECISION en page 6

photo LA PRESSE

Les opposants à la requête du Kanawaki Golf Club, de gauche à droite : M. Frank Curotte, le chef Peter Diome, de la Confédération des Six-Nations et Miss Kahn Tineta Horn, animatrice du Comité de Défense de Caughnawaga. N'apparait pas sur la photo son jeune frère Frank Horn, qui soutint le plus grand poids de l'opposition contre les avocats du Club et du Conseil de bande. Mlle Horn avait dû quitter la salle d'audience avant la comparution du Comité de Défense.

Northern Electric: la grève éclate

A l'issue d'un vote de grève qui a pris la forme d'un référendum auprès de tous les employés, l'Association des employés de Northern Electric Co. Ltd. a annoncé hier que ses membres ont voté dans une proportion de 90 p. 100 en faveur de la grève.

Plus précisément, 5,474 employés ont voté en faveur de la grève, tandis que 554 se prononçaient contre.

En conséquence, le porte-parole du comité de négociation, M. Gaston Laniel, directeur de l'unité no 1 de l'Association des employés de Northern Electric, a averti officiellement tous les membres de l'Association de ne pas se présenter au travail aujourd'hui. L'arrêt de travail est entré en vigueur à 6 h. ce matin, alors que les piquets s'érigeaient rapidement autour de toutes les usines de Northern Electric à Montréal, à Lachine, à Montréal-Nord et le reste.

Le comité de négociation a expliqué sa décision de déclencher la grève immédiatement en déclarant que c'était pour "protester contre l'entreposage excessif par la compagnie".

Les employés de Northern Electric réclament une augmentation de salaire de 60 cents l'heure et la compagnie leur a offert une augmentation de 30 cents l'heure répartie sur trois ans.

Le salaire moyen est présentement de $2.33 l'heure.

Il n'y aura plus d'"élèves du soir" à l'école des Beaux-Arts de Montréal

QUEBEC. — Afin de revaloriser son enseignement, l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal va abolir l'appellation "élèves du soir". Désormais, il n'y aura plus que des élèves qui étudieront à temps complet ou à temps partiel.

C'est ce qu'a révélé hier le ministère de l'Education du Québec.

Actuellement, l'Ecole reçoit un groupe d'élèves pour une session intensive de cours qui se terminera à la fin du mois de juin. Ces cours sont offerts d'abord aux élèves de 12e et 13e année déjà inscrits à cette école le soir et le jour. Du reste, ceux qui réussiront ces cours bénéficieront des crédits officiels de l'Ecole et pourront postuler dans un avenir prochain un diplôme de niveau supérieur.

Les cours de l'Ecole seront offerts consécutivement de 8 h. du matin à 10 h. du soir tous les jours, sauf le samedi et le dimanche. Tous ceux qui sont intéressés à se préparer à l'exercice de fonctions professionnelles dans le domaine des arts plastiques sont invités à faire une demande d'admission à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal.

Ce sera la première fois en 45 ans d'existence que cette école de la rue Sherbrooke ouest ouvrira ses portes pendant toute la durée de l'année, soit 12 mois. Grâce à ces nouvelles orientations, l'école continue à remplir la tâche qu'elle s'est donnée depuis sa fondation, celle d'assurer à ses élèves des cours de formation supérieure.

Cours spéciaux pour les enseignants

Pendant les mois de juillet et d'août, l'école ouvrira ses

Voir ELEVES en page 6

LOUEZ

Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.

VENTE PIECES REPARATIONS
des fusils et compresseurs

BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC.

Gélinas COMPRESSORS INC.
4845, rue ST-DENIS
288-0163
Stationnement gratuit à côté du magasin
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 3 à 6

CLASSEUR à FICHES

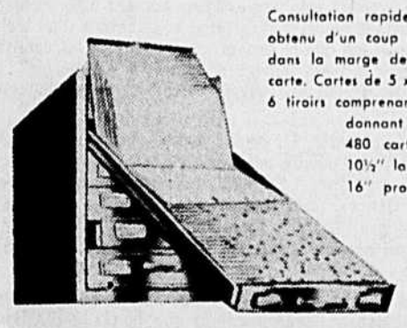

Consultation rapide. Renseignement obtenu d'un coup d'oeil, et visible dans la marge de ¼" de chaque carte. Cartes de 5 x 3, 6 x 4, 8 x 5; 6 tiroirs comprenant 240 pochettes donnant une capacité de 480 cartes. Dimensions : 10½" larg. x 9" haut. x 16" prof.

Ord. $78.75
Spécial Pilon
$59.95

PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU
● 750 BEAUBIEN, 273-9501 ● 800 MONT-ROYAL, 524-3081
● 8559 ST-LAURENT, 381-6261 ● 851 DECARIE, 748-7961
● 280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171

Nouveaux numéros de téléphone de
LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911
8 A.M. à 7 P.M. du lundi au vendredi
8 A.M. à 2 P.M. le samedi

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023

Nuit
(en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service
874-7272

Un style irrésistible...
venez aussi contempler le vaste choix de meubles irrésistibles offert à la
BOUTIQUE COLONIALE

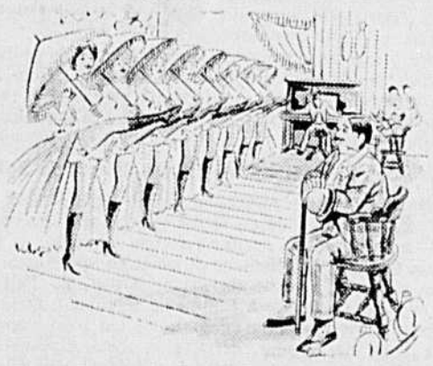

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30
le samedi jusqu'à 6 heures
A. FORGET INC.
6707, BOUL. SAINT-LAURENT — TEL. 274-5568
Juste au nord de Saint-Zotique

Les PANIERS BON VOYAGE
DIONNE POUR SOUHAITER UN BON DEPART AVEC PRESTIGE

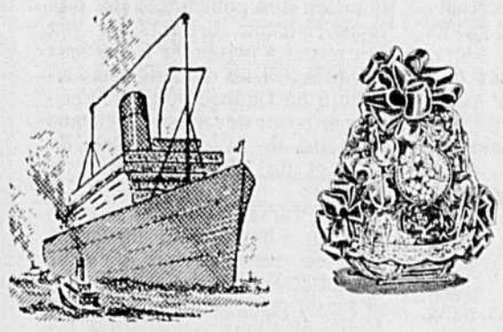

Fraises, bleuets, pêches, avocats, mangues, papayes, limettes, fruits Ugli, pommes Beauté Romaine, poires Bosc, poires Anjou, poires Bartlett, raisins frais, melons de miel, cantaloups, melons d'eau, ananas, etc.

NOUS AVONS AUSSI DES MAGNIFIQUES PLATEAUX EN BOIS REMPLIS DE FROMAGES FINS.

A. DIONNE FILS & CIE
1221 o., Ste-Catherine, Montréal Tél. 849-2341
coin rue Drummond

LES SILENCIEUX MIDAS
portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture

MIDAS ®
ATELIER
TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES

PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX : ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC.
10,111, BOUL. PIE-IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE
481-0404.
OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.
INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

CORBEIL
SUR LA PLAZA

Canotier "Expo 67"
Confectionné de paille naturelle et garni de rubans de toutes couleurs. $5.97
En vente à la boutique du chapeau, 2e étage. C'est facile d'ouvrir un compte ! Plan mise de côté. 279-4581, poste 48.

6500, rue Saint-Hubert, angle Beaubien

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, JEUDI 25 MAI 1967 — 83e ANNEE — No 120

L'homme et le dollar

AUTANT à l'étranger qu'ici même la question "à la mode" est: "Que fera le Canada après sa spectaculaire année 1967 ?" D'aucuns pensent que notre pays s'est engagé résolument dans une politique d'ouverture sur l'extérieur et que les rencontres sur la Terre des hommes — sur le plan économique avant tout autre — devraient être fécondes.

Mais si toutes les promesses d'expansion que nous sommes en droit d'entretenir allaient s'évanouir la déception sera grande et la déconfiture assez cruelle. Il suffit de s'arrêter quelque instant pour réfléchir sur divers faits pour se rendre compte que le monde se dirige vers une interdépendance et que les intérêts nationaux sont soumis avec une rigueur accrue aux besoins de capitaux.

Or s'il est vrai de dire que les banquiers conduisent le monde, il importe de savoir dans quelle mesure ils s'intéressent à l'essor canadien ! Depuis près de dix ans l'essor canadien n'est pas autre chose que le résultat d'une injection gigantesque ($25 milliards) de capitaux nous venant de notre voisin du sud. Apport bienvenu, souhaité, réclamé. Est-il aussi bienvenu à l'heure présente alors que l'on se rend compte que le poids du capital américain est de l'ordre de 52% dans les affaires nationales canadiennes ?

Cependant que maints pays amorcent une politique d'interdépendance, le Canada peut se demander s'il ne se dirige pas vers un état de satellite de son puissant voisin à l'ombre duquel il vit et prospère. Nous avons fait de grandes choses avec fort peu d'argent (le nôtre) et avec quelque effroi nous apprenons que le gouvernement fédéral aura besoin pour l'année en cours, de $1.25 milliards comparativement à $250 millions, l'an dernier. Ajoutez à ces exigences du pouvoir central celles des provinces et vous êtes devant une demande de capitaux aux proportions insensées, nullement en rapport avec les besoins d'une population de 20,334,000 individus.

Par la force des choses nous nous devons de poursuivre le jeu, si dangereux qu'il soit et la cote canadienne étant à son meilleur, nos richesses naturelles vraiment colossales et la mise en valeur de nos ressources ne faisant que débuter, nous n'avons guère le choix : acceptons l'apport étranger puisqu'il nous est impossible de découvrir chez nous le capital-argent sans lequel tout sursaut économique d'envergure est impossible. Mais voici que les choses se gâtent légèrement car il a été récemment observé que la proportion de capital étranger a tendance à diminuer au Canada !

Le monde évolue au rythme effarant des techniques qu'il apprend à mieux utiliser et si le capital demeure le moteur, de plus en plus on comprend que la main-d'oeuvre professionnellement qualifiée, l'équipement industriel ultra-moderne et son utilisation efficace, une connaissance plus précise de la mise en marché sont, peut-être, au même titre que le capital lui-même, des éléments de premier ordre dans l'épanouissement économique d'un pays.

Beaucoup plus et mieux qu'une coïncidence, c'est sur l'examen de ces trois éléments (main-d'oeuvre, équipement et mise en marché) que tout le récent voyage de la délégation québecoise à Paris a été axé. Le capital est faible au pays, c'est d'accord, mais il n'y a pas de bonne raison pour que la main-d'oeuvre ne devienne pas meilleure et que dans les problèmes les plus graves d'adaptation au progrès, notre province ne donne pas un coup de barre tandis qu'il en est temps encore.

Nous avons choisi de nous industrialiser et très bientôt nous serons à la conquête de nouveaux débouchés. Rien de cela ne se fera par miracle. Si les hommes ne sont pas là, prêts, efficaces et totalement renseignés, les dialogues les plus exaltants ne seront que palabres.

Ce qui revient à dire que ce ne sont pas les millions qui comptent, mais le talent avec lequel l'homme du Québec saura les utiliser. Si d'aventure le capital étranger allait se faire plus rare au pays — et le Québec se retrouvera dans le même bateau — nous serons devant l'obligation de relever un défi incroyable : faire preuve de plus d'esprit d'initiative que quiconque, accroître notre production (quantité et qualité) et devenir des démarcheurs compétents auprès de tous les comptoirs du monde.

Jusqu'à ce jour la partie a été relativement facile. On nous a aidés à prospérer. Si après 67 la partie se révélait moins aisée, plus farouche et si toutes les solutions devaient provenir uniquement de notre savoir-faire, d'aucuns pensent — et ils n'ont pas tort — que nous pourrions connaître de fort désagréables surprises. En science appliquée, en technique de notre temps, dans les disciplines les plus complexes et les secteurs de la haute administration, les déficiences du Québec sont aberrantes. Longtemps on a cru que l'investissement étranger était le remède à tout. Très bientôt, il nous faudra apprendre que le capital humain est le seul durable. Le jour où on oubliera un peu le dollar pour penser un peu plus à l'homme qui doit le faire fructifier, ce jour-là nous nous mettrons vraiment en route.

Roger CHAMPOUX

E. C. Manning triomphe encore

TRENTE-DEUX années de pouvoir ininterrompu ! Dans la lointaine Alberta, le parti d'Ernest Charles Manning bat tous les records de durée. Face à cette quasi-pérennité, les seize années de pouvoir de l'UN à Québec (1944-1960), les vingt-deux ans de régime libéral à Ottawa (1935-1957) et même le long règne du NPD en Saskatchewan, sous la direction de T.C. Douglas, apparaissent comme des épisodes. Elu député créditiste pour la première fois en 1935 à l'âge de 26 ans, premier ministre de sa province depuis 1943, E.C. Manning a fait mordre la poussière à ses adversaires à l'occasion de sept élections générales consécutives.

Le leader créditiste a évidemment su profiter de l'exemple et des enseignements de son maître, William Aberhart. Il conserve fidèlement le dépôt de sa doctrine, tout en se gardant bien de la traduire en législations difficiles, sinon impossibles à réaliser. Sous des apparences de doctrinaire, c'est le politicien le plus réaliste, le plus astucieux qui soit. Un peu trop, même, pourrait-on dire.

Il en a fourni une autre preuve lors du déclenchement des dernières élections. Par cet appel précipité au peuple, il a coupé court aux attaques du NPD qui accusait deux membres de son cabinet de "conflit d'intérêts". A l'approche de la campagne électorale, la création d'une commission d'enquête plaçait toute l'affaire sous le couvert du "sub judice". Le tour était joué. Sans avoir inventé la manoeuvre, loin de là, E. C. Manning y a eu recours au moment le plus propice pour ses fins politiques, disons plutôt électorales.

La surprise — relative — de cette élection, c'est un nouvel échec du NPD (malgré l'augmentation notable du pourcentage de ses voix) et la remontée des conservateurs sous la direction d'un nouveau leader, Peter Lougheed. Par rapport à 1963, le gouvernement a perdu cinq députés et l'opposition en a gagné 7. Mais que peut-elle entreprendre contre un parti ministériel fort de 55 membres ?

Pendant quatre autres années, le "conseil des directeurs" du gouvernement créditiste continuera donc d'administrer l'Alberta à peu près comme bon lui semble. Les électeurs albertains paraissent heureux de l'arrangement, puisqu'ils persistent à renouveler leur confiance en une administration de "gens pratiques", capables d'accommoder les principes d'une doctrine fumeuse aux exigences de l'équilibre budgétaire. La prospérité apportée par le pétrole et les énormes ventes de blé aux pays socialistes étrangers compte aussi pour beaucoup dans la réussite continue de ce gouvernement pourtant prêt à faire la guerre au "socialisme rampant", partout ailleurs au Canada.

Cyrille FELTEAU

Pauvre Jean Marchand!

AU nom de qui M. Jean Marchand, ministre fédéral de la Main-d'oeuvre, parle-t-il lorsqu'il agite l'épouvantail des "visées impérialistes", à propos des rapports France - Québec ?

Il se trouve que c'est M. Daniel Johnson qui est premier ministre de la province de Québec. Il se trouve que c'est M. Johnson qui vient d'être reçu par le général de Gaulle, président de la République française, et non M. Jean Marchand. Et, avant M. Johnson, c'est M. Lesage qui fut reçu en France avec tous les honneurs, toujours à titre de premier ministre du Québec.

Là-dessus, M. Marchand, parlant devant des partisans de son comté fédéral, voudrait que la France, sous le couvert d'accords culturels et autres, prépare une main-mise sur le Québec, inspirée, il va sans dire, par des "visées impérialistes". Et les Québécois, bien entendu, n'y verraient que du feu ...

M. Marchand nous prend vraiment pour un troupeau d'imbéciles. D'abord, il ne connait sûrement pas les détails d'accords que fonctionnaires et ministres responsables n'ont pas fini de mettre au point, puisque certains hauts fonctionnaires sont restés à Paris pour les étudier. Alors, qu'est-ce que c'est que cet empressement à distribuer sans mandat des mises en garde que rien au surplus, à l'heure actuelle, ne justifie ?

En second lieu, si les accords nouveaux s'inspirent de la rédaction des précédents, on verra qu'ils s'organisent sur la base d'une réciprocité totale **entre égaux,** chacun participant dans une mesure égale et chacun recevant dans une mesure égale.

En troisième lieu, il est intéressant (et peut-être symptomatique !) de constater avec quelle aisance un ministre fédéral suppose à ses compatriotes des échines suffisamment souples pour se soumettre à des "visées impérialistes", d'où qu'elles originent.

Le territoire qui s'est appelé la Nouvelle-France n'a jamais été une colonie au sens où le XIXe siècle a connu la colonie d'exploitation et l'impérialisme. Et d'Ottawa, un ministre fédéral contemplant cent ans de Confédération doit pourtant savoir que l'impérialisme britannique n'a pas réussi à briser les Canadiens français. On ne demande pas au député de Québec-Ouest de réciter par coeur devant ses partisans l'histoire de la conscription de 1917 et de 1942, mais tout de même !

M. Pearson a montré plus de flair en Chambre en déclarant qu'il se renseignerait avant d'émettre le moindre commentaire sur le programme français de communications par satellites. Ce qui nous intéresse, ce n'est pas son commentaire, mais ce qu'il prépare. Car il prépare quelque chose. Et quand ce sera chose faite, de cette capitale où on n'éternue jamais sans d'abord téléphoner à ses maitres à Washington, M. Marchand viendra nous expliquer que le gouvernement fédéral n'agit jamais qu'en vue de notre plus grand bien à nous, braves Canadiens français...

M. Johnson fait bien de veiller attentivement au grain.

Guy CORMIER

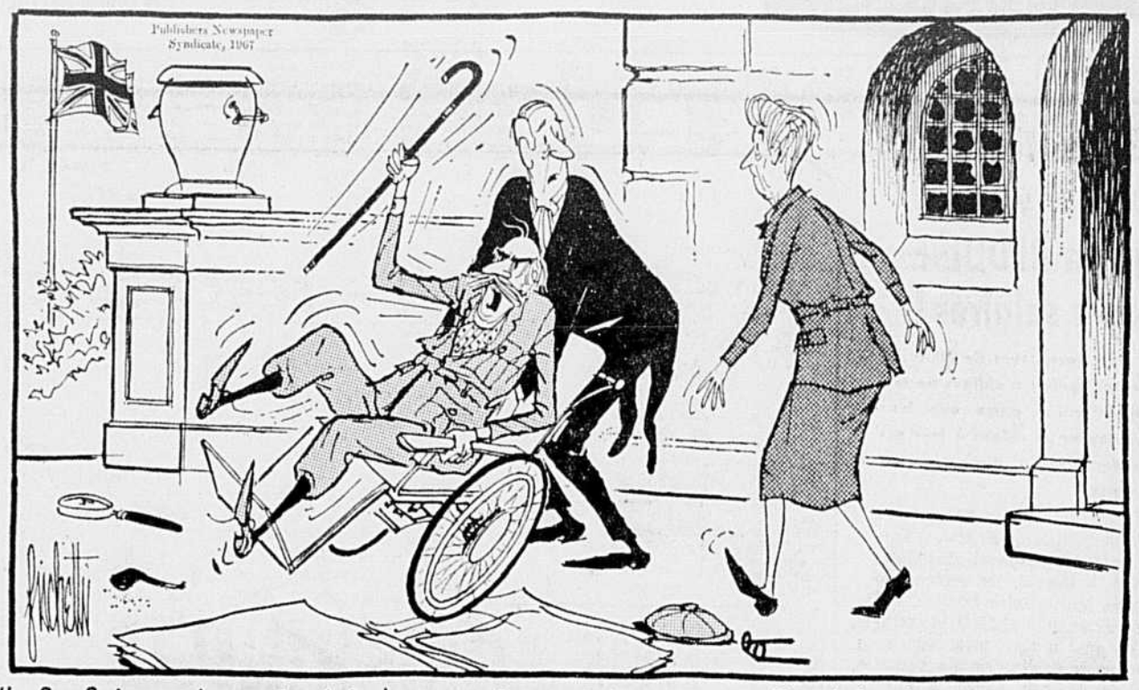

"...Sa Seigneurie veut rejoindre son vieux régiment pour aller défendre Hong Kong..."

VOUS AVEZ LA PAROLE

Des gestes qui sabotent le climat de confiance au Québec

Monsieur le Rédacteur,

"Québec perd du terrain sur Toronto", prétend M. Eric Kierans, ancien ministre dans le cabinet Lesage et président de la Fédération libérale du Québec.

Cette déclaration est inexacte et semble vouloir rejeter le blâme sur l'hon. Yves Gabias parce qu'il est responsable de la Commission des valeurs mobilières.

Cette déclaration est mensongère parce qu'elle feint d'ignorer que ce qui se passe en ce moment et qui peut sembler donner raison à M. Kierans est le résultat, non pas tant de la politique de M. Lesage que du climat d'inquiétude qu'ont semé depuis quelques années des ministres libéraux, et plus particulièrement M. René Lévesque. Celui-ci, en effet, a multiplié les déclarations fracassantes pour condamner le capitalisme américain, pour fustiger les industriels anglo-saxons, pour encourager les travailleurs dans des revendications parfois exagérées.

Encore récemment M. Lévesque qualifiait de profiteurs, dans un journal où il écrit une chronique hebdomadaire, les membres des chambres de commerce. Il parlait du système de profit comme celui qui favorisait les "privilèges écoeurants".

Ce sont des déclarations comme celle-là qui sabotent le climat de confiance absolument indispensable aux nouveaux investissements.

Qu'il y ait des choses à améliorer dans notre service des valeurs mobilières, c'est fort possible. Mais que la collaboration de tous les hommes politiques soit nécessaire pour redonner aux investisseurs, aussi bien à ceux de chez nous qu'à ceux de l'étranger, la confiance dont ils ont besin, cela est évident.

Nous devons rendre justice à M. Gabias qui n'a jamais dit ou fait quoi que ce soit qui puisse nuire au développement du Québec. Au contraire ses propos et son dévouement ne peuvent que favoriser le progrès de notre région. **Marcel Gagnon,**
Trois-Rivières.

Honneurs suggérés pour le maire Jean Drapeau

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu sous la rubrique, "L'opinion canadienne", le 15 mai, dans LA PRESSE, que le nom du maire Drapeau devrait être le premier à figurer sur la liste des Canadiens distingués qui seront faits Chevaliers de l'Ordre du Canada.

Je me suis demandé : cette distinction est bien, mais que décerne la Ville de Montréal, que décernent les Montréalais à leur tour à cet homme qui a rendu la Ville de Montréal la plus belle des belles villes ?

Je suggère, en ma qualité d'observateur, et qui depuis bien plus de vingt ans, ai visité toutes les Expositions et les foires internationales du monde, ce qui suit :

1—Que le nom du maire Drapeau soit proclamé comme "roi des maires".

2—Que le Cardinal Léger lui décerne par autorisation du Pape, le titre de "Baron".

3—Que le 28 avril de chaque année soit une journée fériée dans tout Montréal, et soit intitulée la "fête du maire Drapeau".

Veuillez présenter mes hommages et ma considération la plus élogieuse à Monsieur le "maire des maires".

Cherif Simon Trak, Ing.,
Immigrant égyptien,
Montréal.

Pour faire cesser le vandalisme

Monsieur le Rédacteur,

Après avoir lu le topo de M. Roger Champoux, intitulé "Interdit aux demi-civilisés", dans LA PRESSE du 12 mai, ainsi que quelques articles au sujet du vandalisme à l'Expo '67, je viens à mon tour unir ma voix à ceux qui crient: "Au secours !" Que faire pour empêcher les indésirables de flétrir cette chose merveilleuse qu'est l'Expo '67, la nôtre ?

Je crois que seule une grande campagne de publicité pourrait s'avérer efficace.

A cet effet, je trouve excellente l'idée de Mme E. R. Ducharme, dont la lettre a paru le 12 mai sous cette rubrique, et je verrais très bien une compagnie d'eau gazeuse ou de tout autre produit populaire auprès des jeunes, sans présumer qu'ils soient les seuls coupables, chanter sur un mode majeur que l'Expo, c'est beau, et que tel un objet précieux, il faudrait la traiter avec respect et amour.

Pitié pour l'Expo.

Peter NEWMAN à OTTAWA

Ottawa défend sa juridiction internationale

Nonobstant la guerre du Vietnam, qui nous concerne plus que jamais, et la crise du Moyen-Orient, dans laquelle nous sommes impliqués par le truchement de l'ONU, ce qui, la semaine dernière, a surtout préoccupé le ministère des Affaires extérieures, c'est l'entente on ne peut plus cordiale sur laquelle ont débouché les entretiens, à Paris, du chef de l'Etat français et de plusieurs de ses ministres avec le premier ministre du Québec.

Les milieux officiels d'Ottawa redoutent tout particulièrement que le général de Gaulle et M. Johnson conviennent privément de faire, lors de la visite au Canada du chef de la France, à la mi-juillet, quelques déclarations sensationnelles susceptibles de rompre le très délicat et précaire équilibre qui existe encore entre la capitale fédérale et Québec touchant leurs prérogatives réciproques dans le champ des affaires internationale.

La construction d'un satellite qui permettra au Québec de recevoir des émissions de radio et de télévision émanant de France (et vice versa) ne constitue qu'un des points sur lesquels la France et le Québec se sont mis d'accord et qui devront faire l'objet d'une politique fédérale qui reste à formuler. (Il est à noter que le gouvernement Pearson hésite depuis six mois à doter notre pays d'un satellite de télécommunications.)

Des précédents historiques

Jusqu'à présent le gouvernement Johnson, de même que le gouvernement Lesage précédemment, est scrupuleusement demeuré dans les limites des juridictions provinciales, tant au point de vue de la forme que de la substance des ententes conclues avec des pays étrangers. Néanmoins, la nervosité que manifeste Ottawa devant l'ampleur et l'évolution que prennent les relations du Québec avec la France se fonde sur des précédents historiques très valables.

Dans la conjoncture actuelle il importe de se rappeler d'abord que bien que le Canada ait accédé au statut de pays en 1867, sa souveraineté n'a pas été complètement reconnue avant la période de 1923-1931, le traité sur le flétan, en 1923, marquant le début d'une série de négociations qui ont abouti au traité de Westminster qui, en 1931, consacrait notre autonomie définitive. Encore après 1923, nos diplomates pouvaient tout au plus traiter indépendamment, mais sous l'égide de la Grande-Bretagne, alors que depuis 1934, nous pouvons signer des accords internationaux en toute liberté, sans égard aux lois britanniques.

Pénétrés des leçons de l'histoire des bureaucrates fédéraux se sont persuadés que certains de leurs collègues du Québec, qui ne voient pas du tout les choses du même oeil, entendent suivre la même voie vers l'indépendance que le pays a suivie i.e. signer le plus de traités possible en sortant de plus en plus du champ de la juridiction provinciale pour en arriver à la reconnaissance internationale comme réalité de facto, d'un Etat du Québec autonome. Selon les mêmes hauts fonctionnaires, cette tendance du Québec aurait été accentuée par l'établissement, le printemps dernier, d'un ministère des affaires intergouvernementales dont une des attributions est de traiter avec des pays étrangers.

Face à une menace grandissante à l'égard de prérogatives qu'il croit devoir garder à tout prix dans le champ fédéral, le gouvernement Pearson, ces dernières semaines, a manifesté une opposition beaucoup plus vigoureuse aux ambitions internationales du Québec.

L'"affaire" de la visite du Prince Albert de Belgique

Cette attitude plus combative a reçu l'approbation de tout le cabinet. En dehors de ce dernier, Me Marc Lalonde, qui a succédé à M. Tom Kent comme principal conseiller du premier ministre, s'est fait le défenseur du point de vue fédéral.

Par ailleurs, la visite du prince Albert, de Belgique, a fourni une autre occasion à Ottawa de signifier à Québec qu'il doit rester dans sa sphère. Comme ce qui s'est passé entre le 4 et le 10 mai dernier, derrière la scène diplomatique en cette occasion typique, peut servir de précédent pour déterminer les juridictions réciproques du fédéral et du provincial, il est intéressant de rapporter les faits en détail.

On peut faire remonter les antécédents de l'affaire à l'accord culturel signé entre la France et le Québec, au cours de l'automne 1965. Le Québec se trouvant habilité à signer des ententes culturelles avec des pays étrangers sous l'égide d'Ottawa, le gouvernement fédéral, sitôt signé l'entente Québec-Paris, proposa un accord du même genre à la Belgique, autre pays francophone important en Europe.

Mais le gouvernement belge (qui connait aussi des dissensions intérieures du fait de ses éléments flamands et wallons) se récusa, refusant la formule trilatérale, puis signa un traité bilatéral avec le seul gouvernement fédéral. Le Québec tâta le terrain pour savoir si les Belges ne pourraient pas se raviser. On leur fit savoir poliment qu'il n'en était pas question.

Juste avant la visite du prince Albert et de la princesse Paola, au début de mai, le premier ministre Pearson adressa un message (reçu à Québec le 4 mai) à tous les premiers ministres provinciaux les avisant qu'un traité serait signé entre la Belgique et le Canada et précisant que ce traité porterait sur uniquement des points de juridiction fédérale. En fait, le traité, en onze points, concerne surtout la Société Radio-Canada, le Conseil des Arts, le Conseil national des recherches et autres organismes fédéraux. Il n'oblige aucune province à contribuer autrement que volontairement à ce programme d'échanges culturels.

Echange de télégrammes vigoureux ...

Sur ce, Québec commença à exercer de fortes pressions sur l'ambassade belge à Ottawa, pour inciter les représentants diplomatiques à ne pas signer le traité avant la visite du couple royal à Québec, les 9 et 10 mai, de telle sorte que le gouvernement québecois puisse au moins sembler impliqué dans ce traité. Ottawa fit dire à Québec qu'il n'entendait pas poser un acte de provocation, mais qu'il lui semblait que la visite des délégués belges à Ottawa paraissait simplement une occasion toute indiquée pour la signature du traité en cause.

Le 7 mai le premier ministre Johnson adressa à M. Pearson un télégramme dans lequel il disait que la signature d'un traité avec la Belgique, sans que le gouvernement fédéral ait consulté le sien, "provoquait l'étonnement général des Québecois" ... et que son gouvernement se trouvait "contraint de se dissocier de ce traité."

Le lendemain matin, M. André Patry, chef du protocole du gouvernement québécois, adressait un télégramme encore plus vigoureux au général Moncell, préposé aux visites des chefs d'Etat à Ottawa, pour informer le ministère des Affaires étrangères que M. Paul Tremblay, ministre du Canada en Belgique, qui accompagnait les princes belges, ne serait pas le bienvenu à Québec, dans les circonstances.

Le cabinet fédéral décida de rejeter la requête de M. Patry auquel il donna l'avertissement que la visite d'Albert et de Paola à Québec pouvait être annulée à douze heures d'avis et que cette annulation pourrait avoir des répercussions sur d'autres visites de chefs d'Etat dans la capitale provinciale. Qui plus est, la réplique d'Ottawa faisait ressortir le fait que les hommes d'Etat étaient les invités du Canada et que partant, et conformément au protocole international, il était absolument normal qu'un ambassadeur canadien accompagnât les hauts dignitaires d'un pays auprès duquel il nous représente.

Au cours de l'après-midi suivant, le conseiller du premier ministre, Me Marc Lalonde, se rendit à Québec en avion, afin de tenter de persuader M. Johnson de recevoir notre ambassadeur en Belgique en même temps que les visiteurs belges. A 9 heures, le soir du même jour, sa mission remplie avec succès, Me Lalonde repartit pour Ottawa.

Cependant, bien que M. Johnson ait déclaré, le lendemain, à la Chambre, que le gouvernement profitait de cette visite pour alier sur les brisées de la province, le séjour du prince Albert et de la princesse Paola à Québec se passa à peu près sans anicroches, relativement.

La prochaine épreuve de force

Ottawa ne tire pas vanité de sa fermeté dans l'affaire Québec-Belgique, mais il a fait comprendre à Québec que ses attributions ne sont pas illimitées et que s'il veut les outrepasser il se fera rappeler à l'ordre.

La prochaine épreuve de force aura lieu lors de la visite à Québec du général de Gaulle. Mais, pour l'instant du moins, la ligne de démarcation entre les pouvoirs et juridictions respectives est clairement visible. Ottawa et Québec connaissent l'étendue de leur champ respectif.

Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE, est publiée par la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.
Abonnement par la poste, un an : Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00
"Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

photos Réal St-Jean, LA PRESSE

Ce qui devait être une des plus jolies places de Montréal . . .

Ce qui devrait être une des plus jolies places de Montréal est en ce moment un terrain vague répugnant. A la limite du Vieux Montréal, cette place a des proportions idéales. La Tour de la Bourse, ultra moderne, voisinant avec la statue de la reine Victoria et la bouche de métro parisienne, lui confèrent une grande originalité. Quelques arbustes, un joli gazon vert, des tulipes, des roses et tout serait parfait. Mais . . . les arbustes, le gazon, les tulipes, les roses, c'est le rêve ; la réalité est bien plus frappante. Pour l'instant, il n'y a que de la terre battue, de la poussière, de la ferraille, des ordures, des papiers, des voitures garées dans tous les sens . . . c'est ça la triste réalité que Montréal offre aux milliers de touristes (aux millions bientôt) qui y passent. Quant à eux, les Montréalais ont le sens de l'esthétique et c'est pourquoi ils se sont plaint de l'état actuel de la Place Victoria. De la part de l'administration municipale, le directeur du Service des parcs, M. André Champagne, le chargé de la planification au Service d'urbanisme, M. George Steber, et M. Omer Boucher, ingénieur-surintendant de l'aménagement des parcs au Service des travaux publics, expliquent que l'aménagement de la Place Victoria a été retardée à cause d'ententes à intervenir entre la ville de Montréal et les dirigeants de la Place de la Bourse relativement à des lisières de terrain. La transaction doit être approuvée par le comité exécutif. On prévoit que le réaménagement de cette place débutera vers le 1er juin en face de l'immeuble de la Bourse et une quinzaine de jours plus tard au nord de la rue Craig. Les travaux d'amélioration devraient durer environ un mois. Quant à l'aménagement permanent, il ne sera entrepris que beaucoup plus tard, car il faudra connaître auparavant ce qu'il daviendra du prolongement de la route transcanadienne au

Les employés de Northern Electric sont en grève

A l'issue d'un vote de grève qui a pris la forme d'un référendum auprès de tous les employés, l'Association des employés de Northern Electric Co. Ltd. a annoncé hier que ses membres ont voté dans une proportion de 90 p. 100 en faveur de la grève.

Plus précisément, 5,474 employés ont voté en faveur de la grève, tandis que 554 se prononçaient contre.

En conséquence, le porte-parole du comité de négociation, M. Gaston Laniel, directeur de l'unité no 1 de l'Association des employés de Northern Electric, a averti officiellement tous les membres de l'Association de ne pas se présenter au travail aujourd'hui. L'arrêt de travail est entré en vigueur à 6 h. ce matin, alors que les piquets s'érigeaient rapidement autour de toutes les usines de Northern Electric à Montréal, à Lachine, à Montréal-Nord et le reste.

Le comité de négociation a expliqué sa décision de déclencher la grève immédiatement en déclarant que c'était pour "protester contre l'entreposage excessif par la compagnie".

Les employés de Northern Electric réclament une augmentation de salaire de 60 cents l'heure et la compagnie leur a offert une augmentation de 30 cents l'heure répartie sur trois ans. Le salaire moyen est présentement de $2.33 l'heure.

DECISION

SUITE DE LA PAGE 3

mentionnées dans un mémorandum annexé.

(Ces conditions concernant la valeur minimum de la redevance annuelle que le Club devrait verser en considération de la valeur marchande de ladite terre, estimée à $1,000 — à verser directement à la Bande, la renégociation du bail sur la base de la valeur marchande du terrain, la remise d'un état financier annuel faisant apparaître l'accroissement des revenus procurés à la Bande, et la création d'un comité de liaison mixte pour la discussion de toutes matières d'intérêt commun).

En janvier 1967, un mois après, fut tenue une assemblée spéciale convoquée par le Conseil de Bande sur la question du permis d'alcool du K.G.C.: la grande majorité des personnes présentes fut d'accord, quoiqu'en vérité les quelque 900 personnes présentes ne constituassent pas, il s'en faut la majorité des électeurs (qui, à Caughnawaga, seraient environ 2,000).

Or la proclamation du gouverneur général en conseil ne date que de la semaine dernière : elle est parvenue entre les mains des requérants vendredi dernier.

Le document fut déposé dès le début de l'audition par Me Ogilvy, avocat du K.G.C., mais le président de la Régie ne voulut pas, évidemment, le considérer comme décisif, avant d'entendre les raisons des opposants.

Ceux-ci eurent toute latitude pour les développer (près de trois heures ! . . .) mais on peut prévoir qu'elles pèseront peu en face des arguments légaux — à moins que le juge Lacoste tienne davantage compte des facteurs moraux de la situation, de l'esprit plutôt que de la lettre de la Loi des Indiens, ainsi que des objections qu'il pourrait faire lui-même sur la procédure suivie pour obtenir la proclamation du gouverneur, refusant de l'interpréter comme une invitation à procéder inopposable. Ce qui est douteux.

En effet on peut remarquer que l'assemblée spéciale pour consulter la population indienne de Caughnawaga a été tenue après et non avant la demande du Conseil de Bande au gouverneur général en conseil — et la requête du Kanawaki Golf Club a été déposée avant le 10 mai — avant semble-t-il d'obtenir la proclamation du gouverneur en conseil.

Celle-ci, a été prise en vertu de l'article 4 (2) de la Loi des Indiens qui stipule que "le gouverneur en conseil peut, par proclamation déclarer que la présente loi, ou toute partie de celle-ci, sauf les articles 37 à 41 ne s'applique pas : a) à des Indiens, ... à une réserve, ou à des terres cédées, ou à une partie afférente". Or les articles susdits concernent les terres cédées (vendues, aliénées ou louées).

Comme on le voit, le gouverneur n'a pas voulu émettre sa proclamation sans avoir l'approbation du Conseil de bande : les faits produits à l'audition d'hier indiquent même que c'est le Conseil de Bande qui a demandé l'application de cette arme sans appel, qui aurait dû rester exceptionnelle, et qui risque en effet de créer un précédent.

Un bambin se noie

Le cadavre d'un bambin de 6 ans, Roger Lalonde, disparu depuis hier après-midi au sortir de l'école, dont les parents, M .et Mme Michel Lalonde, habitent au 162 est, rue Fairmount, a été découvert, à 2 h. 30 ce matin, dans la piscine du patronage Jean-le-Prévost, au 5707, rue St-Dominique.

La police croit que l'enfant s'est noyé après avoir escaladé subrepticement la clôture entourant la piscine pour prendre un bain. Ses vêtements ont été retrouvés près de l'eau.

Prisonniers rebelles

SAINT-HYACINTHE — Les cinq révoltés en la prison de Saint-Jean ont reçu une condamnation à quatre années de détention. Dans sa sentence, le juge André Régnier a tenu compte de leur jeune âge, malgré leur dossier judiciaire assez chargé.

Ces prisonniers, Jean-Louis Ouellette, André Huot, Gérald Tremblay, Jean-Luc Giroux et Jules Brunelle, avaient le neuf avril, lors de leur révolte, causés des dommages à la prison, évalués à $2,777.

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • YEUX ARTIFICIELS
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr, O.D.
900 SHERBROOKE OUEST (ch. 11) VI. 9-1274
entre Mansfield et McGill College
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.

La "grève légale" est commencée depuis hier

par Jacques LAFRENIERE

Les chantiers maritimes de Canadian Vickers, à Montréal, en face de la rue Viau, sont complètement paralysés. Les 1,200 employés de cette entreprise, qui ne se rendraient pas à leur travail depuis le 3 mars, ont commencé hier leur "grève légale".

Ils ont établi des piquets de grève, tôt hier matin, devant les entrées de l'usine et même sur le fleuve, où des grévistes patrouillent en yachts.

On estime à plus de 1,000 le nombre des autres travailleurs qui n'ont pas franchi les piquets de grève hier matin ou qui s'en sont abstenus au moment des autres relèves, notamment vers 8 h. hier soir.

L'arrêt de travail avait débuté le 3 mars. Les travailleurs avaient quitté leur travail ce jour-là pour protester contre le licenciement temporaire de six de leurs camarades. Les grévistes soutenaient que la compagnie n'avait pas respecté l'ancienneté en effectuant les congédiements.

Ils avaient l'intention de se présenter au travail le lendemain mais la compagnie leur fermait ses portes, car elle craignait que ses travailleurs ne fassent une grève tournante. Le président de la compagnie, M. Eric Harrington, s'était dit prêt à rouvrir les portes des chantiers, à la condition que les employés s'engagent à fournir une bonne journée de travail.

Réunis en assemblées, les travailleurs ont toujours refusé de prendre cet engagement. Ils ont refusé de suivre les ordres de leurs dirigeants, leur enjoignant de se présenter au travail. La grève ou le lock-out devenaient légaux hier.

Entre-temps, le gouvernement du Québec nommait M. Yves Dubé, professeur de l'Université Laval de Québec, comme médiateur dans les négociations se déroulant dans les quatre chantiers maritimes du Québec : Montréal, Sorel et deux à Lauzon.

M. Dubé, rejoint hier à son bureau, s'est refusé à tout commentaire. Les parties se sont engagées également à ne faire aucune déclaration, de peur de nuire aux négociations.

Il a également été impossible de rejoindre M. Harrington.

On a appris par ailleurs que les trois autres chantiers maritimes s'étaient dissociés de la Canadian Vickers.

Les dirigeants syndicaux soutiennent que Canadian Vickers ne leur a formulé aucune proposition. Encore de source officieuse, on apprend que Canadian Vickers avait offert une hausse de 70 cents l'heure échelonnée sur trois ans. Le syndicat réclame une hausse de $1.14 l'heure, en deux ans, afin de porter le salaire de ses membres au niveau de ceux des chantiers maritimes de l'ouest du Canada.

La Canadian Vickers a considéré que l'arrêt de travail de ses employés était illégal. En conséquence, elle a intenté une action en dommages au montant de $800,000 contre ses employés, les dirigeants locaux du syndicat et la Confédération des syndicats nationaux.

PORTEURS

SUITE DE LA PAGE 3

ceptent une diminution du taux horaire. Plusieurs visiteurs verseraient certes aux porteurs un pourboire, qui serait ni plus ni moins élevé — sans obligation toutefois — et que conserverait en entier le porteur, ce qui aiderait à augmenter ses revenus.

Le système de Bristol a été approuvé par le ministère des Transports, a dit M. Breault. Lui et des membres de son comité de négociation se sont rendus récemment à Ottawa pour faire des représentations à ce sujet.

Le sous-ministre des Transports du Canada, M. J.R. Baldwin, a répondu que le gouvernement fédéral ne pouvait intervenir dans cette affaire qui regarde le syndicat et la compagnie Bristol.

"Notre syndicat aimerait savoir pourquoi le ministère des Transport admet qu'une charge additionnelle soit chargée aux visiteurs débarquant à Montréal. C'est une injustice pour le public du Québec, car c'est le seul aérogare au Canada qui maintient un prix obligatoire à charger au public", a dit M. Breault.

La compagnie Bristol emploie 20 porteurs. C'est elle qui a également le contrat du nettoyage des avions en escale. Elle maintient 120 employés à cette tâche. Ces derniers font partie de la même unité de négociation que les porteurs.

La grève des porteurs, si elle doit éclater, ne pourra avoir lieu avant trois semaines. C'est le temps qu'il faudra pour la remise du rapport de la conciliation et des huit jours qui doivent s'écouler avant que les employés obtiennent le droit de déclencher légalement la grève.

ELEVES

SUITE DE LA PAGE 3

portes aux enseignants du Québec. Grâce à la collaboration de la direction générale de la Formation des maîtres, l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal prévoit recevoir plus de 300 maîtres en exercice pour des cours de formation de base conduisant à un brevet d'enseignement spécialisé (option arts plastiques), des cours de perfectionnement et de recyclage, et enfin des cours de formation artistique.

Tous ces cours mèneront, grâce à un système de crédits, aux diplômes collégiaux ou supérieurs de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal. De plus, l'Exposition universelle de Montréal fournira cet été une occasion magnifique aux enseignants de l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal d'ajouter à leur formation pédagogique des loisirs culturels : visites des pavillons de l'Expo, concerts, théâtre, cinéma, expositions.

M. Maurice Farley remplace pour un mois Mlle Germaine Pépin

par Raymond MASSE

C'est M. Maurice Farley qui est nommé "temporairement" au poste de directeur du Service de secrétariat administratif, poste que Mlle Germaine Pépin, décédée avant-hier, occupait depuis septembre 1964.

MAURICE FARLY

M. Farley est directeur adjoint du même service depuis octobre 1965. Il avait été précédemment — de 1957 à 1965 — surintendant de la division des réclamations, une division du service du Contentieux.

A l'emploi de la ville de Montréal depuis 1937, M. Farley est né en 1918.

La résolution adoptée hier par le comité exécutif de la ville de Montréal autorise M. Farley "à exercer la fonction de secrétaire administratif durant une période n'excédant pas 30 jours".

Une auto capote : un mort, 2 blessés

GRANBY — Une femme de 50 ans, Mme Mary Gougeon, du 1410 avenue Hays, à Montréal, a perdu la vie instantanément et deux autres personnes ont été grièvement blessées, hier après-midi, quand l'automobile dans laquelle elles voyageaient a capoté, à Saxby Corner, près de Granby, sur la route no 1.

Les deux blessés sont : Mme Mary Woodhall, 61 ans, du 21 rue Gidd, à Surrey, Angleterre, et M. Adrien Gougeon, 23 ans, du 2850 rue Granby, à Montréal. Ils ont été transportés à l'hôpital St-Joseph, à Granby.

Battu par un batteur au Jardin des étoiles !

Un journaliste belge, M. Pierre Tilmant, est sorti, tôt ce matin, du Jardin des étoiles avec un oeil . . . "au beurre noir" dont il se souviendra pour quelques semaines !

Rejoint par le représentant de LA PRESSE, M. Tilmant a soutenu qu'il avait été . . . battu par le batteur (de l'orchestre).

Ce batteur, selon le Service d'information de l'Expo, serait un M. Beslisle, de Montréal. Un porte-parole de l'Expo a laissé savoir à notre journaliste que le batteur niait la version du journaliste et prétendait que ce dernier était tout simplement tombé sur le coin d'une table.

M. Tilmant a cependant ajouté qu'il porterait plainte ce matin même et qu'il verrait un avocat. Il soutient également qu'il n'a pas insulté le batteur, mais qu'au contraire le batteur l'aurait insulté sans raison, lui aurait donné des coups de baguette et, enfin, un "direct à un oeil".

D'autre part, le journaliste belge a souligné qu'il était entièrement satisfait de la façon dont il avait été traité par la police et les autorités de l'hôpital. Il aurait en effet été transporté à l'hôpital pour y recevoir les premiers soins. L'incident s'est produit peu avant 1 h. ce matin.

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS
songez à votre avenir !

Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant
Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation
RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A
861-5426

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd
1242, rue Peel, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
AGE ..... DIPLOME .....

NOUS, LES SOUSSIGNES, APPUYONS LES RECOMMANDATIONS PROPOSEES PAR LE SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES, U THANT, POUR AMENER LA FIN DE LA GUERRE AU VIET-NAM :

1. la cessation immédiate du bombardement du Nord Viêt-nam.
2. la diminution de toute activité militaire au Sud Viêt-nam pour aboutir à un cessez-le-feu.
3. la volonté de négocier avec toutes les parties en cause, y compris le Front National de Libération.

NOUS CONDAMNONS LA POLITIQUE AMERICAINE AU VIET-NAM ET DEMANDONS AU GOUVERNEMENT CANADIEN DE S'EN DESOLIDARISER.

COLLEGE LOYOLA
Geoffrey Adams
Gottlieb W. Andersen
Margret Andersen
John Terry Copp
John Dauvergne
Arthur Dechene Jr.
C. E. Eappen
Carl Goldman
Richard Hinners
Sean Kelly
Adalbert G. Lallier
Edmund Milne
Alex Newell
David J. O'Brien
Elmer O'Brien
Desiree Park
David L. Porter
Mary A. Porter
Anton Raff
Stanley C. Russell
D. C. Savage
Ronald S. Wareham
Katherine E. Waters

COLLEGE MACDONALD
Faith Berthault
Eugene Donefer
E. P. Hearsey
Daisy MacNeill
Ian S. Ogilvie
Eigil Pedersen
W. E. Sackston

COLLEGE MARIANOPOLIS
Christine Garside

UNIVERSITE McGILL
Judith F. Alberti
Harry S. Anderson
Saul Arbess
Ernestos Argyres
Roger Balk
M. J. Ball
Michael Baum
Maria Bendinelli
J. A. Boorman
W. T. Booth
Harry M. Bracken
Albert S. Breaman
M. E. Burns
C. A. Cecil
T. H. Chan
Norman Chance
Ray Christenson
J. E. Crawford
W. J. M. Douglas
Bernardo Dubrovsky
John T. Edward
Bella E. Egyed
K. A. C. Elliott
Maurice Evans
S. Faigelman
Edward J. Farkas
Olga Favreau
Allen Fenichel
Lyman Francis
John Franck
Dorothy R. Freeman
Bruce Garside
Ian S. Gartshore
D. J. W. Geldart
C. G. Gilford
D. F. R. Gilson
Pierre Gloor
S. Glouberman
Alan Goldberg
C. D. Gordon
F. R. Grant
Peter Gutkind
Frances Henry
Robina E. Henry
J. P. Humphrey
R. M. Johnstone
Barbara Jones
Kelsey Jones
G. Just
Hans Kaal
J. Kalff
Raymond Klibansky
Karl Konrad
Roger Krohs
J. Lambek
T. D. Lanagan
Laurier Lapierre
Pierre Laporte
Jean Lemyze
Jean L'Espérance
David Lewis
Leanore Lieblein
Alec Lucas
Donald Mackey
G. A. MacLachlan
Archibald Malloch
Avrum Malus
Michael Malus
Rene Mankiewicz
S. K. Mark
J. F. Mathison
Michael P. Maxwell
Joseph McLelland
J. C. McDonald
R. D. McKenna
Alastair McKinnon
F. L. McNaughton
R. Melzack
Eric Mendelsohn
M. S. Mirza
R. B. Moore
W. Moser
R. F. Mundell
John Nash
S. Nemiroff
B. G. Newman
Shizuhiko Nishisato
Eileen O'Keefe
Donald Patterson
Nancy Philips
Robert O. Pihl
Raymond Prince
Glenn L. Pritchard
M. S. Rabinovitch
B. A. Rattray
Ronald Reichertz
M. Robinson
Edith Rosenberg
Myron Rothbart
Rolf Sattler
J. F. Saucier
Sandra J. Scheinberg
Michael Schleifer
Frank R. Scott
M. Shapiro
Shelley Sheps
John Southin
Blema Steinberg
Ruth Tannenbaum
Charles Taylor
Graham C. Taylor
F. R. Terroux
Stanley C. Triggs
Carl Turkstra
D. R. Varma
Hans C Von Baeyer
Jeremy Walker
Philip R. Wallace
D. Walsh
H. H. Walsh
Edward C. Webster
Carl Weissfloch
Barbara Welch
J. C. Weldon
Jan W. Weryho
Wm. A. Westley
Henri Wittmann
Leon Wolfe
Nancy Wolfson
Yves Zoltvany

COLLEGE PRESBYTERIAN
Robert Lennox

UNIVERSITE SIR GEORGE WILLIAMS
Alan H. Adamson
M. Mobin Ahmad
Henry Beissel
Leandre Bergeron
Jean Billard
Clark Blaise
Mark L. Braham
Robin B. Burns
Mervin Butovsky
Gunther Brank
Frank Chalk
Neil Compton
Jean Chalk
Michael Despland
Michel Euvrard
Howard Fink
Wynne Francis
Jeffrey Fritzlan
Yves Gaucher
Hubert Guindon
John Guy
Nicholas Hercovics
Stanton Hoffman
John D. Jackson
Hem C. Jain
Kurt Jonassohn
V. Kovalski
George Lermer
Martin Lewis
George R. Marshall
E. McCullough
Sheila McDonough
Cameron Nish
Harold Potter
G. P. Predelli
Abraham Ram
Stephen Scheinberg
G. David Sheps
Adolph E. Smith
R. V. Sommer
Abe Tarajofsky
Mair Verthuy
M. Lloyd Wood

UNIVERSITE DE MONTREAL
Asen Balikci,
Hedwidge Barbeau-Côté
Rachel Beaudoin
Jean-R. Beaudry
Marcel Bélanger
Jean Benoist
Robert Benoit
Bernard Beugnot
Pierre Biron
Jean Blain
Jacques Bordaz
Albert Bohémier
Monique Bosco
André Brochu
Victoria Bordaz
Roland Brossard
Richard Brosseau
Robert Browne
Michel Brûlé
Michel Brunet
Gabrielle Charbonneau
Annie Courtois
Roger Cormier
Guy Courtois
Gilles H. Cousineau
Pierre Dagenais
Thérèse Gouin-Décarie
Vianney Décarie
Jean-Robert Derome
Isabelle Denis
Pierre Desautels
Yvon Desrosiers
Guy Dubreuil
Alfred Dubuc
Bernard Dupriez
René Durocher
Gérard Ethier
Jean-François Feldman
Andrée Forget
Robert Garry
Gabriel Gagnon
Adrien Gauvreau
Jacques Gomila
Maria Gutierrez
Vincent Harvey
Jacques Henripin
Hugh Hood
Hannes Jérémie
Louise de Laberbis
Claude Lagadec
Maurice Lagueux
Léopold LeBlanc
Marcel Lefebvre
Jacques Légaré
Albert-Marie Lemay
Normand Leroux
Odette Leroux
Jean Le Tourneux
Jean-Guy Loranger
Paul Lorrain
Gilles Marcotte
Gérald Marion
Luc Martin
Anne-Marie Mathieu
Albert Melançon
Louis Molet
Bernard Moreux
Colette Moreux
Jacques-Yvan Morin
Bo Ohlstrom
Edouard Pagé
J. Michael Pearson
Anne-Marie Pelzer
Pierre-Yves Pépin
Antoine Raymond
Marcel Rioux
Guy Rocher
Céline Saint-Pierre
Gérard Saunier
Madeleine Sauvé
Rémi Savard
Maurice Seguin
Pierre Simard
Solange Simard-Savoie
Philippe Smith
Paul Taras
Renée Tétrault
Michelle Tourillon
Pierre Tousignant
Lionel Vallée
Walter Verly
Lorraine Wilson

ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Jacques Blanchet
Marie-Lyse Brunel
Elisabeth Cousineau
Pierre Desgrolard
Luc Desnoyers
Pierre Frenette
Normand Legault
Pierre A. Mathieu
Michel Tousignant
Alice Peeters

AUTRES SIGNATAIRES
Richard Bambridge
Dr. Sadi Bayrakal
Mrs Sadi Bayrakal
John Burslem
James Clancy
Mrs Edward Farkas
Naomi Fitch
Edgardo Garcia
Sandra Gottlieb
D. Guitton
V. Gould
Anthony Graham
L. M. Haddad
Rosemary Haddad
D. Kernaghan
Hanna Lambek
Evelyn Levine
Katherine Levine
J. S. Lipes
S. M. MacLachlan
Ruth E. Margo
Calvin Normore
Judy Rebick
Sylvia Riddell
Michelle Saunier
Marian Scott
Brian Silcoff
Mrs Brian Silcoff
Bert Silverman
Harriet Slimovitch
Toby Stein
Louise Vallée
Mrs Hans Von Baeyer
Enid Weiner
Teresa Werner
Kathleen Wiseman
D. Wiseman
Rachel Wood
Ray Zelmker
Hyman Zuckerman

Tous les signataires, à l'exception de ceux classés dans les deux derniers groupes, sont des professeurs, des chercheurs ou des membres du personnel des bibliothèques des universités et des collèges de Montréal.

Les personnes qui ont signé cette déclaration ne l'ont fait qu'à titre personnel. Les noms des universités ne sont donnés qu'à fin d'identification.

Cette déclaration est mise en circulation par le COMITE UNIVERSITAIRE D'ACTION POUR LA PAIX, groupant des professeurs, des chercheurs et des étudiants de l'Université de Montréal, et par UNIVERSITIES COMMITTEE FOR PEACE IN VIETNAM, groupant des professeur et des chercheurs appartenant aux universités et collèges anglophones de notre ville. Ces comités ont été créés dans un but d'information et d'action publiques.

Les personnes désirant des renseignements sur les activités de ces comités et les universitaires désireux de signer cette déclaration (qui sera présentée prochainement au Gouvernement Canadien) sont priées d'écrire à l'adresse suivante :

CUAP-UCPV, Boîte postale 36 H, Montréal 25

NOM : ..... ADRESSE : .....
☐ Je voudrais signer cette déclaration
☐ Ci-joint une contribution aux frais de publication de cette annonce
☐ J'aimerais obtenir des renseignements sur les activités des comités
☐ Ci-joint une contribution pour les activités des comités :
CUAP UCPV

téléphoto UPI

Pourparlers USA - Egypte en coulisse

M. Arthur Goldberg (à droite), délégué des Etats-Unis à l'ONU, s'entretient avec M. Mohammed el Khony, ambassadeur de la République arabe unie, avant la réunion du Conseil de sécurité.

La crise du Moyen-Orient

Echec canadien à l'ONU; les Etats-Unis acceptent la proposition française

NATIONS-UNIES, New York (PC, AFP, UPI) — La réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, convoquée sur l'initiative du Canada et du Danemark, s'est révélée hier soir, après une seule journée de débats, comme un échec. Cependant, le débat au Conseil sur la crise du Moyen-Orient s'est terminé sur une note d'optimisme : les Etats-Unis ont accepté la proposition française d'une conférence des quatre grandes puissances pour l'étude des moyens d'apaiser la situation.

Le Conseil s'est ajourné sine die sans prendre de décision sur le projet de résolution présenté par le Canada et le Danemark. Ce projet de résolution demande au Conseil d'exprimer son plein appui aux efforts de M. Thant en vue de pacifier la situation et demande également à tous les Etats membres de s'abstenir de toutes mesures qui risqueraient d'aggraver la situation.

Le représentant des Etats-Unis, M. Arthur Goldberg, s'est associé, au cours du débat, à la position canado-danoise.

De son côté, M. Roger Seydoux, au nom de la délégation française, a constaté l'aggravation de la crise avec l'annonce des mesures prises par l'Egypte pour arrêter la navigation vers le golfe d'Akaba, et a jugé que le Conseil ne pouvait envisager aucune action "aussi longtemps que les principales puissances ne sont pas d'accord entre elles".

A la reprise des débats, M. Arthur Goldberg déclarait qu'il était autorisé par son gouvernement à annoncer que les Etats-Unis, "tant dans le cadre des Nations unies qu'en dehors", sont disposés à se joindre aux autres grandes puissances (l'URSS, la France et Royaume-Uni) dans un effort commun destiné à rétablir la paix dans le Proche-Orient.

Aux Nations unies, on indique que la décision américaine de donner une suite favorable à la suggestion du gouvernement français avait été prise — à l'échelon le plus élevé sans doute — quelques heures avant la reprise des débats au conseil.

M. Goldberg a cité, au cours du débat, les déclarations du président Johnson réitérant s'appui des Etats-Unis en faveur de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale de toutes les nations du Moyen-Orient.

Cependant, le délégué soviétique, M. Nikolai Fedorenko, n'a pas annoncé au Conseil que son gouvernement acceptait de tenir des consultations avec les trois autres grandes puissances. L'annonce d'une telle acceptation viendrait de Moscou.

Au cours de son intervention devant le Conseil, M. Fedorenko s'est abstenu de commentaire tant sur la résolution canadienne que sur l'initiative française. Il a cité le communiqué de Moscou sur la situation au Moyen-Orient, promettant l'appui soviétique aux Arabes en cas d'aggression.

"Si les Etats-Unis et la Grande-Bretagne voulaient réellement diminuer la tension dans le Moyen-Orient, ils feraient beaucoup mieux de retirer leur flotte de la Méditerranée", a-t-il dit. Le délégué soviétique a rejeté entièrement sur Israël et ses alliés "impérialistes" la responsabilité de la crise actuelle.

Plus tôt, M. Mohammed el Khony pour la République arabe unie et M. Gideon Rafael pour Israël étaient intervenus au Conseil pour présenter leur versions respectives des événements. Tandis que M. el Khony attaquait Israël et s'en prenait aux délégués canadiens et danois pour avoir saisi le Conseil, du problème, M. Rafael rappelait la déclaration du premier ministre israélien Eskol annonçant la décision d'Israël de riposter à toute attaque contre la navigation israélienne dans le golfe d'Akaba.

Le délégué canadien, M. Ignatieff, ayant proposé que le Conseil tienne des consultations après la séance pour rédiger une solution susceptible d'être adoptée à l'unanimité, le président, M. Liu Chieh, s'apprêtait à lever la séance. Mais les délégués de l'URSS et de l'Inde annoncèrent qu'ils ne participeraient pas à ces consultations. M. Arthur Goldberg, le délégué américain, demanda alors une suspension de séance d'un quart d'heure.

La suspension de séance a servi à démontrer que des consultations sur la base de la résolution canadienne seraient impossibles. En effet, après la reprise de la séance, les représentants de la Bulgarie, du Mali, de l'Ethiopie et du Nigeria ont annoncé tour à tour qu'ils ne pourraient participer à ces consultations, car celles-ci ne sauraient faire avancer les choses, les débzts de la journée dont ils contestaient l'opportunité ayant été stériles et plutôt nuisibles qu'utiles. En conséquence, le président n'a eu d'autre alternative que d'ajourner le Conseil sine die.

Les ouvriers arabes se donnent pour mission de détruire les bases impérialistes en Arabie

Damas, (AFP) — La conférence de l'Union internationale des ouvriers arabes a terminé ses travaux hier par l'adoption d'une série de résolutions visant notamment à libérer la Palestine occupée, à détruire les bases impérialistes étrangères qui existent encore dans certains pays arabes et à combattre le sionisme.

Voici les principales résolutions :

1) — Détruire les installations des impérialistes étrangers qui subsistent encore dans certains pays arabes;

2) — dès l'engagement de la bataille, les ouvriers arabes devront détruire les puits de pétrole, les pipes-lines et toutes les installations pétrolières dont peut profiter l'ennemi;

3) — paralyser toutes les organisations et établissements impérialistes;

4) — fermer les aéroports aux avions des pays impérialistes;

5) — boycotter les bateaux appartenant aux ennemis;

6) — combattre tout gouvernement arabe qui autoriserait la sixième flotte américaine où n'importe quelle autre flotte impérialiste à utiliser ses ports;

7) — Boycotter les établissements culturels américains qui se sont révélés être au service de la CIA (Central Intelligence Agencia(;

8) — Faire pression sur les gouvernements arabes réactionnaires pour les obliger d'exécuter les décisions du boycottage d'Israël

La conférence a également décidé d'approuver sans réserve la politique adoptée par la République arabe syrienne et la République arabe unie devant les menaces sionistes et impérialistes et de dénoncer le comportement des régimes jordanien et séoudien.

La conférence a exhorté les ouvriers et les peuples de Jordanie et d'Arabie séoudite à libérer leurs pays pour leur permettre de se joindre aux forces progressistes pour combattre le sionisme.

Démarche urgente à Moscou

Le ministre britannique des Affaires étrangères, M. George Brown (gauche) s'est rendu à Moscou pour y rencontrer son homologue soviétique, M. Andréi Gromyko (droite) dans le but d'obtenir l'appui de l'Union soviétique pour maintenir la paix au Moyen-Orient. Les diplomates croient que M. Brown a peu de chances de succès étant donné la décision de l'URSS d'appuyer la cause arabe.

Johnson a insisté sur deux points en France

PARIS — (AFP) — Rendant compte au cours du conseil des ministres d'aujourd'hui du voyage que vient d'effectuer en France M. Daniel Johnson, M. Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, a notamment précisé que le premier ministre du Québec avait insisté sur deux points :

— D'abord, son désir de voir les investissements français plus importants et plus nombreux dans le Québec. A cet égard, il a proposé la création d'une commission franco-québécoise afin d'envisager ce qui pouvait être fait.

— D'autre part, à plus long terme, il a souhaité que le futur satellite de télécommunications français soit utilisé pour des émissions télévisées vers le Canada.

Commentant à son tour cette visite, M. Georges Gorse, ministre de l'Information, a déclaré : "Le Québec a pris une conscience de plus en plus grande des liens directs qu'il a, dans ces différents domaines, avec la France. La visite du Premier ministre Johnson a été certainement intéressante et utile, comme l'avait été celle de son prédécesseur M. Lesage, deux ans auparavant".

Pendant que les pertes des USA touchent un nouveau sommet

Les soldats américains évacuent le secteur sud de la zone démilitarisée

d'après AFP, PA, UPI

Au moment où il produit le bilan le plus sanglant de ses pertes pour une semaine, l'état-major américain à Saigon annonce que ses troupes évacuent la partie sud de la zone démilitarisée de même que la reprise, au Nord-Vietnam, des raids aériens suspendus durant la trêve de 24 heures à l'occasion de l'anniversaire de Bouddha.

L'évacuation de la zone tampon, envahie jeudi dernier, semble confirmer la fin des opérations "recherche et destruction" lancées dans le double but de couper les routes d'infiltration des Nord-Vietnamiens, et de permettre l'évacuation de toutes les populations civiles vivant dans la zone.

Les opérations semblent avoir donné lieu aux combats les plus féroces et les plus sanglants jamais vus au Vietnam. En se retirant de la zone, les "marines" ont ramené un riche butin de même que des milliers de réfugiés civils. Ils se sont emparés, entre autres, de 180 masques à gaz et quelque 1,000 obus.

Les pires pertes de la guerre

Le bilan hebdomadaire de l'état-major allié à Saigon annonce aujourd'hui que les Américains ont subi la semaine dernières leurs pires pertes depuis le début de la guerre, soit 337 morts, la plupart dans la zone démilitarisée. Par ailleurs, les Américains ont eu 2,282 blessés et 31 disparus.

Pour leur part, les gouvernementaux sud-vietnamiens comptent 241 morts, et les Coréens 50. Les pertes ennemies se chiffrent à 2,464 morts. Il s'agit sans conteste de la semaine la plus sanglantes de cette guerre. Ces derniers chiffres à 10,253 le nombre d'Américains morts au Vietnam jusqu'ici. Les compilations officielles établissent à 61,425 le nombre de GIs blessés.

Le chiffre de 337 morts dépasse de 63 le record de 274 établi à deux reprises cette année. Ces chiffres attestent éloquemment de l'intensification des combats sur tous les fronts, surtout autuor du point stratégique devenue la zone démilitarisée.

Le fruit immédiat des opérations

Les trois opérations "Hickory Nut", "Lam Son 54" et "Beau Charger" ont été marquées, surtout la première, par des combats très violents. Six cents Nord-Vietnamiens ont été tués ainsi que 83 "Marines" depuis le début de ces opérations. Cinq cents autres "Marines" au moins ont été blessés.

Près de 10,000 personnes ont été évacuées de la zone, repliées plus au sud et réinstallées dans des camps à Cam Lo, à Ha Thanh notamment.

Désormais l'aviation, les B-52 si nécessaire, et l'artillerie de marine pourront intervenir dans la zone démilitarisée contre les routes d'infiltration utilisées par les unités des trois divisions nord-vietnamiennes massées au nord.

Les effectifs globaux des forces américaines au Vietnam ont encore augmenté de 4,000 hommes au cours de la semaine du 14 au 20 mai indique-t-on de source officielle américaine. Ils sont désormais de 453,000 hommes pour 449,000 la semaine dernière.

L'armée de terre a reçu 3,000 hommes, la marine un millier.

Les effectifs vietcong ou nord-vietnamiens restent "estimés" à 292,000 hommes, par les services de renseignements américains.

C'est avec 112 missions de bombardement que l'aviation américaine a repris hier ses acterritoire nord-vietnamien après les 24 heures de trêves observées à l'occasion de l'anniversaire de Bouddha.

Un chasseur bombardier A4 "Shyhawk" de l'aéronavale a été abattu par la DCA près de Thanh Hoa et son pilote a pu être sauvé par un hélicoptère.

La Chine fermera-t-elle ses portes aux touristes ?

PEKIN (AFP, UPI) — Une affiche demandant que les touristes étrangers ne soient plus admis en Chine a été apposée hier, dans l'immeuble des éditions en langues étrangères, apprend-on de bonne source.

Cette affiche, dont le texte n'a pu être relevé, laisse entendre que les touristes sont généralement des individus peu intéressants et politiquement en marge de la ligne chinoise.

L'apposition de cette affiche a provoqué toutefois, dans la capitale chinoise, un certain étonnement car, depuis le début de la révolution culturelle, des touristes, en très petit nombre il est vrai, ont été admis en Chine populaire. Il pourrait donc s'agir, selon les observateurs, d'une campagne menée par certains éléments qui voudraient que les affaires chinoises se déroulent sans témoins étrangers.

Au cours de ces derniers jours, déjà plusieurs diplomates et correspondants ont été détenus pendant plusieurs heures par la foule dans les rues de Pékin, après avoir acheté des journaux des gardes rouges que, après réflexion, les vendeurs décidèrent de reprendre sur-le-champ aux acheteurs.

Deux diplomates britanniques malmenés

Deux diplomates britanniques en poste à Changhai ont été malmenés et enduits de colle par des gardes rouges, a révélé hier à Pékin, un porte-parole britannique.

Peter Hewitt et Raymond Whitney, tous deux secrétaires au bureau du chargé d'affaires britannique, ont de plus essuyé les huées et les raillements des ouvriers et des gardes rouges à l'aéroport de Changhai au moment où ils retournaient dans la capitale chinoise. La femme de M. Hewitt et leurs deux enfants les accompagnaient.

Les manifestants ont bousculé et frappé les deux diplomates en plus d'enduire leurs vêtements de cette même colle qui sert à poser les affiches murales. A son arrivée à Pékin, Hewitt portait encore un veston déchiré par la foule de Changhai.

On se souvient que Hewitt avait reçu l'ordre de quitter Changhai pour Pékin dans les 48 heures de la part des autorités chinoises, qui ont annoncé peu après qu'elles fermaient la mission britannique dans cette grande ville.

A Pékin, de nouvelles manifestations se sont déroulées devant les ambassades de Grande-Bretagne et de Mongolie extérieure à la suite d'accusations selon lesquelles les dirigeants de ces pays avaient commis des atrocités à l'endroit de ressortissants chinois.

D'autre part, à Londres, un porte-parole du Foreign Office a précisé que Hewitt avait demandé et reçu un sauf-conduit de la part des autorités chinoises. On laisse entendre que le gouvernement britannique logera une énergique protestation au sujet de cet incident.

400 personnes auraient perdu la vie dans la tragédie de Bruxelles

BRUXELLES (PA, AFP) — Environ 370 personnes étaient toujours portées disparues hier, dans les ruines du grand magasin à rayons Innovation, ravagé par un incendie lundi, a précisé un porte-parole de l'établissement hier soir.

En tenant compte des cadavres déjà retirés des décombres, le bilan des morts et disparus pourrait atteindre 400.

Le vice-président du magasin, M. Pierre Bolle a dit que 123 des disparus étaient des employés et 247 des clients. En soirée, la police a publié une liste de 49 morts et 222 disparus.

Toutes les succursales du magasin à rayons ont retiré les drapeaux américains et suspendu une campagne spéciale de vente de produits américains, à la suite d'un appel téléphonique de menace reçu à la succursale de Liège. Une voix anonyme a dit à l'appareil: "Une catastrophe n'est-elle pas suffisante ? Il y en aura une autre si vous ne retirez pas tous les drapeaux américains".

Un porte-parole de l'établissement a déclaré que la campagne de vente de produits américains dans les magasins Innovation était suspendue. Elle devait se poursuivre jusqu'au 26 mai.

Hier, la façade du magasin ravagé par l'incendie s'est écroulée et les sapeurs ont dû intervenir pour éteindre deux nouveaux foyers d'incendie qui s'étaient rallumés.

Parallèlement aux pénibles et dangereux travaux de déblaiement des décombres et de dégagement des corps, l'enquête sur les causes de la tragédie se poursuit, sans grand résultat pour l'instant.

Le mouvement communiste pro-chinois, l'"Action pour la paix et l'indépendance des peuples", a publié un communiqué dans lequel il s'indigne des soupçons de sabotage criminel qui ont circulé à son sujet.

En attendant les résultats de l'enquête, la rue Neuve sera sans doute rendue aux piétons demain, mais il est probable que les automobiles n'auront plus jamais accès à cette voie trop étroite.

Par ailleurs, une dépêche de Marscille mande que 38 personnes ont trouvé la mort dans la catastrophe survenue au pétrolier "Circe" qui s'est brisé en deux à la suite d'une violente explosion, dans la nuit de lundi à mardi dernier, au large de Marscille. Il y a un seul survivant et un seul corps a pu être retrouvé. On précise que les recherches ont été suspendues. Parmi les victimes se trouvait une Japonaise, Mme Elisabeth Paviadcs, épouse du chef mécanicien.

Après s'être assurée qu'il n'y avait plus personne à bord, la marine nationale française est en train de procéder à la destruction de la partie avant du pétrolier, l'épave étant très dangereuse pour la navigation. Sous l'effet du vent, elle a dérivé jusqu'à une soixantaine de milles à l'ouest d'Ajaccio en Corse.

D'autre part, la Birmanie a été durement éprouvée la semaine dernière par une série d'ouragans qui ont fait plus de 100 morts. Les dégâts atteignent dix millions de dollars, et sur la côte sud-ouest on signale la destruction de 800 villages : 100,000 personnes sont sans abri.

Grèce : échec de la mission socialiste

ATHENES (AFP) — Les membres de la délégation de l'Internationale socialiste, venus à Athènes pour intercéder en faveur des personnes arrêtées au moment du coup d'Etat du 21 avril, ont décidé hier soir de quitter la Grèce aujourd'hui, considérant que leur mission a échoué. Ils n'ont en effet reçu aucune réponse du colonel Georges Papadopoulos, ministre à la Présidence du conseil, et de M. Paul Totomis, ministre de l'Ordre public, auxquels ils avaient demandé une audience. La délégation se compose de quatre membres : MM. Bruno Pittermann, ancien vice-chancelier d'Autriche, Antonio Cariglia, président de la commission des Affaires étrangères de la Chambre italienne, Koeld Olesen, représentant le parti social-démocrate danois, et Baldari, du bureau des socialistes italiens.

M. Pittermann a déclaré hier après-midi, à la presse, que le général Stylianos Pattakos, ministre de l'Intérieur, n'avait pas autorisé les membres de la délégation à se rendre dans l'île de Yaros, où se trouvent les détenus, estimant que "ce ne sont pas des prisonniers politiques, mais des personnes arrêtées pour des délits commis avant la révolution du 21 avril".

A propos de la future Constitution, l'ancien vice-chancelier autrichien a déclaré que le général Pattakos leur a dit qu'elle "serait une constitution démocratique, ratifiée par le peuple grec". M. Pittermann a précisé que le général a gardé le silence lorsque les délégués lui ont recommandé d'y inclure les droits de l'homme, tels qu'ils sont définis par la "Charte des droits de l'homme".

Les délégués ont demandé à M. Paul Totomis l'autorisation de rendre visite à M. Georges Papandreou, mais n'ont pas reçu de réponse. M. Pittermann a enfin déclaré que le général Pattakos avait affirmé que M. Andreas Papandreou était en bonne santé, mais qu'il n'était pas possible de lui rendre visite.

La délégation a également rencontré mardi et hier, M. Panayotis Canellopoulos, qui était premier ministre le 21 avril, M. Stephane Stephanopoulos, ancien premier ministre, et M. Georges Mavros, ancien ministre du gouvernement Papandreou.

Chili : de l'espadon radioactif au menu

SANTIAGO DU CHILI (AFP) — Cent familles chiliennes ont mangé un espadon radioactif et risquent d'être victimes d'anémies pernicieuses ou même de leucémie.

Le poisson provenait du port de San Antonio, près de la capitale. On a commencé à s'inquiéter quand on a constaté que ses tranches étaient phosphorescentes. Une de ces tranches a été examinée en laboratoire où sa radioactivité a été démontrée au moyen d'un test photographique.

La presse et les consommateurs se sont vivement émus de l'affaire.

Une délégation de "vétérans" de l'ARC séjourne à Paris

PARIS (AFP) — Une délégation d'anciens combattants de 1914-1918 de l'Aviation militaire canadienne est arrivée à Paris à l'occasion du 27e Salon international de l'aéronautique et de l'espace qui s'est ouvert aujourd'hui à l'aérodrome du Bourget, aux environs de la capitale.

Les "vétérans" au nombre de six, dont le maréchal de l'air Curtis et le vice-maréchal F. C. MacGill, ont déjà été l'objet d'une réception à l'hôtel de ville où on leur a remis un diplôme et ils ont été les hôtes des "vieilles tiges" qui groupe les plus anciens pilotes français.

Ils ont visité le Musée de l'air situé à Meudon dans la banlieue parisienne. Ils ont été reçus hier à l'Institut France-Canada. Ils assistent aujourd'hui, au Bourget, à la livraison du premier des "Mystère 20" commandés par le gouvernement d'Ottawa.

Le 27 mai, ils se rendront à Luxeuil, dans l'est de la France, où se trouvait la principale base de l'Aviation militaire canadienne pendant la première guerre mondiale.

La délégation repartira mardi prochain pour le Canada, après une réception que l'ambassadeur du Canada à Paris, M. Jules Léger, offrira en leur honneur.

Au cours d'une conférence de presse, il a été indiqué que la participation canadienne "exclusivement pacifique" était la quatrième en importance au Salon de l'aéronautique du Bourget. Entre autres appareils fabriqués par le Canada, figure un avion-citerne dont la France a passé une commande pour vingt unités à Ottawa. Le premier avion de cette commande serait livré en septembre prochain.

Brejnev et Kossyguine boycottent le pavillon des USA à la foire de Moscou

MOSCOU (UPI) — Fort irrités de ce qu'ils considèrent comme un affront, les hommes d'affaires de 18 entreprises américaines participant à la Foire internationale de l'alimentation à Moscou ont menacé hier de plier bagage et de rentrer aux Etats-Unis.

Les entreprises en question avaient répondu à l'appel du président Johnson invitant l'industrie alimentaire à participer à cette foire pour aider à promouvoir la détente avec l'Europe de l'Est. Or, le chef du parti communiste soviétique, M. Leonid Brejnev, et le premier ministre Alexis Kossyguine ont passé plus de deux heures hier à visiter les pavillon de 21 pays participants, gardant le pavillon des Etats-Unis pour la fin de leur tournée.

Mais une fois rendus devant le pavillon américain, les deux hommes d'Etat se sont arrêtés, ont chuchoté quelques mots, puis ont sauté dans une limousine pour quitter les lieux sans avoir pénétré dans le pavillon.

"C'est un affront calculé", a dit l'un des hommes d'affaires. "Ce ne pouvait être plus évident", a ajouté un autre. Plusieurs d'entre eux ont attribué ce geste soviétique à la crise du Vietnam. Plusieurs Américains ont affirmé qu'ils quitteront peut-être Moscou immédiatement, bien que la foire doive durer une autre semaine.

Les 18 entreprises, parmi lesquelles figurent IBM, Coca-Cola, Pepsi Cola, Royal Crown Cola, Dow Chemical Fairbanks Morse et Westinghouse, ont dépensé un million de dollars pour ériger leur pavillon, le cinquième plus important de la foire.

Les hommes d'affaires américains s'étaient rendus au pavillon pour accueillir MM. Brejnev et Kossyguine, puis s'étaient postés à l'entrée pour leur serrer la main. Le départ précipité des deux personnages a soulevé l'indignation générale chez les chefs d'entreprises américains.

LE DYNAMISME ALLEMAND...

défilé de...
MODE ALLEMANDE
DUPUIS

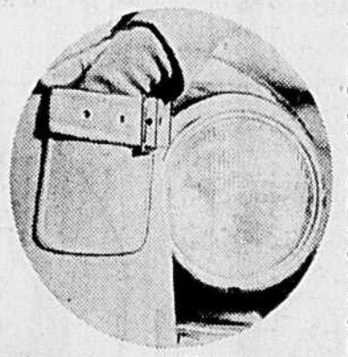

Jeudi le 1er juin, venez apprécier les plus somptueuses collections de mode allemande présentées par des mannequins de Berlin. Cet événement non le moins original aura lieu à 9 h. 30 du soir, au deuxième, à l'étage de la mode. **Les billets sont en vente au Petit Salon — deuxième étage — 842-5151, poste 525... Venez tôt ! 5.00 par personne, champagne et canapés sont servis.**

CREATIONS ALLEMANDES

Pour la première fois chez Dupuis... et directement de l'Allemagne avant-gardiste une collection explosive de modèles futuristes... de lignes architecturales... de jeux de couleurs... Jamais, jamais les couturiers n'ont été aussi hardis !... On n'attend plus que vous, jolies Canadiennes, pour commencer !

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIRS JUSQU'À 10 H.

MIRACLE MART

VENTE D'ÉTÉ

AUBAINES INCOMPARABLES – VACANCES AGRÉABLES

UTILISEZ VOTRE CARTE CREDICO

À NOS 9 MAGASINS

Suggestions-cadeaux pour la Fête des Pères!

Blousons de golf 'Fortrel'/coton peigné traité 'Koratron'

Rég. 9.97 **7.77** ch.

RABAIS 22%

Élégants blousons aucun repassage - "Lavez et portez", un tissu mixte 50% "Fortrel" et 50% coton peigné. Traités "Koratron", ils vous libèrent à vie du souci du repassage. Traités "Scotchgard" contre les taches. Lavables, ils se reportent aussitôt secs. Glissière, 2 poches fendues, manches semi-raglan. Grand choix de coloris populaires. Tailles: 36 à 46.

Vêtements pour hommes (Atwater: Rez-de-chaussée)

Rég. 5.97

4.77 ch.

2 pour $9

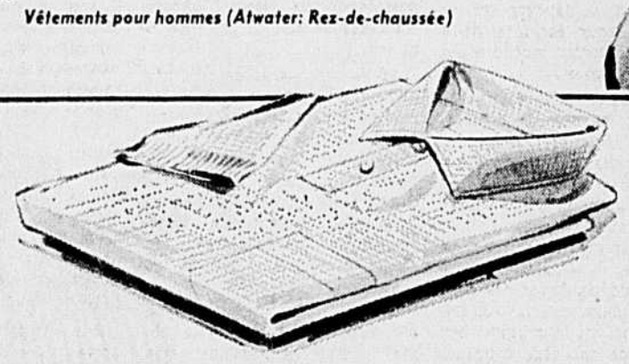

Chemises-Tee spéciales pour golfeurs

Modèle à soufflets sous les bras permettant la plus grande aisance des mouvements. En fil mercerisé, col à apprêtage permanent. Fermeture patte à 2 boutons, une poche. Lavable. Blanc, bourgogne, bleu, jaune, beige. P.M.G.

Spécial 2 pour $5

2.99 ch.

Vêtements pour hommes (Atwater - Rez-de-chaussée)

Clubs "Spalding" Vendus séparément

Bois Rég. 12.97 **9.77** ch.

Fers Rég. 7.97 **6.77** ch.

Pour hommes droitiers ou gauchers: Bois Nos. 1, 2, 3, 4. Fers Nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et putter.

Une offre qui sera bien accueillie par ceux qui désirent remplacer une partie de leur équipement de golf. Clubs "Autograph", de fabrication renommée "Spalding". Tous à prise de cuir. Également disponibles pour dames droitières seulement.

Articles de sport (Atwater: Niveau du Métro)

Sans repassage! En tissu 'Koratron' à très bas prix!

Confection suffisamment élégante pour la ville comme pour la campagne!

Pantalons pour le sport, le golf, pour le tout-aller! Tissu facile d'entretien: 52% "Térylène" et 48% coton. Traité "Koratron", il vous dispense de tout repassage pour la durée du pantalon. Coupe "Ivy" à passants ordinaires. Beige, olive, sable. Tailles: 28 à 44.

Vêtements pour hommes (Atwater: Rez-de-chaussée)

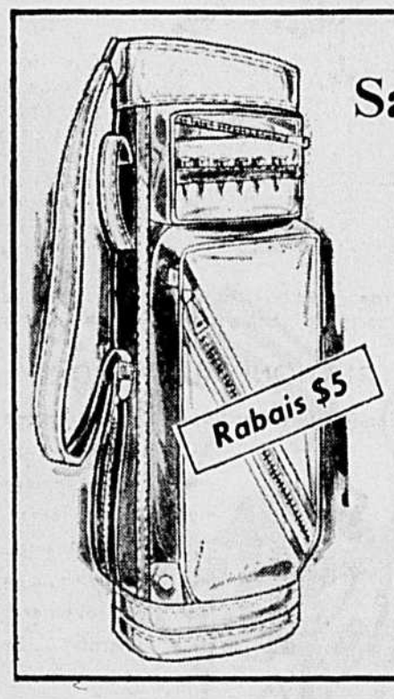

Sac "Keystone" Pour 14 clubs

Rég. 17.77 **12.77** ch.

Sac spacieux permettant de loger 14 clubs. Extérieur en vinyle épais, genre grain cuir de buffle. Poche utilitaire et poche pour balles. Bride pour "Tee". Divisions cuir pour clubs. Capot assorti. Bretelle capitonnée. Porte-parapluie. Plusieurs coloris.

Articles de Sport (Atwater: Niveau du Métro)

Chariot "Roll King"

Commandé par bouton-poussoir. Support pour le sac en tubulure rivetée chromée. Roues de 10" repliables automatiquement, à bandage caoutchouc.

Balles "Strato-Plus"

Balles de golf de fabrication supérieure à grande portée. Forte compression. Revêtement blanc durable à vie. Faites-en provision pour la saison!

Articles de sport (Atwater: Niveau du Métro)

Achetez-en dès maintenant à prix modiques et économisez: temps et argent.

Passeports pour l'Expo encore en vente!

	UN JOUR		SEPT JOURS		SAISON	
	Au guichet	Chez nous	Au guichet	Chez nous	Au guichet	Chez nous
Enfant:	1.25	1.10 ch.	$6	4.50 ch.	17.50	12.50 ch.
Jeunesse:	——	——	$10	$8 ch.	$30	22.50 ch.
Adulte:	2.50	2.20 ch.	$12	$9 ch.	$35	$25 ch.

En vente à nos rayons de bijoux; aussi à notre magasin Atwater, au rez-de-chaussée et au niveau du métro.

ACHETEZ VOTRE CARTE CREDICO DÈS MAINTENANT

Voici ce qu'il faut faire:

- Il est très facile d'obtenir une carte CREDICO; il suffit de remplir une demande de carte auprès du commis au Service des Renseignements qui se fera un plaisir de vous donner toutes les informations.

La carte CREDICO est une carte de crédit; les personnes qui détiennent cette carte effectuent leurs achats chez tous les marchands associés à CREDICO, simplement en présentant leur carte; aucun comptant n'est requis lors de l'achat.

ACHATS FACILES: dites simplement "Portez à mon compte CREDICO"

PAIEMENTS SIMPLES: un seul relevé mensuel de CREDICO regroupe tous les achats

BUDGET SIMPLIFIÉ: paiements flexibles par l'utilisation alternée du compte courant ou budgétaire au choix

FAITES VOS ACHATS AU PLUS NOUVEAU MAGASIN À RAYONS À MONTRÉAL

À LA VILLE COMME EN BANLIEUE MÊME BAS PRIX – MÊME QUALITÉ.

PRENEZ LE MÉTRO JUSQU'À LA STATION ATWATER EMPRUNTEZ LA SORTIE PLAZA ALEXIS NIHON VENEZ NOUS VOIR... PROFITEZ DE NOS BAS PRIX ET ÉCONOMISEZ.

STEINBERG MIRACLE MART
(PLAZA ALEXIS NIHON)
ATWATER ET STE-CATHERINE

TOUTE LA MARCHANDISE ANNONCÉE EST DISPONIBLE DANS NOS 9 MAGASINS

CHOMEDEY Centre d'Achats St-Martin	**GREENFIELD PARK** Plaza	"Un ticket de métro vous sépare d'un univers enchanteur pour vos achats"- à notre tout nouveau magasin **ATWATER ET STE-CATHERINE** (Plaza Alexis Nihon)	**JEAN-TALON** 4325 est rue Jean-Talon	**WEST-ISLAND MALL** Sortie 16, route Trans-Canada
LaSALLE Place LaSalle	**PONT-VIAU** Centre d'Achats		**RUE SHERBROOKE E.** Place Versailles	**LONGUEUIL** Place Longueuil

MIRACLE MART

Un boulevard "Maurice-Duplessis" à Rivière-des-Prairies

AL'S CLOTHES MART INC.
77 est, rue Ste-Catherine

Des aubaines pour hommes
COMPLETS POUR HOMMES $20
VESTES EN CORDUROY $8.99
VESTES en Cuir $24.99
VESTES en Suède $34.99
Imperméables Rég. 29.95 $12.99
CHEMISES blanches $1.50
Nous acceptons la carte credico
STATIONNEMENT GRATUIT
ARGENT REMIS SI NON SATISFAIT

par Raymond MASSE

L'administration Drapeau-Saulnier a décidé de baptiser du nom de "boulevard Maurice-Duplessis" une voie du district de Rivière-des-Prairies, dans la partie nors-est de l'île de Montréal.

En donnant suite à un rapport reçu du sous-comité de toponymie, le comité exécutif de la ville de Montréal rend hommage à M. Maurice Duplessis, chef fondateur de l'Union nationale, qui fut premier ministre du Québec de 1936 à 1939, puis de 1944 jusqu'en 1959, année de sa mort.

Une rue porte déjà ce nom dans la municipalité de Montréal-Nord. Elle s'étend vers l'est, à partir le boul. Fredmir, jusqu'à la limite ouest du quartier Rivière-des-Prairies. Ce boulevard s'étendra éventuellement jusqu'à la municipalité de Pointe-aux-Trembles.

Deux petits parcs séparés par l'avenue Gatineau porteront désormais le nom de "parc Troie", en l'honneur du sulpicien Narcisse-Amable Troie (1843-1919), ancien curé de Notre-Dame, de Montréal et premier supérieur canadien du Séminaire St-Sulpice de Montréal.

Ces deux petits parcs sont : le premier, triangulaire, est borné par le Chemin de la Côte-des-Neiges, le Chemin Queen Mary et l'avenue Gatineau ; et le deuxième, rectangulaire, est borné par le Chemin Queen Mary, l'avenue Gatineau, l'avenue Decelles et l'avenue Troie, dans le quartier Mont-Royal.

"Officiellement" : parc Kent

La métropole a maintenant officiellement un "parc Kent". Ce nom a été donné officiellement, hier, à l'emplacement borné par les chemins Côte-des-Neiges et Hudson, puis les avenues Appleton et Kent. L'emplacement portait jusqu'ici, de façon officieuse, le nom de "parc Kent".

Un nouveau parc créé dans le quartier Mont-Royal est d'autre part baptisé "parc Jean-Brillant" en l'honneur d'un héros de la première Grande guerre. Il s'agit de l'emplacement borné par la rue Jean-Brillant ainsi que par les avenues Swail, Gatineau et Decelles.

Trois octrois approuvés

Donnant suite à des décisions déjà prises par le Conseil des arts de la région métropolitaine de Montréal, le comité exécutif a approuvé le versement d'octrois à Festival international du film de Montréal ($15,000), Concerts Sarah-Fischer ($2,000) et Ars Organi ($1,500).

Il s'agit d'octrois pour l'année 1967-1968.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Le Cercle des journalistes a remis hier à chacun de trois étudiants une bourse de $250, bourses tirées du Fonds de dotation McCormick. Nous apercevons ici M. Cyrille Felteau, éditorialiste à LA PRESSE, président du Cercle, en compagnie des heureux étudiants, dans l'ordre : Pierre Renaux, du "Quartier Latin", Michael Taylor, du "Georgian" de Sir George Williams, et Robert Chodos, du "McGill Daily".

La grève tournante de l'Hydro touche de nouveau Montréal

Pour la quatrième fois depuis le 8 mai, les 3,100 employés de l'Hydro-Québec de la région de Montréal ont commencé hier hier midi une grève de 24 heures.

La grève tournante avait touché au cours des 24 heures précédentes les régions de la Matapédia et de l'Abitibi, soit environ 900 employés de bureau, hommes de métiers et techniciens.

Par ailleurs le médiateur, M. Réal Mireault, sous-ministre du Travail, et le conciliateur, M. Yvon Dansereau, étaient hier à Québec aujourd'hui où ils s'entretenaient avec le premier ministre, M. Daniel Johnson, et le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare.

M. Johnson est aussi le ministre responsable de l'Hydro à titre de ministre des Ressources naturelles. Il se tient constamment en contact avec le médiateur et le conciliateur pour se tenir au courant du progrès des négociations.

On prévoit que les rencontres entre les deux représentants gouvernementaux et les parties ne reprendront pas avant demain et peut-être vendredi.

Le Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ) qui représente les 3,000 employés de l'Hydro a soumis à M. Mireault la liste des différentes clauses en litige en démontrant clairement quels sont ses objectifs. Les négociateurs patronaux ont fait de même.

La grève tournante a débuté le 8 mai, par l'entrée en grève des employés de la région de Montréal. Chaque jour, une ou plusieurs régions (9 au total) sont touchées par l'arrêt de travail pour une durée de 24 heures. Les grèves régionales débutaient ordinairement à 8 h. le matin. Mais depuis une semaine, c'est à midi que les employés débrayent, depuis que le syndicat a constaté que de cette façon la grève créait de plus grands ennuis à l'employeur.

Les organisateurs de la grève prétendent en effet qu'une journée de grève débutant à midi équivaut au fait à une perte de temps de deux jours, mais l'Hydro ne peut que déduire une journée de salaires.

Les deux parties ont signé un mémoire d'entente sur le maintien des services essentiels.

Mardi, une panne a privé d'électricité la ville de Senneterre en Abitibi. D'autres petites localités de la même région ont également été touchées par des pannes. Toutefois les équipes d'urgence des grévistes ont vu à rétablir rapidement le service.

Hold-up de banque de $3,000 à St-Michel

Deux cagoulards ont pris la fuite avec une somme d'environ $3,000, hier midi, après avoir perpétré un vol à main armée à la succursale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce située au 4149 est, rue Jean-Talon, à St-Michel.

Les deux bandits ont fait irruption dans la banque, la tête cachée sous une cagoule noire et portant chacun une mitraillette. Pendant que l'un tenait en joue les employés de la banque, l'autre a raflé le contenu de deux tiroirs-caisses.

Aucun coup de feu n'a été tiré. Les deux bandits ont pris la fuite dans une Chevrolet bleue qui n'a pas encore été retrouvée par la police.

Le lieutenant-détective Robert Allard, de la Sûreté de St-Michel, dirige l'enquête.

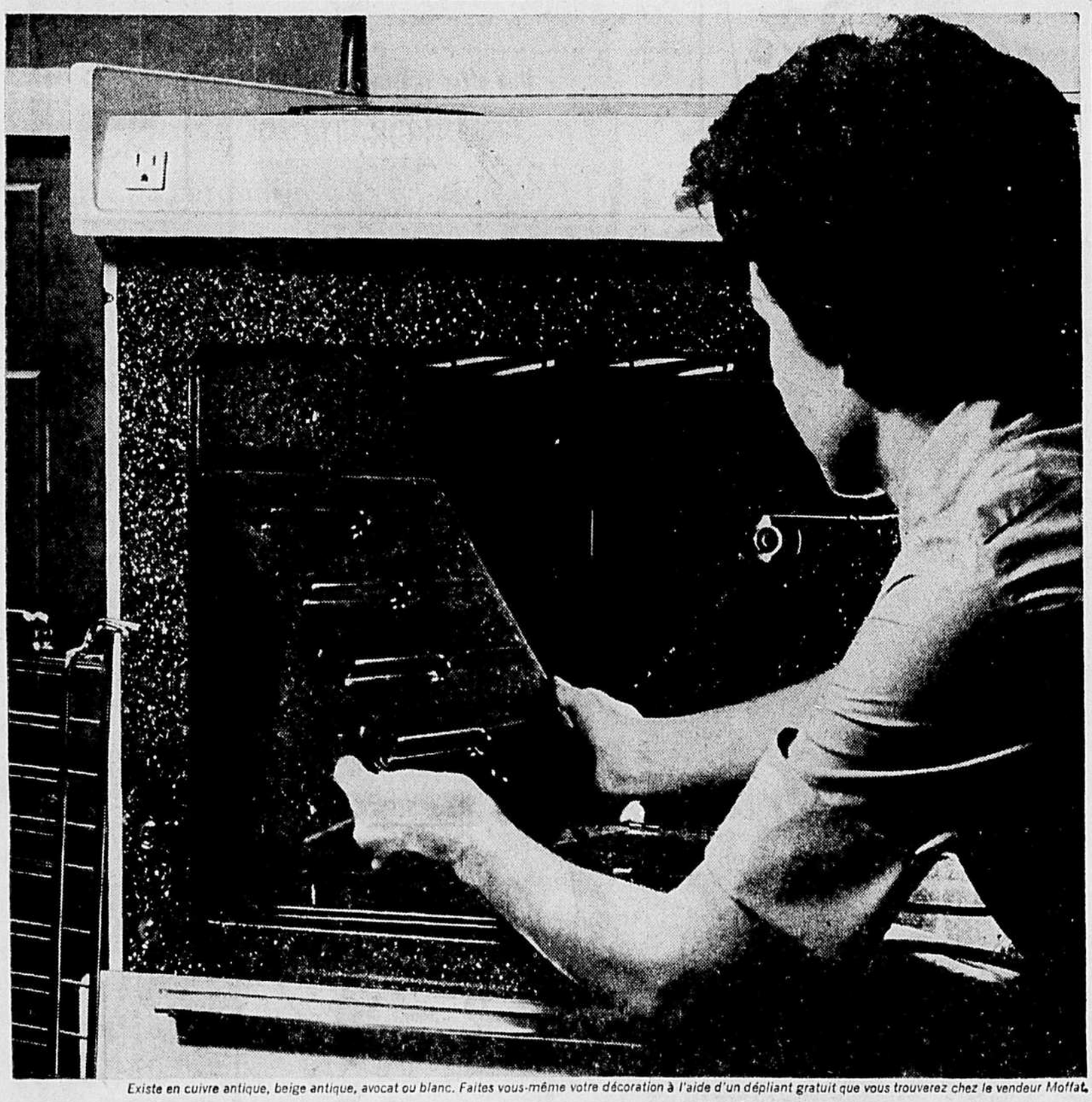

Existe en cuivre antique, beige antique, avocat ou blanc. Faites vous-même votre décoration à l'aide d'un dépliant gratuit que vous trouverez chez le vendeur Moffat.

Les parois et la plaque du fond de cette nouvelle cuisinière Moffat s'enlèvent et se lavent dans l'évier.

L'entretien du four est une tâche ingrate.

Grâce à Moffat, le nettoyage est plus facile. Vous mettez le tout dans l'évier. Et vous pouvez frotter et récurer sans avoir à vous mettre à genoux.

Voilà, c'est très simple. La porte du four s'enlève, puis les parois des côtés, et la plaque du fond. En somme, vous retirez tout le four.

Le dessus de la cuisinière Moffat est aussi très facile à nettoyer. Chaque Moffat possède des rebords en saillie pour empêcher les aliments renversés de couler entre la cuisinière et les armoires.

Vous pouvez aussi débrancher les éléments et les enlever. Puis, vous retirez les anneaux chromés et les coupes et vous les lavez dans l'évier —tout comme le four! Votre cuisinière Moffat...une vraie bénédiction.

MOFFAT
CUISINIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS
LAVEUSES ET SÉCHEUSES

MOF-667F

Allies Furniture Inc.
4409, rue Wellington
Verdun — 769-3801

Les Ameublements Château g.
6370, rue St-Hubert
271-2529

Ameublement NATIONAL Ltée
ANL
1085 boul. Ste-Foy
Jacques-Cartier 679-5770

Ameublement St-Michel Enrg.
9076 boul. ST-MICHEL
388-5774

Philippe Beaubien & Cie Ltée
5632 av. du Parc
272-5731

CHEZ
B. lt & Martineau
INC.
Où la qualité n'est pas un obstacle au bas prix
4690 EST, STE-CATHERINE
254-7547

Charles Auger Meubles
8074, rue St-Hubert
272-7590

OMER DESERRES
1406, rue SAINT-DENIS
2e étage
288-0251

Roland Gagné
1695, rue Laurier
527-4331

Ameublement KAY-VAN LTEE
4646, ave du Parc
273-9901

Lecault ELECTRIQUE
6274, Christophe-Colomb
271-4221

Hervé Ouellette Ltée
3475 est, rue Ontario
525-8686

Pont-Viau Roi DES BAS PRIX
148, boul. des Laurentides
Pont-Viau — 384-0590

J.A. ST-Amour LTEE
Entrepreneurs, marchands, électriciens
6575 St-Denis — 274-8341

ANNONCE ANNONCE

DISTILLÉ AU CANADA PAR TANQUERAY GORDON & CO. (CANADA) LTD.

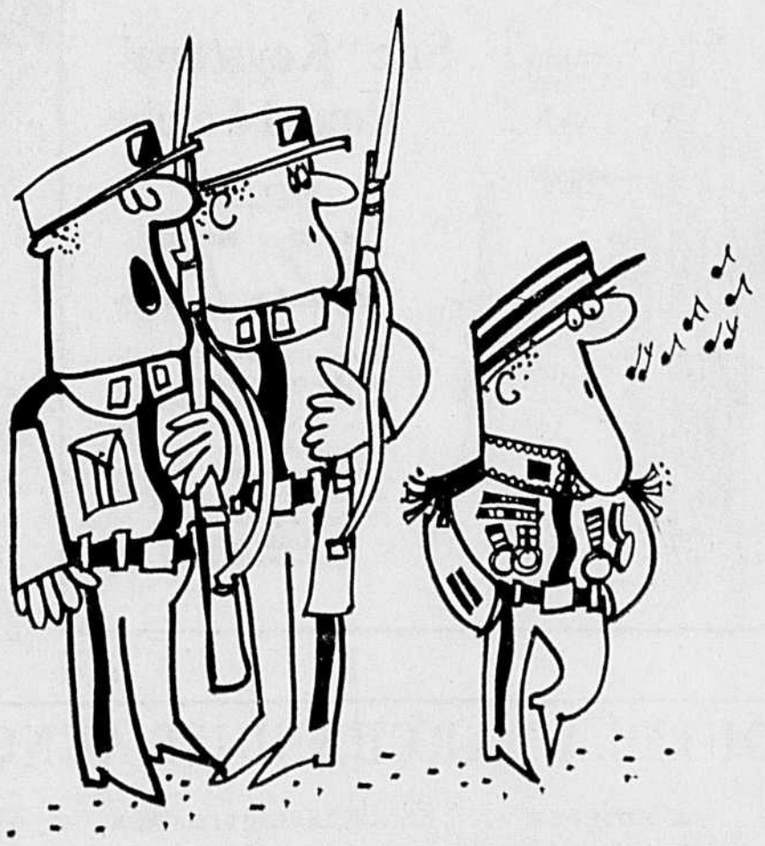

"Certainement qu'il est un héros. Il a sauvé le gin Gordon lors de l'incendie du mess."

MORGAN

VENTE D'ÉTÉ

...se poursuit dans les cinq magasins
Profitez des aubaines pour faire vos emplettes

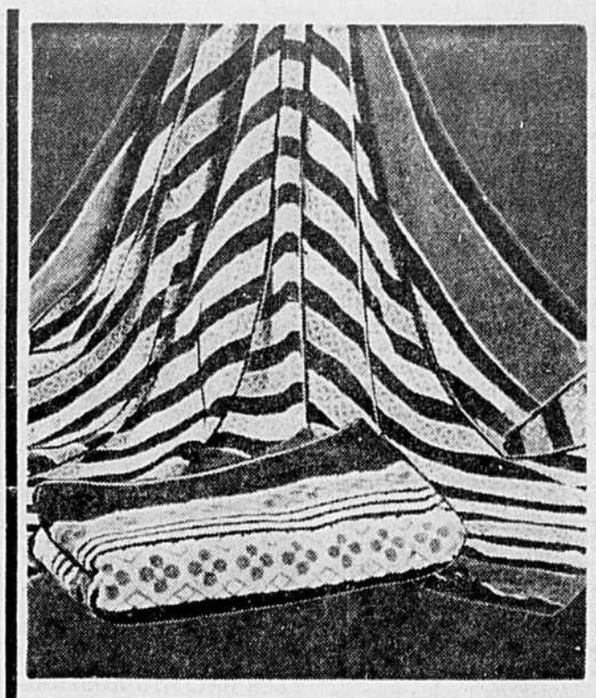

Aubaine spéciale d'été !
Serviettes de plage importées

Grandeur géante ! Idéales pour la plage ou à la piscine ! Motif jacquard, coloris grand teint, solide tissu éponge de coton. Décoratives pour la salle de bain ! Rayures multicolores, environ 40" sur 66".

Spécial **3.19**

Téléphoner à 842-6261
LINGE DE MAISON — RAYON 16 — AU QUATRIEME
Aussi à toutes nos succursales, sauf Snowdon

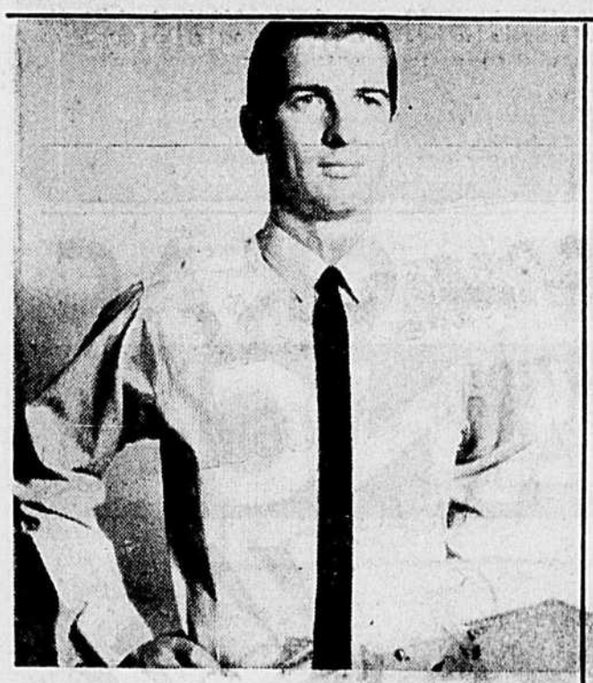

Chemises de marque recherchée offertes à bas prix de vente

4.99 seulement **3/14.50**

Messieurs ! Hâtez-vous ! Voici une belle aubaine pour vous ! Chemises de marque connue... la plupart à rayures, quelques-unes de tons unis, à bas prix ! Col à apprêt permanent, col mou et à pointes boutonnées... manchettes droites et mousquetaires dans le lot. Popelines de coton de belle qualité Sanforized. Rayures en : bleu, gris, havane sur blanc... quelques tons unis. Choix incomplet de tailles : 14½ à 17 (manches 32 à 33).

Pas de commandes postales ni téléphoniques
CHEMISES POUR HOMMES — RAYON 62 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
(Magasin centre-ville seulement)

Tee-shirts à encolure ajustée ... choix de quatre couleurs mode

Prix avantageusement réduit pour ces tricots de coton croisé peigné... de marque canadienne recherchée. Encolure sans couture, renforcée de nylon, indéformable. Poche poitrine. Banane, bourgogne, bleu poudre ou marine. P.M.G.EG. dans le lot.

Ord. 2.50 **1.49**

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHEMISES POUR HOMMES — RAYON 62 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
Aussi aux quatre succursales

Couvre-maillot en tissu éponge pour la plage

Modèle enveloppant à manches courtes, ceinture, deux poches. Confortable après le bain... indispensable à la nageuse ! Très bas prix !

Vente **3.88**

Téléphoner à 842-6261

VETEMENTS SPORT, ETAGE BUDGET — RAYON 21
AU TROISIEME
Aussi aux quatre succursales

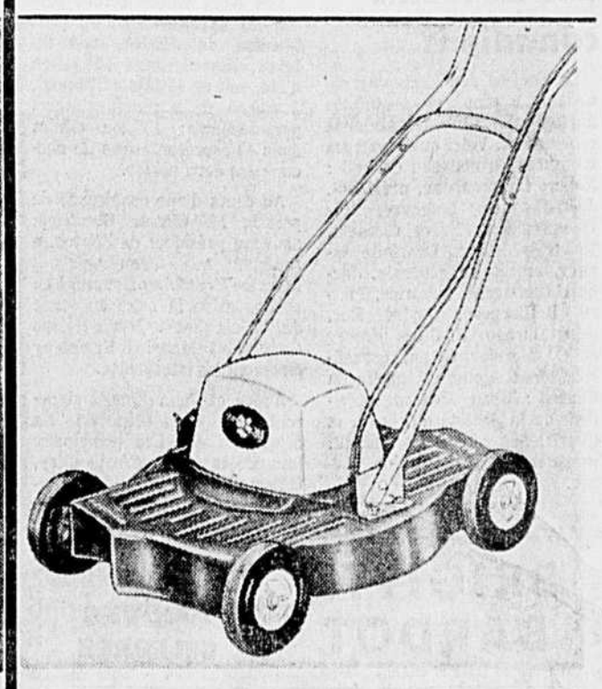

Tondeuse électrique 18 po. rotative exclusive à Morgan

Tondeuse rotative 18"... mécanisme de précision, lame simple. Poids 35 lbs seulement. Chutes de renvoi jumelées éparpillant l'herbe coupée d'une manière uniforme. Moteur G.E. 1½ HP silencieux, protégé par une boîte plastique robuste. Se manoeuvre facilement. 5 hauteurs de coupe. Deux ans de garantie contre toute défectuosité de fabrication. Approuvé par CSA. Fonctionne sur 110 v. courant alternatif ordinaire.

Ord. 64.95
Vente **57.99**

Téléphoner à 842-6261
ARTICLES POUR LE JARDIN — RAYON 37 — AU QUATRIEME
Aussi à toutes nos succursales, sauf Snowdon

Vente ! Tee-shirts pour bambines et bambins

Modèle Henley..., pour bambins et bambines. Tailles 4,6,6X. tee-shirt "gamin" en coton peigné de belle qualité, coloris bon teint : orange, aqua, jaune ou blanc avec parure bleue, blanc avec parure rouge.

Ord. 2.49 **1.87**

Téléphoner à 842-6261
VETEMENTS D'ENFANTS, RAYON 69, AU TROISIEME
Aussi aux quatre succursales

Chaussettes extensibles de marque recherchée pour "Jeune monsieur"

Aubaines importantes sur chaussettes extensibles de nylon... marque canadienne de grande renommée ... en tricot côtelé solide. Tons unis populaires : beige, bleu canard, jade, marine, noir ou blanc. Une seule taille pour pointures 10 à 12.

Ord. $1 **.88**

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES POUR GARÇONS, RAYON 38 — AU TROISIEME
Aussi aux quatre succursales

Sandales d'été ... à prix d'aubaine imbattable

Sandales tout confort, importées d'Italie et offertes à bas prix avantageux. Cuir de bovin brun moyen. Pointures 5 à 10, mi-pointures comprises.

A. Roma B. Sorrento C. Astro

Vente **3.99**

Téléphoner à 842-6261

CHAUSSURES DU BUDGETS, RAYON 94, AU TROISIEME

Aussi à toutes nos succursales, sauf Snowdon

Congélateur-armoire AMC capacité de 14 pi. cu.

Profitez de ce bas prix ! Congélateur armoire AMC pouvant tenir 490 lb d'aliments congelés. Caractéristiques : lampe témoin, éclairage à l'intérieur, loquet magnétique à la porte, vaste espace de rangement. Aussi serrure et clé. Modèle VF156 en blanc, 63" de hauteur, 30" de largeur et 28" de profondeur.

Ord. 239.95 **$219**

24 mensualités de 10.50
PAS DE VERSEMENT COMPTANT
La taxe de vente payable à l'achat.

Téléphoner à 842-6261
APPAREILS MENAGERS — RAYON 73 — AU QUATRIEME
Aussi à toutes nos succursales, sauf Snowdon

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261	DORVAL, au centre commercial, 631-6741	ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521	BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571	SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h	9h à 5h30; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

économie & finance

LA PRESSE

Northern & Central propose un tracé de gazoduc desservant Québec et l'Estrie

Le projet de tracé d'un nouveau gazoduc que la Northern and Central Gas et sa filiale, La Corporation de Gaz Naturel du Québec, proposent à Trans-Canada Pipe Lines Limited, constitue un moyen efficace et dynamique de distribuer le gaz naturel aux marchés considérables et croissants du Québec, à l'est de Montréal, dans les Cantons de l'Est et la ville de Québec, a déclaré, hier, au cours d'une conférence de presse, M. Bovey, président de la Corporation de Gaz Naturel du Québec.

Le projet est proposé en alternative au tracé que Trans-Canada Pipes Lines Ltd., a soumis récemment à Ottawa pour approbation, à l'Office national de l'Energie.

Trans-Canada Pipe Lines Limited est une entreprise spécialisée dans le transport de gaz naturel, produit dans l'ouest du pays, vers les marchés urbains s'étendant jusqu'à Montréal.

Northern and Central Gas et sa filiale, La Corporation de Gaz Naturel du Québec, sont des distributeurs de gaz naturel qu'elles achètent de Trans-Canada Pipe Lines Ltd.

Le projet présenté par TCPL à l'Office national de l'Energie fait une boucle vers le nord de l'Ontario, pour redescendre sur Toronto et Montréal, dédoublant une partie du tronçon actuel mais ne desservant pas en Ontario la région de Sudbury et North Bay ni la vallée de l'Outaouais.

De plus le gazoduc envisagé n'aboutirait qu'à la ville de Montréal, alors que celui de Northern Gas suivrait la rive nord du Saint-Laurent pour aboutir à la ville de Québec, en même temps que des raccordements latéraux permettraient d'alimenter la région des Cantons de l'Est.

Le tracé mis de l'avant par TCPL n'est lui-même qu'une solution de rechange au projet initial qui emprunte en partie le territoire américain, mais n'a que peu de chance d'être approuvé par la Commission de l'Energie des Etats-Unis.

Une décision à ce sujet est attendue de Washington incessamment.

Le projet de Northern and Central prévoit un second gazoduc de 1,200 milles de longueur, entièrement en territoire canadien, s'étendant de Winnipeg à la ville de Québec.

De fortes immobilisations

Ce programme représenterait pour TCPL des immobilisations de plus de $365 millions et $145 millions pour les raccordements latéraux. Northern and Central, de son côté évalue à $106 millions les dépenses qu'elle devrait encourir pour les nouvelles installations de distribution requises, dont la majorité seraient situées au Québec.

D'après les techniciens de Northern and Central le projet serait parfaitement réalisable tant du point de vue financier que technique, tout en permettant d'offrir le gaz à des prix concurrentiels sur les principaux marchés.

Une étude faite par la société a établi que la rive nord du Saint-Laurent et les Cantons de l'Est comptent plus de soixante villes où il est dès maintenant possible d'amener le gaz naturel. D'une population de plus d'un million d'habitants ces villes possèdent de nombreuses industries manufacturières, usines chimiques, minières, pâtes et papier, aciéries et autres.

Northern and Central Gas et sa filiale, La Corporation de Gaz Naturel du Québec, sont disposées à conclure des contrats d'achat de gaz à long terme, à l'appui de ce nouveau gazoduc, dont la construction commencerait au printemps et durerait trois ans, a déclaré le président de la société.

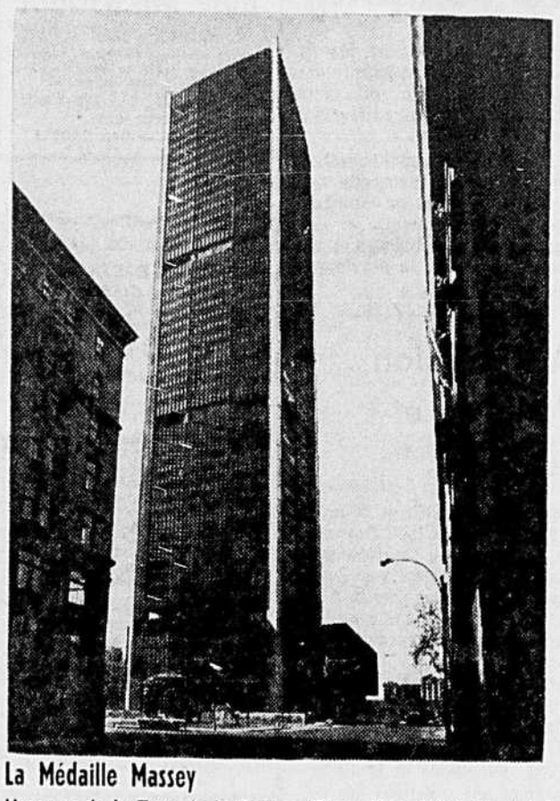

La Médaille Massey

Une vue de la Tour de la Bourse (Place Victoria) à Montréal, qui a valu à ses architectes, MM. Greenspoon, Freedlander et Dunne, la Médaille Massey d'architecture. Cette récompense est décernée tous les trois ans sous l'égide de l'Institut Royal d'Architecture pour couronner l'oeuvre d'architectes canadiens. Terminée en 1964, la Tour de la Bourse, avec ses 47 étages, est l'édifice le plus élevé du Canada tout en étant le plus haut au monde pour les charpentes en béton armé. Sa superficie locative de 1,118,000 pieds carrés en fait le plus grand du Commonwealth.

Jean Mehling câble de Paris

La G.-B. et la CEE : la thèse des partisans de l'unité doit l'emporter

Inutile de dire, je pense, que l'on s'est fébrilement interrogé, dans "le Continent", sur les perspectives immédiates de la demande d'adhésion britannique à la Communauté.

Car si l'on ne sait pas encore avec exactitude ce qui va se passer dans les tout prochains mois, on sait maintenant que Londres veut entrer dans le "Club".

Mieux encore — et surtout — on a maintenant l'impression qu'entre le Premier britannique et le Général de Gaulle s'est établi une sorte "d'accord"; et l'on souhaiterait en connaître les termes avec plus de précision.

Où et quand y a-t-il eu "du nouveau" entre Français et Anglais ? C'est ce qu'il n'est pas possible de définir; et du même coup il devient difficile de savoir, avec un minimum de certitude, à quel "prix" Londres et Paris sont tombées d'accord.

●

Telle est du moins l'allure générale des questions que l'on se pose. Rappelons au lecteur que les rumeurs relatives à la demande d'adhésion britannique au Marché Commun ont pris une ampleur exceptionnelle dès la rencontre du Général de Gaulle et du Premier anglais, aux funérailles de Monsieur Adenauer.

Sans doute l'imagination populaire a-t-elle revêtu ces quelques instants d'entretien intime d'une importance plus grande qu'ils n'en méritaient. Si Londres a présenté assez brusquement sa demande d'adhésion, ce ne pouvait être que dans la mesure où, en coulisse, avaient été surmontées les principales difficultés, pensait-on.

Encore faut-il, à ce propos, faire preuve d'une extrême prudence. La demande d'adhésion n'est pas l'entrée dans le Marché Commun.

On a tort, en France, de ne pas attacher assez de prix aux oppositions rencontrées à Londres même par le Premier britannique.

●

Car, jusqu'à présent, l'opinion publique n'a jamais manqué de simplifier de façon abusive les données du problème.

Dire, par exemple, que la Grande-Bretagne a été "rejetée" par la France à sa première demande (et plus particulièrement par le Général de Gaulle) me paraît une simplification abusive de la question.

Si la France a, en effet, signifié avec netteté que l'admission de Londres ne pourrait se faire qu'en l'absence de tout statut privilégié, elle n'a fait que dire franchement ce que, dans le fond, pensaient et souhaitaient ses partenaires.

On pourrait plutôt reprocher aux cinq autres pays du Marché Commun d'avoir abandonné à la France le rôle le plus ingrat, alors que celle-ci oeuvrait pour défendre leurs intérêts (en même temps que les siens) et protéger une organisation internationale encore bien fragile (donc ne pouvant s'accommoder que de règles très strictes).

●

Dans ces conditions, je crois qu'il faut rendre au problème sa vraie mesure.

La "demande d'adhésion" de Londres ne pouvait, logiquement, être présentée que si les Britanniques avaient reçu promesse qu'on n'y opposerait pas à priori une brutale fin de non-recevoir. Ainsi l'exigeait, évidemment, l'honneur de la nation anglaise.

L' "adhésion" ne peut, à mon avis, se concevoir sans l'accord des membres de l'A.E.L.E. Ceci est un autre chapitre et nous ne l'aborderons pas ici.

Elle est tout aussi inconcevable sans une "autorisation" du Commonwealth, ou tout au moins sans que celui-ci ait posé ses conditions. On imagine mal que, sans cela, les conversations qui vont s'ouvrir puissent aller bien loin.

De toutes façons, on n'en est pas encore à l'instant où, ayant demandé à être admise, la Grande-Bretagne aura obtenu des délais transitoires pour les premières années de sa vie communautaire.

Le principal demeure tout de même, pour l'instant, que la thèse des partisans d'une Europe unie l'emporte.

Les nouveaux prix des céréales entreront en vigueur en août

OTTAWA (PC) — Les producteurs de céréales de l'Ouest canadien bénéficieront cette année d'une hausse appréciable du prix initial de leurs produits, a annoncé aux Communes le ministre du Commerce, M. Robert Winters.

Les augmentations touchent le blé, l'avoine et l'orge et entreront en vigueur le 1er août prochain.

M. Winters a annoncé que le blé Manitoba Northern numéro un sera payé $1.70 le minot aux entrepôts de Fort William et de Port-Arthur, ou de Vancouver, au lieu de $1.50 qui était le prix précédent.

L'avoine numéro deux entreposé à Fort William et à Port-Arthur sera payé 65 cents le minot au lieu de 60 cents et l'orge numéro trois, aux mêmes entrepôts, sera payé $1.06 le minot au lieu de 96 cents.

Le ministre a déclaré que ces prix ont été établis en tenant compte des projections du marché des céréales.

Il a ajouté que les prix des autres catégories des mêmes céréales seront établis d'ici peu par la Commission canadienne du blé.

Le prix initial des céréales est suivi généralement d'un versement additionnel aux producteurs et d'un versement final qui reflètent le prix réel des céréales sur le marché des exportations durant une saison donnée.

Commentant la décision du ministre, M. John Diefenbaker, chef de l'opposition, a déclaré que le montant du prix initial n'est pas le facteur le plus important qui détermine les gains des producteurs canadiens de céréales. Les augmentations, a-t-il noté ne font que refléter le récent accord négocié à Genève touchant les céréales et qui est valable pour trois ans.

M. Diefenbaker a noté par ailleurs que le prix du blé payé aux producteurs avait été réduit de 17 cents le minot au cours des deux dernières années.

La hausse de notre commerce extérieur est la plus importante du Commonwealth

LONDRES — Durant 1966, le Canada a augmenté son commerce extérieur beaucoup plus que les autres pays du Commonwealth, dévoile un rapport publié mardi par le secrétariat du Commonwealth.

Le rapport souligne en particulier que, pour sa part, la Grande-Bretagne a vu son commerce avec les autres pays du Commonwealth, qui avait manifesté une hausse modeste depuis quelques années, diminuer en 1966, tandis que ses échanges sont en légère augmentation avec la CEE, l'AELE et les pays de l'Europe orientale.

Par contre, le commerce des autres pays du Commonwealth avec les Etats-Unis était en augmentation substantielle de 11.5 pour cent quant aux importations et de 20 pour cent quant aux exportations. Avec la CEE les importations diminuaient de 4.2 pour cent tandis que les exportations vers le Marché commun augmentaient de 6.4 pour cent.

La Grande-Bretagne et le Commonwealth

Les exportations de la Grande-Bretagne vers les autres pays du Commonwealth en 1966 étaient en baisse de 3 pour cent sur 1965 après avoir légèrement augmenté en 1965 par rapport à 1964. Les importations britanniques en provenance du Commonwealth en 1966, ont, de leur côté, diminué de 4.7 pour cent, contre une diminution de 1.8 pour cent en 1965 par rapport à 1964. Auparavant les importations en provenance du Commonwealth avaient été en hausse constante.

Les exportations globales du Commonwealth, y compris la Grande-Bretagne, ont progressé de 8 pour cent en 1966 tandis que les importations n'ont augmenté que de 4 pour cent sur 1965, contre une augmentation de 6½ pour cent en 1965 par rapport à 1964.

Canada-E.-U.

L'énorme demande du marché américain et les envois massifs de blé à la Chine et à la Russie ont aidé les exportations canadiennes à augmenter de 19 pour cent, soit presque le double de la moyenne du taux d'accroissement mondial.

Les échanges entre le Canada et les Etats-Unis ont fourni les deux-tiers de l'augmentation des exportations du Commonwealth aux Etats-Unis et plus de 90 pour cent de l'augmentation des importations.

Dans tout le Commonwealth, les exportations et les importations ont augmenté dans tous les coins du monde. Mais la balance commerciale a été déficitaire car au total les importations se sont chiffrées à $45,879,000,000 contre $41,472,000,000 d'exportations.

Pour le Canada cependant, on a estimé ses exportations en 1966 à $10,461,000,000 et ses importations à $9,961,000,000.

La production agricole dans le monde

L'an dernier, le Canada détenait le plus haut indice mondial dans la production agricole ainsi que le plus haut index de renndnement par personne. La production mondiale de produits agricoles l'an dernier continuait sa longue poussée vers la hausse.

Durant la dernière décade, les pays en voie de développement ont augmenté leur production d'aliments à un rythme plus rapide que les pays favorisés. Toutefois, un fort taux de croissance de population maintenait la production par personne au même niveau. Voici les chiffres publiés à cet égard par le "Wheat Pool Budget" provenant d'un rapport de production de la Fédération Internationale de l'Agriculture.

Indice de la production agricole.

(100 = 1957-1959)

a) Production totale :

	1960	1963	1966
— mondiale	103	111	117
— pays favorisés	106	113	121
— en voie de dévelopg.	108	117	123
— Canada	109	128	144
— USA	106	112	113

b) par personne :

	1960	1963	1966
— mondiale	99	101	100
— pays favorisés	103	106	110
— en voie de dévelopg.	103	103	101
— Canada	104	116	124
— USA	103	104	100

La demande de pétrole brut canadien augmentera de 80 p. cent en dix ans

La demande de pétrole brut canadien qui était de 1,263,000 barils par jour en 1965 s'élèvera à 2,210,000 barils par jour en 1975, soit une augmentation de 80 pour cent en dix ans, a prédit M. William N. Sande, directeur adjoint du département économique de Imperial Oil Ltd de Toronto.

M. Sande parlait à l'occasion de la conférence annuelle de la société des comptables de l'industrie pétrolière de l'ouest du Canada tenue la semaine dernière, à Jasper.

Pour sa part, l'un des conférenciers invités, M. Robert C. Drummond, l'un des dirigeants de Mobil Oil Corp, de New York, a déclaré qu'à son avis la "Capline" ne serait pas une menace au pétrole brut canadien. La Capline est un oléoduc de grande capacité qui amènera dès la fin de 1968, le pétrole brut de la Louisiane vers le nord, où il se raccordera, dans l'Illinois, à un autre tronçon d'importance.

Une déclaration significative

Le fait que cette déclaration émane d'une société américaine dans l'achat comme la vente de pétrole brut, qui d'autre part aide et soutient sa filiale canadienne, Mobil Oil Canada Ltd, deuxième producteur canadien, est significatif pour l'industrie pétrolière du Canada.

L'importance de la déclaration de M. Drummond est d'autant plus grande qu'il parlait au nom d'une société qui a lancé à l'origine le pétrole canadien dans les Etats nord de la côte Pacifique des E.-U., qui absorbent tout le supplément disponible des producteurs du sud-ouest de la Saskatchewan.

De plus Mobil Oil est la société qui possède les intérêts les plus importants dans la riche région de Rainbow-Zama au nord-ouest de l'Alberta.

Bien que M. Drummond ne soit pas entré dans les détails pour justifier son optimisme au sujet des relations entre la Capline et les efforts actuels en vue d'étendre le marché américain pour les producteurs canadiens jusqu'à Chicago et Toledo, il est intéressant de noter que Mobil Oil ne participera pas au projet Capline.

M. Sande, de son côté, a signalé que l'approvisionnement en pétrole brut de la région de Chicago est appelé à être insuffisant et qu'il y aura donc possibilité d'absorber à la fois le pétrole brut canadien et celui de la Capline.

Ce marché est d'autant plus intéressant pour les producteurs de l'ouest du Canada, qu'il se trouve à une distance moins grande que ne l'est Montréal, et que d'autre part, du pétrole brut arrive de l'étranger à bas prix dans les ports de l'Est du pays.

Accroissement des exportations

A long terme, M. Sande prévoit que l'accroissement des exportations canadiennes dépassera celui des importations dans le domaine du pétrole brut, avec des prévisions d'exportations de 732,000 barils par jour en 1975 contre 295,000 actuellement. Les importations, dans le même temps passeraient de 397,000 barils par jour à 630,000, amenant une balance exportatrice favorable au pays.

Par ailleurs, deux raffineries américaines ont demandé que l'on autorise des quantités accrues de pétrole brut canadien.

L'une d'elles, Ashland Oil and Refining Corp, dont l'importance équivaut à Imperial Oil of Canada, désirerait entrer sur le marché de la région de Chicago avec le pétrole du Canada, et préconise l'intégration de l'industrie du pétrole sur une base nord-américaine.

Les opposants à cette demande, Independent Petroleum Associations of Kansas, Michigan and Oklahoma ont, de leur côté, demandé qu'une législation soit introduite pour limiter géographiquement les exportations canadiennes, afin que les livraisons faites à l'Est d'une ligne passant par les Rocheuses, ne dépassent pas 12.2 pour cent de la production nationale du Canada.

au bilan de l'ACTUALITE

Cent jeunes patrons français au pays

Une mission de cent jeunes patrons va partir demain pour l'Amérique du Nord où elle se propose d'étudier les conditions dans lesquelles se développe la compétition économique au Canada et aux Etats'Unis.

Les jeunes patrons, précise un communiqué, analyseront les comportements des industriels américains "au lendemain des récentes manifestations de la solidarité économique européenne". Harvard, Montréal et le département d'Etat constitueront les trois étapes principales de cette mission d'étude.

Relations entre les meuniers de France et du Québec

Au terme de sa 23e assemblée annuelle que l'Association des anciens élèves de l'Ecole française de meunerie a tenue pour la première fois au Canada, le secrétaire de l'organisme, M. René Pilon, a laissé entendre hier que des relations plus étroites seront établies entre les meuniers du Québec et ceux de France.

Cette assemblée annuelle rassemblait quelque 120 délégués des meuniers de France dans la Vieille Capitale.

On a expliqué que ces échanges pourraient se faire au niveau des méthodes d'enseignement et de visite entre les élèves des deux institutions.

La visite des meuniers français dans la Vieille Capitale était organisée par l'Association professionnelle des meuniers du Québec.

Bétail à l'abattage

Le Conseil canadien des salaisons rapporte que pour les quatre premiers mois de l'année, le bétail inspecté à l'abattage nous donne un total de 33,000 têtes de moins que durant la même période de l'an dernier. Toutefois, il y avait 44,000 bouvillons de plus et le nombre de taures ne changeait pas. Le nombre de vaches, lui, baissait de 70,000. Le nombre de taureaux baissait de 3,500. Cette statistique de 4 mois se décompose comme suit: 51 p.c. de bouvillons, 25 p.c. de vaches, 23 p.c. de taures et 1 p.c. de taureaux. Il y a un an ces proportions étaient les suivantes: 44 p.c. de bouvillons, 32 p.c. de vaches, 22 p.c. de taures et 2 p.c. de taureaux. Les abattages de veaux cette année apparaissaient ainsi: 65 p.c. de mâles, 35 p.c. de femelles contre 63.5 p.c. et 36.5 p.c. l'an dernier. La baisse dans les abattages de vaches a contribué à la solidité du prix des vaches cette année.

Représentant en Yougoslavie

Le ministre du Commerce, l'honorable R. H. Winters, vient d'annoncer la création d'un nouveau poste à Belgrade (Yougoslavie). M. Zen W. Burianyk a été nommé secrétaire commercial auprès de l'ambassade du Canada dans ce pays.

Au cours des remarques qu'il a faites au sujet de l'importance de ce nouveau bureau, M. Winters a signalé que la nomination d'un fonctionnaire en résidence du Service des délégués commerciaux à Belgrade permettra au Ministère d'accroître davantage l'aide qu'il fournit aux exportateurs canadiens désireux d'étudier les perspectives de ventes de leurs produits et services à l'étranger. La Yougoslavie était antérieurement desservie par le bureau de Vienne. Avec l'ouverture du bureau de Belgrade, le Service des délégués commerciaux compte 70 postes dans 49 pays.

Moore Corp.

7,208 actions ordinaires de la Moore Corporation, actions additionnelles, sans valeur au pair, ont été inscrites mardi sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal. Ces actions sont réservées pour fins d'émission en faveur des membres de l'exécutif en vertu du plan d'option de l'entreprise.

La menace inflationniste semble renaître aux USA

WASHINGTON (AFP) — La menace inflationniste semble renaître aux Etats-Unis avant même que les signes d'une reprise appréciable de l'expansion économique aient été enregistrés. Telle est l'impression des milieux économiques américains alors que le département du Travail vient d'annoncer que, pour le second mois consécutif, l'indice de la vie a augmenté substantiellement en avril.

La hausse du mois dernier, souligne-t-on dans ces milieux, s'est produite en dépit d'une baisse sensible des prix des produits alimentaires. La hausse des prix des produits industriels et des services s'est donc accélérée, affectant notamment les vêtements, les meubles et l'essence, bien que l'activité du commerce au détail soit restée relativement peu satisfaisante le mois dernier.

Il est probable, dit-on, que cette tendance ne fera que s'accentuer à mesure que la demande consommatrice s'améliorera, comme l'espèrent et le prévoient la plupart des experts.

Le désir des chefs d'entreprises d'accroitre leurs marges bénéficiaires qui ont sensiblement diminué au cours des derniers mois et les revendications salariales substantielles des ouvriers ne feront certes rien pour freiner le mouvement, ajoute-t-on.

Quant aux prix des produits alimentaires, leur repli, qui a été la principale cause de la relative stabilité du coût de la vie pendant l'hiver dernier, semble prendre fin. Dans ce secteur, les prix de gros ont augmenté le mois dernier et ce raffermissement qui, selon l'administration devrait se confirmer, se répercutera certainement à plus ou moins brève échéance au stade du détail.

Après s'être pratiquement arrêtée de novembre à février, la hausse du coût de la vie a atteint un rythme voisin de 3 pour cent par an en mars et avril, à peine inférieur à celui de l'an dernier, souligne-t-on dans ces milieux. Il est à craindre que ce taux se maintienne au cours des prochains mois.

Le commerce de détail en février

Les ventes au détail en février 1967 s'élèvent à $1,555,919,000, hausse de 3.3 p. 100 sur février 1966. Les détaillants de combustible enregistrent la plus forte avance (14.9 p. 100), suivis par les quincailleries (10.6 p. 100) et les magasins de variétés (10.2 p. 100). Quatre commerces ont accusé des baisses durant le mois: les concessionnaires de véhicules automobiles (8.4 p. 100), les magasins de vêtements pour la famille (0.8 p. 100), les magasins de vêtements pour dames (0.3 p. 100) et les magasins de meubles, téléviseurs, radios et appareils électriques (0.2 p. 100). Sauf l'Ile du Prince-Edouard, toutes les provinces accusent des avances: mentionnons le Manitoba (11.8 p. 100), la Saskatchewan (7.8 p. 100) et l'Alberta (6.5 p. 100).

Nouveaux achats d'or sur le marché londonien

LONDRES — Les achats d'or sur le marché londonien sont de nouveau très volumineux, quoique inférieurs à ceux de mardi. La Banque d'Angleterre alimente de nouveau abondamment le marché.

Selon les spécialistes, il est probable que cette "ruée" provoquera une nouvelle hémorragie du stock d'or américain. La "Federal Reserve Bank" de New York détient en effet une participation de 50 pour cent au sein du pool de l'or dont le représentant est la Banque d'Angleterre. Elle doit donc fournir la moitié du métal déversé sur le marché par le groupe. Mais les autres membres du groupe, Grande-Bretagne, France, Belgique, Italie, Pays-Bas, Suisse et Allemagne occidentale, pourraient éventuellement exiger des Etats-Unis la contre-valeur en or, des devises qu'ils ont reçues en contre-partie de leurs fournitures d'or.

PROJET CENTENAIRE DE 1967

Rencontrez votre serrurier lors de la Convention de sécurité des **MAITRES SERRURIERS** du Québec Inc.

Cette exposition sera ouverte au public le 27 mai 1967 de midi à cinq heures p.m. et sera tenue au numéro 11 de l'avenue Hillside, à Westmount.

De plus, veuillez prendre note que le lundi 29 mai, sera jour de fête nationale pour les serruriers, ainsi que leur journée à l'Expo 1967.

Par conséquent, les services ne redeviendront normaux que mardi le 30 mai 1967.

Pour de plus amples informations, veuillez entrer en communication avec l'un des trois officiers suivants: René Piché, 277-1105; Ronald Lister, 866-2323; Shmuel Shimshonnie, 748-8540.

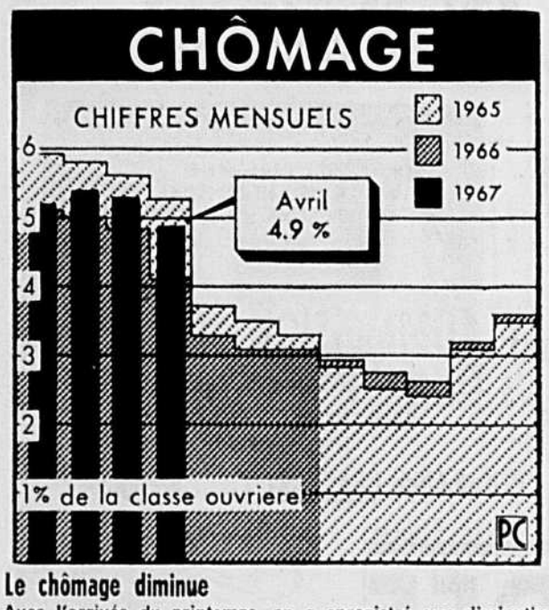

Le chômage diminue

Avec l'arrivée du printemps, on a enregistré une diminution du chômage au Canada, mais le nombre des chômeurs est encore beaucoup plus élevé qu'à la même date, l'année dernière. En avril, 1967, on comptait 365,000 chômeurs, soit 4.9 de la main-d'oeuvre, ce qui se trouve être 35,000 de moins qu'en mars, 1967, mais 67,000 de plus qu'en avril, 1966. C'est le Québec qui a enregistré la plus forte diminution de chômage; en effet, 22,000 chômeurs y ont trouvé du travail.

JONERGIN CO. INC. annonce les nominations administratives suivantes:

M. AIME LEMAY

M. ALEC-T. ONESON

M. ALBERT ALTARAC

M. Aimé Lemay a été nommé au poste de gérant général de la manufacture. M. Lemay est depuis plusieurs années au service de Jonergin Co. Inc. et il est directement responsable de l'organisation de la nouvelle manufacture ultra-moderne de la compagnie qui sera ouverte sous peu à St-Hubert, Québec. M. Alec-T. Oneson s'est vu confier la responsabilité des produits et comptes spéciaux, une nouvelle responsabilité créée par suite de l'expansion des facilités manufacturières de la compagnie. M. Oneson, qui possède plus de 30 ans d'expérience en ventes d'articles d'identification de produits de création, a toutes les qualités voulues pour occuper ce poste important. M. Albert Altarac, expérimenté en mise en marché et ventes d'articles d'identification de produits, a été nommé directeur des ventes extérieures et il exercera ses activités en dehors du nouveau bureau chef et de la manufacture de la compagnie à St-Hubert, Québec. ●

RAPPORTS FINANCIERS

Home Oil

Les bénéfices nets consolidés de Home Oil Company Limited pour l'exercice trimestriel qui s'est clos le 31 mars 1967, se sont élevés à $1,211,000, à rapprocher du chiffre de $1,261,000 atteint pour la même période en 1966, annonce le rapport intérimaire aux actionnaires.

Par action, ces bénéfices ressortent à 24 et 26 cents respectivement.

La société rapporte également que pendant la période la production de pétrole brut et produits connexes a augmenté de 3 pour cent pour passer de 13,540 à 13,911 barils par jour en moyenne.

Les ventes de gaz naturel ont atteint 68.6 millions de pieds cubes par jour à comparer à 65.5 millions de pieds cubes en 1966.

Une filiale de la société, Can-Am Liquids Ltd., dans laquelle Home Oil détient 50 pour cent des actions, a commencé ses opérations le 1er avril : la société espère pouvoir écouler 25 millions de gallons de gaz propane et butane d'ici la fin de 1967.

Le Fonds Desjardins

L'actif consolidé du Fonds Desjardins au 31 mars 1967 s'élevait à $7,160,721 et compte plus de 5,000 participants.

Le rendement total dans la section "A" du Fonds a été de 13 pour cent depuis le 30 septembre 1966. Le prix des unités est passé de $4.36 à $4.84 ce qui représente un gain de capital de 11 pour cent, annonce le rapport intérimaire trimestriel.

Les revenus eux-mêmes comptaient pour deux pour cent pendant la période.

Des facilités ont été introduites pour les participants, qui peuvent déposer directement par leur caisse populaire.

Le Fonds Desjardins est administré par la Société de Fiducie du Québec.

Siscoe Mines

Le bénéfice net consolidé de Siscoe Mines Limited et de ses filiales pour l'année 1966, s'est élevé à $768,283 ou 15.4 cents par action, annonce le rapport annuel transmis aux actionnaires.

Ce profit représente une baisse de 25 pour cent par rapport au chiffre de $1,025,716 atteint l'année précédente.

La réduction est attribuable, selon le rapport, à l'augmentation des dépenses d'exploitation et de prospection.

La production d'argent a porté sur 1,206,149 onces contre 1,-103,785 en 1965, une hausse de 9.27 pour cent.

Un montant de $425,000 a été distribué au cours de l'exercice au titre de dividendes.

Brazilian Light and Power

Le profit net de Brazilian Light and Power Company Limited pour l'exercice consolidé annuel qui s'est terminé le 31 décembre 1966, ressort à $36,-379,000, ce qui représente une amélioration considérable, souligne le rapport, sur le chiffre de $19,480,000 atteint l'année précédente.

Cet accroissement est attribuable à un plus grand volume des ventes d'électricité, à une hausse des revenus de placement ainsi qu'à l'intérêt reçu sur le solde impayé provenant d la vente des services de téléphone.

La société a distribué au titre des dividendes un montant équivalant à 90 cents par action au cours de l'exercice, représentant un déboursé total de $14,480,000, contre 45 cents et $7,252,000 en 1965, et $22,000 en 1964.

L'actif total de la société et de ses filiales porte sur $1,078,-125,000 et le surplus accumulé sur $337,048,730.

Le siège social de la société est à Toronto.

La balance commerciale américaine s'est fortement améliorée en avril

WASHINGTON (AFP) — Grâce à une augmentation substantielle des exportations, la balance commerciale des Etats-Unis s'est fortement améliorée en avril.

Les statistiques préliminaires publiées mercredi par le Département américain du Commerce indiquent que les ventes à l'étranger ont atteint le mois dernier, après ajustement saisonnier, 2,660 millions de dollars (FOB et compte non tenu des expéditions dans le cadre des programmes d'aide militaire), ce qui constitue le meilleur résultat jamais enregistré, à l'exception de mars 1965, mois qui avait suivi la grève des dockers. Elles se comparent à 2,570 millions de dollars en mars et à 2,359 millions en avril 1966.

Les importations ont également augmenté, mais beaucoup moins fortement. Elles se sont chiffrées à 2,224 millions de dollars, contre 2,184 millions en mars et 2,108 millions en avril 1966.

L'excédent commercial des Etats-Unis s'est ainsi élevé à 436 millions de dollars, contre 386 millions en mars et 251 millions en avril 1966. C'est le meilleur résultat depuis mars 1966.

Vive satisfaction

La nouvelle amélioration d'avril a été accueillie avec une vive satisfaction dans les milieux économiques. Elle confirme et accentue la tendance enregistrée depuis le début de l'année: expansion des exportations plus rapide que celle des importations.

Pendant la période janvier-avril, les ventes à l'étranger ont atteint un rythme annuel de 31,356 millions de dollars, en hausse de 7 pour cent par rapport au total de 1966, tandis que le rythme des arrivages a été de 26,725 millions en progression de 5 pour cent seulement par rapport à l'an dernier.

Sur cette base, souligne-t-on dans ces milieux, l'excédent commercial ressort à 4,600 millions de dollars contre 3,800 millions de dollars en 1965. Cette évaluation, déclare-t-on, permet d'espérer que la détérioration de la balance des paiements américaine cette année sera moins grave que le craignaient certains experts, le redressement de la balance commerciale compensant en partie l'augmentation du déficit attendue dans d'autres secteurs.

Les USA ne négocieraient pas la suppression des barrières non tarifaires dès l'automne

WASHINGTON (AFP) — Le représentant spécial du président Johnson pour les négociations commerciales M. William Roth, a indiqué mardi que les Etats-Unis n'envisagent pas de commencer dès l'automne prochain des discussions sur la suppression des barrières non tarifaires comme l'a suggéré M. Jean Rey, représentant de la Communauté économique européenne aux négociations du Kennedy Round.

Interrogé à ce sujet au cours d'une conférence de presse consacrée aux résultats du Kennedy Round, M. Roth a déclaré qu'après le 30 juin les services qu'il dirige vont entreprendre une étude approfondie de la politique commerciale américaine, notamment en ce qui concerne les relations avec les pays en voie de développement et le problème des barrières tarifaires. Cette étude a-t-il poursuivi, continuera certainement jusqu'en 1968 et ce n'est probablement qu'après son achèvement que les Etats-Unis pourront entamer des négociations sur les obstacles non tarifaires au commerce.

Le principal négociateur américain à Genève a d'autre part indiqué que l'accord conclu sur les céréales serait sans doute approuvé rapidement et facilement par le Sénat.

En ce qui concerne la suppression de l'"American Selling Price", il a déclaré que l'administration pourrait la proposer au Congrès dès après la signature de l'accord global, le 30 juin, et il a exprimé l'espoir que le Congrès pourrait se prononcer cette année.

Dans une déclaration liminaire, l'ambassadeur Roth s'est félicité du succès du Kennedy Round. Il a souligné que "les concessions auxquelles les principales nations commerçantes se sont engagées sont beaucoup plus étendues que toutes celles qui avaient été négociées auparavant". "Pour la première fois dans les négociations commerciales internationales, a-t-il ajouté, des concessions valables ont été échangées sur une grande variété de produits agricoles".

L'accord "stimulera certainement l'expansion du commerce", a poursuivi M. Roth. Il est toutefois difficile d'évaluer exactement son impact, le commerce mondial dépendant de nombreux autres facteurs que les barrières tarifaires. L'accord, a-t-il conclu "contient la promesse d'une amélioration substantielle des relations économiques internationales, notamment en renforçant les liens entre les Etats-Unis et la CEE, et entre les Etats-Unis et le Canada, et en abaissant le mur entre la CEE et l'Association européenne de libre échange".

La production vient de débuter au nouveau laminoir de Dofasco

La production vient de débuter sur l'un des laminoirs à froid les plus importants et les plus hautement automatisés du Canada à la Dominion Foundries and Steel Limited (Dofasco) de Hamilton. Le nouveau laminoir de $25 millions, comportant 5 cages, peut produire près de 100 tonnes de tôles d'acier à l'heure, à des vitesses de 4,000 pieds par minute. La mise en service de ce laminoir fait entrer dans sa phase définitive le programme d'expansion de $100 millions entrepris par Dofasco.

"La flexibilité de ce laminoir a fait l'objet de nos efforts depuis plusieurs années", a déclaré M. W. C. Hassel, vice-président de la compagnie et directeur d'usine. "Il nous est possible de produire de l'acier à froid ainsi que des tôles d'étain sur le même laminoir avec un minimum de modifications", a-t-il ajouté.

Le laminoir possède un double système de refroidissement comportant un dispositif incorporé, destiné au contrôle de la pollution de l'eau.

L'énergie nécessaire au fonctionnement des 5 cages en tandem est fournie par plusieurs moteurs électriques géants qui totalisent une puissance de près de 35,000 CV. L'électricité nécessaire à l'alimentation de ces moteurs serait suffisante à l'éclairage d'une ville de l'importance de North Bay, Ontario.

Le laminoir a été construit par Dominion Engineering Works de Lachine, Québec, tandis que les moteurs et les dispositifs de contrôle étaient fournis par la Canadian General Electric de Peterborough, Ontario.

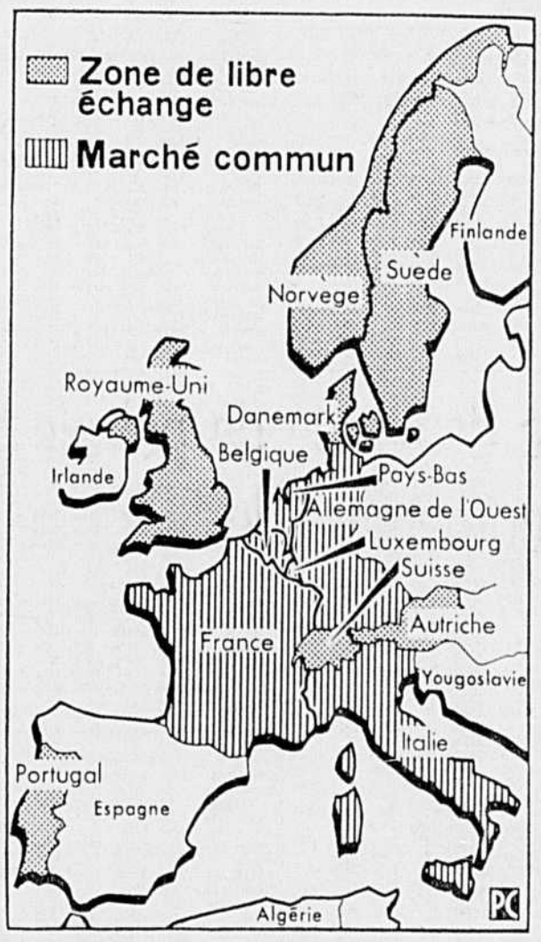

Le marché européen

Le Royaume-Uni est actuellement en voie de faire sa deuxième offre pour entrer dans le Marché commun européen. Sa première tentative, en 1961, avait été bloquée par la France, mais les perspectives semblent plus favorables actuellement. Le Royaume-Uni est maintenant membre de l'Association de libre échange formée en 1959 dans le but de promouvoir l'expansion économique et le commerce entre les pays membres. La Communauté économique européenne, ou Marché commun, a été formée en 1957 et pourvoyait à l'intégration économique de ses six pays membres. Ceci comprend l'élimination des douanes et tarifs, l'établissement d'un tarif de douane et d'une politique commerciale communs envers les pays non-membres, ainsi que le libre mouvement de la population au sein de cette zone.

L'Alaska peut fournir aux USA nombre de produits minéraux qui sont achetés à l'étranger

FAIRBANKS (Alaska) (AFP) — Les ressources minières de l'Alaska, dont le recensement est loin d'être achevé, pourraient aider à réduire la dépendance des Etats-Unis vis-à-vis de l'étranger pour nombre de produits minéraux, a affirmé mardi le Dr Walter Hibbard, directeur du Bureau des mines des Etats-Unis.

S'adressant à une conférence minière à Fairbanks, M. Hibbard a souligné que les Etats-Unis dépendent des importations pour environ trois quarts de leurs besoins pour 20 produits minéraux de première importance. Le coût de ces achats à l'étranger est de plus de 5 milliards de dollars par an, a-t-il dit.

"Il y a des preuves solides que pratiquement tous les produits minéraux de valeur commerciale peuvent être trouvés en Alaska, et que la découverte de nouveaux gisements importants peut être anticipée", a poursuivi le directeur du Bureau des mines.

Rappellant que l'exploitation minière doit faire face à des difficultés particulières pour des raisons géographiques et climatiques, il a affirmé qu'il suffisait de voir ce qui se passe au Canada et en Scandinavie pour être certain que ces difficultés peuvent être surmontées.

Jean-Luc Pépin veut discuter avec les USA de la hausse des exportations de pétrole

WASHINGTON. (PC) — Le ministre de l'Energie du Canada, M. Jean-Luc Pépin, espère s'entretenir prochainement avec le Secrétaire aux Affaires intérieures des Etats-Unis, M. Stewart Udall, et discuter de la possibilité d'augmenter l'exportation du pétrole brut vers le marché américain. M. Pépin commentait alors les commentaires échangés de part et d'autre durant trois jours d'audiences publiques sur le problème du marché nord-américain du pétrole, journées d'étude qui se sont déroulées à Washington.

Au cours de cette étude du marché, plus de 100 témoins ont été entendus, la plupart d'entre eux représentant les grandes industries pétrolières américaines. Ces échanges n'ont pas été tellement favorables au Canada, dans leur ensemble, la majorité des porte-parole américains ayant demandé un renforcement des lois ayant pour but de limiter les importations de pétrole aux Etats-Unis.

Il y a cependant eu quelques témoignages favorables au Canada. Entre autre, le président de la Humble Oil and Refining, M. Russell H. Venn, a noté, au cours d'une audience, que le pétrole acheminé vers les Etats-Unis par des pipelines constituait moins de risque, en cas d'attaque, que le pétrole transporté par des pétroliers. "Le Canada, a-t-il dit, constitue certainement la façon la plus sûre de nous approvisionner en pétrole brut et les exemptions spéciales qui sont attachées à ce produit d'importation devraient être maintenues".

Il a dit préférer le Canada au Mexique pour ce genre d'importation puisque, toujours dans l'optique de la sécurité de l'Etat, le pétrole mexicain n'était pas acheminé vers le marché américain par l'entremise de pipelines mais bien par navires marchands.

M. Van de Venter, un autre témoin, a pour sa part soulevé le problème de la balance des paiements du Canada envers les Etats-Unis et a recommandé une augmentation sensible des exportations de pétrole vers les Etats-Unis.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

MÉCANOGRAPHE
demandée avec expérience pour travailler sur machine National 42. Téléphonez pour rendez-vous à 663-1451, demander F. Berlinguette, gérant.
CAISSE POPULAIRE N.-D. DE PONTMAIN
72 boul. CARTIER, Laval-des-Rapides.

GÉRANT D'ASSURANCE VIE
La Société des Artisans recherche un gérant pour son agence de Montréal-Maisonneuve (Centre-est de Montréal).
Expérience de la vente d'assurance vie requise, préférence donné à un C.L.U.
Transmettre "curriculum vitae" à :
LA SOCIETE DES ARTISANS
a/s. M. Gilles Boyer, C.L.U.
801 est, rue Sherbrooke suite 104
Montréal — Tél.: 527-8947

REPRESENTANTS
Par suite de notre expansion dans le Québec, nous cherchons, pour région de Montréal, trois représentants de 25 à 45 ans. Nous offrons des études et un excellent défi pour un homme ambitieux.
Nos représentants, suivant qualifications, gagnent de $6,000 à $13,000 sur une base de salaire et commission. Fonds de pension, assurance groupe et vacances payées.
Ecrire à Case 10105, LA PRESSE, Montréal

REPRÉSENTANTS
Bilingues demandés pour desservir Montréal et les environs, devra visiter distributeurs et consommateurs d'outils électriques. Connaissance de la ligne un avantage mais non une nécessité. Demande grandissante de nos produits exige cette addition à notre département de vente.
Communiquez pour rendez-vous 274-6409
ROCKWELL MANUFACTURING CO. OF CANADA LTD
7609 rue, St-Hubert

IAC OPPORTUNITÉ EXCEPTIONNELLE
avec importante compagnie de finance canadienne pour un nombre limité d'hommes supérieurs intéressés au financement commercial et industriel.
- Education universitaire et expérience des affaires désirables.
- Capables de rencontrer professionnels, administrateurs et propriétaires d'entreprises.
- Parfaits bilingues.
- Possibilités d'être relocalisés dans les principales villes du Canada après une période d'entrainement complet.
- Chance de promotion rapide à des postes administratifs.
- Doivent avoir maturité, être travailleurs et ambitieux.
- Agés de 25 - 35 ans.

Communiquez avec Jacques Royer ou J. Harold Dionne
Industrial Acceptance Corporation Limited
Téléphone : 487-1270
Sur rendez-vous seulement.

DEUX ANALYSTES PROGRAMMEURS
Montréal, P.Q.
FONCTIONS :
Sous surveillance immédiate, étudier les procédures existantes, les analyser, élaborer des procédures nouvelles et les écrire en langage machine pour ordinateur I.B.M. 360/30. Contrôler les résultats. Assister les analystes seniors au besoin.
QUALIFICATIONS :
Etudes secondaires plus un (1) an d'expérience appropriée. Toute formation supplémentaire sera appréciée.
AGE :
De moins de 35 ans.
SALAIRE :
Jusqu'à $8,200.00.
Ecrire case postale 10108, La Presse

INGENIEUR INDUSTRIEL
LA COMPAGNIE : Des manufacturiers d'appareils de chauffage électrique, ayant bureau-chef à Toronto, commenceront les travaux d'assemblage et la manufacture industrielle à Montréal.
LE TRAVAIL : Diriger l'assemblage et la fabrication d'appareils de chauffage électrique; assumer la responsabilité de toutes les phases de la manufacture, du dessin des composantes, de la modification des produits, etc. Cette nouvelle situation intéressante offre au candidat compétent un avenir très prometteur.
LE CANDIDAT : Agé de 28 à 40 ans et ingénieur diplômé en mécanique ou en électricité et ayant 2 ans d'expérience et un talent reconnu en manufacture industrielle.
Répondre par écrit, en mentionnant capacités, âge, salaire, etc., à
W. H. DEVITT
Canadian Chromalox Company,
285 boul. Hymus,
POINTE-CLAIRE, Québec.

CARRIERE — GERANT ADJOINT
Une compagnie de grande envergure, en voie d'expansion, a besoin d'un gérant adjoint pour un de ses bureaux à Montréal.
Nous recherchons un homme ayant au moins trois années d'expérience dans la vente de l'assurance-vie, possédant des aptitudes de direction et ayant obtenu certains succès dans l'entraînement et le recrutement d'agents d'assurances.
Les réponses à cette annonce devront contenir tous les antécédents du candidat, c'est-à-dire, occupation présente et expérience de l'assurance. Toutes les réponses reçues seront traitées d'une manière très confidentielle. Nous tenons à souligner que notre personnel est actuellement au courant de cette annonce. Les réponses devront être adressées à
CASE 10110 LA PRESSE

CYANAMID
COMPTABLE
Une succursale manufacturière de produits de construction située à St-Jean, P.Q. offre à jeune homme âgé de 25 à 30 ans la position d'un comptable avec l'opportunité d'avancement.
Le candidat devrait être un gradué en commerce ou l'équivalent ou présentement il suit des cours afin de se faire reconnaître, ainsi que bilingue.
Excellents bénéfices marginaux.
S.V.P. écrire avec confiance et donner les détails de votre éducation, expérience, âge et le salaire désiré.
CYANAMID OF CANADA LIMITED
Département des matériaux de construction
C. P. 430 ST-JEAN, P.Q.
ATTENTION : SURVEILLANT DU PERSONNEL

COMPTABLE DEMANDE
L'UNIVERSITE SIR GEORGE WILLIAMS recherche un jeune comptable agréé bilingue, qui prendra la responsabilité des services de comptabilité de l'Université, y compris les prévisions budgétaires, les comptes payables, les salaires et la comptabilité générale. Sous la direction immédiate du Trésorier, le candidat aura de grandes possibilités d'avancement. Traitement initial entre $9,000 et $10,000. Adresser la demande accompagnée d'un curriculum vitae au :
Trésorier,
UNIVERSITE SIR GEORGE WILLIAMS,
1435, rue Drummond,
Montréal 25, P.Q.

LA CIE DE TELEVISION EN CIRCUIT FERME
8390 Mayrand, Montréal, 739-7755
requiert les services de techniciens en électronique, préférence accordée aux candidats avec expérience dans la TELEVISION BROADCAST ET INDUSTRIEL.
La préférence sera donnée aux candidats bilingues.
Veuillez communiquer avec le bureau du personnel.
Toute application sera traitée confidentiellement.

L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE
recherche les services d'un
ADJOINT AU DIRECTEUR
SERVICE DES BATIMENTS ET TERRAINS
LE POSTE :
Sous l'autorité du Directeur, l'Adjoint voit à l'administration des Ateliers et de la Centrale d'Energie. Il doit, de plus, surveiller le fonctionnement des systèmes d'entretien préventif et les travaux exécutés par le service.
LE CANDIDAT :
Le poste est offert à tout ingénieur (option mécanique) membre de la Corporation des Ingénieurs de la Province de Québec, et possédant au moins un an d'expérience dans un bureau d'ingénieurs conseils et ayant une bonne connaissance des méthodes de construction et de surveillance des chantiers.
LES CONDITIONS :
Le traitement du titulaire sera établi en fonction de sa formation et de son expérience. Le titulaire jouira des bénéfices sociaux accordés par l'Université à son personnel : caisse de retraite, assurances, vacances, etc.
Toute offre de service doit s'accompagner d'un curriculum vitae détaillé et s'adresser à
SERVICE DU PERSONNEL,
UNIVERSITE DE SHERBROOKE,
SHERBROOKE, QUE.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MAISONNEUVE
demande
PROFESSEURS EN EDUCATION PHYSIQUE (Féminin-Masculin)
Condition :
Etre diplômé d'une université.
S'adresser :
Service du Personnel,
3620, Boul. Lévesque
Chomedey, Ville de Laval, Qué.

CPA a maintenant 12 vols de plus par semaine entre Montréal et Toronto!
Pour détails, voyez votre agent de voyage ou appelez CPA, 861-9361
LES LIGNES AÉRIENNES CANADIEN PACIFIQUE

A VENDRE ou A LOUER
à BOUCHERVILLE
PROPRIETE COMMERCIALE
à REVENU avec local libre
- CENTRE DE LA VILLE
- DEUX STATIONNEMENTS
- FACE CAISSE POPULAIRE
- GRANDS ENTREPOTS
- IDEAL POUR BUREAUX, PHARMACIE, FLEURISTE, ETC.

D. A. BEMEUR
655-5323

36 TROUS au CLUB DE GOLF **BELLE-VUE** à Woodlands, ville de Léry
SE TROUVE à 8 milles du pont Mercier sur la route 3, près de Châteauguay.
OFFRE deux magnifiques parcours de championnat de 18 trous et un pavillon moderne comprenant toutes les facilités.
LE CLUB PEUT ENCORE ACCEPTER QUELQUES NOUVEAUX MEMBRES
Pour renseignements, écrire au Club ou simplement composer : 692-6793

L'Expo soulève l'enthousiasme jusqu'aux antipodes du Canada

Si les coupures de journaux qui nous arrivent d'Australie peuvent servir d'indication précise, l'Expo 67 et le Canada font l'objet de toutes les conversations dans ce grand pays des antipodes.

Le maire Jean Drapeau, l'homme canadien-français comme se le représentent les Australiennes, le pavillon des Maritimes, l'architecture à l'Expo et la destinée particulière du Canada sont parmi divers sujets ceux qui reçoivent la plus grande attention de la part des journaux australiens.

L'Expo est tout simplement "magnifique", écrit Peter Costigan, correspondant à Montréal du Melbourne Herald.

"Lorsque Drapeau promet quelque chose, il possède le rare talent pour un politicien de tenir ses promesses", écrit Costigan dans un portrait qu'il trace du premier magistrat, article illustré d'une photo de ce dernier.

"Il est certain que la réputation du maire Drapeau en tant que Monsieur Expo se répandra à travers le monde au cours des six prochains mois."

Le Canada est en voie d'atteindre sa majorité

Les cérémonies d'inauguration du 27 avril et les événements qui ont précédé ou suivi immédiatement ces moments dramatiques ont fait l'objet de grands reportages en Australie.

L'Adelaide Advertiser a profité de l'occasion pour déclarer en page éditoriale que le "Canada est en voie d'atteindre rapidement sa maturité".

"Ce pays pratique encore la manière tranquille sur le plan diplomatique mais il agit maintenant avec plus d'indépendance, de confiance en soi et de générosité", dit ce journal.

Le séparatisme canadien-français continue à poser des problèmes "mais il semble qu'encore une fois un nouvel esprit de tolérance et de confiance en sa destinée permettra au Canada non seulement de préserver son unité mais de la renforcer".

Dans une autre dépêche publiée par le Melbourne Hérald, Costigan rapporte qu'une hôtesse du pavillon australien à l'Expo lui a dit : "On nous siffle partout où nous allons".

Le reporter australien cite une autre hôtesse à propos des Canadiens français du sexe fort. "Ils sont tout à fait différents des Australiens", a déclaré la jolie visiteuse.

"Ils sont très préoccupés par les filles et semblent penser que vous devriez devenir amoureuses d'eux dès la première fois que vous leur parlez".

Costigan mentionne aussi l'enthousiasme des hôtesses à propos de Montréal, bien qu'elles trouvent le coût de la nourriture et des vêtements élevé par rapport aux prix que l'on paie en Australie.

Le North Eastern Advertiser de Scotsdale, dans la province de Tasmanie, qualifie l'Expo de "bénédiction pour tous ces touristes qui aiment les bateaux".

En ce sens, l'Advertiser souligne l'intérêt du pavillon des provinces de l'Atlantique. Le fait que l'on y montre la construction d'une goélette apparait au journal australien comme étant une idée particulièrement bien conçue.

Les journaux des autres villes de ce pays à la dimension d'un continent ont également publié de nombreux articles abondamment illustrés sur l'Expo en général, sur la "boite flottante" qu'est le pavillon australien de même que sur Habitat 67.

"Notre pavillon est populaire", écrivait en manchette le Courier Mail de Brisbane. Un journal de Melbourne, The Age, écrit que le pavillon australien "tient très bien sa place en sélecte compagnie".

Le Daily Telegraph, journal populaire de Sydney, dit que "le monde entier a les yeux sur l'Expo".

"Le pavillon le plus saisissant à l'Expo" aux yeux du Morning Herald de Newcastle, est celui qui a été monté par huit Eglises chrétiennes.

"Spectacle étonnant", écrit en manchette un autre journal à propos du pavillon chrétien.

"Cette ville élégante, progressive" telle est la description que fait de Montréal un correspondant de l'Examiner de Launceston, une autre ville de Tasmanie.

"C'est le plus grand spectacle sur terre", déclare un autre journal.

au pavillon de la jeunesse

AUJOURD'HUI

17.00 h.: Tennis sur table, pétanque, trampoline, escalade (agora) ; hockey et crosse (jardin).

18.00 h.: Hébertisme (jardin).

19.00 h.: Tournois de tennis sur table (agora).

19.30 h.: Emission radio : Les Cabestans et Gordon Lightfoot (cinéma-théâtre).

20.30 h.: Spectacle : Jacques Dahan, Jean et Steeve, Gordon Lightfoot (café-dansant).

21.00 h.: Sports : tournoi de ballon-volant (agora).

22.30 h.: Happening : le Zirmate (cinéma-théâtre) ; Folklore de participation (agora).

24.00 h.: Cinéma de minuit : rétrospective Rossellini : long métrage réalisé en 1946 (cinéma-théâtre).

00.30 h.: Discothèque (café-dansant).

DEMAIN

10.00 h.: Sculptures (agora) ; exposition d'architecture par les étudiants en architecture de l'U. de M. (galerie) ; symposium de sculpture (jardin).

11.00 h.: Test d'aptitudes physiques (café-dansant).

12.30 h.: Cinéma (courts métrages) (cinéma-théâtre).

14.30 h.: Matinée poétique : Richard Pasco et Barbara Leigh-Hunt (cinéma-théâtre). Place aux femmes (café-dansant).

14.00 h.: Hyde Park (agora).

LA PRESSE

CALENDRIER DE L'EXPO

AUJOURD'HUI

CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL
09 h. 00 — Réunion des Canadian Trade Commissioners.

PAVILLON DE L'HOSPITALITE
10 h. 00 — Rencontre des United Church Women Cedar Park, de Pointe-Claire.

AUDITORIUM DU PONT
10 h. 00 — Rencontre annuelle de la Société d'orthophonie et d'audiologie du Québec, de l'Ontario et du Canada. Sur invitation. Pour renseignements, téléphoner à Mlle Grace Smeaton, 342-2320, poste 238.

KIOSQUE A MUSIQUE B
10 h. 30 — Le Bethlehem Central Senior High School Swing Choir, de Delmar, New York.
11 h. 30 — Le Corner Brook Choral Club, de Corner Brook, Terre-Neuve.

PAVILLON DU CANADA
12 h. 00 — Au théâtre intérieur du pavillon, jusqu'au 29 mai, Jean Leduc donnera un récital d'orgue. Organiste de concert très actif au Canada et aux Etats-Unis, Leduc a joué à Paris, en une série de douze concerts, l'oeuvre intégrale de Bach pour l'orgue. Il a décroché le premier prix de la Canadian Guild of Organists en 1956, le prix d'Europe en 1957 et une bourse du Conseil des arts en 1962.

AUDITORIUM DU PONT
12 h. 00 — La série "Connaissance 67" se poursuit avec la présentation des films scientifiques suivants :
"Normal Speech Articulation" ;
"3-D Computer Movies of Inner Ear" ;
"Voice Production : The Vibrating Larynx" ;
"Speakers with Cleft Palate".
Ce programme est réservé aux membres de la Société d'audiologie et d'orthophonie.

PAVILLON DE L'ONU
12 h. 30 — Projection d'un court métrage japonais "Mon Jardin".

PAVILLON DE LA JEUNESSE
12 h. 30 — Au cinéma du pavillon, on présentera trois films tchécoslovaques : "Destnik", un dessin animé, "Histoire d'un gosse nu" et un film de marionnettes de Trnka "L'archange Gabriel et dame l'Oie".

KIOSQUE A MUSIQUE E
14 h. 00 — La fanfare de l'Expo.

PAVILLON SOVIETIQUE
14 h. 00 — Conférence sur l'éducation en Union soviétique, par le professeur D. Yermolenko.

PAVILLON DE LA JEUNESSE
14 h. 30 — Matinée poétique avec Richard Pasco et Barbara Leight-Hunt, de Grande-Bretagne.

PAVILLON DU CANADA
14 h. 30 — Dernière représentation des "Ten Centuries Concerts", de Vancouver.

KIOSQUE A MUSIQUE A
15 h. 00 — Le Colonie Central High School Select Stage Band, d'Albany, New York.

KIOSQUE A MUSIQUE B
15 h. 30 — Le Corner Brook Choral Club, de Corner Brook, Terre-Neuve.

KIOSQUE A MUSIQUE E
16 h. 30 — Le Colonie Central High School Choir.

KIOSQUE A MUSIQUE B
17 h. 30 — Le Bethlehem Central Senior High School Swing Choir, de Delmar, New York.

KIOSQUE A MUSIQUE
17 h. 45 — Colonie Central High School Concert Band.

PAVILLON DU QUEBEC
18 h. 00 — Réunion de l'Association des techniques de l'eau à la salle de conférences du pavillon.

KIOSQUE A MUSIQUE E
19 h. 00 — Le N.E. Missouri State Teachers College Clarinet Choir.

PAVILLON DU QUEBEC
20 h. 30 — La Jeune chambre de commerce de Saint-Lambert se réunira et sera reçue par la suite au restaurant.

PAVILLON DE LA JEUNESSE
20 h. 30 — Spectacle de jazz avec Walter Boudreau.

PAVILLON DU CN
22 h. 00 — Présentation du film "Ciels de Hollande", qui a reçu la palme d'or au dernier festival de Cannes.

PAVILLON DE LA JEUNESSE
22 h. 30 — Film sportif de la "Coupe du monde '66" pour le soccer.

PAVILLON DE LA JEUNESSE
24 h. 00 — Le cinéma du pavillon présente un court métrage de l'ONF, "La Forme des choses", et un autre film de la rétrospective Rossellini, "Allemagne année zéro", réalisé en 1948.

PAVILLON DE LA FRANCE
Les dix-neuf comédiens de la troupe Nicolas Bataille arriveront à Montréal aujourd'hui où ils présenteront au pavillon de la France, à partir du 4 juin, la pièce de Claude Mauriac, "Les Parisiens du dimanche".

PLACE D'ACCUEIL
Depuis le 24 mai, les étudiants qui viennent à l'emplacement de l'Expo par autobus se rendent dorénavant à l'Habitat 67, dans la Cité du Havre. Les billets d'admission y sont perçus dans l'autobus. Ceci permet de décongestionner la Place d'Accueil.

PAVILLON DE MONACO
M. J. Giovannini, chef du service des jardins de la principauté de Monaco, qui avait été chargé par le gouvernement monégasque de la planification et de l'aménagement paysager du pavillon de Monaco, quitte Montréal aujourd'hui, sa mission terminée.

RENDEZ-VOUS EXPO 67
10 h. 00 — 65 personnes du New York State Board of Regents.
12 h. 00 — 60 membres de l'Association canadienne de formation professionnelle.

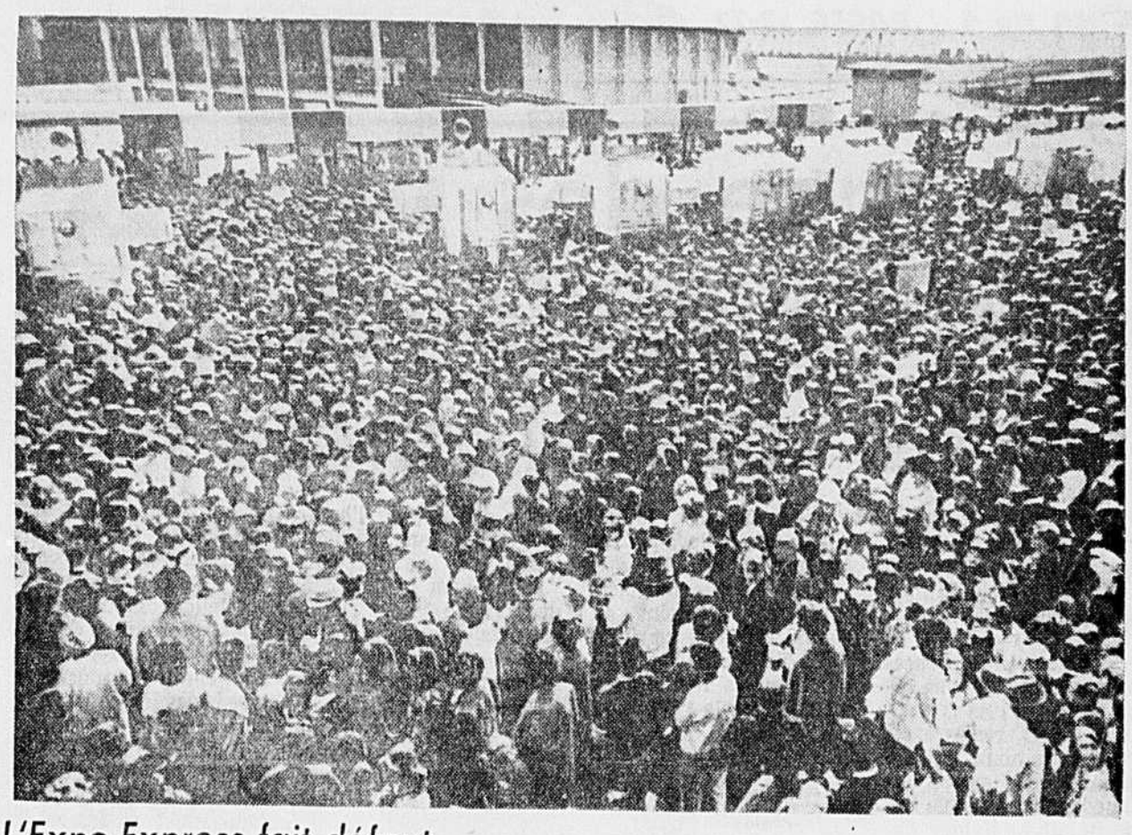

L'Expo-Express fait défaut

L'Expo-Express a déraillé hier vers 9 h. 45 en entrant en gare de la Place d'Accueil. L'accident aurait été causé par un court-circuit dans le moteur du wagon de tête qui aurait alors quitté la voie en touchant les arêtes de la voie à son entrée en gare. L'accident n'a fait aucun blessé mais n'a pas manqué de provoquer la formation d'une foule dense de visiteurs qui ont dû attendre pour entrer à l'Expo.

Les jeunes manifestants auront leur piste de danse

par Gilles RACINE

Les jeunes auront leur piste de danse, c'est officiel ou presque. Le Festival mondial, en collaboration avec le pavillon de la Jeunesse, s'est chargé d'examiner les diverses possibilités pouvant procurer aux jeunes un endroit pour danser.

On sait que lundi dernier, quelque 600 jeunes ont manifesté leur désappointement devant l'exiguité des locaux du pavillon qui ne peut recevoir qu'environ 200 personnes à son café-dansant. D'autre part, la jeunesse représente plus de 50 pour cent de la population globale. C'est quelque peu anachronique avec les statistiques.

Les autorités de la Compagnie de l'Exposition universelle sont conscientes, semble-t-il, du manque d'espace du pavillon et du manque de divertissements appropriés pour les jeunes à l'Expo. On avait envisagé la solution de décongestionner la Ronde où est situé le pavillon des 15-30 en programmant de la danse populaire à la Place des Nations.

Mais, de l'avis même de M. Pierre Lebeuf, directeur du pavillon, cette solution n'est pas la meilleure, surtout en ce qui concerne les 15-20 qui possèdent un esprit de groupe marqué. Or, le meilleur point de rassemblement pour eux, c'est leur pavillon, celui qui a subi tant de déboires dans sa réalisation et qui n'est pas encore tout à fait terminé.

Il faut donc trouver un emplacement sur la Ronde qui pourrait recevoir quelque 2,500 ou 3,000 jeunes désireux de se divertir au son d'une musique "pop" ou "in". Hier, déjà, le directeur du pavillon a visité en compagnie de M. Roger Garand, directeur du Festival mondial, l'emplacement sis derrière les gradins du lac des Dauphins, emplacement qui pourrait peut-être servir d'endroit aux déhanchements des jeunes.

Une voie de passage

On demeure cependant perplexe devant ce choix car à notre connaissance, ce n'est qu'une voie de passage d'une largeur approximative de 30 pieds permettant aux visiteurs en provenance de l'Expo-Express de se rendre au Carrefour international, au Jardin des étoiles et au Village canadien. Couper ce passage le soir, au moment où la foule est la plus dense nous paraît peu rentable.

Le problème demeure donc tout entier. On avait aussi songé à convertir le jardin du pavillon de la Jeunesse en un plancher de danse pouvant recevoir environ 1,000 personnes. Mais les désavantages que cela causerait dans la programmation du pavillon ne permettent pas de retenir cette éventualité.

D'autre part, il faudrait que cet endroit soit couvert pour permettre aux jeunes de s'ébattre indépendamment des intempéries nombreuses jusqu'à présent. On sait aussi que le mauvait temps n'empêche pas les jeunes et les moins jeunes d'aller nombreux à l'Expo.

L'exiguité des locaux gêne surtout les employés

Mais l'exiguité des locaux n'est pas désavantageuse que pour les visiteurs du pavillon, mais encore plus pour ses employés, promoteurs et autres. Souvent dans des pièces de 10 pieds par 20 pieds, on retrouve six bureaux sur lesquels travaillent en relais plus d'une trentaine de personnes dans une seule journée. Et on est loin de se la couler douce au pavillon.

Un retard immense est à rattraper tant dans la construction du pavillon que dans sa programmation. Encore la nuit, on poursuit des travaux d'électricité car jusqu'à présent, on a fonctionné avec un système temporaire. La traduction simultanée n'est pas encore installée au cinéma-théâtre et on prévoit que le système ne sera pas prêt avant une quinzaine de jours. Le système portatif s'est avéré inefficace à cause ds nombreuses interférences des "walkie-talkie" des employés de l'Expo qui surveillent la Ronde.

Bref, il faut trouver un débouché quelconque au pavillon de la Jeunesse afin qu'il puisse répondre efficacement aux nombreuses exigences de la jeunesse. Les employés du pavillon et les promoteurs ont jusqu'à présent réussi des miracles avec les faibles moyens dont ils disposaient. Le premier débouché qui nous paraît tout indiqué est celui que les jeunes réclament à grands cris: une piste de danse.

DEMAIN AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik : une immense pyramide reposant sur sa pointe : magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants : ressources et énergie ; communications et transports ; temps nouveaux.

Ciné-carrousel : films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants. Dans l'Hexagone des glaces, vous vous voyez dans un décor de 1867.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens : un érable stylisé d'une hauteur de 66 pieds.

Cinq différentes attractions tous les jours dans un théâtre de 500 places et quatre dans le kiosque à musique pouvant recevoir 1200 personnes. Entrée gratuite.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte : plats délicieux à prix modiques.

Le Centre d'activité créatrice pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu . . . Tout est gratuit. De 10 h. a.m. à 6 h. p.m.

THÉÂTRE

midi
Jean Leduc, organiste

2 h 30 p.m.
Ten Centuries Concerts; un aperçu de la musique à Toronto

3 h 45 et 5 h p.m.
Les Feux Follets
relâche le lundi

6 h 15 p.m.
Katimavik-Revue,
une réalisation de
Gratien Gélinas et de Wayne & Shuster
mise en scène de
Alan Lund
relâche le lundi

KIOSQUE A MUSIQUE

2 h 30 p.m. et 5 h p.m.
musique du pavillon
sous la direction
de **Ellis McLintock**

3 h 45 p.m.
Oscar Brand et Bonnie Dobson,
chanteurs de folklore

VOICI ENFIN

LE RHUM LAMB'S WHITE GOLD

au goût tropical léger

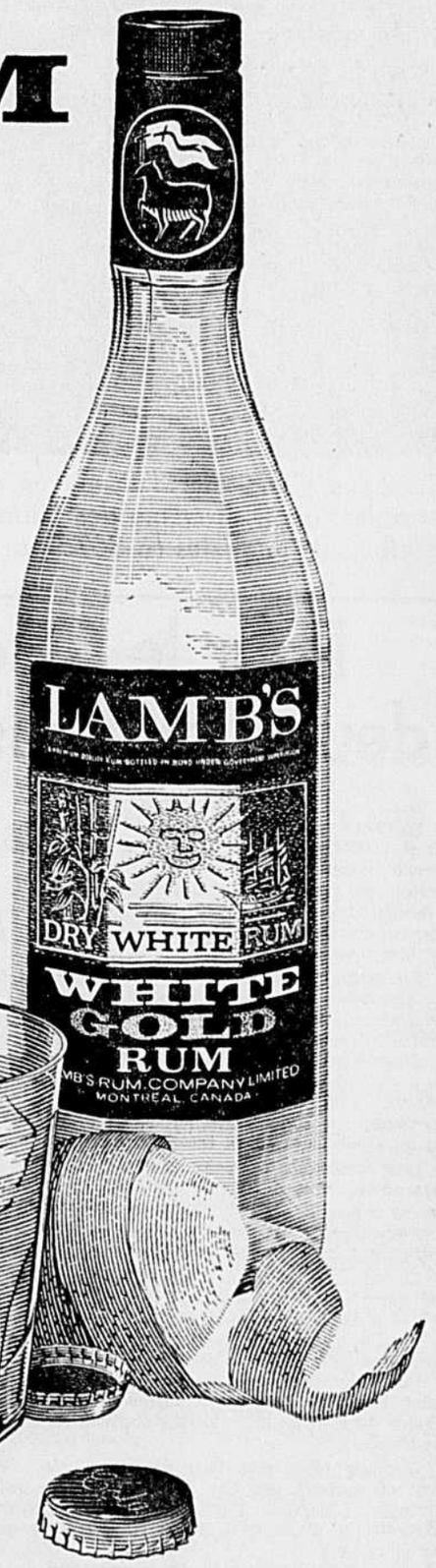

Très à la mode avec un zeste de citron. Délicieux avec du cola, du ginger ale ou des jus de fruits.

Ce rhum blanc et sec, d'une grande pureté, possède un arôme délicat et un goût agréable au palais. Les rafraîchissements faits de ce rhum sont très demandés dans les réceptions. Vous vous en rendrez compte dès votre première bouteille de rhum Lamb's White Gold. Il est maintenant en vente presque partout au Canada. C'est un produit des distillateurs du Lamb's Navy Rum et du Lamb's Palm Breeze Rum.

40 OZ	25 OZ	10 OZ
$8.10	$5.20	$2.20
CODE NO 144H	CODE NO 144G	CODE NO 144F

IL EST SEC! IL EST BLANC!

expo67
Pages 53 à 55

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢

Montréal, jeudi 25 mai 1967 / Fête-Dieu / 83e année, No 120 / 4 cahiers / 72 pages / Les prévisions météorologiques : plus chaud, clair avec périodes nuageuses / Minimum 40 / Maximum 70

L'ouvrier spécialisé ira bientôt rejoindre l'artisan au musée des antiquités • Page 17

La crise au Moyen-Orient amène le président Johnson au Canada

Branle-bas unique à l'Expo

La visite-éclair du président des Etats-Unis à la Terre des Hommes a provoqué un véritable branle-bas à l'administration de l'Exposition universelle et internationale de Montréal.

Prévenu moins de 24 heures avant la visite impromptu, les dirigeants de l'Expo 67 ont travaillé d'arrache-pied afin de synchroniser les mouvements de la foule, le travail des journalistes, des photographes et de cameramen et ceux de quelques centaines de policiers et d'agents de sécurité devant surveiller les déplacements de l'homme d'Etat américain.

Prise par surprise, la presse américaine a elle aussi réagi très vite : un avion nolisé s'est posé à Dorval en amenant de Washington quelque 125 journalistes et photographes.

Les lumières ont brillé toute la nuit dans l'édifice de l'administration tandis que les dirigeants de différents services tentaient de s'adapter à un programme de visite en perpétuel mouvement.

A 10 h. ce matin le programme définitif de la visite présidentielle à l'Expo 67 n'existait pas encore. On ne savait pas encore la durée maximum de la visite de M. Johnson sur la Terre des Hommes et il n'était pas certain que l'homme d'Etat visite le pavillon américain.

On devine donc dans quelle atmosphère se sont déroulés ces préparatifs : programme sans cesse remâché, ordres et contre-ordres, réponses évasives et tout ce qui s'ensuit.

En théorie cependant, la visite de M. Johnson devait s'apparenter dans une large mesure aux visites d'Etat qui se sont déjà déroulées sur l'emplacement de l'Expo 67.

Le président des Etats-Unis devait se déplacer uniquement en avion ou en hélicoptère, ce qui a fait dire à certains observateurs que M. Johnson voulait ainsi économiser du temps

voir BRANLE-BAS en page 2

téléphoto PA

Le président Johnson, à gauche, a un dernier entretien avec son secrétaire d'Etat Dean Rusk, avant de quitter ce matin Washington pour Montréal. LBJ est arrivé à 10 h. 54 et un hélicoptère l'a immédiatement transporté à l'Expo.

Des entretiens avec Pearson suivent sa visite à l'Expo

Le président des Etats-Unis, M. Lyndon B. Johnson, est arrivé à Dorval à 10 h. 54 ce matin et moins de 30 minutes plus tard, il prenait place sur l'estrade d'honneur de la Place des Nations, à l'occasion de la journée nationale des Etats-Unis à l'Expo 67.

Toutefois, il est clair que ce n'est pas l'Expo qui a motivé cette visite-surprise du chef d'Etat américain au Canada, mais bien son désir de consulter le premier ministre Pearson sur la situation au Moyen-Orient.

En 1955, M. Pearson, grâce à ses efforts, avait largement contribué à régler la crise de Suez et s'était de ce fait mérité le Prix Nobel de la Paix.

Or, aujourd'hui, l'histoire se répète. Prévue officiellement pour le 24 août, la visite de M. Johnson ne pouvait plus attendre et elle fut annoncée officiellement vers minuit hier soir.

Précédemment dans la journée d'hier, le Canada avait d'abord pris connaissance du projet lorsque, dans l'avant-midi, le secrétaire d'Etat Dean Rusk, avait appelé le premier ministre.

Peu avant l'heure du lunch, M. Rusk l'a de nouveau rejoint par téléphone (M. Pearson s'entretenait avec les représentants des agriculteurs) et c'est à ce moment qu'Ottawa a entamé les préparatifs et qu'on a averti les autorités de l'Expo. Car elles ont eu fort à faire aujourd'hui.

L'accueil

A son arrivée à Dorval, le président Johnson a été accueilli par M. Lionel Chevrier, hôte officiel du gouvernement canadien ; M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures et représentant personnel du premier ministre ; M. Jean-Pierre Côté, ministre des Postes ; M. Walton Butterworth, ambassadeur américain à Ottawa ; et M. J. Hawkins, consul général des Etats-Unis à Montréal.

Il s'agit de la troisième visite au Canada et la première au Québec du président Johnson. Précédemment, il s'était rendu à Vancouver et à Campo-

Voir JOHNSON en page 2

M. Shazar a quitté Québec rapidement

de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Le président de l'Etat d'Israël, M. Zalman Shazar, a quitté précipitemment Québec, ce matin.

M. Shazar, qui devait être l'objet d'une réception officielle à l'hôtel de ville à 10 h. 15, y a été reçu une heure plus tôt et il n'y resté qu'environ cinq minutes.

Le président de l'Etat d'Israël s'est embarqué à bord d'un avion du gouvernement canadien à 9 h. 45 et s'est dirigé vers Montréal.

Il était rumeur que M. Shazar aille ensuite s'entretenir avec le président des Etats-Unis sur l'emplacement de l'Expo ou se rende directement à la résidence d'été du premier ministre Pearson où ce dernier devait s'entretenir avec M.

Voir SHAZAR, en page 2

U Thant aurait échoué dans sa mission de paix au Caire

d'après UPI, PA, Reuter, AFP

La mission de paix du secrétaire général des Nations unies au Caire a pris fin aujourd'hui et semble avoir échoué. La situation au Moyen-Orient, qui a provoqué d'intenses consultations diplomatiques dans les grandes capitales, est plus sombre que jamais.

Selon des dépêches en provenance du Caire, le président Nasser a exprimé sa détermination de maintenir les forces égyptiennes dans l'enclave de Gaza et au Sinaï et de poursuivre la fermeture du golfe d'Akaba à la navigation israélienne. Il aurait toutefois manifesté à M. Thant sa volonté de coopérer avec les Nations unies.

Pour sa part, M. Thant a coupé court à sa visite en Egypte et rentre à New York pour faire rapport au Conseil de sécurité. "J'ai rencontré le président Nasser et je considère ma mission terminée", a-t-il dit.

"Je n'ai pas l'intention de faire de déclaration au sujet de mes pourparlers ici avant mon retour à New York", a-t-il ajouté. Des gens de l'entourage de M. Thant ont dit qu'il a l'intention de présenter son rapport au conseil samedi ou dimanche. Ils ajoutent qu'il est porteur d'un message spécial de Nasser au conseil, mais qu'il est peu probable que M. Thant ramène une nouvelle formule de paix.

Cependant, les efforts diplomatiques déployés sur plusieurs fronts pour trouver une solution à la crise semblent ne mener nulle part. On dit à Londres que l'URSS marchanderait son action pacifique au Moyen-Orient contre une désescalade américaine au Vietnam.

Israël veut le respect des engagements

Israël demandera aux Etats-Unis et aux puissances maritimes mondiales de s'acquitter de leur engagement d'assurer la liberté de passage à travers les détroits de Tiran, a déclaré aujourd'hui M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, avant de prendre l'avion pour New York.

"La question cruciale au cours des prochaines 24 ou 48 heures, a-t-il ajouté, est de savoir si ces puissances entendent oui ou non s'acquitter de l'engagement qu'elles ont pris de maintenir la liberté de navigation dans le golfe d'Akaba."

Par ailleurs, les Etats-Unis font pression auprès de l'URSS afin qu'elle participe à un effort concerté des quatre Grands afin d'empêcher la guerre au Moyen-Orient. La Graide-Bretagne a, de son côté, demandé aux Rus-

Voir U THANT, en page 2

Premier accrochage à Gaza

LE CAIRE. (AFP,UPI,PA) — Un accrochage entre des soldats de l'armée de libération de Palestine et une patrouille israélienne s'est produit la nuit dernière dans la région de Deir El Ballah, dans le secteur de Gaza.

Selon l'agence égyptienne du Moyen-Orient, la patrouille israélienne avait pénétré dans le territoire de Gaza et les troupes palestiniennes ont ouvert le feu. La patrouille israélienne aurait regagné aussitôt le territoire israélien, rapporte l'agence, qui n'indique pas s'il y a eu des victimes et ne précise pas la durée de l'engagement. Il

Voir INCIDENT, en page 2

Les ouvriers arabes se donnent pour mission de détruire les bases impérialistes au Moyen-Orient.

— Page 8

AUJOURD'HUI

Impensable maintenant : une réconciliation entre Pékin et Moscou

Dans son dernier article sur la Chine, Simon Malley estime peu probable, pour le moment, une réconciliation Pékin-Moscou et montre que la Chine en arrive lentement à persuader le Tiers monde que l'URSS n'est plus l'âme de la révolution socialiste.

— Page 5

Le véritable chef de l'Etat, c'est . . .

D'après "Connaissance du Québec", une brochure publiée par l'Office d'Information et de publicité, c'est le premier ministre et non le lieutenant-gouverneur qui est le véritable chef de l'Etat québécois.

— Page 28

Les problèmes des commissaires industriels

Les commissaires industriels de la province de Québec, réunis en congrès dans les Laurentides, ont décidé de se faire connaître du grand public, de sensibiliser la population à leurs problèmes. Ils veulent surtout qu'on ne les prenne plus pour "des magiciens qui font sortir des industries d'un sol inculte".

— Page 52

Le Canada vient en tête

Selon un rapport publié par le secrétariat du Commonwealth, le Canada a augmenté, en 1966, son commerce extérieur beaucoup plus que les autres pays du Commonwealth.

— Page 48

Mécontents du prix du lait
Près de 15,000 cultivateurs à Ottawa: "On veut 5 piastres"

par Luc BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Quand on est député, on a l'habitude des délégations et des manifestations. Mais jamais — au cours des dernières années en tout cas — le parlement fédéral n'avait été pris d'assaut par une foule aussi nombreuse et aussi déterminée.

On évalue à au moins 15,000 le nombre des cultivateurs des Maritimes, du Québec et de l'Ontario qui ont marché hier sur Ottawa. Réunis d'abord calmement sur les pelouses de la Colline parlementaire puis se pressant obstinément aux portes d'un parlement défendu avec beaucoup de tact par une trentaine de tuniques rouges de la Gendarmerie Royale.

A la simple lecture du mémoire présenté le matin par les dirigeants des cultivateurs, on pouvait s'attendre à une journée mouvementée. Les centrales affirmaient : "Nous sommes fatiguées de transmettre à nos membrees des promesses qui ne se réalisent à peu près jamais." M. Lionel Sorel, président de l'Union catholique des cultivateurs, ajoutait de vive voix : "Ou bien vous nous accordez les $5 les cent livres de lait et je me charge de la foule, ou bien vous restez sur vos positions et alors c'est vous qui affronterez les manifestants."

Pearson réfute les accusations du mémoire

Préoccupé par les préparatifs de la visite aujourd'hui du président Johnson — il venait tout juste de quitter M. Dean Rusk au téléphone, et préoccupé par les problèmes du Moyen-Orient et du sud-est asiatique, qui dans l'après-midi devaient faire l'objet d'un de ses importants discours aux Communes, le premier ministre Pearson a lui-même fait la remarque : "Je déplore que vous ayez cru bon d'utiliser un tel langage, ce ton choquant."

Entouré d'une quinzaine de membres de son cabinet, et en particulier par le ministre de l'Agriculture, M. Joe Greene, et par le ministre des Forêts et de l'aménagement rural, M. Maurice Sauvé (qui a aussi la responsabilité de l'Office des grains de provendes), le premier ministre a pris quelques instants pour réfuter dans ses grandes lignes le mémoire présenté conjointement par l'UCC, l'Ontario Farmers Union et l'Ontario Federation of Agriculture.

"Je réfute entièrement votre accusation, pardon, votre allégation, selon laquelle nous n'avons rien fait pour les agriculteurs."

M. Greene, pendant une heure, devait s'appliquer plus tard à le démontrer.

"Mais, a poursuivi le premier ministre, l'agriculture n'est qu'une partie de nos préoccupations. Le devoir du gouvernement est d'essayer de concilier

Voir CULTIVATEURS en p. 2

Voir page 37, reportage photographique sur la manifestation des cultivateurs

Prix du Centenaire au Dr Penfield

OTTAWA (PC) — Le Dr Wilder Penfield, chirurgien mondialement connu de Montréal, recevra pour sa contribution "au bien-être des Canadiens et de la communauté mondiale" le prix de $50,000 que la Banque Royale du Canada donne à l'occasion du centenaire de la Confédération.

Agé de 76 ans, le Dr Penfield est président de l'Institut Vanier de la famille. Il est le fondateur de l'Institut neurologique de Montréal, qu'il a dirigé jusqu'en 1960.

Le prix de $50,000 non-imposable ainsi qu'une médaille d'or lui seront remis le 17 juin lors d'une réception à l'Expo.

Un comité indépendant de six personnes a choisi le Dr Penfield parmi 135 Canadiens. La Banque n'était pas au courant du choix avant l'annonce officielle qui en a été faite hier.

Originaire des Etats-Unis, le Dr Penfield est devenu canadien en 1934. Il est au courant de son choix depuis deux semaines. Le secret, ne lui a pas pesé trop lourd : "Après tout je suis médecin" a-t-il fait remarquer.

Le Dr Penfield a fait de la recherche sur le langage, la mémoire, l'épilepsie, la migraine et la paralysie. Il a réédité 240 articles médicaux, écrit 12 livres dont deux romans.

Le Dr Penfield avait été mis en nomination par deux professeurs de l'Université de la Colombie-Britannique. Lorsque le comité de sélection lui a annoncé la nouvelle, le Dr Penfield croyait qu'on venait lui dire que le candidat qu'il avait lui-même soumis — M. Tom Patterson, fondateur du Festival de Stratford — était le gagnant.

La Banque Royale du Canada offrira ce prix au moins durant les cinq prochaines années. L'hôtel des Monnaie du Canada a frappé la médaille qui accompagne le prix.

Le Dr Penfield

Moscou "marchanderait" son action pacifique au Moyen-Orient contre une désescalade au Vietnam

LONDRES. (UPI) — Les milieux diplomatiques sont aujourd'hui d'avis que l'Union soviétique cherche à "marchander" son engagement d'oeuvrer pour la paix au Moyen-Orient contre une "désescalade" de la guerre au Vietnam.

Ils déclarent que Moscou cherche à tout prix à provoquer une initiative Est-Ouest au Moyen-Orient tout en affirmant que l'"agression" américaine au Vietnam est l'obstacle principal à une telle coopération.

Les mêmes milieux affirment que l'URSS est fermement décidée à exploiter au possible la présente crise au Moyen-Orient pour tenter de s'implanter dans cette région du monde et comme pression diplomatique sur la politique américaine au Vietnam.

Les Soviétiques argueraient que la guerre du Vietnam rend difficile, pour ne pas dire impossible, toute coopération avec les Etats-Unis en vue de ramener la paix au Moyen-Orient.

Le premier ministre soviétique, M. Alexi Kossyguine, a déclaré hier à M. George Brown, secrétaire au Foreign Office actuellement en visite à Moscou : "Le règlement des problèmes mondiaux ne dépend pas de vous ni de moi."

A Londres, les diplomates communistes laissent clairement entendre que la crise au Moyen-Orient ne peut être "isolée" mais qu'elle doit être considérée à la lumière d'"une agression américaine ailleurs dans le monde", particulièrement au Vietnam.

Maintenant qu'a éclaté la crise au Moyen-Orient, les observateurs commencent à s'expliquer une déclaration-surprise faite il y a un mois par M. Leonid Brejnev alors que ce dernier réclamait, sans raison apparente, le retrait de la Méditerranée de la 6e Flotte américaine.

Les visiteurs à
L'EXPO
hier
226,786
on en prévoyait
129,550
aujourd'hui (prévisions)
113,330
depuis l'ouverture
6,857,028

SOMMAIRE

Annonces classées / 57 à 69
Bandes dessinées / 56
Calendrier des pionniers / 56
Courrier "Que faire ?" / 24
Décès, naissances, etc. / 70
Editorial / 4
Finance / 48 à 50
Horoscope / 56
Mots croisés / 61
Nouvelles internationales / 8
Nouvelles nationales / 17
Radio et télévision / 26 et 27
Spectacles et concerts / 32 à 35
Sports / 38 à 47
Tribunaux / 7
Vie féminine / 18 et 21 à 25
Vie mondaine / 19 et 20
Votre médecin / 56

CKAC 73 AU CAPITAN

CULTIVATEURS

SUITE DE LA PAGE 1

les intérêts des agriculteurs et ceux des autres travailleurs du pays. Le gouvernement fait ce qu'il peut, selon ses capacités."

Puis, pendant une heure, M. Greene a brossé en anglais un tableau de la situation agricole au Canada et des réalisations du gouvernement depuis les deux ans qu'il détient le portefeuille de l'agriculture. C'est à la fin de son discours, que la bagarre verbale éclata entre l'UCC, MM. Greene et Sauvé, puis avec plusieurs des députés assistant à la rencontre dans la grande salle des chemins de fer du parlement.

"On n'est pas pour se présenter devant la foule sans avoir quoi que ce soit à leur dire, s'écrie indigné un représentant de l'UCC. Nous ne sommes pas ici pour faire rire de nous. Ca fait vingt ans qu'on nous sert des discours du genre. C'est un affront, c'est rire du monde. Vous essayez de gagner du temps et de nous endormir. Nous ne comprenons pas l'anglais. Ca fait une heure qu'on entend que ça. On ne peut pas se présenter ainsi devant les membres."

Tandis que M. Greene déclare 'vous ne vous attendiez tout de même pas à ce que nous arrivions à un accord sur-le-champ", et ne sait trop quoi dire ou quoi faire, M. Sauvé y va de sa médiation. Poursuivons nos entretiens cet après-midi", propose-t-il.

"Mais qu'est-ce que nous allons dire, qu'est-ce que vous allez dire aux milliers de cultivateurs en colère ? rétorque l'UCC. Vous essayez encore d'endormir nos gens. Nous serions malhonnêtes de ne pas vous le dire carrément. C'est une situation intolérable. Nos gars sont venus de 700 milles à la ronde à leurs frais. Ils n'accepteront pas cela. Les habitants, c'est bien de valeur, ils veulent une réponse aujourd'hui. Ils ne partiront pas sans avoir de réponse."

. . . Sur des sièges bien branlants

Suit une série d'algarades entre leaders de l'UCC et simples députés. Vous êtes sur des sièges bien branlants, les gars", disent les cultivateurs aux politiciens. Ces derniers répliquent : "Nous représentons autant les cultivateurs que vous."

On quitte la salle de réunion dans un chahut que les journalistes ont peine à surveiller et on se dirige vers l'estrade aménagée pour les visites d'Etat au pied de la Tour de la paix. A tour de rôle, les chefs de centrales viennent au micro et, devant des pelouses noires de monde, refilent aux ministres la tâche ingrate de dire publiquement ce qui retourne des discussions du matin.

Les cultivateurs insistent pour qu'on leur parle en français et M. Sauvé offre ses services bénévoles à M. Greene.

On veut cinq piastres

Il tente avec plus ou moins de succès de calmer les manifestants. Les chefs de centrales diront plus tard qu'il n'a réussi qu'à jeter de l'huile sur le feu. A la vérité, c'était une tâche insurmontable. Les cultivateurs ne scandaient qu'un slogan : "On veut cinq piastres". Ils ne voulaient absolument rien entendre de tout le reste.

Quand M. Sauvé leur conseille de se tourner vers la Régie des marchés agricoles du Québec, les cris de désapprobation atteignent leur paroxysme.

M. Greene prend la parole à son tour pour s'adresser aux cultivateurs de langue anglaise qui, dit-il, ont eux aussi le droit de connaître les résultats de la marche.

Les deux ministres rentrent à l'intérieur du parlement, talonnés par la foule qu'il est impossible d'arrêter. Une poignée de tuniques rouges, aidés d'une dizaine de "commissionnaires", ferment les portes centrales de l'édifice. Ils sont pressés par une marée humaine qui s'infiltre sous le porche de la tour.

Trois heures d'attente

Ces manifestants devaient rester là pendant trois heures. Chacun son tour, députés et leaders agricoles tentent en vain de les convaincre de dégager le parvis. Toutes les portes du parlement se ferment. On ne peut plus y entrer, on ne peut plus en sortir.

Entre-temps, la seconde réunion de la journée, prévue pour 4 heures, commence à 5 heures, à huis clos. Une trentaine de fermiers qui avaient réussi à pénétrer dans l'édifice font valoir à grands cris leur droit d'assister aux entretiens. M. Sauvé finit par les convaincre de se retirer.

A 5 heures 30, conférence de presse des unions de cultivateurs. Mais les entretiens se poursuivant toujours, ces porte-parole n'ont pas grand-chose à annoncer.

Finalement, à 6 heures, la réunion est terminée. M. Sauvé promet de s'adresser à la foule à la condition qu'elle dégage l'entrée du parlement (M. Greene ne peut être là car il doit enregistrer une émission des affaires de l'Etat). La foule s'exécute à contre-coeur et M. Sauvé lui annonce ce qui suit :

— M. Greene et lui-même s'engagent à soumettre au cabinet d'ici le 10 juin l'ensemble des demandes des cultivateurs afin qu'il réexamine sa politique laitière.

— Quelques membres du cabinet rencontreront de nouveau la délégation des cultivateurs pour discuter à fond de la politique agricole du gouvernement.

M. Sauvé, escorté par une dizaine de tuniques rouges de la RCMP (plus qu'on en voit lors des visites royales) rentre à l'intérieur du parlement, tandis que la foule se disperse lentement, ramassant les tulipes cueillies au cours de la journée dans les plates-bandes fédérales et abandonnant sur les parterres des traînées de déchets et de pancartes.

Quinze minutes après, des employés du ministère des Travaux publics s'affairaient déjà à nettoyer le terrain. Le président Johnson était attendu aujourd'hui à Ottawa . . .

BRANLE-BAS

SUITE DE LA PAGE 1

et éviter certaines manifestations publiques.

Un programme donc qui s'apparente aux autres : cérémonie officielle à la Place des Nations, discours de M. Dupuy d'abord puis de M. Johnson, levée de drapeaux, garde d'honneur, salve de 19 coups de canon et visite du pavillon américain.

La visite de M. Johnson a été plus brève qu'à l'accoutumée.

Un programme, publié en fin de matinée par Expo 67, prévoyait que M. Johnson arriverait à la Place des Nations à 11 h., qu'il visiterait le pavillon américain à 11 h. 45 et quitterait presque immédiatement après (soit vers midi 10 minutes) l'emplacement d'Expo 67 à destination d'Ottawa.

Or, M. Johnson a pris place sur l'estrade d'honneur seulement à 11 h. 30, ce qui a évidemment retardé sa visite au pavillon américain et son départ pour le lac Mousseau (Harrington).

On a supprimé à la toute dernière minute un déjeuner officiel, au restaurant Hélène-de-Champlain, déjeuner auquel devait assister le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

Le programme de la visite de M. Johnson était cependant susceptible d'être modifié "à quelques minutes d'avis", selon les termes utilisés par les dirigeants d'Expo 67 qui ne semblaient pas encore définitivement connaître les intentions du président des Etats-Unis.

INCIDENT

SUITE DE LA PAGE 1

semble avoir été bref et très localisé.

L'agence ajoute que les autorités égyptiennes considèrent cet incident comme un acte de provocation israélien. C'est le premier incident signalé en ces derniers jours, depuis que la crise du Moyen-Orient a atteint le seuil de la guerre.

D'autre part, un porte-parole militaire israélien a révélé à Jérusalem que des charges de dynamite ont explosé ce matin près de la frontière d'Israël avec la Jordanie. Une charge a explosé sous le pont de la route Affulo-Meggido à 8 heures, une autre a sauté dans le voisinage quelques minutes plus tard. Une troisième cache d'explosifs a été retirée sans dommages. Selon le porte-parole, des feuillets signés par le groupe terroriste syrien El-assifa ont été trouvés près de la dynamite, à environ quatre milles de la ligne d'armistice avec la Jordanie.

A Damas, on annonce cependant que le gouvernement syrien a ordonné la mobilisation de "l'armée populaire", une milice de plus de 250,000 hommes. On leur fournira des armes et des munitions en préparation d'une guerre possible avec Israël.

Appel du pape pour la paix au Moyen-Orient

CITE DU VATICAN, (AFP-Reuter) — Le pape Paul VI a décrit aujourd'hui la crise du Moyen-Orient comme un nouveau danger pour la paix et en a appelé aux chefs d'Etats pour qu'ils trouvent une solution pacifique au conflit.

" Au Moyen-Orient aussi souffle un vent d'orage et la guerre menace la terre de Jésus, pendant que le conflit reprend, en Extrême-Orient", a dit le pape avec tristesse, avant de bénir la foule place St-Pierre, en la Fête Dieu.

" C'est pour nous une grande douleur, a poursuivi le pape. Là où la religion chrétienne est en contact avec les deux autres grandes religions monothéistes, l'une et l'autre descendant d'Abraham, là se produisent des querelles terribles et menaçantes. Des cris de guerre se répandent même dans le monde. Prions pour que la paix, tant souhaitée et proclamée et si nécessaire à l'humanité, reste au moins dans les coeurs des hommes, qu'elle fasse comprendre aux responsables qu'il faut trouver des solutions pacifiques à ces nouveaux dangers."

SHAZAR

SUITE DE LA PAGE 1

Lyndon B. Johnson de la crise au Moyen-Orient.

Au consulat général d'Israël de Montréal on n'a voulu ni confirmer ni infirmer ces rumeurs, et l'on s'est borné à dire qu'on attendait, comme prévu le président Shazar à 1.30 p.m. en l'hôtel Ritz-Carlton.

De Jérusalem, l'agence France Presse annonce que M. Shazar regagnera Israël demain en raison de la tension qui règne au Moyen-Orient.

Le président a, pour ce même motif, annulé la visite officielle qu'il devait faire en Islande ainsi qu'un voyage privé en Ecosse.

U THANT

SUITE DE LA PAGE 1

ses d'user de leur influence pour conseiller la modération à l'Egypte et à la Syrie.

La France a d'autre part officiellement proposé aujourd'hui la réunion d'une conférence à quatre sur la situation au Moyen-Orient. Les Etats-Unis se sont déjà montrés favorables à l'idée et la Grande-Bretagne serait également en faveur. Une démarche à cet effet a été faite ce matin par l'ambassadeur de France à Londres auprès de sir Paul Gore Booth, secrétaire général du Foreign Office. La même démarche sera effectuée à Moscou et Washington, si elle n'a pas déjà eu lieu. Il s'agit pour le moment, indique-t-on, de tenter de recueillir une adhésion de principe à l'idée d'une conférence à quatre.

La 6e flotte en mouvement

Dans l'intervalle, la 6e flotte américaine est en mouvement dans la Méditerranée. Six vaisseaux de cette flotte transportant une force de débarquement de 2,000 fusiliers marins ont quitté Naples aujourd'hui pour une destination inconnue. Le vaisseau-amiral de la 6e flotte, le croiseur "Little Rock", qui porte des missiles téléguidés, a également quitté sa base de Gaeta, au nord de Naples.

Des porte-parole américains ont dit que ces déplacements faisaient partie d'opérations "régulières" décidées avant la présente crise au Moyen-Orient. Ils ont refusé de préciser la destination de ces navires, qui pourraient bien aller rejoindre une force de porte-avions dans l'est de la Méditerranée.

Bien que Nasser se soit dit disposé à "faciliter" la mission de paix de M. Thant, on doute que l'Egypte consente à lever le blocus du golfe d'Akaba.

Le Conseil de sécurité s'est réuni hier pour discuter la crise du Moyen-Orient et s'est ajourné sans avoir fixé de date pour une nouvelle réunion. Les Etats-Unis ont exhorté l'URSS à coopérer avec les autres grandes puissances pour empêcher une guerre entre les pays arabes et Israël. Les Russes, de leur côté, ont réclamé le retrait des navires de guerre américains et britanniques de la Méditerranée.

A Moscou, le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown, a conféré avec son homologue soviétique, M. Gromyko, et le premier ministre Kossyguine. Il aurait demandé à Moscou d'user de son influence pour prêcher la modération à l'Egypte et à la Syrie. Selon un porte-parole britannique, M. Gromyko n'aurait pas donné de réponse précise au ministre britannique.

Le blocus tient

Une délégation égyptienne, conduite par le ministre de la Guerre, M. Shamseddin Badran, est arrivée à Moscou pour des entretiens avec les dirigeants soviétiques. On sait que l'URSS est le principal fournisseur d'armes de l'Egypte.

Pour le moment, rien n'indique que l'Egypte ait l'intention de relâcher ou de lever le blocus du golfe d'Akaba, seul débouché d'Israël vers la Mer Rouge et le pétrole. Mais aucun navire israélien n'a tenté jusqu'à maintenant de forcer le blocus.

Le journal semi-officiel "Al Ahram" rapporte cependant que les autorités égyptiennes ont arrêté et fouillé deux navires allemands, hier, mais leur ont permis de poursuivre leur route après avoir appris qu'ils se rendaient au port jordanien d'Akaba, en face du port israélien d'Eilath.

L'Arabie séoudite a ordonné la mobilisation générale de ses forces hier et l'Irak a annoncé l'envoi de forces terrestres et aériennes pour appuyer l'Egypte et la Syrie. La Jordanie a accordé à ces deux pays la permission d'utiliser son territoire pour le passage de leurs troupes. On annonce également que l'Egypte a accepté une offre de soldats de l'Algérie.

Alors qu'Israël intensifie ses préparatifs de guerre, son ministre des Affaires étrangères est en route pour New York, poursuivant sa tournée des capitales. M. Eban a expliqué que sa mission est de "déterminer si les grandes puissances maritimes ont la ferme détermination d'exercer leur droit légitime et de ne pas baisser pavillon devant un tel acte de piraterie internationale et d'agression".

M. Eban a précisé qu'il ne demanderait aucune action de la part de l'ONU. Il n'a pas encore décidé s'il se rendrait au conseil de sécurité.

"Nous ne tolérerons pas le blocus. Le blocus est intolérable, a-t-il répondu à un journaliste qui lui demandait combien de temps son pays tolérerait les restrictions imposées par l'Egypte à la navigation dans le golfe d'Akaba.

Enfin, M. Eban a critiqué une fois de plus la décision de M. Thant de procéder au retrait des "casques bleus" de Gaza et du Sinaï.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

bello, au Nouveau-Brunswick.

Moins de six minutes avant que l'avion présidentiel se pose au sol, un appareil des American Airlines est venu déposer plus de 100 journalisaes américains mandatés pour "couvrir" la visite du chef d'Etat.

A 11 h. 06 exactement, le président Johnson et sa suite sont montés à bord d'un hélicoptère qui les a conduits directement à l'île Ste-Hélène.

Le président américain s'est ensuite rendu en limousine à la Place des Nations pour y recevoir les honneurs réservés aux chefs d'Etat à l'occasion des journées nationales.

Prenant la parole, le président Lyndon Johnson a déclaré que les Etats-Unis remerciaient la Provindence d'avoir comme voisin le peuple canadien. Il a dit aussi que l'une des principales leçons à tirer de l'Expo était la possibilité pour des peuples indépendants de vivre en paix, en bon voisins, sans entrer dans des conflits destructifs et inutiles.

Les entretiens

Peu après midi, accompagné de M. Paul Martin, de M. Ed Ritchie, ambassadeur canadien à Washington, de M. Wald Rostow, conseiller particulier du président, et de M. Butterworth, le président Johnson montait dans un hélicoptère de l'armée américaine et se dirigeait vers le lac Mousseau, où devait l'attendre, vers 1 h. 30, le premier ministre du Canada.

C'est à cet endroit que les deux hommes d'Etat ont pris le lunch en tête à tête.

Au début de l'après-midi, on

Le président Johnson quitte la Maison Blanche

prévoyait que M. Johnson repartirait par hélicoptère vers 3 h. 30 et se rendrait à l'aéroport d'Uplands, où il prendrait l'avion présidentiel pour rentrer à Washington.

Rappelons qu'une visite du président Johnson avait été prévue pour ce mois-ci, mais elle avait été reportée au mois d'août.

C'est la crise au Moyen-Orient qui est venue bouleverser tous les plans et qui a motivé ce voyage-surprise du leader américain.

Il est également vrai que c'est aujourd'hui la journée des USA à l'Expo mais, dans les circonstances, la visite n'est qu'une coïncidence. Avant 10 heures, hier matin, M. Pearson ne savait pas que M. Johnson entendait venir au Canada aujourd'hui.

L'Expo n'est donc pas le but de la visite du président. Au Moyen-Orient, en terre arabe, la situation se détériore.

Appel à la prudence

Aux Communes, hier, le premier ministre Pearson a d'ailleurs exhorté les chefs des grandes puissances du monde à la prudence, à la plus grande modération, face à une situation très dangereuse qui, d'après lui, peut engendrer la guerre entre l'URSS et les Etats-Unis.

D'un côté, les USA appuient l'Etat d'Israël, de l'autre, l'URSS soutient l'Egypte et les pays qui font front commun avec elle. Aujourd'hui, a dit le premier ministre, tous doivent éviter de jeter de l'essence sur le feu, de faire quoi que ce soit qui puisse faire éclater le conflit.

Le premier ministre n'a pas caché qu'il imagine mal un retour de la force de paix de l'ONU dans cette partie du monde. Cependant il croit que l'ONU peut être présente sous une autre forme, peut-être en tant que commission de contrôle.

Deux fois, hier, le premier ministre a parlé de la situation au Moyen-Orient. D'abord aux Communes où il a également tenté de démontrer pourquoi les amendements néo-démocrates et conservateurs devaient être rejetés, (ils l'ont été haut la main), puis au cours d'une conférence de presse impromptu qui n'était peut-être pas étrangère à la visite du président des USA.

Mais jamais le premier ministre ne s'est rangé d'un côté ou de l'autre. Il a pris bien soin de demeurer neutre. D'après lui, la solution du conflit ne sera trouvée qu'aux Nations unies.

Et c'est pourquoi le Canada a présenté à l'ONU, hier, une résolution demandant ce statu quo dont a parlé le premier ministre.

Mais d'après le premier ministre, il n'y aura aucune solution permanente possible tant et aussi longtemps que les Etats arabes ne reconnaîtront pas l'existence de l'Etat d'Israël.

D'un côté, M. Pearson a regretté les actes de terrorisme d'Israéliens, de l'autre, il a condamné l'attitude d'un chef arabe qui a dit vouloir la guerre, une guerre sainte.

La situation, a-t-il conclu, est explosive. Enfin, il a demandé à tous les chefs des grandes puissances du monde de ne poser aucun geste de nature à déplaire à l'une ou l'autre des parties.

Il ne fait nul doute que le premier ministre tiendra des propos du même genre devant le président des Etats-Unis dont la visite est fort probablement reliée à cette crise.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 40
MAXIMUM : 70

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa, Québec, des Cantons de l'Est, des Laurentides, de la Mauricie, du Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau, Gaspé, Rimouski et Sept-Iles : clair avec quelques périodes nuageuses ; plus chaud. Vents légers.

Minimum et maximum à Montréal et Ottawa, 40 et 70, Québec et Sainte-Agathe, 35 et 65, Sherbrooke, 35 et 70, La Tuque et Chicoutimi, 32 et 60, Baie-Comeau et Sept-Iles, 30 et 50, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 35 et 55, Gaspé, 35 et 50.

Aperçu pour demain, généralement ensoleillé et un peu plus chaud.

EVERGREEN

vous garantit un gazon plus vert en 7 jours* ou deux fois son prix d'achat remboursé

Utilisez l'engrais EVERGREEN et, au bout d'une semaine, votre gazon sera vert, luxuriant; il fera l'envie de vos voisins. La C-I-L s'en porte garante et vous remboursera deux fois le prix d'achat si vous n'obtenez pas les meilleurs résultats possible. Il faut, évidemment, suivre le mode d'emploi indiqué sur l'emballage. EVERGREEN est un engrais équilibré pour les plantes dont la formule a été spécialement mise au point et homogénéisée pour les gazons et les jardins. Une seule application d'EVERGREEN suffit pour nourrir gazons et plantes pendant toute une saison. D'emploi facile et sûr, EVERGREEN ne brûle ni les gazons ni les plantes.

Avez-vous des problèmes particuliers? Essayez ces autres produits C-I-L: EVERGREEN avec herbicide, Lawn Doctor ℞ et Rose Doctor ℞.

*Si on l'applique selon le mode d'emploi.

ENGRAIS C-I-L POUR PELOUSES ET JARDINS

DE L'AURORE

AU CRÉPUSCULE

le soulier 'tout confort' pour l'homme d'affaires

le soulier 'tout élégant' pour l'homme du monde

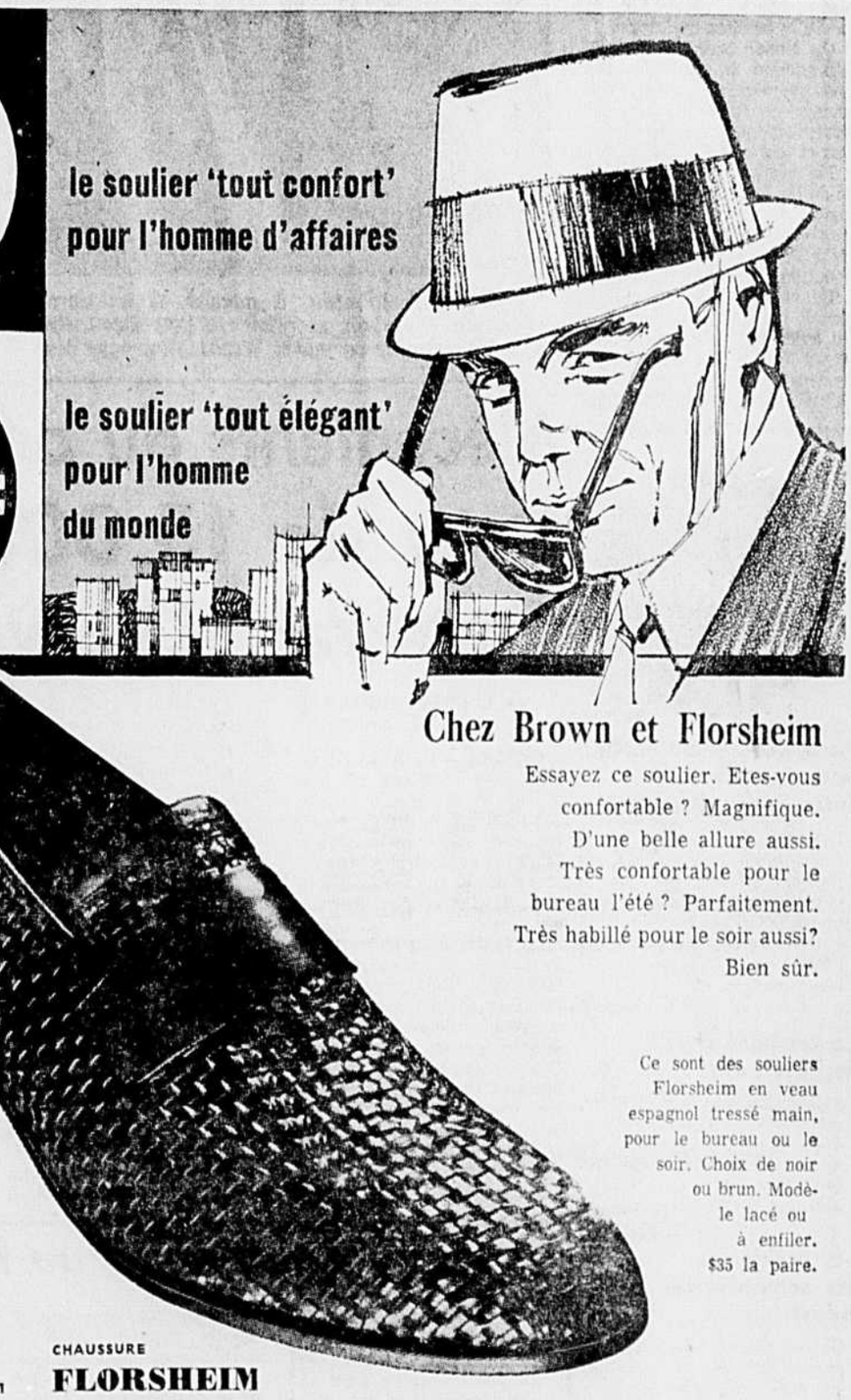

Chez Brown et Florsheim

Essayez ce soulier. Etes-vous confortable ? Magnifique. D'une belle allure aussi. Très confortable pour le bureau l'été ? Parfaitement. Très habillé pour le soir aussi? Bien sûr.

Ce sont des souliers Florsheim en veau espagnol tressé main, pour le bureau ou le soir. Choix de noir ou brun. Modèle lacé ou à enfiler. $35 la paire.

LA CHAUSSURE Brown's 739-4741
Centres d'achats Rockland, Fairview - Pointe-Claire, Côte-St-Luc, Place Versailles et Boulevard

CHAUSSURE FLORSHEIM 739-4746
Place Ville-Marie
Place Victoria

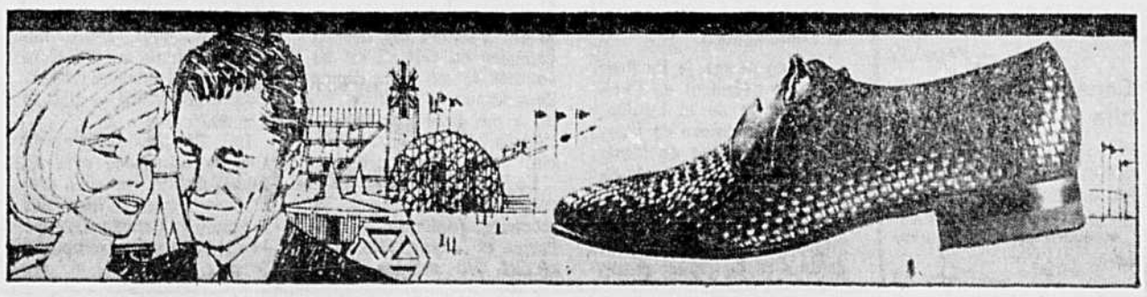

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
1867 1967
ÉDITION DE MONTRÉAL ✱✱ 10¢
Montréal, jeudi 25 mai 1967 / Fête-Dieu / 83e année, No 120 / 4 cahiers / 72 pages / Les prévisions météorologiques : plus chaud, clair avec périodes nuageuses / Minimum 40 / Maximum 70

expo67
Pages 53 à 55

L'ouvrier spécialisé ira bientôt rejoindre l'artisan au musée des antiquités • *Page 17*

La crise au Moyen-Orient amène le président Johnson au Canada

Branle-bas unique à l'Expo

La visite-éclair du président des Etats-Unis à la Terre des Hommes a provoqué un véritable branle-bas à l'administration de l'Exposition universelle et internationale de Montréal.

Prévenu moins de 24 heures avant la visite impromptu, les dirigeants de l'Expo 67 ont travaillé d'arrache-pied afin de synchroniser les mouvements de la foule, le travail des journalistes, des photographes et de cameramen et ceux, de quelques centaines de policiers et d'agents de sécurité devant surveiller les déplacements de l'homme d'Etat américain.

Prise par surprise, la presse américaine a elle aussi réagi très vite : un avion nolisé s'est posé à Dorval en amenant de Washington quelque 125 journalistes et photographes.

Les lumières ont brillé toute la nuit dans l'édifice de l'administration tandis que les dirigeants de différents services tentaient de s'adapter à un programme de visite en perpétuel mouvement.

A 10 h. ce matin le programme définitif de la visite présidentielle à l'Expo 67 n'existait pas encore. On ne savait pas encore la durée maximum de la visite de M. Johnson sur la Terre des Hommes et il n'était pas certain que l'homme d'Etat visite le pavillon américain.

On devine donc dans quelle atmosphère se sont déroulés ces préparatifs : programme sans cesse remâché, ordres et contre-ordres, réponses évasives et tout ce qui s'ensuit.

En théorie cependant, la visite de M. Johnson devait s'apparenter dans une large mesure aux visites d'Etat qui se sont déjà déroulées sur l'emplacement de l'Expo 67.

Le président des Etats-Unis devait se déplacer uniquement en avion ou en hélicoptère, ce qui a fait dire à certains observateurs que M. Johnson voulait ainsi économiser du temps

voir BRANLE-BAS en page 2

téléphoto PA

Le président Johnson, à gauche, a un dernier entretien avec son secrétaire d'Etat Dean Rusk, avant de quitter ce matin Washington pour Montréal. LBJ est arrivé à 10 h. 54 et un hélicoptère l'a immédiatement transporté à l'Expo.

Des entretiens avec Pearson suivent sa visite à l'Expo

Le président des Etats-Unis, M. Lyndon B. Johnson, est arrivé à Dorval à 10 h. 54 ce matin et moins de 30 minutes plus tard, il prenait place sur l'estrade d'honneur de la Place des Nations, à l'occasion de la journée nationale des Etats-Unis à l'Expo 67.

Toutefois, il est clair que ce n'est pas l'Expo qui a motivé cette visite-surprise du chef d'Etat américain au Canada, mais bien son désir de consulter le premier ministre Pearson sur la situation au Moyen-Orient.

En 1955, M. Pearson, grâce à ses efforts, avait largement contribué à régler la crise de Suez et s'était de ce fait mérité le Prix Nobel de la Paix.

Or, aujourd'hui, l'histoire se répète. Prévue officiellement pour le 24 août, la visite de M. Johnson ne pouvait plus attendre et elle fut annoncée officiellement vers minuit hier soir.

Précédemment dans la journée d'hier, le Canada avait d'abord pris connaissance du projet lorsque, dans l'avant-midi, le secrétaire d'Etat Dean Rusk, avait appelé le premier ministre.

Peu avant l'heure du lunch, M. Rusk l'a de nouveau rejoint par téléphone (M. Pearson s'entretenait avec les représentants des agriculteurs) et c'est à ce moment qu'Ottawa a entamé les préparatifs et qu'on a averti les autorités de l'Expo. Car elles ont eu fort à faire aujourd'hui.

L'accueil

A son arrivée à Dorval, le président Johnson a été accueilli par M. Lionel Chevrier, hôte officiel du gouvernement canadien ; M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures et représentant personnel du premier ministre ; M. Jean-Pierre Côté, ministre des Postes ; M. Walton Butterworth, ambassadeur américain à Ottawa ; et M. J. Hawkins, consul général des Etats-Unis à Montréal.

Il s'agit de la troisième visite au Canada et la première au Québec du président Johnson. Précédemment, il s'était rendu à Vancouver et à Campo-

Voir JOHNSON en page 2

M. Shazar a quitté Québec rapidement

de notre bureau de Québec

QUEBEC. — Le président de l'Etat d'Israël, M. Zalman Shazar, a quitté précipitemment Québec, ce matin.

M. Shazar, qui devait être l'objet d'une réception officielle à l'hôtel de ville à 10 h. 15, y a été reçu une heure plus tôt et il n'y resté qu'environ cinq minutes.

Le président de l'Etat d'Israël s'est embarqué à bord d'un avion du gouvernement canadien à 9 h. 45 et s'est dirigé vers Montréal.

Il était rumeur que M. Shazar aille ensuite s'entretenir avec le président des Etats-Unis sur l'emplacement de l'Expo ou se rende directement à la résidence d'été du premier ministre Pearson où ce dernier devait s'entretenir avec M.

Voir SHAZAR, en page 2

U Thant aurait échoué dans sa mission de paix au Caire

d'après UPI, PA, Reuter, AFP

La mission de paix du secrétaire général des Nations unies au Caire a pris fin aujourd'hui et semble avoir échoué. La situation au Moyen-Orient, qui a provoqué d'intenses consultations diplomatiques dans les grandes capitales, est plus sombre que jamais.

Selon des dépêches en provenance du Caire, le président Nasser a exprimé sa détermination de maintenir les forces égyptiennes dans l'enclave de Gaza et au Sinaï et de poursuivre la fermeture du golfe d'Akaba à la navigation israélienne. Il aurait toutefois manifesté à M. Thant sa volonté de coopérer avec les Nations unies.

Pour sa part, M. Thant a coupé court à sa visite en Egypte et rentre à New York pour faire rapport au Conseil de sécurité. "J'ai rencontré le président Nasser et je considère ma mission terminée", a-t-il dit.

"Je n'ai pas l'intention de faire de déclaration au sujet de mes pourparlers ici avant mon retour à New York", a-t-il ajouté. Des gens de l'entourage de M. Thant ont dit qu'il a l'intention de présenter son rapport au conseil samedi ou dimanche. Ils ajoutent qu'il est porteur d'un message spécial de Nasser au conseil, mais qu'il est peu probable que M. Thant ramène une nouvelle formule de paix.

Cependant, les efforts diplomatiques déployés sur plusieurs fronts pour trouver une solution à la crise semblent ne mener nulle part. On dit à Londres que l'URSS marchanderait son action pacifique au Moyen-Orient contre une désescalade américaine au Vietnam.

Israël veut le respect des engagements

Israël demandera aux Etats-Unis et aux puissances maritimes mondiales de s'acquitter de leur engagement d'assurer la liberté de passage à travers les détroits de Tiran, a déclaré aujourd'hui M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, avant de prendre l'avion pour New York.

"La question cruciale au cours des prochaines 24 ou 48 heures, a-t-il ajouté, est de savoir si ces puissances entendent oui ou non s'acquitter de l'engagement qu'elles ont pris de maintenir la liberté de navigation dans le golfe d'Akaba."

Par ailleurs, les Etats-Unis font pression auprès de l'URSS afin qu'elle participe à un effort concerté des quatre Grands afin d'empêcher la guerre au Moyen-Orient. La Graide-Bretagne a, de son côté, demandé aux Rus-

Voir U THANT, en page 2

Premier accrochage à Gaza

LE CAIRE. (AFP,UPI,PA) — Un accrochage entre des soldats de l'armée de libération de Palestine et une patrouille israélienne s'est produit la nuit dernière dans la région de Deir El Ballah, dans le secteur de Gaza.

Selon l'agence égyptienne du Moyen-Orient, la patrouille israélienne avait pénétré dans le territoire de Gaza et les troupes palestiniennes ont ouvert le feu. La patrouille israélienne aurait regagné aussitôt le territoire israélien, rapporte l'agence, qui n'indique pas s'il y a eu des victimes et ne précise pas la durée de l'engagement. Il

Voir INCIDENT, en page 2

Les ouvriers arabes se donnent pour mission de détruire les bases impérialistes au Moyen-Orient.
— Page 8

Moscou "marchanderait" son action pacifique au Moyen-Orient contre une désescalade au Vietnam

LONDRES. (UPI) — Les milieux diplomatiques sont aujourd'hui d'avis que l'Union soviétique cherche à "marchander" son engagement d'oeuvrer pour la paix au Moyen-Orient contre une "désescalade" de la guerre au Vietnam.

Ils déclarent que Moscou cherche à tout prix à provoquer une initiative Est-Ouest au Moyen-Orient tout en affirmant que l'"agression" américaine au Vietnam est l'obstacle principal à une telle coopération.

Les mêmes milieux affirment que l'URSS est fermement décidée à exploiter au possible la présente crise au Moyen-Orient pour tenter de s'implanter dans cette région du monde et comme pression diplomatique sur la politique américaine au Vietnam.

Les Soviétiques argueraient que la guerre du Vietnam rend difficile, pour ne pas dire impossible, toute coopération avec les Etats-Unis en vue de ramener la paix au Moyen-Orient.

Le premier ministre soviétique, M. Alexi Kossyguine, a déclaré hier à M. George Brown, secrétaire au Foreign Office actuellement en visite à Moscou : "Le règlement des problèmes mondiaux ne dépend pas de vous ni de moi."

A Londres, les diplomates communistes laissent clairement entendre que la crise au Moyen-Orient ne peut être "isolée" mais qu'elle doit être considérée à la lumière d'"une agression américaine ailleurs dans le monde", particulièrement au Vietnam.

Maintenant qu'a éclaté la crise au Moyen-Orient, les observateurs commencent à s'expliquer une déclaration-surprise faite il y a un mois par M. Leonid Brejnev alors que ce dernier réclamait, sans raison apparente, le retrait de la Méditerranée de la 6e Flotte américaine.

Mécontents du prix du lait
Près de 15,000 cultivateurs à Ottawa: "On veut 5 piastres"

par Luc BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Quand on est député, on a l'habitude des délégations et des manifestations. Mais jamais — au cours des dernières années en tout cas — le parlement fédéral n'avait été pris d'assaut par une foule aussi nombreuse et aussi déterminée.

On évalue à au moins 15,000 le nombre des cultivateurs des Maritimes, du Québec et de l'Ontario qui ont marché hier sur Ottawa. Réunis d'abord calmement sur les pelouses de la Colline parlementaire puis se pressant obstinément aux portes d'un parlement défendu avec beaucoup de tact par une trentaine de tuniques rouges de la Gendarmerie Royale.

A la simple lecture du mémoire présenté le matin par les dirigeants des cultivateurs, on pouvait s'attendre à une journée mouvementée. Les centrales affirmaient : "Nous sommes fatiguées de transmettre à nos membrees des promesses qui ne se réalisent à peu près jamais." M. Lionel Sorel, président de l'Union catholique des cultivateurs, ajoutait de vive voix : "Ou bien vous nous accordez les $5 les cent livres de lait et je me charge de la foule, ou bien vous restez sur vos positions et alors c'est vous qui affronterez les manifestants."

Pearson réfute les accusations du mémoire

Préoccupé par les préparatifs de la visite aujourd'hui du président Johnson — il venait tout juste de quitter M. Dean Rusk au téléphone, et préoccupé par les problèmes du Moyen-Orient et du sud-est asiatique, qui dans l'après-midi devaient faire l'objet d'un de ses importants discours aux Communes, le premier ministre Pearson a lui-même fait la remarque : "Je déplore que vous ayez cru bon d'utiliser un tel langage, ce ton choquant."

Entouré d'une quinzaine de membres de son cabinet, et en particulier par le ministre de l'Agriculture, M. Joe Greene, et par le ministre des Forêts et de l'aménagement rural, M. Maurice Sauvé (qui a aussi la responsabilité de l'Office des grains de provendes), le premier ministre a pris quelques instants pour réfuter dans ses grandes lignes le mémoire présenté conjointement par l'UCC, l'Ontario Farmers Union et l'Ontario Federation of Agriculture.

"Je réfute entièrement votre accusation, pardon, votre allégation, selon laquelle nous n'avons rien fait pour les agriculteurs."

M. Greene, pendant une heure, devait s'appliquer plus tard à le démontrer.

"Mais, a poursuivi le premier ministre, l'agriculture n'est qu'une partie de nos préoccupations. Le devoir du gouvernement est d'essayer de concilier

Voir CULTIVATEURS en p. 2

Voir page 37, reportage photographique sur la manifestation des cultivateurs

AUJOURD'HUI

Impensable maintenant : une réconciliation entre Pékin et Moscou

Dans son dernier article sur la Chine, Simon Malley estime peu probable, pour le moment, une réconciliation Pékin-Moscou et montre que la Chine en arrive lentement à persuader le Tiers monde que l'URSS n'est plus l'âme de la révolution socialiste.

— Page 5

Le véritable chef de l'Etat, c'est . . .

D'après "Connaissance du Québec", une brochure publiée par l'Office d'Information et de publicité, c'est le premier ministre et non le lieutenant-gouverneur qui est le véritable chef de l'Etat québécois.

— Page 28

Les problèmes des commissaires industriels

Les commissaires industriels de la province de Québec, réunis en congrès dans les Laurentides, ont décidé de se faire connaître du grand public, de sensibiliser la population à leurs problèmes. Ils veulent surtout qu'on ne les prenne plus pour "des magiciens qui font sortir des industries d'un sol inculte".

— Page 52

Le Canada vient en tête

Selon un rapport publié par le secrétariat du Commonwealth, le Canada a augmenté, en 1966, son commerce extérieur beaucoup plus que les autres pays du Commonwealth.

— Page 48

Prix du Centenaire au Dr Penfield

OTTAWA (PC) — Le Dr Wilder Penfield, chirurgien mondialement connu de Montréal, recevra pour sa contribution "au bien-être des Canadiens et de la communauté mondiale" le prix de $50,000 que la Banque Royale du Canada donne à l'occasion du centenaire de la Confédération.

Agé de 76 ans, le Dr Penfield est président de l'Institut Vanier de la famille. Il est le fondateur de l'Institut neurologique de Montréal, qu'il a dirigé jusqu'en 1960.

Le prix de $50,000 non-imposable ainsi qu'une médaille d'or lui seront remis le 17 juin lors d'une réception à l'Expo.

Un comité indépendant de six personnes a choisi le Dr Penfield parmi 135 Canadiens. La Banque n'était pas au courant du choix avant l'annonce officielle qui en a été faite hier.

Originaire des Etats-Unis, le Dr Penfield est devenu canadien en 1934. Il est au courant de son choix depuis deux semaines. Le secret, ne lui a pas pesé trop lourd : "Après tout je suis médecin" a-t-il fait remarquer.

Le Dr Penfield a fait de la recherche sur le langage, la mémoire, l'épilepsie, la migraine et la paralysie. Il a réédité 240 articles médicaux, écrit 12 livres dont deux romans.

Le Dr Penfield avait été mis en nomination par deux professeurs de l'Université de la Colombie-Britannique. Lorsque le comité de sélection lui a annoncé la nouvelle, le Dr Penfield croyait qu'on venait lui dire que le candidat qu'il avait lui-même soumis — M. Tom Patterson, fondateur du Festival de Stratford — était le gagnant.

La Banque Royale du Canada offrira ce prix au moins durant les cinq prochaines années. L'hôtel des Monnaie du Canada a frappé la médaille qui accompagne le prix.

Le Dr Penfield

Les visiteurs à
L'EXPO
hier
226,786
on en prévoyait
129,550
aujourd'hui (prévisions)
113,330
depuis l'ouverture
6,857,028

SOMMAIRE

Annonces classées / 57 à 69
Bandes dessinées / 56
Calendrier des pionniers / 56
Courrier "Que faire ?" / 24
Décès, naissances, etc. / 70
Editorial / 4
Finance / 48 à 50
Horoscope / 56
Mots croisés / 61
Nouvelles internationales / 8
Nouvelles nationales / 17
Radio et télévision / 26 et 27
Spectacles et concerts / 32 à 35
Sports / 38 à 47
Tribunaux / 7
Vie féminine / 18 et 21 à 25
Vie mondaine / 19 et 20
Votre médecin / 56

CKAC 73 au cadran

CULTIVATEURS

SUITE DE LA PAGE 1

les intérêts des agriculteurs et ceux des autres travailleurs du pays. Le gouvernement fait ce qu'il peut, selon ses capacités."

Puis, pendant une heure, M. Greene a brossé en anglais un tableau de la situation agricole au Canada et des réalisations du gouvernement depuis les deux ans qu'il détient le portefeuille de l'agriculture. C'est à la fin de son discours, que la bagarre verbale éclata entre l'UCC, MM. Greene et Sauvé, puis avec plusieurs des députés assistant à la rencontre dans la grande salle des chemins de fer du parlement.

"On n'est pas pour se présenter devant la foule sans avoir quoi que ce soit à leur dire, s'écrie indigné un représentant de l'UCC. Nous ne sommes pas ici pour faire rire de nous. Ca fait vingt ans qu'on nous sert des discours du genre. C'est un affront, c'est rire du monde. Vous essayez de gagner du temps et de nous endormir. Nous ne comprenons pas l'anglais. Ca fait une heure qu'on entend que ça. On ne peut pas se présenter ainsi devant les membres."

Tandis que M. Greene déclare 'vous ne vous attendiez tout de même pas à ce que nous arrivions à un accord sur-le-champ", et ne sait trop quoi dire ou quoi faire, M. Sauvé y va de sa médiation. Poursuivons nos entretiens cet après-midi", propose-t-il.

"Mais qu'est-ce que nous allons dire, qu'est-ce que vous allez dire aux milliers de cultivateurs en colère ? rétorque l'UCC. Vous essayez encore d'endormir nos gens. Nous serions malhonnêtes de ne pas vous le dire carrément. C'est une situation intolérable. Nos gars sont venus de 700 milles à la ronde à leurs frais. Ils n'accepteront pas cela. Les habitants, c'est bien de valeur, ils veulent une réponse aujourd'hui. Ils ne partiront pas sans avoir de réponse."

. . . Sur des sièges bien branlants

Suit une série d'algarades entre leaders de l'UCC et simples députés. Vous êtes sur des sièges bien branlants, les gars", disent les cultivateurs aux politiciens. Ces derniers répliquent : "Nous représentons autant les cultivateurs que vous."

On quitte la salle de réunion dans un chahut que les journalistes ont peine à surveiller et on se dirige vers l'estrade aménagée pour les visites d'Etat au pied de la Tour de la paix. A tour de rôle, les chefs de centrales viennent au micro et, devant des pelouses noires de monde, refilent aux ministres la tâche ingrate de dire publiquement ce qui retourne des discussions du matin.

Les cultivateurs insistent pour qu'on leur parle en français et M. Sauvé offre ses services bénévoles à M. Greene.

On veut cinq piastres

Il tente avec plus ou moins de succès de calmer les manifestants. Les chefs de centrales diront plus tard qu'il n'a réussi qu'à jeter de l'huile sur le feu. A la vérité, c'était une tâche insurmontable. Les cultivateurs ne scandaient qu'un slogan : "On veut cinq piastres". Ils ne voulaient absolument rien entendre de tout le reste.

Quand M. Sauvé leur conseille de se tourner vers la Régie des marchés agricoles du Québec, les cris de désapprobation atteignent leur paroxysme.

M. Greene prend la parole à son tour pour s'adresser aux cultivateurs de langue anglaise qui, dit-il, ont eux aussi le droit de connaître les résultats de la marche.

Les deux ministres rentrent à l'intérieur du parlement, talonnés par la foule qu'il est impossible d'arrêter. Une poignée de tuniques rouges, aidés d'une dizaine de "commissionnaires", ferment les portes centrales de l'édifice. Ils sont pressés par une marée humaine qui s'infiltre sous le porche de la tour.

Trois heures d'attente

Ces manifestants devaient rester là pendant trois heures. Chacun son tour, députés et leaders agricoles tentent en vain de les convaincre de dégager le parvis. Toutes les portes du parlement se ferment. On ne peut plus y entrer, on ne peut plus en sortir.

Entre-temps, la seconde réunion de la journée, prévue pour 4 heures, commence à 5 heures, à huis clos. Une trentaine de fermiers qui avaient réussi à pénétrer dans l'édifice font valoir à grands cris leur droit d'assister aux entretiens. M. Sauvé finit par les convaincre de se retirer.

A 5 heures 30, conférence de presse des unions de cultivateurs. Mais les entretiens se poursuivant toujours, ces porte-parole n'ont pas grand-chose à annoncer.

Finalement, à 6 heures, la réunion est terminée. M. Sauvé promet de s'adresser à la foule à la condition qu'elle dégage l'entrée du parlement (M. Greene ne peut être là car il doit enregistrer une émission des affaires de l'Etat). La foule s'exécute à contre-coeur et M. Sauvé lui annonce ce qui suit :

— M. Greene et lui-même s'engagent à soumettre au cabinet d'ici le 10 juin l'ensemble des demandes des cultivateurs afin qu'il réexamine sa politique laitière.

— Quelques membres du cabinet rencontreront de nouveau la délégation des cultivateurs pour discuter à fond de la politique agricole du gouvernement.

M. Sauvé, escorté par une dizaine de tuniques rouges de la RCMP (plus qu'on en voit lors des visites royales) rentre à l'intérieur du parlement, tandis que la foule se disperse lentement, ramassant les tulipes cueillies au cours de la journée dans les plates-bandes fédérales et abandonnant sur les parterres des tralnées de déchets et de pancartes.

Quinze minutes après, des employés du ministère des Travaux publics s'affairaient déjà à nettoyer le terrain. Le président Johnson était attendu aujourd'hui à Ottawa . . .

BRANLE-BAS

SUITE DE LA PAGE 1

et éviter certaines manifestations publiques.

Un programme donc qui s'apparente aux autres : cérémonie officielle à la Place des Nations, discours de M. Dupuy d'abord puis de M. Johnson, levée de drapeaux, garde d'honneur, salve de 19 coups de canon et visite du pavillon américain.

La visite de M. Johnson a été plus brève qu'à l'accoutumée.

Un programme, publié en fin de matinée par Expo 67, prévoyait que M. Johnson arriverait à la Place des Nations à 11 h., qu'il visiterait le pavillon américain à 11 h. 45 et quitterait presque immédiatement après (soit vers midi 10 minutes) l'emplacement d'Expo 67 à destination d'Ottawa.

Or, M. Johnson a pris place sur l'estrade d'honneur seulement à 11 h. 30, ce qui a évidemment retardé sa visite au pavillon américain et son départ pour le lac Mousseau (Harrington).

On a supprimé à la toute dernière minute un déjeuner officiel, au restaurant Hélène-de-Champlain, déjeuner auquel devait assister le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

Le programme de la visite de M. Johnson était cependant susceptible d'être modifié "à quelques minutes d'avis", selon les termes utilisés par les dirigeants d'Expo 67 qui ne semblaient pas encore définitivement connaître les intentions du président des Etats-Unis.

INCIDENT

SUITE DE LA PAGE 1

semble avoir été bref et très localisé.

L'agence ajoute que les autorités égyptiennes considèrent cet incident comme un acte de provocation israélien. C'est le premier incident signalé en ces derniers jours, depuis que la crise du Moyen-Orient a atteint le seuil de la guerre.

D'autre part, un porte-parole militaire israélien a révélé à Jérusalem que des charges de dynamite ont explosé ce matin près de la frontière d'Israël avec la Jordanie. Une charge a explosé sous le pont de la route Affulo-Meggido à 8 heures, une autre a sauté dans le voisinage quelques minutes plus tard. Une troisième cache d'explosifs a été retirée sans dommages. Selon le porte-parole, des feuillets signés par le groupe terroriste syrien El-assifa ont été trouvés près de la dynamite, à environ quatre milles de la ligne d'armistice avec la Jordanie.

A Damas, on annonce cependant que le gouvernement syrien a ordonné la mobilisation de "l'armée populaire", une milice de plus de 250,000 hommes. On leur fournira des armes et des munitions en préparation d'une guerre possible avec Israël.

Appel du pape pour la paix au Moyen-Orient

CITE DU VATICAN, (AFP-Reuter) — Le pape Paul VI a décrit aujourd'hui la crise du Moyen-Orient comme un nouveau danger pour la paix et en a appelé aux chefs d'Etats pour qu'ils trouvent une solution pacifique au conflit.

" Au Moyen-Orient aussi souffle un vent d'orage et la guerre menace la terre de Jésus, pendant que le conflit reprend en Extrême-Orient", a dit le pape avec tristesse, avant de bénir la foule place St-Pierre, en la Fête Dieu.

" C'est pour nous une grande douleur, a poursuivi le pape. Là où la religion chrétienne est en contact avec les deux autres grandes religions monothéistes, l'une et l'autre descendant d'Abraham, là se produisent des querelles terribles et menaçantes. Des cris de guerre se répandent même dans le monde. Prions pour que la paix, tant souhaitée et proclamée et si nécessaire à l'humanité, reste au moins dans les coeurs des hommes, qu'elle fasse comprendre aux responsables qu'il faut trouver des solutions pacifiques à ces nouveaux dangers."

SHAZAR

SUITE DE LA PAGE 1

Lyndon B. Johnson de la crise au Moyen-Orient.

Au consulat général d'Israël de Montréal on n'a voulu ni confirmer ni infirmer ces rumeurs, et l'on s'est borné à dire qu'on attendait, comme prévu le président Shazar à 1.30 p.m. en l'hôtel Ritz-Carlton.

De Jérusalem, l'agence France Presse annonce que M. Shazar regagnera Israël demain en raison de la tension qui règne au Moyen-Orient.

Le président a, pour ce même motif, annulé la visite officielle qu'il devait faire en Islande ainsi qu'un voyage privé en Ecosse.

U THANT

SUITE DE LA PAGE 1

ses d'user de leur influence pour conseiller la modération à l'Egypte et à la Syrie.

La France a d'autre part officiellement proposé aujourd'hui la réunion d'une conférence à quatre sur la situation au Moyen-Orient. Les Etats-Unis se sont déjà montrés favorables à l'idée et la Grande-Bretagne serait également en faveur. Une démarche à cet effet a été faite ce matin par l'ambassadeur de France à Londres auprès de sir Paul Gore Booth, secrétaire général du Foreign Office. La même démarche sera effectuée à Moscou et Washington, si elle n'a pas déjà eu lieu. Il s'agit pour le moment, indique-t-on, de tenter de recueillir une adhésion de principe à l'idée d'une conférence à quatre.

La 6e flotte en mouvement

Dans l'intervalle, la 6e flotte américaine est en mouvement dans la Méditerranée. Six vaisseaux de cette flotte transportant une force de débarquement de 2,000 fusiliers marins ont quitté Naples aujourd'hui pour une destination inconnue. Le vaisseau-amiral de la 6e flotte, le croiseur "Little Rock", qui porte des missiles téléguidés, a également quitté sa base de Gaeta, au nord de Naples.

Des porte-parole américains ont dit que ces déplacements faisaient partie d'opérations "régulières" décidées avant la présente crise au Moyen-Orient. Ils ont refusé de préciser la destination de ces navires, qui pourraient bien aller rejoindre une force de porte-avions dans l'est de la Méditerranée.

Bien que Nasser se soit dit disposé à "faciliter" la mission de paix de M. Thant, on doute que l'Egypte consente à lever le blocus du golfe d'Akaba.

Le Conseil de sécurité s'est réuni hier pour discuter la crise du Moyen-Orient et s'est ajourné sans avoir fixé de date pour une nouvelle réunion. Les Etats-Unis ont exhorté l'URSS à coopérer avec les autres grandes puissances pour empêcher une guerre entre les pays arabes et Israël. Les Russes, de leur côté, ont réclamé le retrait des navires de guerre américains et britanniques de la Méditerranée.

A Moscou, le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown, a conféré avec son homologue soviétique, M. Gromyko, et le premier ministre Kossyguine. Il aurait demandé à Moscou d'user de son influence pour prêcher la modération à l'Egypte et à la Syrie. Selon un porte-parole britannique, M. Gromyko n'aurait pas donné de réponse précise au ministre britannique.

Le blocus tient

Une délégation égyptienne, conduite par le ministre de la Guerre, M. Shamseddin Badran, est arrivée à Moscou pour des entretiens avec les dirigeants soviétiques. On sait que l'URSS est le principal fournisseur d'armes de l'Egypte.

Pour le moment, rien n'indique que l'Egypte ait l'intention de relâcher ou de lever le blocus du golfe d'Akaba, seul débouché d'Israël vers la Mer Rouge et le pétrole. Mais aucun navire israélien n'a tenté jusqu'à maintenant de forcer le blocus.

Le journal semi-officiel "Al Ahram" rapporte cependant que les autorités égyptiennes ont arrêté et fouillé deux navires allemands, hier, mais leur ont permis de poursuivre leur route après avoir appris qu'ils se rendaient au port jordanien d'Akaba, en face du port israélien d'Eilath.

L'Arabie séoudite a ordonné la mobilisation générale de ses forces hier et l'Irak a annoncé l'envoi de forces terrestres et aériennes pour appuyer l'Egypte et la Syrie. La Jordanie a accordé à ces deux pays la permission d'utiliser son territoire pour le passage de leurs troupes. On annonce également que l'Egypte a accepté une offre de soldats de l'Algérie.

Alors qu'Israël intensifie ses préparatifs de guerre, son ministre des Affaires étrangères est en route pour New York, poursuivant sa tournée des capitales. M. Eban a expliqué que sa mission est de "déterminer si les grandes puissances maritimes ont la ferme détermination d'exercer leur droit légitime et de ne pas baisser pavillon devant un tel acte de piraterie internationale et d'agression".

M. Eban a précisé qu'il ne demanderait aucune action de la part de l'ONU. Il n'a pas encore décidé s'il se rendrait au conseil de sécurité.

"Nous ne tolérerons pas le blocus. Le blocus est intolérable, a-t-il répondu à un journaliste qui lui demandait combien de temps son pays tolérerait les restrictions imposées par l'Egypte à la navigation dans le golfe d'Akaba.

Enfin, M. Eban a critiqué une fois de plus la décision de M. Thant de procéder au retrait des "casques bleus" de Gaza et du Sinaï.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

bello, au Nouveau-Brunswick.

Moins de six minutes avant que l'avion présidentiel se pose au sol, un appareil des American Airlines est venu déposer plus de 100 journalisaes américains mandatés pour "couvrir" la visite du chef d'Etat.

A 11 h. 06 exactement, le président Johnson et sa suite sont montés à bord d'un hélicoptère qui les a conduits directement à l'île Ste-Hélène.

Le président américain s'est ensuite rendu en limousine à la Place des Nations pour y recevoir les honneurs réservés aux chefs d'Etat à l'occasion des journées nationales.

Prenant la parole, le président Lyndon Johnson a déclaré que les Etats-Unis remerciaient la Provindence d'avoir comme voisin le peuple canadien. Il a dit aussi que l'une des principales leçons à tirer de l'Expo était la possibilité pour des peuples indépendants de vivre en paix, en bon voisins, sans entrer dans des conflits destructifs et inutiles.

Les entretiens

Peu après midi, accompagné de M. Paul Martin, de M. Ed Ritchie, ambassadeur canadien à Washington, de M. Wald Rostow, conseiller particulier du président, et de M. Butterworth, le président Johnson montait dans un hélicoptère de l'armée américaine et se dirigeait vers le lac Mousseau, où devait l'attendre, vers 1 h. 30, le premier ministre du Canada.

C'est à cet endroit que les deux hommes d'Etat ont pris le lunch en tête à tête.

Au début de l'après-midi, on

Le président Johnson quitte la Maison Blanche

prévoyait que M. Johnson repartirait par hélicoptère vers 3 h. 30 et se rendrait à l'aéroport d'Uplands, où il prendrait l'avion présidentiel pour rentrer à Washington.

Rappelons qu'une visite du président Johnson avait été prévue pour ce mois-ci, mais elle avait été reportée au mois d'août.

C'est la crise au Moyen-Orient qui est venue bouleverser tous les plans et qui a motivé ce voyage-surprise du leader américain.

Il est également vrai que c'est aujourd'hui la journée des USA à l'Expo mais, dans les circonstances, la visite n'est qu'une coïncidence. Avant 10 heures, hier matin, M. Pearson ne savait pas que M. Johnson entendait venir au Canada aujourd'hui.

L'Expo n'est donc pas le but de la visite du président. Au Moyen-Orient, en terre arabe, la situation se détériore.

Appel à la prudence

Aux Communes, hier, le premier ministre Pearson a d'ailleurs exhorté les chefs des grandes puissances du monde à la prudence, à la plus grande modération, face à une situation très dangereuse qui, d'après lui, peut engendrer la guerre entre l'URSS et les Etats-Unis.

D'un côté, les USA appuient l'Etat d'Israël, de l'autre, l'URSS soutient l'Egypte et les pays qui font front commun avec elle. Aujourd'hui, a dit le premier ministre, tous doivent éviter de jeter de l'essence sur le feu, de faire quoi que ce soit qui puisse faire éclater le conflit.

Le premier ministre n'a pas caché qu'il imagine mal un retour de la force de paix de l'ONU dans cette partie du monde. Cependant il croit que l'ONU peut être présente sous une autre forme, peut-être en tant que commission de contrôle.

Deux fois, hier, le premier ministre a parlé de la situation au Moyen-Orient. D'abord aux Communes où il a également tenté de démontrer pourquoi les amendements néo-démocrates et conservateurs devaient être rejetés, (ils l'ont été haut la main), puis au cours d'une conférence de presse impromptu qui n'était peut-être pas étrangère à la visite du président des USA.

Mais jamais le premier ministre ne s'est rangé d'un côté ou de l'autre. Il a pris bien soin de demeurer neutre. D'après lui, la solution du conflit ne sera trouvée qu'aux Nations unies.

Et c'est pourquoi le Canada a présenté à l'ONU, hier, une résolution demandant ce statu quo dont a parlé le premier ministre.

Mais d'après le premier ministre, il n'y aura aucune solution permanente possible tant et aussi longtemps que les Etats arabes ne reconnaîtront pas l'existence de l'Etat d'Israël.

D'un côté, M. Pearson a regretté les actes de terrorisme d'Israéliens, de l'autre, il a condamné l'attitude d'un chef arabe qui a dit vouloir la guerre, une guerre sainte.

La situation, a-t-il conclu, est explosive. Enfin, il a demandé à tous les chefs des grandes puissances du monde de ne poser aucun geste de nature à déplaire à l'une ou l'autre des parties.

Il ne fait nul doute que le premier ministre tiendra des propos du même genre devant le président des Etats-Unis dont la visite est fort probablement reliée à cette crise.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 40
MAXIMUM : 70

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa, Québec, des Cantons de l'Est, des Laurentides, de la Mauricie, du Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau, Gaspé, Rimouski et Sept-Iles: clair avec quelques périodes nuageuses; plus chaud. Vents légers.

Minimum et maximum à Montréal et Ottawa, 40 et 70, Québec et Sainte-Agathe, 35 et 65, Sherbrooke, 35 et 70, La Tuque et Chicoutimi, 32 et 60, Baie-Comeau et Sept-Iles, 30 et 50, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 35 et 55, Gaspé, 35 et 50.

Aperçu pour demain, généralement ensoleillé et un peu plus chaud.

EVERGREEN

vous garantit un gazon plus vert en 7 jours* ou deux fois son prix d'achat remboursé

Utilisez l'engrais EVERGREEN et, au bout d'une semaine, votre gazon sera vert, luxuriant; il fera l'envie de vos voisins. La C-I-L s'en porte garante et vous remboursera deux fois le prix d'achat si vous n'obtenez pas les meilleurs résultats possible. Il faut, évidemment, suivre le mode d'emploi indiqué sur l'emballage. EVERGREEN est un engrais équilibré pour les plantes dont la formule a été spécialement mise au point et homogénéisée pour les gazons et les jardins. Une seule application d'EVERGREEN suffit pour nourrir gazons et plantes pendant toute une saison. D'emploi facile et sûr, EVERGREEN ne brûle ni les gazons ni les plantes.

Avez-vous des problèmes particuliers? Essayez ces autres produits C-I-L: EVERGREEN avec herbicide, Lawn Doctor R et Rose Doctor R.

*Si on l'applique selon le mode d'emploi.

ENGRAIS C-I-L POUR PELOUSES ET JARDINS

DE L'AURORE

AU CRÉPUSCULE

le soulier 'tout confort' pour l'homme d'affaires

le soulier 'tout élégant' pour l'homme du monde

Chez Brown et Florsheim

Essayez ce soulier. Etes-vous confortable ? Magnifique. D'une belle allure aussi. Très confortable pour le bureau l'été ? Parfaitement. Très habillé pour le soir aussi? Bien sûr.

Ce sont des souliers Florsheim en veau espagnol tressé main, pour le bureau ou le soir. Choix de noir ou brun. Modèle lacé ou à enfiler. $35 la paire.

LA CHAUSSURE Brown's 739-4741
Centres d'achats Rockland, Fairview - Pointe-Claire, Côte-St-Luc, Place Versailles et Boulevard

CHAUSSURE FLORSHEIM 739-4746
Place Ville-Marie
Place Victoria

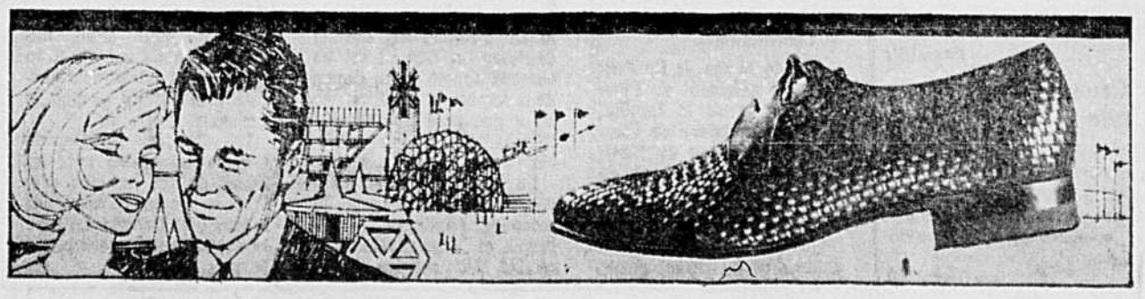

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, JEUDI 25 MAI 1967 — 83e ANNEE — No 120

Des porteurs de Dorval veulent qu'on REDUISE leurs salaires !

Des travailleurs de Montréal seront peut-être obligés de faire la grève parce que leur employeur se refuse à leur accorder une... diminution de salaire !

C'est le cas des 20 porteurs de la compagnie Bristol, à l'aéroport international de Montréal, à Dorval. Ils veulent réduire leur salaire horaire, qui est de $1.50, à $1.25, à la condition qu'il n'y ait plus pour les visiteurs l'obligation de verser 25 cents par valise à faire transporter.

Le président de la 869e loge de l'Association internationale des machinistes (FTQ), M. Rosaire Breault, a déclaré que Montréal est le seul aéroport au Canada — et l'un des rares au monde — où il y a obligation pour les visiteurs de verser 25 cents par valise.

Il est survenu récemment deux incidents identiques qui ont l'heur d'être très humiliants pour les porteurs. Deux voyageurs ont refusé de verser une somme de $1.75 exigée pour le transport de leurs valises de la salle de débarquement au taxi, soit sur une distance de 50 pieds. L'un des visiteurs, — un Français — fâché, et forcé de verser la somme requise, à cause de la présence de la RCMP, a lancé son argent par terre.

Ces voyageurs qui venaient à l'Expo, ont tenté de faire comprendre que la compagnie d'aviation, en leur vendant leur billet, avait clairement indiqué qu'il n'y avait pas de pourboires. Ils se sont fâchés devant l'insistance des porteurs qui, eux, déclaraient qu'il ne s'agissait pas d'un pourboire mais du prix pour ce service.

En plus de son salaire horaire de $1.50 l'heure, le porteur reçoit un minimum de 3 cents par pièces transportées. La compagnie a offert de hausser le salaire horaire à $1.65. Le syndicat insiste pour que soit supprimée l'obligation pour le visiteur débarquant à Montréal de verser la somme de 25 cents par valise, et ses membres ac-

Voir PORTEURS en page 6

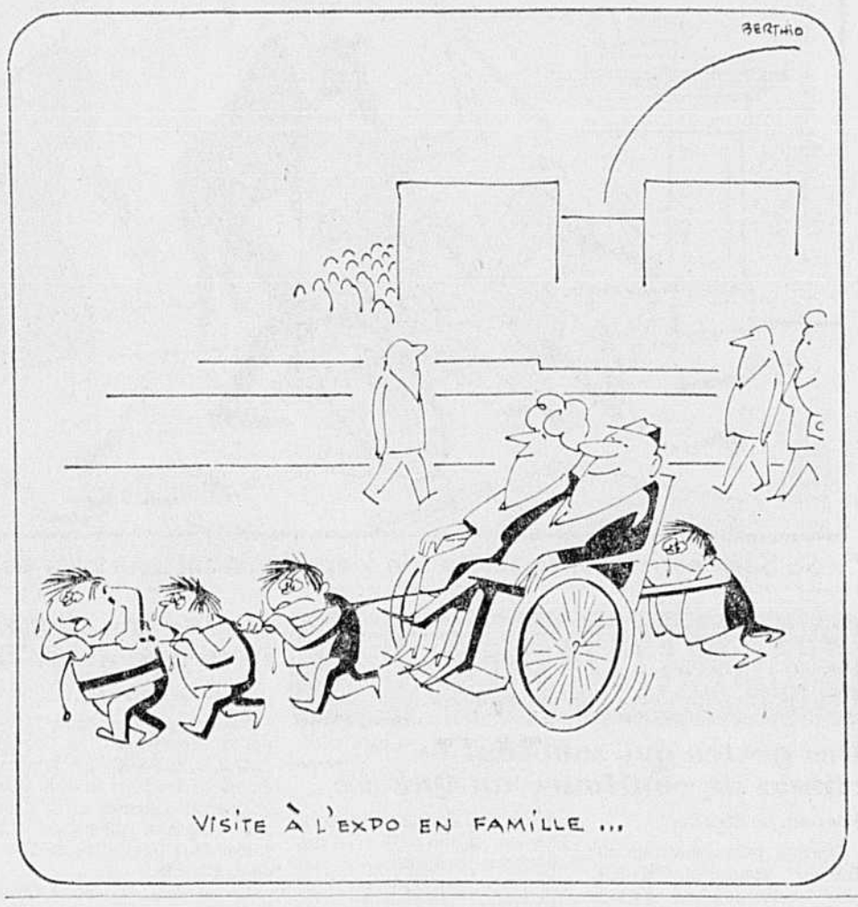

Trois maires de banlieue auraient leur mot à dire au sujet de la CTM

par Roger-J. BEDARD

Nous avons appris de source digne de foi hier que l'île de Montréal sera sous peu le témoin d'une expérience intéressante concernant le transport en commun.

Un amendement apporté à la Loi de la Commission de transport de Montréal en 1964 a placé cette régie sous la juridiction presque exclusive de la ville de Montréal.

Par ailleurs, la loi oblige les municipalités de banlieue à verser des sommes considérables pour défrayer le déficit de la CTM et les capitalisations du métro.

En plusieurs occasions, les villes de banlieue ont dit qu'il s'agissait de "taxation sans représentation", contraire à l'esprit même de l'institution démocratique.

Selon notre informateur, trois maires de la banlieue, MM. Michael L. Tucker, de Westmount, Marcel Laurin, de St-Laurent, et Yves Ryan, de Montréal-Nord, seront appelés à se joindre aux membres du comité exécutif de la ville de Montréal pour rendre les décisions concernant la Commission de transport de Montréal.

Le comité exécutif de la ville de Montréal doit notamment approuver le budget et les programmes de capitalisation de la CTM de même que les conventions collectives des employés de la Commission de transport de Montréal.

Cette autorité serait maintenant partagée avec trois maires de banlieue pour une année.

Si l'expérience est un succès, la Loi de la Commission de transport de Montréal, sera amendée en conséquence.

M. Michael L. Tucker, maire de Westmount

M. Marcel Laurin, maire de St-Laurent

M. Yves Ryan, maire de Montréal-Nord

Décision d'ici une dizaine de jours au sujet du permis de boisson que veut le "Kanawaki Golf Club"

par André LUCHAIRE

Le Kanawaki Golf Club, sis, on le sait, dans la Réserve indienne de Caughnawaga, saura d'ici une dizaine de jours s'il obtiendra le permis de boissons alcooliques qu'il demande depuis deux ans — quoiqu'en vérité aucun membre du club ou son invité n'ait jamais souffert de la soif depuis 1924 — du fait d'autorisations tacites du Conseil de la Bande.

Et ce en dépit de l'opposition tenace du Comité de Défense de Caughnawaga (qu'anime la famille de Mlle Kahn Tineta Horn), ainsi que des chefs héréditaires de la Confédération des Six-Nations, représentés à Caughnawaga par le chef Peter Diome, mais avec la bénédiction de l'actuel Conseil de bande.

En principe c'est le juge Marc Lacoste, président de la Régie des alcools, qui aura le dernier mot en l'affaire, d'ici une dizaine de jours, comme il l'a annoncé à l'issue de la très longue audition qui s'est tenue hier matin et jusqu'à trois heures moins le quart.

Mais, à rai dire, le fait saillant de cette audition c'est la révélation que les requérants — les dirigeants du Golf de Club Kanawaki — avaient en mains une délibération du Conseil de la Bande Mohawk du 27 décembre dernier, et une proclamation du gouverneur général en Conseil qui disposaient des choses en leur faveur.

Positions essentielles

De cette longue discussion, soutenue vaillamment par les porte-parole indiens, peu exercés à parler en Cour, il faut ne citer que quelques déclarations qui sont représentatives des divers points de vue en présence.

"En autorisant le Kanawaki Golf Club a ouvrir légalement un débit de boissons alcooliques, alors que d'autres requêtes sont en marche, vous créez un précédent dangereux, vous provoquez d'autres requêtes, vous ouvrez la porte à l'alcoolisme et ses conséquences dans la réserve de Caughnawaga", (Frank Horn, pour le Comité de Défense de Caughnawaga).

"La réserve de Caughnawaga est une terre indienne, et même si certaines terres y ont été louées elles gardent le statut de terre indienne : la Confédération des Six-Nations iroquoises, toujours vivante, ne reconnait aucune cession de terre qui soit une aliénation, et d'ailleurs elle ne reconnait pas la légalité des décisions prises par le conseil de bande élu" (Chef Peter Diome, pour la Confédération des Six-Nations).

"Nous avons en mains de quoi prouver que nous sommes tout à fait en règle avec la Loi des Indiens et la Bande de Caughnawaga" (Me Ogilvy, pour le Kanawaki Golf Club).

"Tout ce qui m'intéresse est de savoir si le Kanawaki Golf Club a le droit de présenter sa requête, et si, ce faisant, aucun droit n'est lésé. S'il est prouvé qu'il l'a — la voie est ouverte à la concession d'un permis d'alcool (Me Marc Lacoste, président de la Régie des Alcools).

Il faut enfin citer Me O'Reilly, avocat du Conseil de la Bande, qui intervint sur le tard pour jeter, presque négligemment, une allusion à peine voilée à la proclamation du gouverneur en conseil qui, en somme, rendait inutile toute discussion.

Avant même l'assemblée

En date du 27 decembre dernier, en effet, le Conseil de la Bande Mohawk de Caughnawaga, sous la présidence du chef André Delisle, décidait de recommander au Gouverneur général en conseil de déclarer par proclamation que le Kanawaki Golf Club et la propriété occupée par ce Club dans la Réserve indienne de Caughnawaga échappaient aux clauses de la Loi des Indiens concernant les boissons alcooliques, sous réserve toutefois des con-

Voir DECISION en page 6

photo LA PRESSE

Les opposants à la requête du Kanawaki Golf Club, de gauche à droite : M. Frank Curotte, le chef Peter Diome, de la Confédération des Six-Nations et Miss Kahn Tineta Horn, animatrice du Comité de Défense de Caughnawaga. N'apparaît pas sur la photo son jeune frère Frank Horn, qui soutint le plus grand poids de l'opposition contre les avocats du Club et du Conseil de bande. Mlle Horn avait dû quitter la salle d'audience avant la comparution du Comité de Défense.

Northern Electric: la grève éclate

par Jacques Lafrenière

Les 7,000 employés de la production de la compagnie Northern Electric du Québec sont en grève depuis ce matin et tout laisse croire que les 3,000 employés de bureau les imiteront lundi prochain.

Les membres de l'Association des employés de Northern Electric (Ind.) ont voté hier dans une proportion de 90 p. 100 en faveur de la grève. En fait, 5,474 employés se sont prononcés en faveur de l'arrêt de travail et 554 contre. Le débrayage a débuté dès 6 h. ce matin aux usines et entrepôts de la compagnie.

Les négociateurs ont expliqué leur décision de déclencher la grève immédiatement en déclarant que c'était pour "protester contre l'entreposage excessif par la compagnie". D'ailleurs depuis deux semaines, les travailleurs protestaient contre l'entreposage ailleurs de matériel de la compagnie soit pour la compagnie de Téléphone Bell du Canada ou d'autres clients. La Northern est une filiale de la Bell et son unique fournisseur en appareils téléphoniques, de sorte qu'un arrêt de travail prolongé pourrait signifier que la Bell ne puisse plus prendre de nouveaux abonnés.

La semaine dernière, des groupes d'employés de la Northern avaient débrayé et quelques-uns avaient même été mis sous arrêt par la police. Aujourd'hui le piquetage s'est effectué dans l'ordre.

Voir NORTHERN, page 6

Hydro: les négociateurs du syndicat étudient la réponse de l'employeur

par Jacques LAFRENIERE

Les négociateurs des 8,000 employés de l'Hydro-Québec qui font la grève tournante depuis le 8 mai, se sont rencontrés aujourd'hui pour étudier la réponse de l'employeur à des contre-propositions qu'ils avaient remises dans la nuit de lundi à mardi au médiateur, M. Réal Mireault.

Le chef négociateur syndical, M. Robert Dean, a déclaré que l'étude de cette réponse avait débuté hier et qu'elle se poursuivrait aujourd'hui. Pour sa part, le directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), M. André Thibaudeau, était à Québec au début de la journée pour remplir un engagement qui n'avait rien à voir avec le conflit. On laissait entendre toutefois qu'il ferait une déclaration à la fin de la journée.

M. Dean a été très discret sur le contenu de la réponse de l'Hydro. De l'étude de cette réponse surgiront peut-être des formules de compromis sur les clauses litigieuses qui amèneront la fin du conflit. De toute façon, les deux parties semblent compter beaucoup sur le médiateur, M. Mireault, sous-ministre du Travail, et le conciliateur, M. Yvon Dansereau, pour trouver une solution à l'impasse.

L'Hydro avait soumis ses dernières offres le 1er mai. Les syndiqués les avaient rejetées par une très forte majorité. Ils décidaient du même souffle d'entreprendre la grève tournante le 8 mai.

Les employés de bureau, les hommes de métiers et les techniciens cherchent à améliorer leurs salaires et à obtenir de meilleures conditions de travail. Ils réclament notamment la sécurité d'emploi et le maintien de leurs droits acquis. Ce principe des droits acquis semble

Voir HYDRO, en page 6

LOUEZ

Nos compresseurs et nos appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils.

VENTE PIECES REPARATIONS des fusils et compresseurs

BINKS BRUNNER CURTIS
DEVILBISS KELLOGG LINCOLN
QUINCY WEBSTER ETC.

Gélinas COMPRESSORS INC.

4845, rue ST-DENIS

288-0163

Stationnement gratuit à côté du magasin

8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

CLASSEUR à FICHES

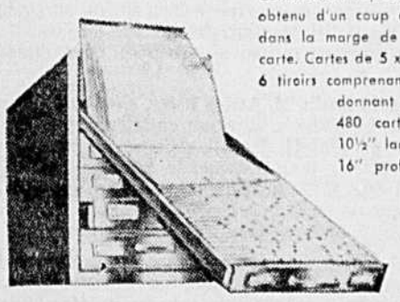

Consultation rapide. Renseignement obtenu d'un coup d'oeil, et visible dans la marge de ¼" de chaque carte. Cartes de 5 x 3, 6 x 4, 8 x 5; 6 tiroirs comprenant 240 pochettes donnant une capacité de 480 cartes. Dimensions : 10½" larg. x 9" haut. x 16" prof.

Ord. $78.75

Spécial Pilon

$59.95

PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU

● 750 BEAUBIEN, 273-9501 ● 800 MONT-ROYAL, 524-3081
● 8559 ST-LAURENT, 381-6261 ● 851 DECARIE, 748-7961
● 280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171

Nouveaux numéros de téléphone de

LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911
8 A.M. à 7 P.M. du lundi au vendredi
8 A.M. à 2 P.M. le samedi

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service

874-7272

Un style irrésistible...

venez aussi contempler le vaste choix de meubles irrésistibles offert à la

BOUTIQUE COLONIALE

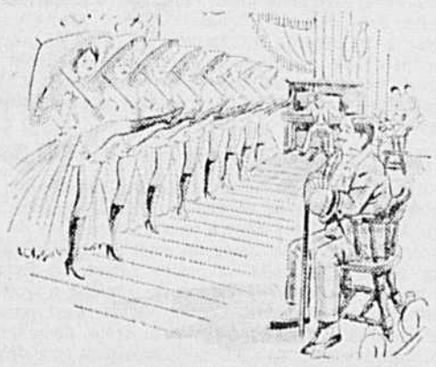

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30 le samedi jusqu'à 6 heures

A. FORGET INC.

6707, BOUL. SAINT-LAURENT — TEL. 274-5568

Juste au nord de Saint-Zotique

Les PANIERS BON VOYAGE

DIONNE POUR SOUHAITER UN BON DEPART AVEC PRESTIGE

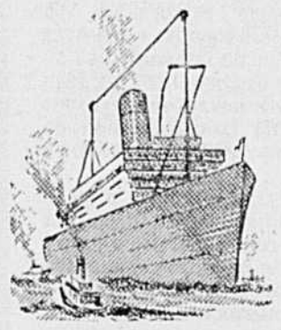

Fraises, bleuets, pêches, avocats, mangues, papayes, limettes, fruits Ugli, pommes Beauté Romaine, poires Bosc, poires Anjou, poires Bartlett, raisins frais, melons de miel, cantaloups, melons d'eau, ananas, etc.

NOUS AVONS AUSSI DES MAGNIFIQUES PLATEAUX EN BOIS REMPLIS DE FROMAGES FINS.

A. DIONNE FILS & CIE

1221 o., Ste-Catherine, Montréal — Tél. 849-2341

coin rue Drummond

LES SILENCIEUX MIDAS

portent une GARANTIE ÉCRITE, sans conditions, valide aussi longtemps que vous restez propriétaire de votre voiture

MIDAS ®

ATELIER

TOUTES CARTES DE CREDIT ACCEPTEES

PLUS DE 400 ATELIERS AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS. CETTE GARANTIE COUVRE TOUTE AVARIE DU SILENCIEUX : ROUILLE, ECLATEMENT, USURE, ETC.

10,111, BOUL. PIE-IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
526-1627-8
850, BOUL. LABELLE, CHOMEDEY
681-1601
6100, CHEMIN UPPER LACHINE
481-0404.

OUVERT TOUS LES JOURS A PARTIR DE 8 H. A.M.

INSPECTION GRATUITE DES AMORTISSEURS DE CHOCS

CORBEIL

SUR LA PLAZA

Canotier "Expo 67"

Confectionné de paille naturelle et garni de rubans de toutes couleurs. 85.97

En vente à la boutique du chapeau, 2e étage. C'est facile d'ouvrir un compte ! Plan mise de côté. 279-4581, poste 48.

6500, rue Saint-Hubert, angle Beaubien

photos Réal St-Jean, LA PRESSE

Ce qui devait être une des plus jolies places de Montréal . . .

Ce qui devrait être une des plus jolies places de Montréal est en ce moment un terrain vague répugnant. A la limite du Vieux Montréal, cette place a des proportions idéales. La Tour de la Bourse, ultra moderne, voisinant avec la statue de la reine Victoria et la bouche de métro parisienne, lui confèrent une grande originalité. Quelques arbustes, un joli gazon vert, des tulipes, des roses et tout serait parfait. Mais . . . les arbustes, le gazon, les tulipes, les roses, c'est le rêve ; la réalité est bien plus frappante. Pour l'instant, il n'y a que de la terre battue, de la poussière, de la ferraille, des ordures, des papiers, des voitures garées dans tous les sens . . . c'est ça la triste réalité que Montréal offre aux milliers de touristes (aux millions bientôt) qui y passent. Quant à eux, les Montréalais ont le sens de l'esthétique et c'est pourquoi ils se sont plaint de l'état actuel de la Place Victoria. De la part de l'administration municipale, le directeur du Service des parcs, M. André Champagne, le chargé de la planification au Service d'urbanisme, M. George Steber, et M. Omer Boucher, ingénieur-surintendant de l'aménagement des parcs au Service des travaux publics, expliquent que l'aménagement de la Place Victoria a été retardée à cause d'ententes à intervenir entre la ville de Montréal et les dirigeants de la Place de la Bourse relativement à des lisières de terrain. La transaction doit être approuvée par le comité exécutif. On prévoit que le réaménagement de cette place débutera vers le 1er juin en face de l'immeuble de la Bourse et une quinzaine de jours plus tard au nord de la rue Craig. Les travaux d'amélioration devraient durer environ un mois. Quant à l'aménagement permanent, il ne sera entrepris que beaucoup plus tard, car il faudra connaître auparavant ce qu'il daviendra du prolongement de la route transcanadienne au nord de la rue Craig.

La Fédération canadienne des maires et municipalités offre son aide à Ottawa

La Fédération canadienne des maires et municipalités a fait savoir au premier ministre Lester B. Pearson qu'elle tient à sa disposition toutes ses facilités et son entière coopération pour la conduite d'une enquête conjointe fédérale-provinciale sur les problèmes de l'urbanisme.

Le maire Reginald J. P. Dawson de Mont-Royal, président de la Fédération, a indiqué dans sa lettre que la Fédération se réjouit de la politique fédérale telle qu'elle est énoncée dans le Discours du Trône.

Le gouvernement a indiqué dans le discours son intention de proposer aux provinces que, de concert avec toutes les autorités intéressées, une étude spéciale de l'urbanisme soit entreprise. L'étude serait disponible pour les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, ainsi qu'au public en général.

Le maire Dawson, en commentant aujourd'hui la situation des municipalités, fait remarquer que la Fédération a entrepris plusieurs études du sujet, qu'elle en a acquis une vaste connaissance et une expérience précieuse, actif qu'elle mettrait à la disposition de toute Commission d'enquête.

Il a dit que d'autres études sont projetées et qu'elles pourraient s'apparenter à une conférence fédérale-provinciale sur le sujet.

"Au commencement du mois, le comité ad hoc des grandes cités de la Fédération est devenu un comité permanent afin de pouvoir s'engager dans des études de l'urbanisme et de faire des observations sur les affaires urbaines. Aussi, la Fédération a-t-elle décidé de tenir, tôt en 1968, une conférence sur le transport urbain.

Le maire Dawson a déclaré que le transport est un facteur-clé puisqu'il touche tous les autres aspects de l'urbanisme, et, en fait d'immobilisations, est le facteur le plus revendicatif.

"Nous jugeons nécessaire que les personnalités dirigeantes de nos cités soient consultées avant qu'un programme législatif de l'urbanisme ne soit projeté et que des moyens soient prévus pour profiter de la connaissance et de l'expérience acquises par d'autres autorités compétentes dans ce domaine, y compris les autorités à l'échelon universitaire", de dire le maire Dawson.

Dans un mémoire soumis au cabinet en novembre, la Fédération a plaidé la cause de la coopération fédérale-provinciale-municipale pour l'établissement de programmes demandant une action concertée.

Il est recommandé dans le mémoire que des améliorations soient apportées à la Loi nationale sur l'habitation afin d'avoir de meilleurs plans de rénovation urbaine pour les petites agglomérations, une assistance plus grande à l'égard de projets visant l'élimination de la pollution de l'eau et de l'air, et de l'aide en ce qui concerne le transport urbain.

PORTEURS

SUITE DE LA PAGE 3

ceptent une diminution du taux horaire. Plusieurs visiteurs verseraient certes aux porteurs un pourboire, qui serait ni plus ni moins élevé — sans obligation toutefois — et que conserverait en entier le porteur, ce qui aiderait à augmenter ses revenus.

Le système de Bristol a été approuvé par le ministère des Transports, a dit M. Breault. Lui et des membres de son comité de négociation se sont rendus récemment à Ottawa pour faire des représentations à ce sujet.

Le sous-ministre des Transports du Canada, M. J.R. Baldwin, a répondu que le gouvernement fédéral ne pouvait intervenir dans cette affaire qui regarde le syndicat et la compagnie Bristol.

"Notre syndicat aimerait savoir pourquoi le ministère des Transport admet qu'une charge additionnelle soit chargée aux visiteurs débarquant à Montréal. C'est une injustice pour le public du Québec, car c'est le seul aérogare au Canada qui maintient un prix obligatoire à charger au public", a dit M. Breault.

La compagnie Bristol emploie 20 porteurs. C'est elle qui a également le contrat du nettoyage des avions en escale. Elle maintient 120 employés à cette tâche. Ces derniers font partie de la même unité de négociation que les porteurs.

La grève des porteurs, si elle doit éclater, ne pourra avoir lieu avant trois semaines. C'est le temps qu'il faudra pour la remise du rapport de la conciliation et des huit jours qui doivent s'écouler avant que les employés obtiennent le droit de déclencher légalement la grève.

DECISION

SUITE DE LA PAGE 3

ditions mentionnées dans un mémorandum annexé.

(Ces conditions concernant la valeur minimum de la redevance annuelle que le Club devrait verser en considération de la valeur marchande de ladite terre, estimée à $1,000 — à verser directement à la Bande, la renégociation du bail sur la base de la valeur marchande du terrain, la remise d'un état financier annuel faisant apparaître l'accroissement des revenus procurés à la Bande, et la création d'un comité de liaison mixte pour la discussion de toutes matières d'intérêt commun).

En janvier 1967, un mois après, fut tenue une assemblée spéciale convoquée par le Conseil de Bande sur la question du permis d'alcool du K.G.C.: la grande majorité des personnes présentes fut d'accord, quoiqu'en vérité les quelque 900 personnes présentes ne constituassent pas, il s'en faut, la majorité des électeurs (qui, à Caughnawaga, seraient environ 2,000).

Or la proclamation du gouverneur général en conseil ne date que de la semaine dernière : elle est parvenue entre les mains des requérants vendredi dernier.

Le document fut déposé dès le début de l'audition par Me Ogilvy, avocat du K.G.C., mais le président de la Régie ne voulut pas, évidemment, le considérer comme décisif, avant d'entendre les raisons des opposants.

Ceux-ci eurent toute latitude pour les développer (près de trois heures ! . . .) mais on peut prévoir qu'elles pèseront peu en face des arguments légaux — à moins que le juge Lacoste tienne davantage compte des facteurs moraux de la situation, de l'esprit plutôt que de la lettre de la Loi des Indiens, ainsi que des objections qu'il pourrait faire lui-même sur la procédure suivie pour obtenir la proclamation du gouverneur, refusant de l'interpréter comme une invitation à procéder inopposable. Ce qui est douteux.

En effet on peut remarquer que l'assemblée spéciale pour consulter la population indienne de Caughnawaga a été tenue après et non avant la demande du Conseil de Bande au gouverneur général en conseil — et la requête du Kanawaki Golf Club a été déposée avant le 10 mai — avant semble-t-il d'obtenir la proclamation du gouverneur en conseil.

Celle-ci, a été prise en vertu de l'article 4 (2) de la Loi des Indiens qui stipule que "le gouverneur en conseil peut, par proclamation déclarer que la présente loi, ou toute partie de celle-ci, sauf les articles 37 à 41 ne s'applique pas : a) à des Indiens, ... à une réserve, ou à des terres cédées, ou à une partie afférente". Or les articles susdits concernent les terres cédées (vendues, aliénées ou louées).

Comme on le voit, le gouverneur n'a pas voulu émettre sa proclamation sans avoir l'approbation du Conseil de bande : les faits produits à l'audition d'hier indiquent même que c'est le Conseil de Bande qui a demandé l'application de cette arme sans appel, qui aurait dû rester exceptionnelle, et qui risque en effet de créer un précédent.

Une auto capote : un mort, 2 blessés

GRANBY — Une femme de 50 ans, Mme Mary Gougeon, du 1410 avenue Hays, à Montréal, a perdu la vie instantanément et deux autres personnes ont été grièvement blessées, hier après-midi, quand l'automobile dans laquelle elles voyageaient a capoté, à Saxby Corner, près de Granby, sur la route no 1.

Les deux blessés sont : Mme Mary Woodhall, 61 ans, du 21 rue Gidd, à Surrey, Angleterre, et M. Adrien Gougeon, 23 ans, du 2850 rue Granby, à Montréal. Ils ont été transportés à l'hôpital St-Joseph, à Granby.

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 3

être une des principales pierres d'achoppement. Il est facile de l'imaginer quand on sait qu'il importe pour l'Hydro d'intégrer le plus rapidement possible toutes les compagnies d'électricité nationalisées en 1962, et que les employés de ces entreprises et de l'ancienne Hydro ne veulent pas être entraînés dans des déplacements trop nombreux.

Les 3,100 employés de la région de Montréal sont retournés au travail à midi, après un débrayage de 24 heures, tandis que les 900 employés de la Mauricie se mettaient au même moment en grève pour un laps de temps identique.

NORTHERN

SUITE DE LA PAGE 3

Le secrétaire-trésorier du syndicat, M. Raymond Grégoire, a déclaré ce matin qu'outre les salaires, les autres points litigieux ont trait aux vacances, au programme d'assurance-maladie, au programme de pension et au système de mérite pour gravir les échelles de salaires.

L'Association réclame une hausse de salaire de 60 cents l'heure en un an. La compagnie a offert des hausses de 30 à 60 cents l'heure en trois ans, suivant les catégories d'employés. En fait, aux hommes travaillant à la pièce, la Northern offre une hausse de 10 cents pour chacune des trois années du contrat ; aux hommes de métiers 20 cents, et aux autres, 15 cents. Le salaire de base pour les employés de la production est de $1.75 l'heure et le maximum est de $3.14 ; les hommes de métiers gagnent entre $2.51 et $3.36 l'heure et les hommes travaillant à la pièce, entre $1.98 et $3.333 l'heure.

Les travailleurs voudraient obtenir une cinquième semaine de vacances après 25 année de service, mais la compagnie refuse. Le syndicat réclame que la compagnie paie en totalité la prime de l'assurance-maladie et qu'un autre programme soit en vigueur. La compagnie offre de payer les trois-quarts de la prime (au lieu de la demi) et de conserver la même compagnie d'assurance.

Quand le régime des rentes du Québec est entré en vigueur, a dit M. Grégoire, la compagnie a réduit sa contribution de 1.1 p. 100 à 3.74 p. 100 du plan de pension privé. Le syndicat réclame que la Northern hausse sa contribution à 1.5 p. 100 du salaire (l'employé ne contribue pas).

Un porte-parole de l'Association des employés de bureau de la Northern a déclaré qu'aucune séance de négociation n'était prévue d'ici la fin de semaine et que l'arrêt de travail des employés de bureau aurait lieu lundi matin.

Ces derniers ont réclamé une hausse de 20 pour cent dans un contrat d'une année. La compagnie leur a offert 6 p. 100 la première année et 5 p. 100 la deuxième année. Le même porte-parole a précisé que la compagnie n'avait fait aucune offre d'amélioration des bénéfices marginaux.

Les principales usines de la Northern sont situées le long du boulevard Laurentien, à St-Laurent, à Lachine, à Montréal-Nord, et le long du boulevard Décarie.

Vols à l'Expo

Des malfaiteurs ont fracturé la nuit dernière les cassettes de quatre distributrices automatiques installées dans la section 8, à la place des Nations. Les dirigeants de l'Expo ignorent évidemment les montants ainsi dérobés.

La compagnie Tilden a rapporté à la police le vol d'un de ses pousse-pousse, immobilisé pour quelques temps sans gardien près du pavillon des Etats-Unis.

Au pavillon russe, un employé, M. Elliott Spunt, 2175, Johnson, Ville Saint-Laurent, a révélé qu'il s'est fait voler un radio portatif d'une valeur de $45.

Des adolescents blessent deux personnes

Avec le retour de la belle saison, la manie des fusils à air s'empare de jeunes gens et les pousse à commettre des actes répréhensibles.

C'est ainsi qu'hier la police a arrêté deux jeunes de 16 et de 17 ans, qui s'étaient amusés à blesser deux passants avec des plombs.

Les victimes se nomment MM. J.-P. Dubé, 2067, Davidson, atteint au cou; et David Héroux, 2453 Châteauguay, atteint à la jambe.

L'attentat s'est déroulé en face du no 3716, Workman et les deux suspects ont été écroués au poste no 12.

Vol dans une auto

Un visiteur de Winnipeg, Manitoba, M. Eddie Lisowski, avait immobilisé son auto en face du no 3485, Papineau, pour se rendre par autobus sur les terrains de l'Expo. A son retour, il a constaté qu'on avait brisé la portière gauche du véhicule et raflé caméras, radios, vêtements et autres articles évalués à $1,010.

Un bambin se noie

Le cadavre d'un bambin de 6 ans, Roger Lalonde, disparu depuis hier après-midi au sortir de l'école, dont les parents, M. et Mme Michel Lalonde, habitent au 162 est, rue Fairmount, a été découvert, à 2 h. 30 ce matin, dans la piscine du patronage Jean-le-Prévost, au 5707, rue St-Dominique.

La police croit que l'enfant s'est noyé après avoir escaladé subrepticement la clôture entourant la piscine pour prendre un bain. Ses vêtements ont été retrouvés près de l'eau.

Prisonniers rebelles

SAINT-HYACINTHE — Les cinq révoltés en la prison de Saint-Jean ont reçu une condamnation à quatre années de détention. Dans sa sentence, le juge André Régnier a tenu compte de leur jeune âge, malgré leur dossier judiciaire assez chargé.

Ces prisonniers, Jean-Louis Ouellette, André Huot, Gérald Tremblay, Jean-Luc Giroux et Jules Brunelle, avaient le neuf avril, lors de leur révolte, causés des dommages à la prison, évalués à $2,777.

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • YEUX ARTIFICIELS
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr, O.D.
900 SHERBROOKE OUEST (ch. 11) VI. 9-1274
entre Mansfield et McGill College
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS
songez à votre avenir !

Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant
Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation
RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A
861-5426

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd
1242, rue Peel, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
AGE ..... DIPLOME .....

Battu par un batteur au Jardin des étoiles !

Un journaliste belge, M. Pierre Tilmant, est sorti, tôt ce matin, du Jardin des étoiles avec un oeil . . . "au beurre noir" dont il se souviendra pour quelques semaines !

Rejoint par le représentant de LA PRESSE, M. Tilmant a soutenu qu'il avait été . . . battu par le batteur (de l'orchestre).

Ce batteur, selon le Service d'information de l'Expo, serait un M. Beslisle, de Montréal. Un porte-parole de l'Expo a laissé savoir à notre journaliste que le batteur niait la version du journaliste et prétendait que ce dernier était tout simplement tombé sur le coin d'une table.

M. Tilmant a cependant ajouté qu'il porterait plainte ce matin même et qu'il verrait un avocat. Il soutient également qu'il n'a pas insulté le batteur, mais qu'au contraire le batteur l'aurait insulté sans raison, lui aurait donné des coups de baguette et, enfin, un "direct à un oeil".

D'autre part, le journaliste belge a souligné qu'il était entièrement satisfait de la façon dont il avait été traité par la police et les autorités de l'hôpital. Il aurait en effet été transporté à l'hôpital pour y recevoir les premiers soins. L'incident s'est produit peu avant 1 h. ce matin.

NOUS, LES SOUSSIGNES, APPUYONS LES RECOMMANDATIONS PROPOSEES PAR LE SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES, U THANT, POUR AMENER LA FIN DE LA GUERRE AU VIET-NAM :

1. la cessation immédiate du bombardement du Nord Viêt-nam.
2. la diminution de toute activité militaire au Sud Viêt-nam pour aboutir à un cessez-le-feu.
3. la volonté de négocier avec toutes les parties en cause, y compris le Front National de Libération.

NOUS CONDAMNONS LA POLITIQUE AMERICAINE AU VIET-NAM ET DEMANDONS AU GOUVERNEMENT CANADIEN DE S'EN DESOLIDARISER.

COLLEGE LOYOLA
Geoffrey Adams
Gottlieb W. Andersen
Margret Andersen
John Terry Copp
John Dauvergne
Arthur Dechene Jr.
C. E. Eappen
Carl Goldman
Richard Hinners
Sean Kelly
Adalbert G. Lallier
Edmund Milne
Alex Newell
David J. O'Brien
Elmer O'Brien
Desiree Park
David L. Porter
Mary A. Porter
Anton Raff
Stanley C. Russell
D. C. Savage
Ronald S. Wareham
Katherine E. Waters

COLLEGE MACDONALD
Faith Berthault
Eugene Donefer
E. P. Hearsey
Daisy MacNeill
Ian S. Ogilvie
Eigil Pedersen
W. E. Sackston

COLLEGE MARIANOPOLIS
Christine Garside

UNIVERSITE McGILL
Judith F. Alberti
Harry S. Anderson
Saul Arbess
Ernestos Argyres
Roger Balk
M. J. Ball
Michael Baum
Maria Bendinelli
J. A. Boorman
W. T. Booth
Harry M. Bracken
Albert S. Bregman
M. E. Burns
C. A. Cecil
T. H. Chan
Norman Chance
Ray Christenson
J. E. Crawford
W. J. M. Douglas
Bernardo Dubrovsky
John T. Edward
Bella E. Egyed
K. A. C. Elliott
Maurice Evans
S. Faigelman
Edward J. Farkas
Olga Favreau
Allen Fenichel
Lyman Francis
John Franck
Dorothy R. Freeman
Bruce Garside
Ian S. Gartshore
D. J. W. Geldart
C. G. Gilford
D. F. R. Gilson
Pierre Gloor
S. Glouberman
Alan Goldberg
C. D. Gordon
P. R. Grant
Peter Gutkind
Frances Henry
Robina E. Henry
J. P. Humphrey
R. M. Johnstone
Barbara Jones
Kelsey Jones
G. Just
Hans Kaal
J. Kalff
Raymond Klibansky
Karl Konrad
Roger Krohn
J. Lambek
T. D. Lanagan
Laurier Lapierre
Pierre Laporte
Jean Lemyze
Jean L'Espérance
David Lewis
Leanore Lieblein
Alec Lucas
Donald Mackey
G. A. MacLachlan
Archibald Malloch
Avrum Malus
Michael Malus
Rene Mankiewicz
S. K. Mark
J. F. Mathison
Michael P. Maxwell
Joseph McLelland
J. C. McDonald
R. D. McKenna
Alastair McKinnon
F. L. McNaughton
R. Melzack
Eric Mendelsohn
M. S. Mirza
R. B. Moore
W. Moser
R. F. Mundell
John Nash
S. Nemiroff
B. G. Newman
Shizuhiko Nishisato
Eileen O'Keefe
Donald Patterson
Nancy Philips
Robert O. Pihl
Raymond Prince
Glenn L. Pritchard
M. S. Rabinovitch
B. A. Rattray
Ronald Reichertz
M. Robinson
Edith Rosenberg
Myron Rothbart
Rolf Sattler
J. F. Saucier
Sandra J. Scheinberg
Michael Schleifer
Frank R. Scott
M. Shapiro
Shelley Sheps
John Southin
Blema Steinberg
Ruth Tannenbaum
Charles Taylor
Graham C. Taylor
F. R. Terroux
Stanley C. Triggs
Carl Turkstra
D. R. Varma
Hans C Von Baeyer
Jeremy Walker
Philip R. Wallace
D. Walsh
H. H. Walsh
Edward C. Webster
Carl Weissfloch
Barbara Welch
J. C. Weldon
Jan W. Weryho
Wm. A. Westley
Henri Wittmann
Leon Wolfe
Nancy Wolfson
Yves Zoltvany

COLLEGE PRESBYTERIAN
Robert Lennox

UNIVERSITE SIR GEORGE WILLIAMS
Alan H. Adamson
M. Mobin Ahmad
Henry Beissel
Leandre Bergeron
Jean Billard
Clark Blaise
Mark L. Braham
Robin B. Burns
Mervin Butovsky
Gunther Brank
Frank Chalk
Neil Compton
Jean Chalk
Michael Despland
Michel Euvrard
Howard Fink
Wynne Francis
Jeffrey Fritzlan
Yves Gaucher
Hubert Guindon
John Guy
Nicholas Hercovics
Stanton Hoffman
John D. Jackson
Hem C. Jain
Kurt Jonassohn
V. Kovalski
George Lermer
Martin Lewis
George R. Marshall
E. McCullough
Sheila McDonough
Cameron Nish
Harold Potter
G. P. Predelli
Abraham Ram
Stephen Scheinberg
G. David Sheps
Adolph E. Smith
R. V. Sommer
Abe Tarajofsky
Mair Verthuy
M. Lloyd Wood

UNIVERSITE DE MONTREAL
Asen Balikci
Hedwidge Barbeau-Côté
Rachel Beaudoin
Jean-R. Beaudry
Marcel Bélanger
Jean Benoist
Robert Benoit
Bernard Beugnot
Pierre Biron
Jean Blain
Jacques Bordaz
Albert Bohémier
Monique Bosco
André Brochu
Victoria Bordaz
Roland Brossard
Richard Brosseau
Robert Browne
Michel Brûlé
Michel Brunet
Gabrielle Charbonneau
Annie Courtois
Roger Cormier
Guy Courtois
Gilles H. Cousineau
Pierre Dagenais
Thérèse Gouin-Décarie
Vianney Décarie
Jean-Robert Derome
Isabelle Denis
Pierre Desautels
Yvon Desrosiers
Guy Dubreuil
Alfred Duhuc
Bernard Dupriez
René Durocher
Gérard Ethier
Jean-François Feldman
Andrée Forget
Robert Garry
Gabriel Gagnon
Adrien Gauvreau
Jacques Gomila
Maria Gutierrez
Vincent Harvey
Jacques Henripin
Hugh Hood
Hannes Jérémie
Louise de Laberbis
Claude Lagadec
Maurice Lagueux
Léopold LeBlanc
Marcel Lefebvre
Jacques Légaré
Albert-Marie Lemay
Normand Leroux
Odette Leroux
Jean Le Tourneux
Jean-Guy Loranger
Paul Lorrain
Gilles Marcotte
Gérald Marion
Luc Martin
Anne-Marie Mathieu
Albert Melançon
Louis Molet
Bernard Moreux
Colette Moreux
Jacques-Yvan Morin
Bo Ohlstrom
Edouard Pagé
J. Michael Pearson
Anne-Marie Pelzer
Pierre-Yves Pépin
Antoine Raymond
Marcel Rioux
Guy Rocher
Céline Saint-Pierre
Gérard Saunier
Madeleine Sauvé
Rémi Savard
Maurice Seguin
Pierre Simard
Solange Simard-Savoie
Philippe Smith
Paul Taras
Renée Tétrault
Michelle Tourillon
Pierre Tousignant
Lionel Vallée
Walter Verly
Lorraine Wilson

ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Jacques Blanchet
Marie-Lyse Brunel
Elisabeth Cousineau
Pierre Desgrolard
Luc Desnoyers
Pierre Frenette
Normand Legault
Pierre A. Mathieu
Michel Tousignant
Alice Peeters

AUTRES SIGNATAIRES
Richard Bambridge
Dr. Sadi Bayrakal
Mrs Sadi Bayrakal
John Burslem
James Clancy
Mrs Edward Farkas
Naomi Fitch
Edgardo Garcia
Sandra Gottlieb
D. Guitton
V. Gould
Anthony Graham
L. M. Haddad
Rosemary Haddad
D. Kernaghan
Hanna Lambek
Evelyn Levine
Katherine Levine
J. S. Lipes
S. M. MacLachlan
Ruth E. Margo
Calvin Normore
Judy Rebick
Sylvia Riddell
Michelle Saunier
Marian Scott
Brian Sileoff
Mrs Brian Sileoff
Bert Silverman
Harriet Slimovitch
Toby Stein
Louise Vallée
Mrs Hans Von Baeyer
Enid Weiner
Teresa Werner
Kathleen Wiseman
D. Wiseman
Rachel Wood
Ray Zelmker
Hyman Zuckerman

Tous les signataires, à l'exception de ceux classés dans les deux derniers groupes, sont des professeurs, des chercheurs ou des membres du personnel des bibliothèques des universités et des collèges de Montréal.

Les personnes qui ont signé cette déclaration ne l'ont fait qu'à titre personnel. Les noms des universités ne sont donnés qu'à fin d'identification.

Cette déclaration est mise en circulation par le COMITE UNIVERSITAIRE D'ACTION POUR LA PAIX, groupant des professeurs, des chercheurs et des étudiants de l'Universlté de Montréal, et par UNIVERSITIES COMMITTEE FOR PEACE IN VIETNAM, groupant des professeur et des chercheurs appartement aux universités et collèges anglophones de notre ville. Ces comités ont été créés dans un but d'information et d'action publiques.

Les personnes désirant des renseignements sur les activités de ces comités et les universitaires désireux de signer cette déclaration (qui sera présentée prochainement au Gouvernement Canadien) sont priées d'écrire à l'adresse suivante :

CUAP-UCPV, Boite postale 36 H, Montréal 25

NOM : ..... ADRESSE : .....

☐ Je voudrais signer cette déclaration
☐ Ci-joint une contribution aux frais de publication de cette annonce
☐ J'aimerais obtenir des renseignements sur les activités des comités
☐ Ci-joint une contribution pour les activités des comités :
CUAP UCPV

Téléphoto NASA-UPI

Le Moyen-Orient à "vol de capsule spatiale"

Durant la mission "Gemini-II" en septembre 1966, le cosmonaute Richard Gordon, qui survolait alors la Terre à 253 milles d'altitude, a pris cette excellente photo du Moyen-Orient. Aujourd'hui, cette région est devenue une des plus troublées du monde. (Les lignes frontalières ont été dessinées approximativement).

Pendant que les pertes des USA touchent un nouveau sommet

Les soldats américains évacuent le secteur sud de la zone démilitarisée

d'après AFP, PA, UPI

Au moment où il produit le bilan le plus sanglant de ses pertes pour une semaine, l'état-major américain à Saigon annonce que ses troupes évacuent la partie sud de la zone démilitarisée de même que la reprise, au Nord-Vietnam, des raids aériens suspendus durant la trêve de 24 heures à l'occasion de l'anniversaire de Bouddha.

L'évacuation de la zone tampon, envahie jeudi dernier, semble confirmer la fin des opérations "recherche et destruction" lancées dans le double but de couper les routes d'infiltration des Nord-Vietnamiens, et de permettre l'évacuation de toutes les populations civiles vivant dans la zone.

Les opérations semblent avoir donné lieu aux combats les plus féroces et les plus sanglants jamais vus au Vietnam. En se retirant de la zone, les "marines" ont ramené un riche butin de même que des milliers de réfugiés civils. Ils se sont emparés, entre autres, de 180 masques à gaz et quelque 1,000 obus.

Les pires pertes de la guerre

Le bilan hebdomadaire de l'état-major allié à Saigon annonce aujourd'hui que les Américains ont subi la semaine dernière leurs pires pertes depuis le début de la guerre, soit 337 morts, la plupart dans la zone démilitarisée. Par ailleurs, les Américains ont eu 2,282 blessés et 31 disparus.

Pour leur part, les gouvernementaux sud-vietnamiens comptent 241 morts, et les Coréens 50. Les pertes ennemies se chiffrent à 2,464 morts. Il s'agit sans conteste de la semaine la plus sanglantes de cette guerre. Ces derniers chiffres portent à 10,253 le nombre d'Américains morts au Vietnam jusqu'ici. Les compilations officielles établissent à 61,425 le nombre de GIs blessés.

Le chiffre de 337 morts dépasse de 63 le record de 274 établi à deux reprises cette année. Ces chiffres attestent éloquemment de l'intensification des combats sur tous les fronts, surtout autuor du point stratégique devenue la zone démilitarisée.

Le fruit immédiat des opérations

Les trois opérations "Hickory Nut", "Lam Son 54" et "Beau Charger" ont été marquées, surtout la première, par des combats très violents. Six cents Nord-Vietnamiens ont été tués ainsi que 83 "marines" depuis le début de ces opérations. Cinq cents autres "marines" au moins ont été blessés.

Près de 10,000 personnes ont été évacuées de la zone, repliées plus au sud et réinstallées dans des camps à Cam Lo, à Ha Thanh notamment.

Désormais l'aviation, les B-52 si nécessaire, et l'artillerie de marine pourront intervenir dans la zone démilitarisée contre les routes d'infiltration utilisées par les unités des trois divisions nord-vietnamiennes massées au nord.

Les effectifs globaux des forces américaines au Vietnam ont encore augmenté de 4,000 hommes au cours de la semaine du 14 au 20 mai, indique-t-on de source officielle américaine. Ils sont désormais de 453,000 hommes pour 449,000 la semaine dernière.

L'armée de terre a reçu 3,000 hommes, la marine un millier.

Les effectifs vietcongs ou nord-vietnamiens restent "estimés" à 292,000 hommes, par les services de renseignements américains.

C'est avec 112 missions de bombardement que l'aviation américaine a repris hier ses activités normales au-dessus du territoire nord-vietnamien après les 24 heures de trêve observées à l'occasion de l'anniversaire de Bouddha.

Un chasseur bombardier A4 "Skyhawk" de l'aéronavale a été abattu par la DCA près de Thanh Hoa et son pilote a pu être sauvé par un hélicoptère.

Sur les hauts plateaux, près de Pleiku, une compagnie de la 4e Division a été attaquée par des unités nord-vietnamiennes ainsi que par un nombre indéterminé de Vietcongs qui ont lancé des roquettes et des mortiers. Bilan : 35 morts chez l'ennemi; cinq morts et 14 blessés chez les Américains.

La Chine fermera-t-elle ses portes aux touristes ?

PEKIN (AFP, UPI) — Une affiche demandant que les touristes étrangers ne soient plus admis en Chine a été apposée hier, dans l'immeuble des éditions en langues étrangères, apprend-on de bonne source.

Cette affiche, dont le texte n'a pu être relevé, laisse entendre que les touristes sont généralement des individus peu intéressants et politiquement en marge de la ligne chinoise.

L'apposition de cette affiche a provoqué toutefois, dans la capitale chinoise, un certain étonnement car, depuis le début de la révolution culturelle, des touristes, en très petit nombre il est vrai, ont été admis en Chine populaire. Il pourrait donc s'agir, selon les observateurs, d'une campagne menée par certains éléments qui voudraient que les affaires chinoises se déroulent sans témoins étrangers.

Au cours de ces derniers jours, déjà plusieurs diplomates et correspondants ont été détenus pendant plusieurs heures par la foule dans les rues de Pékin, après avoir acheté des journaux des gardes rouges que, après réflexion, les vendeurs décidèrent de reprendre sur-le-champ aux acheteurs.

Deux diplomates britanniques malmenés

Deux diplomates britanniques en poste à Changhai ont été malmenés et enduits de colle par des gardes rouges, a révélé hier à Pékin, un porte-parole britannique.

Peter Hewitt et Raymond Whitney, tous deux secrétaires au bureau du chargé d'affaires britannique, ont de plus essuyé les huées et les raillements des ouvriers et des gardes rouges à l'aéroport de Changhai au moment où ils retournaient dans la capitale chinoise. La femme de M. Hewitt et leurs deux enfants les accompagnaient.

Les manifestants ont bousculé et frappé les deux diplomates en plus d'enduire leurs vêtements de cette même colle qui sert à poser les affiches murales. A son arrivée à Pékin, Hewitt portait encore un veston déchiré par la foule de Changhai.

On se souvient que Hewitt avait reçu l'ordre de quitter Changhai pour Pékin dans les 48 heures de la part des autorités chinoises, qui ont annoncé peu après qu'elles fermaient la mission britannique dans cette grande ville.

A Pékin, de nouvelles manifestations se sont déroulées devant les ambassades de Grande-Bretagne et de Mongolie extérieure à la suite d'accusations selon lesquelles les dirigeants de ces pays avaient commis des atrocités à l'endroit de ressortissants chinois.

D'autre part, à Londres, un porte-parole du Foreign Office a précisé que Hewitt avait demandé et reçu un sauf-conduit de la part des autorités chinoises. On laisse entendre que le gouvernement britannique logera une énergique protestation au sujet de cet incident.

Une délégation de "vétérans" de l'ARC séjourne à Paris

PARIS (AFP) — Une délégation d'anciens combattants de 1914-1918 de l'Aviation militaire canadienne est arrivée à Paris à l'occasion du 27e Salon international de l'aéronautique et de l'espace qui s'est ouvert aujourd'hui à l'aérodrome du Bourget, aux environs de la capitale.

Les "vétérans" au nombre de six, dont le maréchal de l'air Curtis et le vice-maréchal F. C. MacGill, ont déjà été l'objet d'une réception à l'hôtel de ville où on leur a remis un diplôme et ils ont été les hôtes des "vieilles tiges" qui groupe les plus anciens pilotes français.

Ils ont visité le Musée de l'air situé à Meudon dans la banlieue parisienne. Ils ont été reçus hier à l'Institut France-Canada. Ils assistent aujourd'hui, au Bourget, à la livraison du premier des "Mystère 20" commandés par le gouvernement d'Ottawa.

Le 27 mai, ils se rendront à Luxeuil, dans l'est de la France, où se trouvait la principale base de l'Aviation militaire canadienne pendant la première guerre mondiale.

La délégation repartira mardi prochain pour le Canada, après une réception que l'ambassadeur du Canada à Paris, M. Jules Léger, offrira en leur honneur.

Au cours d'une conférence de presse, il a été indiqué que la participation canadienne "exclusivement pacifique" était la quatrième en importance au Salon de l'aéronautique du Bourget. Entre autres appareils fabriqués par le Canada, figure un avion-citerne dont la France a passé une commande pour vingt unités à Ottawa. Le premier avion de cette commande serait livré en septembre prochain.

Brejnev et Kossyguine boycottent le pavillon des USA à la foire de Moscou

MOSCOU (UPI) — Fort irrités de ce qu'ils considèrent comme un affront, les hommes d'affaires de 18 entreprises américaines participant à la Foire internationale de l'alimentation à Moscou ont menacé hier de plier bagage et de rentrer aux Etats-Unis.

Les entreprises en question avaient répondu à l'appel du président Johnson invitant l'industrie alimentaire à participer à cette foire pour aider à promouvoir la détente avec l'Europe de l'Est. Or, le chef du parti communiste soviétique, M. Leonid Brejnev, et le premier ministre Alexis Kossyguine ont passé plus de deux heures hier à visiter les pavillon de 21 pays participants, gardant le pavillon des Etats-Unis pour la fin de leur tournée.

Mais une fois rendus devant le pavillon américain, les deux hommes d'Etat se sont arrêtés, ont chuchoté quelques mots, puis ont sauté dans une limousine pour quitter les lieux sans avoir pénétré dans le pavillon.

"C'est un affront calculé", a dit l'un des hommes d'affaires. "Ce ne pouvait être plus évident", a ajouté un autre. Plusieurs d'entre eux ont attribué ce geste soviétique à la crise du Vietnam. Plusieurs Américains ont affirmé qu'ils quitteront peut-être Moscou immédiatement, bien que la foire doive durer une autre semaine.

Les 18 entreprises, parmi lesquelles figurent IBM, Coca-Cola, Pepsi Cola, Royal Crown Cola, Dow Chemical Fairbanks Morse et Westinghouse, ont dépensé un million de dollars pour ériger leur pavillon, le cinquième plus important de la foire.

Les hommes d'affaires américains s'étaient rendus au pavillon pour accueillir MM. Brejnev et Kossyguine, puis s'étaient postés à l'entrée pour leur serrer la main. Le départ précipité des deux personnages a soulevé l'indignation générale chez les chefs d'entreprises américains.

Grèce : échec de la mission socialiste

ATHENES (AFP) — Les membres de la délégation de l'Internationale socialiste, venus à Athènes pour intercéder en faveur des personnes arrêtées au moment du coup d'Etat du 21 avril, ont décidé hier soir de quitter la Grèce aujourd'hui, considérant que leur mission a échoué. Ils n'ont en effet reçu aucune réponse du colonel Georges Papadopoulos, ministre à la Présidence du conseil, et de M. Paul Totomis, ministre de l'Ordre public, auxquels ils avaient demandé une audience. La délégation se compose de quatre membres : MM. Bruno Pittermann, ancien vice-chancelier d'Autriche, Antonio Cariglia, président de la commission des Affaires étrangères de la Chambre italienne, Koeld Olesen, représentant le parti social-démocrate danois, et Baldari, du bureau des socialistes italiens.

M. Pittermann a déclaré hier après-midi, à la presse, que le général Stylianos Pattakos, ministre de l'Intérieur, n'avait pas autorisé les membres de la délégation à se rendre dans l'île de Yaros, où se trouvent les détenus, estimant que "ce ne sont pas des prisonniers politiques, mais des personnes arrêtées pour des délits commis avant la révolution du 21 avril".

Chili : de l'espadon radioactif au menu

SANTIAGO DU CHILI (AFP) — Cent familles chiliennes ont mangé un espadon radioactif et risquent d'être victimes d'anémies pernicieuses ou même de leucémie.

Le poisson provenait du port de San Antonio, près de la capitale. On a commencé à s'inquiéter quand on a constaté que ses tranches étaient phosphorescentes. Une de ces tranches a été examinée en laboratoire où sa radioactivité a été démontrée au moyen d'un test photographique.

La presse et les consommateurs se sont vivement émus de l'affaire.

Le Canada appuie des suggestions russes à Genève

GENEVE (AFP) — Le général E. L. Burns, délégué du Canada au comité, des "17" sur le désarmement, a déclaré au cours de la séance d'aujourd'hui "être d'accord dans une large mesure" avec les suggestions faites la semaine dernière par le délégué soviétique, M. Alexei Rochtchine, à propos de différents points dont devrait tenir compte un traité sur la non-prolifération des armes nucléaires efficace.

Le délégué canadien a précisé qu'il approuvait en principe les déclarations de M. Rochtchine en ce qui concerne notamment le renforcement de la sécurité apportée par un traité sur la non-prolifération à la fois aux Etats non nucléaires et aux puissances atomiques, le libre développement de la technologie nucléaire des pays non atomiques et la nécessité pour un tel traité de constituer le premier maillon d'une chaine de mesures de désarmement.

Les ouvriers arabes décident de "détruire" le capitalisme

DAMAS, (AFP) — La conférence de l'Union internationale des ouvriers arabes a terminé ses travaux hier par l'adoption d'une série de résolutions visant notamment à libérer la Palestine occupée, à détruire les bases impérialistes étrangères qui existent encore dans certains pays arabes et à combattre le sionisme.

Voici les principales résolutions :

1) — Détruire les installations des impérialistes étrangers qui subsistent encore dans certains pays arabes;

2) — dès l'engagement de la bataille, les ouvriers arabes devront détruire les puits de pétrole, les pipes-lines et toutes les installations pétrolières dont peut profiter l'ennemi;

3) — paralyser toutes les organisations et établissements impérialistes;

4) — fermer les aéroports aux avions des pays impérialistes;

5) — boycotter les bateaux appartenant aux ennemis;

6) — combattre tout gouvernement arabe qui autoriserait la sixième flotte américaine ou n'importe quelle autre flotte impérialiste à utiliser ses ports;

7)—Boycotter les établissements culturels américains qui se sont révélés être au service de la CIA (Central Intelligence Agency);

8)—Faire pression sur les gouvernements arabes réactionnaires pour les obliger d'exécuter les décisions du boycottage d'Israël.

La conférence a également décidé d'approuver sans réserve la politique adoptée par la République arabe syrienne et la République arabe unie devant les menaces sionistes et impérialistes et de dénoncer le comportement des régimes jordanien et séoudien.

La conférence a exhorté les ouvriers et les peuples de Jordanie et d'Arabie séoudite à libérer leurs pays pour leur permettre de se joindre aux forces progressistes pour combattre le sionisme.

Selon des experts, Israël pourrait vaincre les Arabes

WASHINGTON, (PA) — Les experts militaires américains sont d'avis que les forces armées israéliennes, bien qu'inférieures en nombre, pourraient défaire toutes les armées arabes si les grandes puissances n'interviennent pas.

Ces experts soutiennent que l'avantage d'Israël provient d'un meilleur entrainement et d'un équipement mieux entretenu.

Israël compte 300,000 soldats et aviateurs tandis que les Etats arabes qui l'entourent ont 400,000 hommes sous les drapeaux, selon les derniers relevés.

Toutefois, tandis qu'Israël serait capable de mobiliser et de déployer ses 300,000 hommes en quelques jours seulement, les armées arabes ne sauraient rassembler toutes leurs forces dans le même délai.

Si une guerre ouverte éclatait, on s'attend qu'Israël aura à faire face, au début du moins, à quatre pays arabes qui ont des frontières communes avec lui : l'Egypte, la Jordanie, la Syrie et le Liban.

Bien que l'Irak et l'Arabie séoudite aient promis leur appui aux ennemis d'Israël, les experts américains s'attendent à ce que leur intervention ne compte pas pour beaucoup.

En effet, l'Irak est aux prises avec la rebellion des tribus kurdes tandis que l'Arabie séoudite est déjà impliquée dans la guerre civile du Yémen à laquelle 40,000 soldats égyptiens participent activement.

Cependant, des sources gouvernementales américaines affirment que la question de savoir quels pays arabes exactement combattront Israël reste posée.

Il est presque assuré que l'Egypte et la Syrie entreront dans la bataille, mais d'autres pays, notamment l'Arabie séoudite, le Liban et la Jordanie, bien qu'obligés par des pressions internes d'appuyer l'unité arabe, sont trop alignés sur la politique des Etats-Unis pour lancer massivement leurs troupes contre Israël.

Les experts américains croient qu'Israël devra concentrer près de 100,000 hommes dans la région du Sinaï où normalement les troupes égyptiennes devraient tenter de pénétrer.

Une force encore plus grande devra être postée aux frontières nord et est, face à la Syrie, au Liban et à la Jordanie.

La crise du Moyen-Orient

Echec canadien à l'ONU; les Etats-Unis acceptent la proposition française

NATIONS UNIES, New York (PC, AFP, UPI) — La réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, convoquée, en l'absence de U Thant, à l'instigation du Canada et du Danemark, et qui, selon certaines sources dignes de foi au Caire, aurait provoqué la colère du secrétaire général (duquel elle doit, de toute manière, attendre le rapport), s'est soldée par un échec hier soir, après seulement une journée de débats. Toutefois, la discussion sur la crise du Moyen-Orient s'est terminée sur une note d'optimisme, les Etats-Unis ayant accepté la proposition française d'une conférence des quatre grands pour étudier les moyens de rétablir le calme.

Le Conseil s'est ajourné sine die sans prendre de décision sur le projet de résolution présenté par le Canada et le Danemark. Ce projet de résolution demande au Conseil d'exprimer son plein appui aux efforts de M. Thant en vue de pacifier la situation et demande également à tous les Etats membres de s'abstenir de toutes mesures qui risqueraient d'aggraver la situation.

Le représentant des Etats-Unis, M. Arthur Goldberg, s'est associé, au cours du débat, à la position canado-danoise.

De son côté, M. Roger Seydoux, au nom de la délégation française, a constaté l'aggravation de la crise avec l'annonce des mesures prises par l'Egypte pour arrêter la navigation vers le golfe d'Akaba, et a jugé que le Conseil ne pouvait envisager aucune action "aussi longtemps que les principales puissances ne sont pas d'accord entre elles".

A la reprise des débats, M. Arthur Goldberg déclarait qu'il était autorisé par son gouvernement à annoncer que les Etats-Unis, "tant dans le cadre des Nations unies qu'en dehors", sont disposés à se joindre aux autres grandes puissances (l'URSS, la France et Royaume-Uni) dans un effort commun destiné à rétablir la paix dans le Proche-Orient.

Aux Nations unies, on indique que la décision américaine de donner une suite favorable à la suggestion du gouvernement français avait été prise — à l'échelon le plus élevé sans doute — quelques heures avant la reprise des débats au Conseil.

M. Goldberg a cité, au cours du débat, les déclarations du président Johnson réitérant l'appui des Etats-Unis en faveur de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale de toutes les nations du Moyen-Orient.

Cependant, le délégué soviétique, M. Nikolai Fedorenko, n'a pas annoncé au Conseil que son gouvernement acceptait de tenir des consultations avec les trois autres grandes puissances. L'annonce d'une telle acceptation viendrait de Moscou.

Au cours de son intervention devant le Conseil, M. Fedorenko s'est abstenu de commentaire tant sur la résolution canadienne que sur l'initiative française. Il a cité le communiqué de Moscou sur la situation au Moyen-Orient, promettant l'appui soviétique aux Arabes en cas d'aggression.

"Si les Etats-Unis et la Grande-Bretagne voulaient réellement diminuer la tension dans le Moyen-Orient, ils feraient beaucoup mieux de retirer leur flotte de la Méditerranée", a-t-il dit. Le délégué soviétique a rejeté entièrement sur Israël et ses alliés "impérialistes" la responsabilité de la crise actuelle.

Incendies et appels anonymes terrorisent tout Bruxelles

BRUXELLES, (AFP, PA) — Deux nouveaux incendies et une vague d'appels téléphoniques anonymes replongent aujourd'hui Bruxelles dans le cauchemar que fit naître, lundi, l'incendie d'un des grands magasins à rayons "Innovation" qui a fait, selon les dernières compilations 370 morts (123 employés du magasins et 247 clients).

Les deux nouveaux incendies de la nuit dernière ont eu lieu à deux pas de l'endroit où s'élevait le magasin, et près d'un immeuble d'habitation qui avait été évacué lundi. Les locataires qui avaient réintégré leur logis durent buir de nouveau en toute hâte. Les pompiers ont cependant réussi à circonscrire rapidement les deux sinistres.

Pendant ce temps, rue Neuve, à quelques centaines de pieds du brasier de l'"Innovation", un pyromaniaque a réussi à mettre le feu à des poubelles contenant des cartonnages. Sous l'effet de la chaleur, la vitre d'un magasin devant laquelle étaient déposées les poubelles se serait brisée. Un suspect a été arrêté peu après par la police.

Entre-temps, des personnes annonymes qu'on croit être des mauvais plaisants s'amusent à terroriser les gens au téléphone.

Appels mystérieux

Les appels annonçant l'explosion de bombes se multiplient à Bruxelles : quatre appels de ce genre en moins de 24 heures ont été enregistrés par les policiers : la voix paraissait être celle d'un enfant. Chaque fois pompiers, policiers et démineurs se rendent sur les lieux et fouillent en vain les immeubles évacués par le personnel et les clients éventuels. Hier, c'était un grand magasin d'eumeublement, non loin de "Innovation". Aujourd'hui, c'est le cas d'un magasin de libre service, de la Radio-Belge et enfin du grand magasin de la Bourse.

Les autorités judiciaires tentent en vain de découvrir les auteurs de ces sinistres plaisanteries qui ne sont peut-être que les victimes d'une psychose collective. Ce matin, le parquet a procédé à une trentaine de perquisitions aux sièges d'organisations d'extrême gauche, notamment au siège du comité pour l'indépendance des peuples. De nombreux membres de ces groupements sont actuellement interrogés.

Le vice-président du magasin, M. Pierre Bolle a dit que 123 des disparus étaient des employés et 247 des clients. En soirée, la police a publié une liste de 49 morts et 222 disparus.

Toutes les succursales du magasin à rayons ont retiré les drapeaux américains et suspendu une campagne spéciale de vente de produits américains, à la suite d'un appel téléphonique de menace reçu à la succursale de Liège. Une voix anonyme a dit à l'appareil : "Une catastrophe n'est-elle pas suffisante? Il y en aura une autre si vous ne retirez pas tous les drapeaux américains".

Un porte-parole de l'établissement a déclaré que la campagne de vente de produits américains dans les magasins Innovation était suspendue. Elle devait se poursuivre jusqu'au 26 mai.

LE DYNAMISME ALLEMAND...

défilé de...
MODE ALLEMANDE
DUPUIS

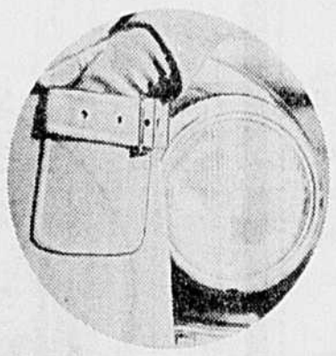

Jeudi le 1er juin, venez apprécier les plus somptueuses collections de mode allemande présentées par des mannequins de Berlin. Cet événement non le moins original aura lieu à 9 h. 30 du soir, au deuxième, à l'étage de la mode. Les billets sont en vente au Petit Salon — deuxième étage — 842-5151, poste 525 ... Venez tôt ! 5.00 par personne, champagne et canapés sont servis.

CREATIONS ALLEMANDES

Pour la première fois chez Dupuis ... et directement de l'Allemagne avant-gardiste une collection explosive de modèles futuristes ... de lignes architecturales ... de jeux de couleurs ... Jamais, jamais les couturiers n'ont été aussi hardis ! ... On n'attend plus que vous, jolies Canadiennes, pour commencer !

DUPUIS
Le grand magasin canadien à l'accent français

Un boulevard "Maurice-Duplessis" à Rivière-des-Prairies

AL'S CLOTHES MART INC.
77, est, rue Ste-Catherine

Des aubaines pour hommes
COMPLETS POUR HOMMES $20
VESTES EN CORDUROY $8.99
VESTES en Cuir $24.99
VESTES en Suède $34.99
Imperméables Rég. 29.95 $12.99
CHEMISES blanches $1.50
Nous acceptons la carte
credico
STATIONNEMENT GRATUIT
ARGENT REMIS SI NON SATISFAIT

par Raymond MASSE

L'administration Drapeau-Saulnier a décidé de baptiser du nom de "boulevard Maurice-Duplessis" une voie du district de Rivière-des-Prairies, dans la partie nord-est de l'île de Montréal.

En donnant suite à un rapport reçu du sous-comité de toponymie, le comité exécutif de la ville de Montréal rend hommage à M. Maurice Duplessis, chef fondateur de l'Union nationale, qui fut premier ministre du Québec de 1936 à 1939, puis de 1944 jusqu'en 1959, année de sa mort.

Une rue porte déjà ce nom dans la municipalité de Montréal-Nord. Elle s'étend vers l'est, à partir le boul. Fredmir, jusqu'à la limite ouest du quartier Rivière-des-Prairies. Ce boulevard s'étendra éventuellement jusqu'à la municipalité de Pointe-aux-Trembles.

Deux petits parcs séparés par l'avenue Gatineau porteront désormais le nom de "parc Troie", en l'honneur du sulpicien Narcisse-Amable Troie (1843-1919), ancien curé de Notre-Dame, de Montréal et premier supérieur canadien du Séminaire St-Sulpice de Montréal.

Ces deux petits parcs sont : le premier, triangulaire, est borné par le Chemin de la Côte-des-Neiges, le Chemin Queen Mary et l'avenue Gatineau ; et le deuxième, rectangulaire, est borné par le Chemin Queen Mary, l'avenue Gatineau, l'avenue Decelles et l'avenue Troie, dans le quartier Mont-Royal.

"Officiellement" : parc Kent

La métropole a maintenant officiellement un "parc Kent". Ce nom a été donné officiellement, hier, à l'emplacement borné par les chemins Côte-des-Neiges et Hudson, puis les avenues Appleton et Kent. L'emplacement portait jusqu'ici, de façon officieuse, le nom de "parc Kent".

Un nouveau parc créé dans le quartier Mont-Royal est d'autre part baptisé "parc Jean-Brillant" en l'honneur d'un héros de la première Grande guerre. Il s'agit de l'emplacement borné par la rue Jean-Brillant ainsi que par les avenues Swail, Gatineau et Decelles.

Trois octrois approuvés

Donnant suite à des décisions déjà prises par le Conseil des arts de la région métropolitaine de Montréal, le comité exécutif a approuvé le versement d'octrois à Festival international du film de Montréal ($15,000), Concerts Sarah-Fischer ($2,000) et Ars Organi ($1,500).

Il s'agit d'octrois pour l'année 1967-1968.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Le Cercle des journalistes a remis hier à chacun de trois étudiants une bourse de $250, bourses tirées du Fonds de dotation McCormick. Nous apercevons ici M. Cyrille Felteau, éditorialiste à LA PRESSE, président du Cercle, en compagnie des heureux étudiants, dans l'ordre : Pierre Renaud, du "Quartier Latin", Michael Taylor, du "Georgian" de Sir George Williams, et Robert Chodos, du "McGill Daily".

Existe en cuivre antique, beige antique, avocat ou blanc. Faites vous-même votre décoration à l'aide d'un dépliant gratuit que vous trouverez chez le vendeur Moffat.

Les parois et la plaque du fond de cette nouvelle cuisinière Moffat s'enlèvent et se lavent dans l'évier.

L'entretien du four est une tâche ingrate.

Grâce à Moffat, le nettoyage est plus facile. Vous mettez le tout dans l'évier. Et vous pouvez frotter et récurer sans avoir à vous mettre à genoux.

Voilà, c'est très simple. La porte du four s'enlève, puis les parois des côtés, et la plaque du fond. En somme, vous retirez tout le four.

Le dessus de la cuisinière Moffat est aussi très facile à nettoyer. Chaque Moffat possède des rebords en saillie pour empêcher les aliments renversés de couler entre la cuisinière et les armoires.

Vous pouvez aussi débrancher les éléments et les enlever. Puis, vous retirez les anneaux chromés et les coupes et vous les lavez dans l'évier —tout comme le four! Votre cuisinière Moffat...une vraie bénédiction.

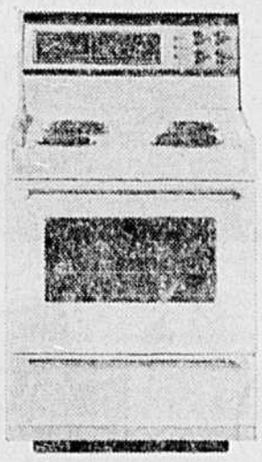

MOFFAT
CUISINIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS
LAVEUSES ET SÉCHEUSES

MOF-6677

Allies Furniture Inc.
4409, rue Wellington
Verdun — 769-3801

Les Ameublements Château Enr'g.
6370, rue St-Hubert
271-2529

Ameublement NATIONAL Ltée
ANL
1085 boul. Ste-Foy
Jacques-Cartier 679-5770

Ameublement St-Michel Enrg.
9076 boul. ST-MICHEL
388-5774

Philippe Beaubien & Cie Ltée
5632 av. du Parc
272-5731

CHEZ
Brault & Martineau INC.
Où la qualité n'est pas un obstacle au bas prix
4690 EST, STE-CATHERINE
254-7547

Charles Auger Meubles
8074, rue St-Hubert
272-7590

OMER DESERRES
1406, rue SAINT-DENIS
2e étage
288-0251

Roland Gagné
1695, rue Laurier
527-4331

Ameublement KAY-VAN LTÉE
4646, ave du Parc
273-9901

Legault ELECTRIQUE
6274, Christophe-Colomb
271-4221

Hervé Ouellette Ltée
3475 est, rue Ontario
525-8686

Pont-Viau
Roi DES BAS PRIX
148, boul. des Laurentides
Pont-Viau — 384-0590

J.A. ST-Amour LTÉE
Entrepreneurs, marchands, électriciens
6575 St-Denis — 274-8341

Il n'y aura plus d'"élèves du soir" à l'école des Beaux-Arts de Montréal

QUEBEC. — Afin de revaloriser son enseignement, l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal va abolir l'appellation "élèves du soir". Désormais, il n'y aura plus que des élèves qui étudieront à temps complet ou à temps partiel.

C'est ce qu'a révélé hier le ministère de l'Education du Québec.

Actuellement, l'Ecole reçoit un groupe d'élèves pour une session intensive de cours qui se terminera à la fin du mois de juin. Ces cours sont offerts d'abord aux élèves de 12e et 13e année déjà inscrits à cette école le soir et le jour. Du reste, ceux qui réussiront ces cours bénéficieront des crédits officiels de l'Ecole et pourront postuler dans un avenir prochain un diplôme de niveau supérieur.

Les cours de l'Ecole seront offerts consécutivement de 8 h. du matin à 10 h. du soir tous les jours, sauf le samedi et le dimanche. Tous ceux qui sont intéressés à se préparer à l'exercice de fonctions professionnelles dans le domaine des arts plastiques sont invités à faire une demande d'admission à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal.

Ce sera la première fois en 45 ans d'existence que cette école de la rue Sherbrooke ouest ouvrira ses portes pendant toute la durée de l'année, soit 12 mois. Grâce à ces nouvelles orientations, l'école continue à remplir la tâche qu'elle s'est donnée depuis sa fondation, celle d'assurer à ses élèves des cours de formation supérieure.

Cours spéciaux pour les enseignants

Pendant les mois de juillet et d'août, l'école ouvrira ses portes aux enseignants du Québec. Grâce à la collaboration de la direction générale de la Formation des maîtres, l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal prévoit recevoir plus de 300 maîtres en exercice pour des cours de formation de base conduisant à un brevet d'enseignement spécialisé (option arts plastiques), des cours de perfectionnement et de recyclage, et enfin des cours de formation artistique.

Tous ces cours mèneront, grâce à un système de crédits, aux diplômes collégiaux ou supérieurs de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal. De plus, l'Exposition universelle de Montréal fournira cet été une occasion magnifique aux enseignants de l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal d'ajouter à leur formation pédagogique des loisirs culturels : visites des pavillons de l'Expo, concerts, théâtre, cinéma, expositions.

Hold-up de banque de $3,000 à St-Michel

Deux cagoulards ont pris la fuite avec une somme d'environ $3,000, hier midi, après avoir perpétré un vol à main armée à la succursale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce située au 4149 est, rue Jean-Talon, à St-Michel.

Les deux bandits ont fait irruption dans la banque, la tête cachée sous une cagoule noire et portant chacun une mitraillette. Pendant que l'un tenait en joue les employés de la banque, l'autre a raflé le contenu de deux tiroirs-caisses.

Aucun coup de feu n'a été tiré. Les deux bandits ont pris la fuite dans une Chevrolet bleue qui n'a pas encore été retrouvée par la police.

Le lieutenant-détective Robert Allard, de la Sûreté de St-Michel, dirige l'enquête.

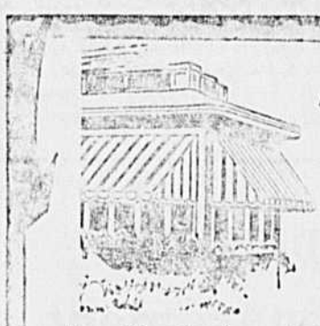

DONNEZ A VOTRE MAISON UNE APPARENCE NOUVELLE avec les
AUVENTS DE TOILE
décoratifs, silencieux, de toute fraîcheur
Choisissez vous-même les étoffes que vous désirez alors que nous prendrons les mesures sur place
• FABRICATION DE DRAPEAUX • LOCATION DE MARQUISES POUR MARIAGES ET RECEPTIONS
POUR ESTIMATION GRATUITE : 866-6855
Les AUVENTS des MARCHANDS Ltée
1 Rues Sherbrooke MONTREAL
La plus ancienne maison du genre au Canada

ANNONCE ANNONCE

DISTILLÉ AU CANADA PAR TANQUERAY GORDON & CO. (CANADA) LTD.

"Certainement qu'il est un héros. Il a sauvé le gin Gordon lors de l'incendie du mess."

Les fêtes du Canada français ne sont pas l'apanage exclusif de la SSJB

par Bernard MORRIER

"Les déclarations à saveur nationaliste que l'on reproche en certains milieux canadiens-français ou étrangers aux dirigeants de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal sont faites précisément pour aider les Canadiens français dans leur lutte et il serait absurde de la part de certaines gens d'y voir un intérêt opposé. Nous croyons, au contraire, que des déclarations semblables devraient contribuer à ranimer le sentiment nationaliste de ceux qui sont quelque peu égarés et nous n'arrivons pas à nous expliquer comment, en guise de représailles à notre endroit, certaines gens veulent boycotter les fêtes du Canada français. Ces fêtes, je tiens à le souligner, ne sont pas celles de la Société St-Jean-Baptiste, mais celles de toute la nation française d'Amérique."

Telle est en substance la déclaration servie hier par le président de la SSJB, le notaire Yvon Groulx, au cours d'une conférence de presse portant sur le prochain défilé de la St-Jean.

Me Groulx répondait alors à un journaliste qui lui avait demandé si le fait que la vente des chars allégoriques éprouve des difficultés n'était pas imputable à certaines déclarations, précisément à saveur nationaliste, faites ces derniers mois par M. Groulx lui-même ou d'autres porte-parole de son organisme.

Pourtant, il y a lieu de souligner que la vente des chars allégoriques, même si l'on dit qu'elle éprouve quelques difficultés, n'est pas en péril, car, sur un total de 26 unités, huit seulement n'ont pas encore trouvé de commanditaires. Ce qui, à un mois du traditionnel défilé, pourrait justifier les propos de Me Groulx quant aux prétentions de ceux qui trouvent que les déclarations nationalistes pourraient nuire aux fêtes du Canada français.

Par ailleurs, le président d'une importante entreprise de Montréal, M. Marcel Perrier, de l'imprimerie H. Roy Limitée, qui assistait à la conférence de presse, s'est dit déçu et offensé de ne pouvoir trouver personnellement trois ou quatre petits marchands canadiens-français prêts à partager avec son entreprise les frais d'un char allégorique.

"Huit chars allégoriques à commanditer, a-t-il dit, à raison de trois ou quatre commanditaires chacun, ce n'est pas la fin du monde. Je ne peux pas croire qu'il n'y a pas un minimum de 32 commerçants canadiens-français prêts à verser une contribution d'environ $1,500 en guise de remerciement à leur clientèle en majorité canadienne-française à l'occasion de notre fête nationale.

"Je n'ai pas les moyens, a-t-il poursuivi, de financer seul une unité du défilé, mais c'est en vain que j'ai cherché d'autres marchands prêts à partager avec moi. Je ne suis pas dans la publicité, mais je suis assuré qu'il se trouve au moins 32 autres marchands à Montréal qui sont en moyen de commanditer les huit chars qui restent. Sinon, on aura raison de dire que la clientèle canadienne-française est fichument ignorée par ceux qu'elle encourage."

Au moins 500 diplomates étrangers au défilé

Dans un autre ordre d'idées, le notaire Groulx a révélé qu'au moins 500 diplomates étrangers, sur l'invitation personnelle du premier ministre Daniel Johnson, assisteront au défilé, de même que 8,000 Franco-Américains, 167 personnalités de la ville de Nice et quelque 54 femmes journalistes venant de 45 pays.

Cette manifestation, décrite comme la plus importante des fêtes du Canada français, aura comme thème : "La vocation internationale du Québec".

Et le notaire Groulx a tenu à rappeler l'importance exceptionnelle que revêt, en cette année de l'Expo, le défilé de la St-Jean.

"Nous vivons tous, a-t-il dit, des moments d'exaltation et de grande fierté, comme Montréalais et Canadiens français, parce que nous savons les efforts qu'ont dû déployer les nôtres pour réaliser cette Expo universelle et internationale. Les milliers de visiteurs étrangers qui ont déjà vu l'Expo ont été émerveillés et ceux qui seront à Montréal le 24 juin auront les yeux rivés sur nous. Ils sauront que nous sommes capables de réaliser de grandes choses et ils attendront une manifestation d'une envergure et d'une distinction telles qu'ils retourneront chez eux en emportant un souvenir impérissable."

Me Groulx a conclu en disant que le défilé doit présenter un reflet exact du Canada français par une large participation de tous les secteurs de la population.

De son côté, expliquant le choix du thème du défilé, le Commissaire général des fêtes du Canada français, Me Jean-Jules Guilbault, a déclaré qu'un Québec aux horizons élargis, industriels autant que culturels, peut inconstestablement s'affirmer par une présence agissante au monde contemporain. Sa situation géographique, a-t-il poursuivi, ses traditions culturelles, sa composition ethnique favorisent une action efficace à des paliers supérieurs et l'incitent à prendre demain sa place dans la communauté internationale.

L'un des défilés les plus colorés et les plus pittoresques

Quant au défilé lui-même, le président de cette manifestation, M. Gaby Lalande, l'a qualifié comme l'un des plus colorés et des plus pittoresques que l'on ait vus depuis plusieurs années.

Selon lui, on a attaché une attention particulière au choix des matériaux servant à la construction des chars et au système d'illumination.

"En effet, a-t-il mentionné, pour plusieurs chars allégoriques, on a utilisé des matériaux translucides permettant un éclairage et une illumination beaucoup plus en harmonie avec la conception d'un défilé nocturne.

"Il est possible, a-t-il conclu, que l'on ait enfin atteint l'équilibre entre l'art figuratif, la stylisation et l'humour."

Le défilé du 24 juin, soulignons-le, semble se présenter, du moins par les diapositives visionnées, comme l'un des plus originaux jamais offerts aux Montréalais. Couleur, style et ampleur dominent nettement l'ensemble des 26 unités.

Le thème principal "Vocation internationale du Québec" se subdivise en six tranches touchant à fond tous les secteurs de la vie québécoise : relations internationales, éducation et sciences, tourisme, sport, industrie et commerce, arts et culture.

Il y a aussi le char du patron des Canadiens français, saint-Jean-Baptiste, dont la maquette sera dévoilée dans quelques jours.

Montréal-Nord s'entend avec ses policiers et ses employés manuels

par Roger-J. BEDARD

Le conseil de Montréal-Nord a approuvé hier les contrats de travail de ses policiers et de ses travailleurs manuels.

L'article le plus intéressant, qui est le même dans les deux conventions collectives, a trait aux **congés de circonstance.** Chaque employé de Montréal-Nord a droit aux congés payés suivants :

a) lors de son mariage, trois jours en plus de ses vacances annuelles ;

b) lors du mariage d'un enfant, d'un frère, d'une soeur, le jour du mariage ;

c) lors du décès du conjoint ou d'un enfant, quatre jours ;

d) lors du décès du père, de la mère, d'un frère, d'une soeur, trois jours ;

e) lors du décès du beau-père, de la belle-mère, d'un beau-frère, d'une belle-soeur, d'un gendre, d'une bru, d'un grand-parent ou d'un petit-enfant, le jour des funérailles ;

f) lors de la naissance ou de l'adoption d'un enfant, un jour.

Ces contrats de travail établissent également que les policiers et les employés manuels de la ville ont droit à 15 congés payés, à la condition que ces jours soient ouvrables.

Dans le cas des employés manuels, les augmentations générales seront de $400 en 1967 et de $350 en 1968. L'augmentation statutaire additionnelle sera ainsi répartie : $200 par année pour un salarié gagnant de $3,200 à $5,000 ; $250 pour les employés qui reçoivent $5,000 à $6,000 et $300 par année pour ceux qui reçoivent plus de $6,000.

Voici l'échelle des salaires des agents :

Agents	1967	1968
1ère année	$4,900	$5,200
2e année	5,200	5,500
3e année	5,650	5,950
4e année	6,300	6,800
5e année	7,100	7,400

Ces contrats de travail, d'une durée de deux ans, expireront le 31 décembre 1968.

Pour gagner de l'espace...le nouveau Frigidaire!

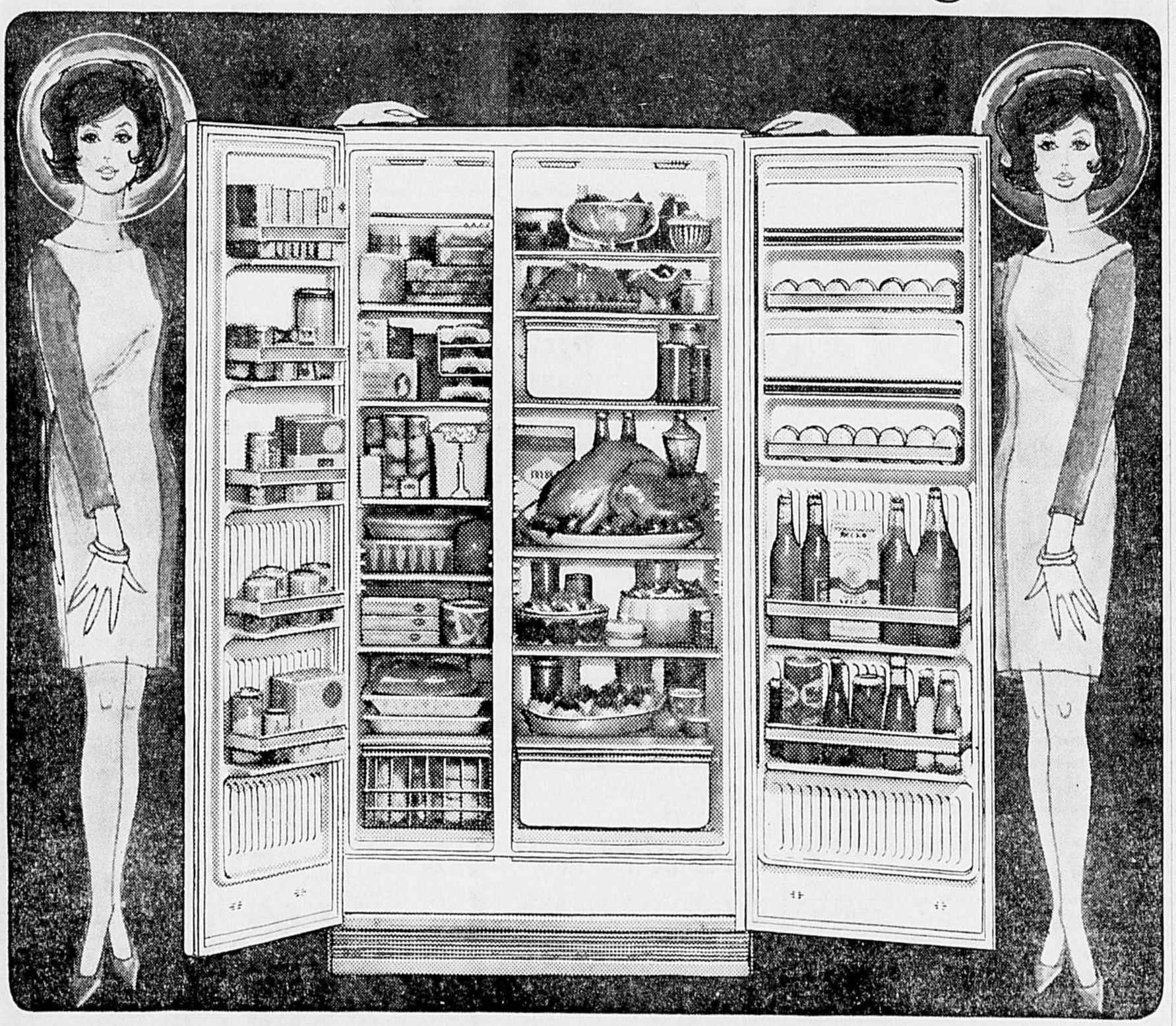

Le Gemini 19... NOUVEAU RÉFRIGÉRATEUR-CONGÉLATEUR JUMELÉ avec la PUISSANTE CAPSULE RÉFRIGÉRANTE

Digne de l'ère spatiale! Le Gemini 19 tout-en-un allie un congélateur d'une capacité de 244 lb avec un réfrigérateur d'une capacité de plus de 12 pi. cu., en un seul appareil vertical à deux portes. De moins d'une verge de largeur, le Gemini 19 n'exige pas plus d'espace qu'un gros réfrigérateur d'autrefois. Notez bien ses caractéristiques pratiques: éjecteur de glace Flip Quick pouvant loger 80 cubes; tablette coulissante à la fois dans le congélateur et dans le réfrigérateur; tiroir à viande et hydrateur en émail-porcelaine; panier coulissant dans la section congélateur; espace de rangement dans la porte, éclairage intérieur—et tant d'autres encore! Oui, vous découvrez innovation sur innovation dans tout le Frigidaire Gemini . . . depuis les parois minces isolées au Frigi-Mousse super-efficace jusqu'à l'originalité du nouveau modèle et à l'excellence de la construction dans son ensemble. Gemini 19 . . . un produit Frigidaire hors pair, à rendement supérieur!

Entièrement Sans-Givre!

Jamais vous ne découvrirez la moindre trace de givre ni dans le congélateur ni dans la section pour aliments frais—le système SANS-GIVRE, inventé par Frigidaire, élimine toute formation de givre! Donc, plus jamais besoin de dégivrer avec un SANS-GIVRE de Frigidaire!

EN CE MOMENT...VOTRE MARCHAND FRIGIDAIRE PEUT VOUS OFFRIR UN PRIX SPÉCIAL TRÈS MODIQUE SUR UN NOUVEAU Gemini 19!

Passez voir votre marchand Frigidaire aujourd'hui même!
Voyez pourquoi 1967 est une année marquante dans le domaine des

RÉFRIGÉRATEURS FRIGIDAIRE

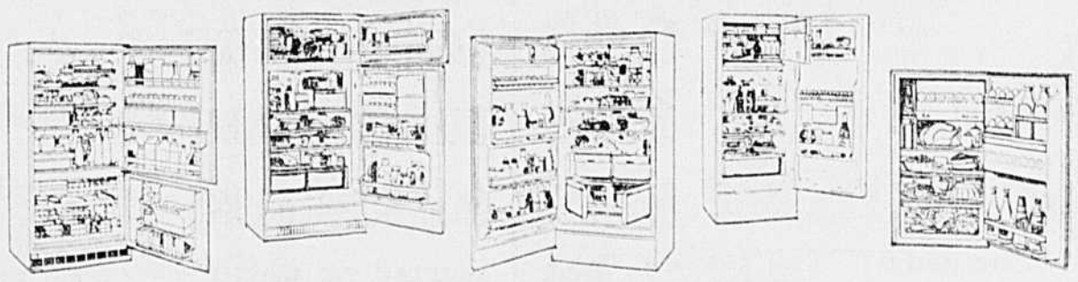

Votre marchand Frigidaire vous offre le choix le plus complet qui soit en fait de réfrigérateurs, réfrigérateurs-congélateurs et congélateurs. Ce choix dépasse tout ce que vous pouvez imaginer . . . vous trouverez sûrement le modèle et la grandeur qui conviendront exactement à votre cuisine. Faites votre choix parmi des réfrigérateurs avec congélateur en bas ou en haut, sans oublier le Gemini 19 jumelé vertical, avec réfrigérateur et congélateur côte à côte. Choisissez parmi les systèmes réfrigérants SANS-GIVRE, CYCLA-MATIC ou ORDINAIRE. Pour le modèle parfaitement assorti à votre congélateur vertical, choisissez le Frigidaire Mini-Congélateur exclusif!

Frigidaire vous offre, sur la plupart des modèles, une porte s'ouvrant à droite ou à gauche, au choix, ainsi qu'un choix de couleurs décoratives pour de nombreux modèles, sans frais supplémentaires. En outre, seul Frigidaire vous offre la commodité supérieure du glissement Ride-Aire . . . à titre facultatif sur *sept* modèles différents!

Oui, 1967 est vraiment une année marquante chez Frigidaire! Demandez à votre marchand Frigidaire de vous montrer "tout ce qu'il y a de nouveau" à l'heure actuelle!

PLAN DE PROTECTION DE 5 ANS sans frais supplémentaires!

Garantie de 1 an pour la réparation de tout défaut dans tout le réfrigérateur, plus garantie de 4 ans pour la réparation de tout défaut dans le système réfrigérant, sans frais supplémentaires—plan soutenu par General Motors.

GM F **FRIGIDAIRE**

LES APPAREILS MÉNAGERS FRIGIDAIRE ONT ÉTÉ CHOISIS *EXCLUSIVEMENT* POUR LA *Cuisine'67* D'HABITAT, À L'EXPO 67

LES AMEUBLEMENTS PHIL JOLY INC.
121 est, Blainville
Ste-Thérèse — 625-2631

LES AMEUBLEMENTS ROGER OUIMET INC.
704 rue St-Pierre
Terrebonne — 666-4296

BROWN'S DEPARTMENT STORE LTD.
3780-94, boul. ST-LAURENT
VI. 4-1981-83

B & N SERVICES INC.
5157 ouest, NOTRE-DAME
935-2465

JEAN GERVAIS INC.
5270 Henri-Julien
277-4103
1145 est, MONT-ROYAL
LA. 4-6817

Pascal HARDWARE
DANS TOUS NOS MAGASINS

PLAZAMART
7017, rue ST-HUBERT
273-5101

LEO POULIOT Ltée
1337 est, rue ONTARIO
521-0561

SHANKS & FRERE
4225 ouest, NOTRE-DAME
933-6171

M. D. Vaillancourt Ltée
317 rue MONTMORENCY
Laval-des-Rapides — 669-7105

S. VERDON LIMITEE
191 boul. STE-ROSE
Ste-Rose de Laval — 625-2407

LA MÉDITERRANÉE SE RETROUVE À MONTRÉAL À
la Popina
SUR LA PLAZA, PLACE VILLE MARIE

COLLEGE VILLE-MARIE

Ecole secondaire indépendante reconnue par la Faculté des Arts de l'Université de Montréal et par le Ministère de l'Education

Directeur : M. Aurèle Daoust

EXAMENS D'ENTREE EN 8e ANNEE
le samedi, de 9 h. a.m. à midi
sur rendez-vous

(Examen réservé aux élèves de 7e année et à ceux de 6e année qui ont une moyenne supérieure à 75%

GARÇONS et FILLES

INSCRIPTIONS EN COURS POUR TOUTES LES SECTIONS DU SECONDAIRE
Cours général : 8e à 11e année
Cours scientifique : 8e à 11e année
Cours commercial : 10e et 11e années

1380, rue Gilford, Montréal 34
Téléphone: 525-2516

CAHIER No 2 / PAGES 17-36 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE / RADIO TV / THEATRE

MONTREAL, JEUDI 25 MAI 1967 — 83e ANNEE — No 120

L'HUMOUR À L'AMÉRICAINE par ART BUCHWALD

Petit sommet d'Europe

WASHINGTON — Oyez, oyez, l'assemblée générale du Marché commun reprend ses travaux. A l'ordre du jour : acceptation des nouveaux membres. J'ai ici en main, une demande d'adhésion de la part de John Bull de Grande-Bretagne. Oui, Charles, vous avez quelque chose à dire ?

— Mes amis, il ne m'appartient pas de faire la critique de ce John Bull que, d'ailleurs je ne connais pas très bien. Mais il est de mon devoir de souligner avec force que notre association a un caractère exclusif, et doit se montrer des plus prudentes avant d'accueillir qui que ce soit.

— Eh bien, la demande d'adhésion comporte déjà un **curiculum vitae.** John Bull est fils de famille. Il eut naguère des intérêts dans le monde entier. Sa fiche est excellente. Il est très cultivé et il s'adonne aux arts, bien qu'il ait connu quelque revers de fortune dans le passé. Il assure être en mesure de payer toutes ses redevances.

— Cela est fort possible. Mais que savons-nous de ses fréquentations ? On me dit que ce maitre Bull a des relations fort amicales avec les Américains. Notre association a-t-elle vraiment besoin d'un membre qui ait des relations amicales avec les Américains ?

— Ecoutez, Charles, plusieurs de nos membres comptent des amis qui entretiennent des relations amicales avec les Américains. Le fait que vous répudiez vous mêmes pareilles fréquentations ne devrait pas constituer un empêchement à l'adhésion de notre ami John Bull.

— Comprenez-moi bien, messieurs. Je ne voudrais pas être . . . comment dire, déraisonnable, mais d'autres aspects méritent considération. Il me répugne de soulever la question, mais saviez-vous que ce John Bull se fait servir le fromage **avant** le dessert ? Pouvez-vous vous imaginer ce qui va se produire aux cuisines lorsque notre petit ami Bull appartiendra à notre confrérie ?

— Il se pourrait, en effet, que cela crée des problèmes, mais notre cuisinier saura sans doute les contourner.

— Sans aucun doute. Mais alors, moi, il me faudra manger à la même table ? Et Dieu sait que j'ai horreur de quelqu'un qui se fait servir le fromage avant le dessert.

— Croyez-vous vraiment qu'il y ait là motif à tenir un nouveau membre à l'écart ? Monsieur Aldo, vous aviez une observation à faire ?

— Ma qué . . . je me demannnnde, où est la différannnnce ? Nous défrions nous réchouir de ce que tout le monnnnde veuille faire partie de notre associationnnnne. Moi, ch'affirme que si le mossieu n'est pas de notre goût, eh bah . . . ma qué, nous n'aurons qu'à le foutre à la porte. Sonchons à ce que nous étions lorsque nous sommes entrés nous-mêmes . . .

— Oui, Kert, vous avez la parole.

— Comme vous saffez, messieux, che n'ai chamais eu les Anglais en oieur de sainteté. Mais peut-être qu'il est préférable de laisser Herr Bull adhérer à notre club, ne serait-ce que pour surfeiller ses chestes. Qui sait ? Il pourrait même en venir à acheter des Volkswagen. Mein Gott !

— Charles . . . n'avez-vous rien à ajouter ?

— Messieurs, comme vous le savez tous, je suis l'homme le plus raisonnable du monde, et s'il vous semble opportun d'accepter ce membre dans notre confrérie, je ne ferai rien pour vous en empêcher.

— C'est bien aimable à vous, Charles.

— Je ferai pourtant une condition, messieurs. Notre bon ami Bull devra nous adresser une lettre pour solliciter son adhésion, après quoi il devra être soumis à un examen minutieux, et il lui faudra prendre congé de son ami américain. Par la suite, j'exige qu'il se prosterne à nos pieds et qu'il fasse trois fois le tour de notre sanctuaire avec au cou une affiche déclarant qu'il n'ouvrira pas la bouche à moins qu'on ne lui adresse la parole.

— Mais, Charles, c'est là soumettre un membre à des brimades, et vous savez fort bien que c'est contre les règlements.

— Eh bien, en ce cas, il faut changer les règlements. Il faut donner à ce John Bull l'impression que c'est vraiment à une association exclusive qu'il adhère, et que par conséquent, il doit se montrer rempli de repentance et de gratitude.

— Vous rendez presque impossible son entrée dans notre confrérie, Charles.

— Tant pis. Si vous n'acceptez pas mes conditions, je devrai déposer une bille noire dans l'urne.

— Eh bah, Charles, on pourra dire que vous êtes dur, vous.

(Tous droits réservés)

L'ouvrier spécialisé ira rejoindre l'artisan au musée des antiquités

selon les participants à un congrès de spécialistes de l'enseignement technique

par Yves LECLERC
envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC — L'ouvrier spécialisé, produit de la civilisation industrielle, ira bientôt rejoindre son prédécesseur, l'artisan, au musée des antiquités.

C'est ce qui ressort des deux premières journées de délibérations du congrès de l'Association canadienne de la formation professionnelle, qui réunit à Québec quelque 200 spécialistes de l'enseignement technique et de l'enseignement de métiers.

Plutôt que de s'attacher aux moyens d'améliorer la formation technique, les congressistes ont passé ces deux jours à s'interroger sur la voie que doit prendre leur secteur de l'éducation pour mieux repondre aux besoins de l'industrie et du monde du travail d'aujourd'hui.

Leur première constatation, répétée à maintes reprises au cours des conférences et travaux en comité, est qu'il est devenu inutile de donner, comme on le faisait jusqu'ici, un métier spécialisé à chaque élève avec l'idée qu'il exercera ce métier pendant toute sa vie.

En effet, le progrès technique et l'industrie, qui avaient remplacé l'artisan par l'ouvrier spécialisé et le travail à la chaine, se préparent à faire disparaitre ceux-ci au profit de la machine automatique et d'un nouveau type de travailleur.

Celui-ci, disent les spécialistes en formation professionnelle, est le "généraliste", contraire du "spécialiste". C'est l'homme qui pourra passer sa vie à changer de travail et qui passera d'une tâche à une autre grâce à des périodes fréquentes de recyclage. Plutôt que de recevoir une formation technique spécialisée, il sera doté d'une solide education de base qui lui permettra non pas d'apprendre des gestes et des "trucs" mais de comprendre le fonctionnement et le rôle des machines dont il sera chargé.

La nécessité de ce genre de travailleur est apparue particulièrement dans le domaine de l'industrie de transformation où méthodes, outillage et politiques de production se succèdent à un rythme de plus en plus rapide.

"Ce qu'il faut donner aux futurs travailleurs, a noté un des conférenciers, ce n'est pas tant un bagage technique qu'une faculté d'adaptation."

"Le plombier, a noté un autre, demeurera plombier, mais c'est le métier lui-même qui changera, et il faudra que l'homme change avec lui, avant lui parfois, s'il ne veut pas être dépassé." On prévoit que d'ici une quinzaine d'années, la plupart des métiers et des professions techniques auront changé au point d'être méconnaissables.

Le problème de la construction

Dans certains domaines, ce ne sont pas tant les travailleurs eux-mêmes qui nuisent, par exemple par leur ignorance, au progrès et à la transformation des tâches, mais plutôt les structures sociales. On a mentionné en particulier le cas de l'industrie de la construction où, "dans toutes les provinces sauf au Québec" il existe une stratification et un corps de traditions tels qu'il est extrêmement difficile de bouleverser l'ordre établi pour le faire répondre aux besoins contemporains.

Les participants au comité "l'industrie manufacturière" ont déploré en particulier les trop longues périodes d'apprentissage, qui ont autant pour but de protéger la "confrérie" et de limiter l'entrée dans le métier que de former des ouvriers vraiment compétents" ; ils s'en sont pris aussi au "cloisonnage horizontal" entre syndicats et corps de métiers, et à la méfiance qui existe entre patrons et ouvriers et qui empêche souvent toute initiative ayant pour but de recréer une situation normale, en particulier en ce qui concerne l'apprentissage et le recyclage.

Hommage au Québec

Certains congressistes ont par contre rendu hommage à l'industrie de la construction du Québec, qui a leur avis a réussi à éviter une partie de ces écueils, grâce à un système "à paliers" et à des centres de formation auxquels travaillent et patrons et ouvriers.

Dans d'autres industries moins anciennes, celle des machines-outils, par exemple, le même genre de problèmes existe, mais avec moins d'acuité. Dans les métiers "nouveaux", par contre, comme l'électronique, on se heurte beaucoup moins au cloisonnement et aux cadres traditionnels, et c'est là que les spécialistes de la formation professionnelle espèrent pouvoir instaurer le plus rapidement un système efficace.

Ce système pourrait être à peu près le suivant : une formation générale donnée par le système scolaire public suivie d'une formation spécialisée préparée en collaboration avec l'industrie. Puis, à mesure que les techniques se transforment, des recyclages suivis de déplacements qui ne seraient pas seulement latéraux, mais aussi en progression verticale vers des postes supérieurs.

On a mentionné plusieurs cas où des entreprises, sous la pression des besoins techniques, effectuaient déjà depuis plusieurs années le recyclage régulier de leur personnel.

Le problème de l'artisanat

Ceci se fait en particulier dans les grandes entreprises de l'industrie primaire, par exemple dans le secteur des pâtes et papiers.

Par contre, les problèmes les plus difficiles se rencontrent aussi au niveau de l'industrie primaire, où une grande partie de la production alimentaire, par exemple, est encore de type artisanal. En agriculture, en industrie laitière et dans l'industrie des pêcheries, non seulement les travailleurs n'ont généralement pas la formation technique et la mobilité nécessaires, mais il n'existe même pas de cadres qui leur permettraient d'en profiter s'ils l'avaient.

Et même là où il existe des entreprises d'importance suffisante pour justifier des mises de fond permettant une production à l'échelle industrielle, les gens qui les dirigent ont presque tous été formés dans la tradition artisanale, et semblent incapables d'en sortir.

Aucun problème, le "patron-artisan" actuel, qu'il soit pêcheur ou agriculteur, est condamné à disparaitre, mais souvent il s'y refuse jusqu'au moment où il crève de faim. Quant à ses enfants, il s'en tiendront eux aussi à l'apprentissage artisanal, refusant une formation technique nécessaire, ou bien ils émigreront dans les villes.

Par ailleurs, il est impossible de faire disparaitre de force ce secteur artisanal et de le regrouper de façon efficace rapidement. "Les gens ne sont pas des bestiaux qu'on rassemble en troupeaux, a déclaré à ce sujet un des congressistes, on ne peut pas leur arracher leurs terres même pour en faire des exploitations profitables. Il faut attendre."

Il y a d'autre part le problème des capitaux assez importants nécessaires à une utilisation rationnelle des ressources alimentaires. "Même si on enseigne aux jeunes comment se servir des machines agricoles ou des navires de pêches, il n'en reste pas moins que des investissements de l'ordre de $150,000 à un million sont nécessaires pour qu'ils puissent utiliser leurs connaissances".

Même au niveau universitaire, on insiste sur une sorte de "déspécialisation" de la formation professionnelle. C'est ici surtout, selon plusieurs des participants au congrès, au niveau où se prendront les décisions et se dessineront les politiques, que l'étudiant doit acquérir plutôt une capacité d'adaptation et d'assimilation que des connaissances dans un secteur trop étroit.

Le professeur Bruce Mallen, directeur du département de Commerce de l'Université Sir George Williams, a insisté sur le fait que "la formation en vue des affaires doit préparer l'étudiant pour toute sa carrière, et non seulement pour son premier emploi".

Ceci, à son avis, signifie qu'au lieu des "techniques et méthodes actuelles, agrémentées d'une "bouillabaisse" de cours soit d'humanités si l'étudiant était chanceux, soit de cours dans des matières qui ressemblent plus au tricot ou à la vannerie qu'à autre chose", les programmes des facultés de commerce et de gestion devront comprendre des matières qui donneront au futur homme d'affaires des "outils de décision et d'évaluation".

Cette "bouillabaisse", à son avis, doit donc être remplacée par deux groupes importants de sciences : les sciences du comportement", psychologie, sociologie, anthropologie et psychologie des groupes, et les "sciences de la mesure", recherche opérationnelle, statistique, mathématique appliquée, cybernétique, etc. . .

"Ce sont des connaissances de base dans ces domaines, dit-il, qui permettront au futur gérant, qu'il soit président de compagnie ou contremaitre, de prendre les décisions qui forment la partie la plus importante de son rôle."

Le professeur Mallen a aussi critiqué vertement l'actuelle Maitrise en commerce qui, dit-il, n'est qu'un pastiche de diplôme universitaire accordé à la fin d'un cours écourté, certainement pas supérieur à un bon Baccalauréat en commerce ou en administration.

Il a suggéré que cette maitrise soit transformée et devienne un diplôme supérieur en administration, exigeant une période d'études après le premier diplôme.

A son avis, un bon cours de commerce et d'administration devrait comprendre les sections suivantes : humanités (philosophie, histoire, langues, arts et littérature) ; sciences du milieu (économique, sciences du comportement, droit commercial) ; sciences de la mesure (y compris la comptabilité) ; principes de gestion et de décision ; et enfin, cours pratiques (vente, financement, production, etc. . .

M. Mallen a par ailleurs noté que, surtout aujourd'hui, il ne faut pas faire l'erreur de considérer que seuls les cours de commerce mènent aux affaires ou à la direction d'industrie. A son avis, tout cours universitaire ("sauf peut-être la métaphysique") a des fonctions "pratiques" à remplir, et doit être considéré comme tel.

La signalisation routière au Québec doit être bilingue là où on ne peut utiliser des symboles

— *Lizotte et Kirkland-Gasgrain*

par Gilles Daoust
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Deux ministres des Transports et Communications, l'ancien, Mme Claire Kirkland-Casgrain, et le nouveau, M. Fernand Lizotte, sont tombés d'accord hier, à l'Assemblée législative, pour affirmer que la signalisation routière au Québec devait être bilingue dans tous les cas où il n'était pas possible d'utiliser des symboles.

La Chambre a consacré l'après-midi à l'étude des crédits du ministère des Transports et Communications.

Mme Casgrain s'est dite en particulier inquiète, durant ce débat, que le gouvernement ait diminué cette année de $128,000 les sommes affectées à la sécurité routière et ce, à l'heure où des millions de visiteurs envahissaient la province pour venir visiter l'Expo.

La réponse du ministre Lizotte fut qu'un bon nombre d'immobilisations et d'achats nécessaires à la sécurité routière avaient été effectués l'an dernier et qu'il n'était pas nécessaire par conséquent de les renouveler cette année.

Mme Casgrain n'en a pas moins rappelé le championnat du Québec au chapitre des accidents fatals et a laissé entendre que le présent gouvernement ne semblait pas vouloir poursuivre les efforts faits en ce domaine par l'ancienne administration.

L'ancien ministre a déclaré en particulier que l'offensive des caravanes de sécurité routière devait se poursuivre. Celles-ci ont probablement amené, selon le ministre, une réduction du nombre des accidents fatals d'environ cinquante en 1965.

Mme Casgrain a ensuite suggéré que le ministre des Transports et Communications fasse pression auprès de son confrère le Ministre de la Voirie, pour qu'une signalisation routière bilingue soit utilisée chaque fois qu'il n'est pas possible d'utiliser les symboles. Elle a soutenu qu'il s'agissait là d'une chose essentielle à la sécurité routière.

Sur quoi le député de St-Hyacinthe, M. J.-P. Bousquet, a rétorqué qu'il ne s'agissait pas là d'une nécessité, qu'il n'avait jamais été démontré nulle part au monde que des visiteurs d'autres pays avaient plus d'accidents parce que la signalisation n'était pas rédigée dans leur langue.

Mme Casgrain a déclaré qu'il existait des statistiques prouvant ses avancés et qu'aux Etats-Unis, à titre d'exemple, la signalisation était bilingue tout le long de la route menant à Plattsburg.

L'ancien ministre a par ailleurs émis l'opinion que le Québec devrait donner l'exemple aux autres provinces en cette matière, un exemple de "largeur d'esprit".

Le député de St-Hyacinthe a alors déclaré que les Canadiens français étaient trop portés à faire une nécessité de la vertu et qu'ils faisaient "rire" d'eux.

Autres suggestions

Le député de Marguerite-Bourgeois a par ailleurs suggéré au ministre toute une série de mesures en ce qui a trait à la sécurité routière :

- empêcher carrément la circulation aux automobiles dont les feux de signalisation ou les phares sont défectueux ;
- enlever le permis de conduire aux automobilistes reconnus coupables à deux reprises d'avoir conduit leur véhicule en état d'ébriété et ne redonner ce permis qu'après traitements ;
- prévoir des amendes ou des avertissements de plus en plus sévères, pendant la période de l'Expo, pour les piétons qui n'obéissent pas aux feux de circulation ;
- imposer des amendes plus sévères aux automobilistes qui jettent des détritus sur les routes ;
- interdire l'entrée des personnes en état d'ébriété dans les véhicules publics ;
- rendre encore plus sévère l'octroi des permis de conduire et créer éventuellement diverses classes de permis selon l'âge, l'aptitude, la vue du sujet, l'endroit où il conduit habituellement ;
- rendre l'inspection des véhicules semi-obligatoire (inspections-surprise de certains véhicules le long des routes).

Mme Casgrain a déclaré que l'inspection volontaire avait très bien fonctionné du temps où elle était ministre mais que, depuis l'an dernier, il y avait eu 13,000 examens volontaires de moins qu'en 1965. Elle a attribué cet état de choses au fait que le gouvernement ait négligé, au cours des cinq derniers mois de 1966 de tenir des cliniques d'éducation en sécurité routière.

Le ministre Lizotte a de son côté assuré la chambre qu'un bon nombre des suggestions formulées par le député de Marguerite-Bourgeois étaient déjà en voie de réalisation et que lui-même n'avait pas l'intention de détruire ce qui était bon au ministère des Transports et Communications.

M. Lizotte a déclaré qu'il n'avait qu'un seul but : faire tout son devoir et sauver des vies humaines.

Le DH-125

D'autre part, le débat sur la vente du fameux DH-125, le réacté du gouvernement, s'est poursuivi hier pendant une partie de l'après-midi.

Le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, a accusé le gouvernement d'avoir sciemment trompé la population, en affirmant que le DH-125 coûtait cher et qu'il allait être vendu.

M. Lesage a déclaré que les propos de l'UN sur ce sujet, au cours de la dernière campagne électorale, étaient "pour épater les badauds".

Quant à M. Lizotte, il a déclaré qu'une décision du gouvernement au sujet de cet avion serait probablement prise après l'Expo et qu'en attendant, on étudiait certaines solutions de rechange, telle l'utilisation à des fins de transports des CL-215, avions-citernes que doit bientôt livrer Canadair au gouvernement.

Le rapport Lippé va condamner la politique libérale sur la Voirie

— *Johnson*

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a indiqué hier, à l'Assemblée législative, que le rapport de la Commission d'enquête Lippé sur les problèmes du camionnage condamnerait la politique de l'ancien ministre de la Voirie M. Bernard Pinard.

M. Johnson a donné une indication en ce sens alors que M. Pinard insistait à nouveau pour que ce rapport soit rendu public.

M. Johnson a répondu que le rapport sera rendu public même si le gouvernement n'est pas obligé d'en dévoiler le contenu.

Il a ajouté ensuite : "On se rendra compte que c'est du masochisme de la part de l'ancien ministre de la Voirie de vouloir ainsi rendre publique une condamnation aussi verte de sa négligence et de son immobilisme."

"Le premier ministre d'aujourd'hui admettra que nous avons eu quand même le courage de débrider l'abcès en formant cette commission", a rétorqué M. Pinard tout en admettant que ce problème était relié à certaines considérations politiques

La Commission d'enquête Lippé avait été formée par le gouvernement de M. Jean Lesage pour enquêter sur les problèmes du camionnage et en particulier sur la cédule des justes salaires.

Le NPD innove dans Outremont : l'animation socio-politique

par Réginald Martel

Dans Outremont - Saint-Jean, on fait "de l'animation socio-politique", a révélé hier le candidat du NPD, M. Denis Lazure, lors d'une conférence de presse.

Environ 220 partisans néo-démocrates, non payés, visitent tous les électeurs du comté une fois, deux fois, trois fois, plus peut-être. A chaque fois, le message est différent. La troisième visite a commencé hier.

Quant au candidat, il a déjà visité le tiers des électeurs, dans 32 des 171 polls. Première réaction des citoyens, dit-il, l'étonnement. Ils n'en reviennent pas de voir chez eux un vrai candidat.

Tandis que par leurs visites répétées les partisans tentent d'en arriver à un échange d'opinions avec les électeurs, le psychiatre Lazure veut surtout briser l'abstentionnisme électoral de son comté, qui est d'environ 50 pour cent. L'abstentionnisme des électeurs s'explique, dit-il, par l'absence des candidats.

M. Charles Taylor, qui participait à la conférence de presse, a mis en doute l'allégeance réelle du comté au parti libéral. Il s'agit plutôt d'un réflexe traditionnel, dit-il; je n'ai pas rencontré de libéraux ; ce n'est plus rouge, c'est Lazure.

Les électeurs d'Outremont-Saint-Jean, selon M. Lazure, s'inquiètent surtout du travail et du logement. Il leur parle néanmoins des relations fédérales-provinciales et de la politique étrangère du Canada.

"J'ai eu un flirt avec le parti libéral et c'est surtout le comportement de Trudeau et de Marchand dans le domaine des relations fédérales-provinciales qui m'a poussé vers le NPD.

"Ces gens-là, sous prétexte de réalisme, veulent ignorer la gravité des problèmes. Ils ont trahi leur mandat et la population."

Un journaliste interroge M. Lazure à propos des déclarations non concordantes du NPD-Québec et de M. T. C. Douglas sur les ententes internationales.

"Il y a eu malentendu, explique M. Lazure. M. Douglas a dit que certains secteurs sont nettement de juridiction fédérale, dont les relations internationales, et que d'autres sont de juridiction provinciale. Tout cela était très général."

M. Taylor intervient alors pour dire qu'il a parlé avec M. Douglas et que les vues de ce dernier et du NPD-Québec coincident.

"Le jour où le gouvernement fédéral acceptera de faire participer le Québec à l'élaboration des politiques d'intérêt conjoint, il y aura moins d'engueulades."

En politique étrangère, M. Lazure dénonce l'absence de politique canadienne originale, l'état de satellite du Canada et son rôle contradictoire comme membre de la Commission internationale de contrôle du cessez-le-feu au Vietnam et comme fournisseur d'armes aux Etats-Unis.

Appuis possibles, appuis plausibles

Il faut aussi expliquer l'intérêt manifeste des indépendantistes d'Outremont - Saint - Jean pour l'élection du candidat du NPD.

Et le NPD aurait surtout l'appui des indépendantistes qui sont d'abord des socialistes, avant d'être des nationalistes. Il aurait aussi l'appui des libéraux fédéraux qui sont mécontents des Marchand, Trudeau et autres représentants du Québec au conseil fédéral des ministres. Enfin, les libéraux provinciaux réformistes, ceux qui sont de pensée néo-démocrate, appuieraient le candidat Lazure.

MM. Lazure et Taylor se disent confiants de remporter la victoire. (Si le vote néo-démocrate passait de 20 à 40 pour cent, ce serait déjà une victoire, dans ce comté qui n'élit que des libéraux. Les progressistes-conservateurs ne sont pas dans la course . . . pour vrai.)

La campagne du candidat du NPD coûtera $6,000.

Le tout-Paris a célébré hier soir le Centenaire de la Confédération

par Pierre SAINT-GERMAIN
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Sept cents invités représentant la crème du tout-Paris et le gratin de la colonie canadienne, des chansons de Félix Leclerc, un feu d'artifice, une table magnifiquement garnie à la parisienne, un club bien de chez nous avec tourtières, tartes au sucre et à la citrouille venues directement de Montréal : voilà seulement une partie du décor dans lequel s'est déroulé hier soir le bal du centenaire de la confédération à notre ambassade de Paris.

Cette brillante réception avait lieu dans le cadre du nocturne du faubourg Saint-Honoré, manifestation annuelle dans le quartier où se trouvent les boutiques les plus luxueuses de la capitale.

Malgré une pluie fine, des milliers de Parisiens ont assisté au vernissage des vitrines décorées sur le thème "Voyages imaginaires". Les clés du faubourg Saint-Honoré ont été remises à l'ambassadeur du Canada, M. Jules Léger, avant le départ du cortège dans un train fleuri.

Le spectacle omprenait : trompes de chasse devant Hermes, cinégraphisme devant l'ambassade des Etats-Unis, sonnerie d'airs traditionnels par la fanfare du régiment de la garde à cheval, danses folkloriques par le festival international de Baalbek devant l'office de tourisme libanais.

Les galeries du quartier exposent pendant le festival les oeuvres de plusieurs des meilleurs peintres canadiens.

Plusieurs ministres français, des ambassadeurs, des vedettes du spectacle, dont Maurice Chevalier, des personnalités des milieux artistiques et littéraires assistaient au bal du centenaire de la confédération qui a été le clou de cette soirée.

Peu avant minuit, les invités en habit et robe longue ont applaudi Félix Leclerc, venu en chemise, sans cravate, puis ont admiré les rivières et cascades du feu d'artifice tiré dans les jardins de l'ambassade.

Vers deux heures du matin, les invités qui valsaient au rez-de-chaussée sont descendus au sous-sol, transformé en club baptisé "Le Trappeur", où l'on dansait le "Jerk" sous des têtes d'orignal, de loup, de phoque et d'autres merveilles de la faune canadienne.

"Il y a des abus d'obscénité dans la rue du Trésor"

— *Le chef de la sûreté municipale de Québec*

QUEBEC (PC) — Selon le chef de la Sûreté municipale de Québec, M. Gérard Girard, il y a des abus d'obscénité dans la rue du Trésor, dans la capitale provinciale, où peintres, graveurs et autres artistes exposent leurs oeuvres dès que revient chaque année la belle saison.

M. Girard, dont on connait les luttes contre tout ce qui touche à la morale, littérature obscène et port des shorts entre autres, a fait hier cette remarque au cours d'une brève entrevue à la suite d'un incident qui venait de se produire dans la rue du Trésor.

Plus tôt, en effet, un policier municipal passant en revue les peintures, gravures et dessins qui sont offerts au public dans cette rue située dans le Québec historique, jugea une gravure nettement obscène, l'arracha du mur d'où elle était suspendue et la remit à l'artiste en lui ordonnant de ne plus l'exposer dans les rues de la ville.

Cette gravure obscène représente une jeune fille nue et un chien. Son auteur, Louisa Nicol, est finissante à l'Ecole des Beaux-arts de Québec.

Pour sa part, M. Girard, soulignant qu'il n'existe aucun règlement municipal défendant aux artistes d'exposer des nus dans les rues de la ville, a dit : "Si un constable municipal a enlevé des murs de la rue du Trésor des gravures jugées obscènes, il l'a fait de sa propre initiative".

Il devait ajouter cependant que de nombreux citoyens s'étaient plaints auprès de la police des oeuvres en montre dans cette rue fréquentée par les artistes.

Vol sur un chantier de construction

Des cambrioleurs sont entrés avec effraction sur les chantiers de la Canadian Comstock, à la place du Canada, rue Cathédrale, et une fois sur les lieux, ont fait main basse sur deux machines à souder d'une valeur de $1,300.

M. Maurice Farley remplace pour un mois Mlle Germaine Pépin

par Raymond MASSE

C'est M. Maurice Farley qui est nommé "temporairement" au poste de directeur du Service de secrétariat administratif, poste que Mlle Germaine Pépin, décédée avant-hier, occupait depuis septembre 1964.

M. Farley est directeur adjoint du même service depuis octobre 1965. Il avait été précédemment — de 1957 à 1965 — surintendant de la division des réclamations, une division du service du Contentieux.

A l'emploi de la ville de Montréal depuis 1937, M. Farley est né en 1918.

La résolution adoptée hier par le comité exécutif de la ville de Montréal autorise M. Farley "à exercer la fonction de secrétaire administratif durant une période n'excédant pas 30 jours".

MAURICE FARLEY

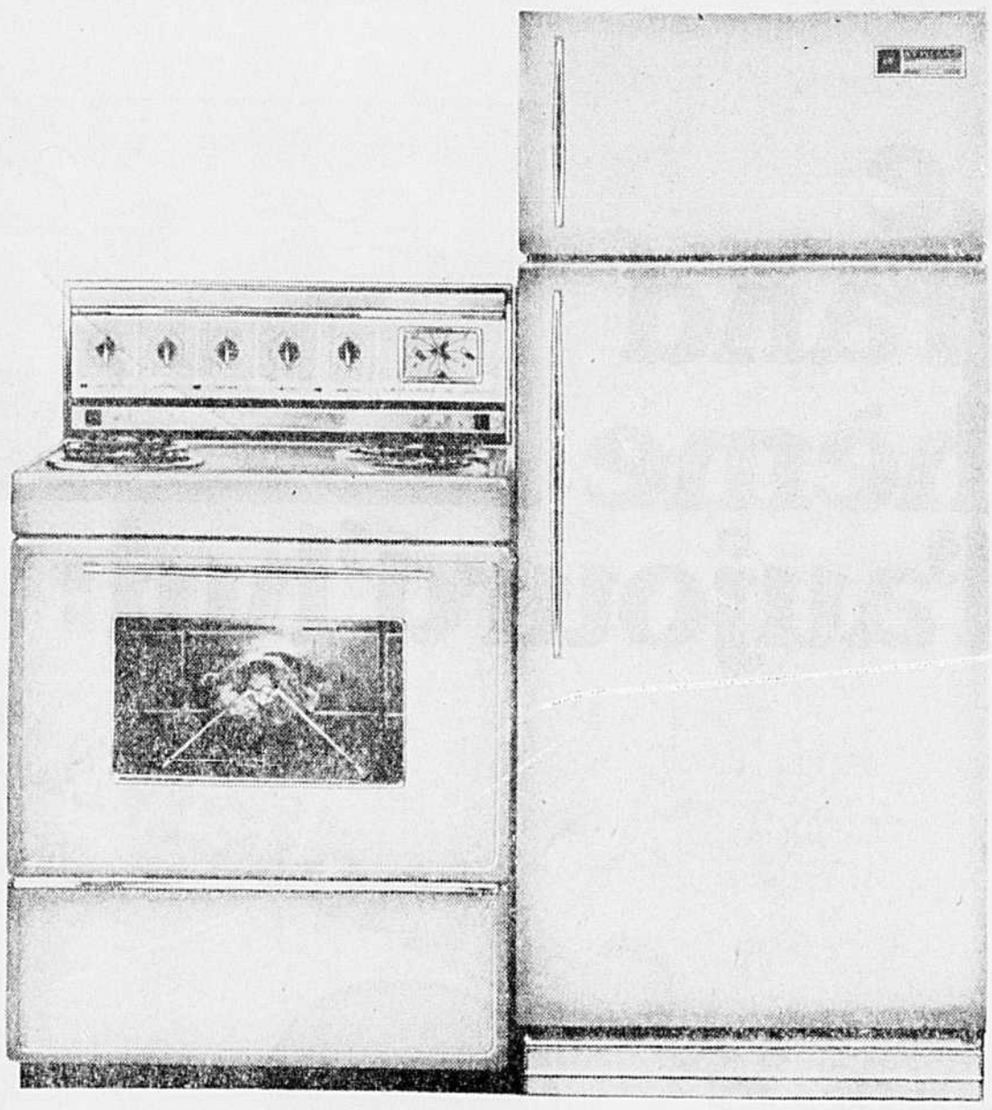

UN SPÉCIAL D'ADMIRAL POUR VOUS AIDER À PENDRE LA CRÉMAILLÈRE

Une économie après une autre!

Votre nouvelle maison débutera sur un bon pied si vous avez ces deux appareils Admiral. Et en plus, vous économiserez de l'argent! Pour une période limitée, les dépositaires Admiral présentent une offre spéciale sur l'achat combiné de ces deux unités de la meilleure qualité—le congélateur/réfrigérateur Admiral Dual-Temp NT1367 et la cuisinière Admiral Imperial R3750.

L'appareil Dual-Temp NT1367 est un véritable congélateur sans dégivrage et réfrigérateur sans dégivrage. Ses principales caractéristiques: compartiment à beurre à trois réglages; casier à viande portatif Admiral; deux étagères pour bouteilles dans la porte; une étagère pour paquet dans la porte du congélateur; et étagères coulissantes.

L'appareil Admiral Imperial R3750 est une grande cuisinière électrique de 30" avec rôtisserie; commutateurs à chaleur infinie sur toutes les unités de surface; deux grandes unités de surface de 2100 watts (et deux de grandeur ordinaire) toutes à chauffage rapide; four à porte amovible dotée d'une fenêtre antibuée; très grand four.

Voyez ces appareils de qualité dès aujourd'hui chez votre dépositaire Admiral—et choisissez la gamme de couleur que vous préférez: vert avocat, beige halo, bronze cuivre ombré ou blanc glacier.

Achetez les deux—et économisez!

Admiral SYMBOLE DE QUALITÉ

CANADIAN ADMIRAL CORPORATION LIMITED, PORT CREDIT, ONTARIO

DISPONIBLE CHEZ LES MARCHANDS CI-DESSOUS :

WELLINGTON 5-2471 — M. ABER INC. — MEUBLES DE QUALITÉ — 3611 NOTRE DAME ouest Montréal 18

Almar Electronics — 5700 Décarie — 739-2443

Alwin Refrigeration & Appliances Co. — 6177 Sherbrooke O. 489-8444 — 1926 Ste-Catherine O. 937-3547

M. Bourassa Enrg. — 6001 rue Papineau — 273-3692

Chez Brault & Martineau Inc. — 4696 est, Ste-Catherine — 254-7547

Brophy's Inc. — 1957 Church — 763-4797

BUREAU & BUREAU — 385 St-Alexandre — Sherbrooke LO. 9-7457

Claude Cadieux — 1633 St-Gérald — Lemoyne — 671-5155

Les Ameublements Chateau Enrg. — 6370 rue St-Hubert — 271-2530

M. Cloutier Inc. — 42 rue Turgeon — Ste-Thérèse — 435-9563

Charles Degagné — 3450 est, Ste-Catherine 522-7240 — 8261 boul. St-Laurent 382-2841 — 12288 Letellier Bordeaux 334-8669

Omer Dionne — 807 est, Ontario — 524-3543

H. Durocher Electric — 10185, 54e ave — Rivière-des-Prairies — 665-3240

Ameublement Filiatreault — 35 boul. D'Anjou — Chateauguay — OX. 2-4648

Fino Furniture Ltd. — 6610 boul. Monk — 769-3828 — 6811 boul. St-Laurent — 273-3609

MOYA FIRMA INC. — 3762A St-Laurent — 845-0317

Furniture Bargain House — 5387 av. du Parc — 276-2586

Roland Gagné Ltée — 1695 est, rue Laurier — 527-4331

Lionel Giroux — 252 St-Jean — Drummondville — GR. 2-3909

Gladu GYG T.V. — 4130 Ruskin — Ville St-Michel — 722-3684

Ameublement KAY-VAN LTÉE — 4646, avenue du PARC — 273-9901

Gabriel Lacasse Meubles — Ste-Anne-des-Plaines — NA. 5-9587

Ameublement Lamarche Enrg. — 1589 est, Ontario — 522-9912

Legault ELECTRIQUE — 6274, Christophe-Colomb — 271-4221, 271-1817

Ameublement Major — 605 av. Rockland — St-Eustache-sur-le-Lac — 627-4533

Malo & Fils — 1734, boul. des Laurentides — 669-4969

LA TV MODERNE — St-Michel — Co. Napierville — 454-3241

MONTREAL OUTFITTING Co. — 3724, boul. St-Laurent — 849-4283

D'après "Connaissance du Québec"

Au Québec, le véritable chef de l'Etat, c'est le premier ministre

de notre bureau de Québec

QUEBEC — C'est le premier ministre et non le lieutenant-gouverneur qui est le véritable chef de l'Etat québécois.

Ainsi le veut la dernière publication de l'Office d'information et de publicité, "Connaissance du Québec", une brochure de 80 pages sur le Québec contemporain.

La brochure a été imprimée à un demi-million d'exemplaires, dont 300,000 en anglais et elle sera distribuée au Pavillon du Québec, aux délégations étrangères qui visitent notre pays et, par les maisons du Québec à l'étranger, à tous ceux qui en feront la demande.

La brochure mentionne que "le Québec est théoriquement gouverné, sous fiction de la Couronne, par un lieutenant-gouverneur nommé pour cinq ans . . . La convention est aujourd'hui bien établie qu'il n'a aucun pouvoir personnel et qu'en toutes choses, il doit s'en remettre aux décisions de ses ministres."

"C'est donc dire que le premier ministre est le véritable chef de l'Etat."

Ces extraits sont tirés du chapitre de la brochure qui porte sur les structures politiques de notre province.

Pas de constitution

On y explique entre autres que le Québec n'a pas "au sens formel du mot" de constitution. "Il n'a pas de document solennel, précis et vénéré de tous. Il semble cependant qu'un bloc assez important de sa population souhaite de plus en plus la rédaction d'un tel texte."

On sait que le programme politique de l'Union nationale comprend la mise à jour de la constitution interne du Québec qui est contenue dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Ce chapitre mentionne en outre que le Québec a "la vocation d'Etat national des Canadiens français", que le Québec n'est pas une province comme les autres.

Le Québec d'aujourd'hui

La nouvelle publication de l'Office d'information et de publicité contient une mine de renseignements sur le Québec d'aujourd'hui. Elle est bourrée de tableaux qui illustrent assez éloquemment l'importance croissante de l'économie québécoise et la situation du Québec par rapport à d'autres sociétés.

C'est en plus petit un véritable annuaire dans lequel les Québécois eux-mêmes trouveront une foule de faits qu'ils ignorent totalement.

Mais à côté de cela il y a de petits manquements dont on ne sait s'il faut les attribuer à des facteurs politiques, à des oublis ou au fait que ces renseignements n'ont pas été colligés par l'Office lui-même bien qu'il en ait assumé la publication.

Ainsi, dans la chronologie de l'histoire de la province, on note justement que l'histoire semble s'arrêter avec l'inauguration de la voie maritime du Saint-Laurent "qui unit l'Atlantique aux Grands Lacs".

Au chapitre sur l'enseignement, pas un traître mot du Rapport Parent ni formellement ni sous la vague appellation d'une certaine commission royale.

Dans ce chapitre on passe en revue l'organisation des divers niveaux d'enseignement et prenant ses rêves pour des réalités l'auteur va même jusqu'à parler des collèges d'enseignement comme s'ils existaient.

"Entre le secondaire et l'université, écrit-il, les collèges d'enseignement général et professionnel offrent un éventail de cours débouchant pour les uns sur l'université et pour les autres directement sur le marché du travail, dans des occupations impliquant une formation technique."

Mais l'enthousiasme de cet auteur anonyme n'a point de bornes. Il poursuit en déclarant que ces collèges remplacent, en "les intégrant en un tout harmonieux (notez l'adjectif) toute une gamme d'écoles autrefois fragmentées à l'infini . . .".

En revenant au chapitre des structures politiques on note que dans le tableau sur la répartition du vote québécois de 1936 à 1966, on a laissé de côté le pourcentage des voix accordé à chaque parti.

On sait qu'à quelques reprises l'Union nationale avait dans le temps pris le pouvoir avec une minorité du vote populaire, comme ce fut le cas le 5 juin 1966.

L'entreprise privée

Parlant de la nationalisation des entreprises d'électricité privées, le document en profite pour réitérer les positions souvent prises par le gouvernement sur le système de la libre entreprise.

"L'intervention de l'Etat, quand elle s'imposait, n'a cependant pas amoindri le rôle de l'entreprise privée dans la mise en valeur des ressources naturelles du Québec. L'essor économique du Québec s'appuie d'abord sur l'initiative privée. On peut dire qu'au Québec, l'Etat et l'entreprise privée se complètent."

Dans la série de tableaux que contient le document, il y en a un sur le pouvoir d'achat des travailleurs du Québec. C'est la Suède qui sert aux fins de comparaison. Et le tableau établit qu'on travaille moins au Québec qu'en Suède pour acheter un pain, une livre de porc, une douzaine d'oeufs, une livre de café, une livre de boeuf, un complet, une bicyclette, une petite voiture et un téléviseur en blanc et noir.

Comme l'indique son titre, Connaissance du Québec 67, la nouvelle brochure de l'Office sera rééditée à chaque année. Elle fera éventuellement partie d'une pochette d'information que le gouvernement du Québec entend distribuer à tous ceux qui en feront la demande.

Paquebots au port de Montréal

ATTENDUS : le paquebot polonais **"Batory"**, au hangar 15, demain, 26 mai, venant de Gdynia et Copenhague ; le paquebot américain **"Brasil"**, de la ligne Moore-McCormack, à la gare maritime no 5, samedi, 27 mai, venant de New York ; le paquebot hollandais **"Maasdam"**, de la ligne Holland-America, à la gare maritime no 10, lundi, 29 mai, venant de Rotterdam, Le Havre et Southampton ; le paquebot italien **"Michelangelo"**, au quai de l'Anse-au-Foulon, à Québec, lundi, 29 mai, à 1 h. p.m., venant de Gênes, Naples, Cannes et Gibraltar ; le paquebot **"Carinthia"**, de la ligne Cunard, à la gare maritime no 5, mardi, 30 mai, venant de Liverpool et Greenock ; le paquebot soviétique **"Alexandre Pouchkine"**, au hangar 42, mardi, 30 mai, venant de Léningrad, Helsinki, Bremerhaven et Londres.

DANS LE PORT : le paquebot **"Sylvania"**, de la ligne Cunard, à la gare maritime no 5 ; le paquebot **"Empress of England"**, du Canadien Pacifique, à la gare maritime no 10 ; le paquebot israélien **"Shalom"**, au hangar 42.

DEPARTS : le **"Sylvania"**, ce soir, 25 mai, à 11 h. p.m., à destination du Havre, de Southampton et de Rotterdam ; l'**"Empress of England"**, demain, 26 mai, à destination de Greenock, et Liverpool ; le **"Shalom"**, samedi, 27 mai, à 9 h. p.m., à destination de New York ; le **"Batory"**, samedi, 27 mai, à destination de Copenhague et Gdynia ; le **"Brasil"**, mardi, 30 mai, à destination de New York ; le **"Maasdam"**, mercredi, 31 mai, à destination de Southampton, Le Havre, et Rotterdam ; le **"Carinthia"**, jeudi, 1er juin, à destination de Greenock et Liverpool ; le **"Pouchkine"**, jeudi, 1er juin, à destination de Londres, Bremerhaven, Helsinki et Léningrad ; le **"Michelangelo"**, mercredi, 30 mai, à destination de Gibraltar, Cannes, Naples et Gênes, via New York.

Quinze Canadiens nommés "fellows" en architecture

OTTAWA (PC) — L'Institut royal d'architecture du Canada a annoncé hier qu'il a accepté de donner le titre de "fellow" à quinze Canadiens.

Ils seront officiellement reçus samedi au cours de l'assemblée annuelle de l'Institut qui sera tenue à Ottawa.

On remarque les noms de plusieurs architectes du Québec :

Hazen Sise, de Montréal, qui a travaillé avec les urbanistes de Paris et de Londres et dont les travaux sont connus à travers le Canada;

Paul-O. Trépanier, le maire de Granby, qui fut jadis le président de l'Association des architectes du Québec;

Peter Collins, de Westmount, un professeur d'architecture à l'université McGill.

On remarque également le nom de James A. Langford, sous-ministre adjoint au ministère des Travaux publics à Ottawa.

VENDEURS ADMIRAL

Paquin T.V. Service — 4709, boul. Ste-Rose — Fabreville — 627-3966

Parscal TAPIS — Disponible à tous nos magasins — RA. 2-4681

PLAZA MART — 7010, rue St-Hubert — 273-5103

Ameublement Pompei — 2595 est, rue Fleury — 381-5331

Ameublement H. Provost — 9701 rue Lille — 387-8891

Sabatino Furniture — 7119, rue St-Hubert — 273-1731

St-Michel Boul. — 9076, boul. St-Michel — Ville St-Michel — 388-5774

ALBANY TETRAULT — Centre d'achats Douville — Douville — PR 4-6280 — 861-5155

TORINO FURNITURE — 6889, boul. St-Laurent — 274-1371

Ameublement Universel Inc. — 3401 est, Ste-Catherine — 523-1145

NAVIRES EN VISITE À L'EXPO

Les navires en visite à l'Expo accostent au quai Marc-Drouin, dans le bassin Bickerdike. On y accède par un escalier voisin de la station Expo-Express "Habitat 67":

ATTENDUS : le destroyer lance-missiles britannique "Hampshire", la frégate britannique "Euryalus", le dimanche 23 mai, à 5 h. p.m.; l'escorteur canadien "Kootenay", lundi 29 mai; le pétrolier de ravitaillement britannique "Tidepool", au quai Laurier, le 27 mai.

DANS LE PORT : l'escorteur léger américain "Wilkinson", jusqu'au 28 mai; les dragueurs de mines américains "Ability" et "Salute", jusqu'au 28 mai; le destroyer canadien "Nipigon", jusqu'au 28 mai; la goélette canadienne "Bluenose II", jusqu'au 20 octobre.

VISITES : On peut visiter les navires "Nipigon", "Wilkinson et "Ability" de 1 h. 30 à 4 h. 30 p.m.

Expo 67 Festival Mondial DES SPECTACLES

"STATIONNEMENT"

Les spectateurs du Festival Mondial qui projettent d'utiliser leur automobile pour se rendre au théâtre sont priés de suivre les indications suivantes :

Les spectateurs se rendant à l'Autostade ou à l'Expo Théâtre sont priés de stationner à l'Autoparc Victoria. Le coût de votre stationnement inclut votre laissez-passer gratuit sur l'autobus qui vous conduira à l'Autostade ou à l'Expo Théâtre. Veuillez vous allouer 15 minutes pour le trajet entre l'Autoparc Victoria et l'Expo Théâtre. Un espace limité de stationnement est à votre disposition à la Place des Arts pour les salles Wilfrid-Pelletier, Maisonneuve et Port-Royal. Veuillez vous allouer 10 minutes de trajet entre les garages et le théâtre.

Dans l'intérêt de tous les spectateurs, les retardataires ne seront admis dans les théâtres qu'au moment d'un entracte raisonnable.

"Je n'aurais jamais cru pouvoir ajuster mon dentier si parfaitement. Maintenant, il tient bien en place, grâce à CUSHION GRIP*". Cette découverte fait la joie de milliers de personnes, leur permettant de parler, rire et manger sans ennuis. CUSHION GRIP, une substance thermoplastique unique par sa malléabilité, assure un ajustement parfait des dentiers et les fait tenir bien en place. Une application dure 6 semaines et plus. Inodore et insipide, CUSHION GRIP s'applique directement du tube. Commandez CUSHION GRIP chez votre pharmacien. Pour recevoir un format d'essai, faites parvenir 25¢ avec vos nom et adresse à: Pharmaco (Canada) Ltd., Pointe Claire, Qué. Offre limitée aux résidents du Canada.

*marque déposée

AIDEZ LA S.P.C.A.

Le solliciteur bénévole chargé de communiquer avec vous ne vous a probablement pas rejoint. Si oui — nous nous excusons — nous avons besoin de votre aide.

S.v.p. joindre la formule ci-bas à votre don et faire parvenir le tout à la S.P.C.A., 5215 ouest, rue Jean-Talon, Montréal, P.Q.

S. V. P. EN LETTRES MOULEES

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE .....

LA SOCIETE CANADIENNE DE PROTECTION DES ANIMAUX

5215 ouest, Jean-Talon, Montréal 9, Qué.

Permis No 53. Conforme au Règlement municipal No 1447

CAMPAGNE DE SURVIVANCE 1967 — Don

Des reçus officiels seront envoyés prochainement. Les dons sont déductibles de l'impôt. Signature

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.	
Abitibi	—	10⅜	10¼	—	
Algoma	—	25½	25⅜	—	
Alliance	—	55	55	—	
Alcan	—	32⅝	31⅞	—	
Alcan4¼	—	40¼	40	—	
Alcan2P	—	43	43	—	
AngT4½P	—	40	40	—	
AngT3.15P	—	55	55	—	SL
Asbestos	—	20⅞	20	—	
AtlSug	—	10⅜	10⅜	—	
BqCN	300	60	60	60	
BImpC	—	70½	70½	—	
BMont	—	66	65	—	
B N-E	200	14¾	14¾	14¾	
B PC	—	18¾	47	—	
BRoy	—	81	80	—	
B Tor-D	—	70¾	70¼	—	
BathWts	—	10½	10½	—	
Bell Phone	—	50⅜	50⅛	—	
Bow Mr p	—	50½	50½	—	
Brazil	—	12⅝	12⅝	—	
BA Oil	—	35⅛	34¾	—	
BC Forest	—	19¼	19	—	
BC Forest	—	53	53	—	
BC Phone	—	67	67	—	
Brinco	—	395	385	—	
CAE	—	10¼	10	—	
CAE	—	10¼	10	—	
Col Pow	—	22¾	22¾	—	
Col P	—	105½	105½	—	
can Cem	—	42¾	42¾	—	
CD Sugar	—	23½	23½	—	
Can Iron	—	19⅜	19¼	—	
C Pack B	1000	86	86	86	
CSL	—	33	33	—	
C Brew	500	7⅜	7⅜	7⅜	
CBAL A w	—	80	69	—	
CBAL B w	—	75	75	—	
CIL	—	21¾	21¾	—	
CIL pr	—	73	73	—	
CI Pow	—	36¾	36¾	—	
CI Pow 5.2	—	17	17	—	
C Marconi	—	480	475	—	
C Marconi drts	6000	7	7	7	
CPR	—	68¾	67½	—	
CPR 4 pr	—	9½	9¼	—	
C Pfina	—	13¾	13½	—	
C Refract	—	14	14	—	
Chemcell	—	11⅝	11½	—	
Cominco	—	32⅛	31½	—	
ConsPaper	—	40¾	39½	—	
CPaperPr	—	26¾	14¾3¾	—	
CPaperWts	—	800	800	—	
ConsuGlass	—	1⅝½2	15⅛	—	
Corby	—	26½	26½	—	
Couvrette A	—	5¼	5	—	
CrainRL	—	45¼	45¼	—	
CrZell A	—	20¾	20¾	—	
Crushint	—	13¼	13¼	—	
Denison	—	68¼	68¼	—	
Dst Seg	—	38½	38⅛	—	
D Bridge	—	20⅞	20¾	—	
D Fasco	—	24¼	24	—	
D Fasco	—	93½	93½	—	
D Glass	—	13	13	—	
D Stores	—	18	18	—	
Domtar	—	16⅜	15⅞	—	
D Text	400	20½	20½	20½	
Donohue	—	8⅜	8	—	
Du Pont	—	34½	34¼	—	
Falcon	—	83	83	—	
F Collectn	—	7⅞	7¾	—	
Fraser	—	24	23¾	—	
Fr Pete	—	425	425	—	
Fulcrum Inv	—	21½	21½	—	
Fulcrum Pr	—	14¼	5½14	—	
Glengair	800	240	235	240	
GB Can Inv	—	39	39	—	
GL Paper	—	26¼	26	—	
Hdy Andy	—	8	8	—	
Hawk Sidd	—	390	390	—	
Hollinger	—	24⅛	24⅜	—	
Home (A)	—	19¼	19	—	
Home (B)	—	20½	20½	—	
Horne Pf	—	355	355	—	
Hud Bay M	—	60	59¼	—	
HBC	—	17⅝	17⅝	—	
Husky Oil	500	15	15	15	
Husky (C) Pr	—	62	61	—	
Imp Oil	—	59½	59½	—	
Imp Tob	—	14½	14	—	
I Tob Pr	—	5⅞	5¾	—	
Ind Accep	—	24¼	23¾	—	
Inglis	—	12½	12⅜	—	
Int Nickel	—	100	99⅜	—	
Int Util	—	30½	30¼	—	
Inter PL	—	21⅛	20½	—	
Inv Gr "A"	—	11⅜	11	—	
Lamontagne A	—	16½	16½	—	
Labatt	—	26	25½	—	
Laur Fin	—	490	490	—	
Loblaw (A)	—	7⅜	7⅜	—	
Loblaw (B)	200	7⅜	7⅜	7⅜	
Loeb M	—	13¾	13⅜	—	
MacKinn	—	14	14	—	
MacLaren (A)	—	23	23	—	
MacMillan	—	29¼	28¼	—	
Marit Elec	—	25	25	—	
Marit Tel	—	23	23	—	
Massey F	—	23¼	22⅝	—	
McAllister	—	8⅜	8½	—	
Molson (B)	—	24	24	—	
Mtl Trust	1500	17¼	17¼	17¼	
Moore Corp	—	28	27¾	—	
MorseR A	—	23⅞	23⅜	—	
MorseR B	—	21¾	21¾	—	
Mussens	—	6	6	—	
Nat Drug	—	11¼	11¼	—	
NB Tel	—	16	15¾	—	
NFLD Light	—	95	9⅜	—	
Noranda	—	51⅞	51½	—	
North C Gas	—	11⅛	11	—	
Ns Lp	—	10¼	10⅛	—	
Oshawa (A)	—	37¼	37	—	
Pac Pete	—	14	13¾	—	
Phillips C	—	53	52¾	—	
Placer	—	33⅜	33⅜	—	
Pow Corp	—	12	11¾	—	
Price	—	12⅞	12⅜	—	
QN Gas	—	10⅛	10⅛	—	
QNG 5½	—	86	86	—	
Que Phone	—	18¼	18¼	—	
Reitman's	—	9¾	9¼	—	
Rio Algom	—	33½	33¼	—	
Rolland (A)	—	11⅞	11⅝	—	
Ronalds	—	12¾	12½	—	
Rothmans	—	28	28	—	
St LiCem	—	24½	24½	—	
St L Cp	—	21⅝	21⅜	—	
Salada F	—	10¼	10¼	—	
Shaw Lt	—	9½	9½	—	
Shell Can	—	26½	26	—	
Shell I p	—	28	28	—	
Sher W p	—	107	107	—	
Shop Save	—	12⅞	12⅞	—	
Sicard	—	20	20	—	
Simpsons	—	26½	26	—	
Sogemines	—	13	13	—	
SS Steel	—	12	11⅜	—	
Steel Can	200	22½	22½	22½	
Steinbg A	—	20¾	20¼	—	
Texaco	—	27	27	—	
TrC	Cor	—	8	8	—
TrC	Pf	—	29	28⅜	—
TrC	Pr	—	48½	48½	—
Tr Mt		—	18¼	18	—
Triad O	2000	180	180	180	
Un Auto		—	15¾	15¼	—
Un Corbid		—	20¾	20½	—
Walax		—	14	14	—
Walk Gw		—	32¼	32⅛	—
W Knap		—	5	5	—
W Coast		—	26¾	26¾	—
Weston A		—	19⅜	19⅛	—
Weston B		—	20½	20½	—
Zeller's		—	26¾	25⅞	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	—	21	20	—
Ajax	—	17½	14½	—
Alscope	—	150	138	—
Anthonian	—	10	10	—
Arno	—	5½	5	—
Bateman	—	6	6	—
Bellechasse	—	10	9	—
Black River	—	8	8	—
Blue Bon	—	310	300	—
Bruneau	—	13	13	—
Brunswick	1000	660	660	660
Burnt Hill	3000	38½	38	38
CManesite	—	65	65	—
Chnon Mines	—	31	31	—
Corvec	8700	240	240	240
Casavant	—	400	400	—
Cassidy's	—	400	400	—
Cessland	—	135	122	—
Chemjlov	—	240	225	—
ChibCopper	—	4½	4½	—
Chipman	—	14	13	—
Commodore	—	115	115	—
Cmmdore w	—	40	40	—
CCanorama	—	13	13	—
CManitoba	—	22½	22	—
C Magadr	—	13	13	—
C Persh	—	13	13	—
CQ Smelt	—	90	83	—
Copstrm	—	2½	2½	—
Dauphin	—	9	9	—
D Elect	—	265	265	—
D Elbow	21000	67	65	67
Dolsan	—	17½	17½	—
Dome	500	46½	46½	46½
DOLSAN	—	17½	17½	—
Lease	—	19	18	—
D Oilcith	—	15	15	—
Dumont	—	19	19	—
Eagle G	—	123	122	—
E Bake	—	23	23	—
Fab Met	—	10	10	—
Fabi	—	5	5	—
Fano	—	4½	4½	—
Fidelity	—	29	29	—
Fleet Mfg	—	130	130	—
Fontana	—	3	3	—
Fox Lake	500	8	8	8
Fundy Ex	—	16	16	—
Futurity	—	36	33	—
Ghistau	—	5½	5½	—
Glen Lake	1600	220	215	225
G W Min	—	75	75	—
Greenberg	—	5½	5	—
Guardian M	—	15	15	—
Imbrex	—	5½	5½	—
Inspiratn	—	175	170	—
James Bay	—	24½	24	—
Keltic M	—	22	21	—
K Desmond	—	12	12	—
Kiena	—	57	57	—
Kodiac Pet	—	125	120	—
Lait Leclerc	—	8½	8½	—
Lemieux Copp	—	28	28	—
Ilingside	—	4	4	—
Louanna G	—	22½	22	—
Massval	—	6	6	—
Matachewan	500	111	111	111
Merc Chip	—	5½	5½	—
Midepsa	1000	350	350	350
Miro Mines	1000	11	11	11
Mistango	—	12	12	—
Mt Costg	1000	21	21	21
Mt Pleast	—	15	15	—
Muscocho	1000	27	27	27
Native Min	—	11	11	—
N Formq	—	3	3	—
N Glacier	20000	22	19	22
NA Rare M	—	20½	19½	—
Nw Canalsk	—	6	6	—
Opein Ex	—	11	10	—
Opemiska	—	990	990	—
Patino	—	845	845	—
PatSilver	2000	25	25	25
Peace Riv	—	650	650	—
PimbrookEJ	—	32	32	—
Pennbec	—	9½	9½	—
Pesos	—	120	120	—
PhanixO	—	375	375	—
Pine Ridge	—	20	20	—
PlaceGO	—	210	210	—
PowC2Pr	—	11⅜	11⅜	—
ProvoG	—	580	575	—
Q Inost	—	5½	5½	—
Queenston	1000	10½	10½	10½
Rancheria	—	22	21	—
Red Crest	—	4	34	—
Rouyn E	—	17	15	—
Rusty L	1000	7	7	7
St-L Col	1000	185	185	185
StDiv L	—	65	65	—
St Lucie E	—	12½	12	—
Sapawe	—	8	6	—
Select F	—	233	235	—
Show Ng	2300	120	119	120
Silv Rg	—	19	19	—
Silv Sum	1000	9	9	9
Silver T	—	45	44	—
Sobeys (A)	—	9	9	—
S Dufault	—	9½	9½	—
Spartan Air	—	83	83	—
Subeo	—	106	105	—
Superbock	—	5	5	—
Surlega	300	126	126	126
Tazin	—	3½	3	—
Tib Expl	—	3	3	—
Trsterre	—	17	17	—
Un Westburne	—	400	400	—
Upton Copp	—	31	30	—
Val-Mar	—	350	350	—
V Der Hout	—	425	400	—
West Hill	—	30	30	—
West Tin	—	15	13	—
Wisconsin	—	18	17	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Clôture — 24 mai	162.27	145.29	131.04	156.06	114.12
Clôture — 23 mai	163.13	146.04	133.92	157.10	116.64
Haut — 1967	167.18	149.88	136.26	160.68	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.72	141.48	104.93

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Asbestos Corporation	$0.25	tr.	30-6-6-67	9-6-67
Chateau-Gai Wines	$0.20	sa.	13-6-67	6-6-67
id.	$0.10	boni	13-6-67	6-6-67
Industrial Acc. Corp. (5¾% priv).	$0.3594	tr.	30-6-67	10-6-67
id. (4½% priv).	$1.12½	tr.	30-6-67	10-6-67
id. (ord.).	$0.30	tr.	30-6-67	10-6-67
Investment Foundation (ord.) (X).	$0.67	tr.	15-7-67	15-6-67
id. id. (XX).	$0.66	tr.	16-10-67	15-9-67
Niagara Wire Weaving (ord. A et B)	$0.20	tr.	3-7-67	5-6-67
Ogilvie Flour Mills	$0.15	tr.	1-7-67	2-6-67
Opemiska Copper Mines	$0.15	—	15-6-67	1-6-67
Stafford Foods Ltd.	$0.10	sa.	30-6-67	14-6-67

(X) Augmentation de 2 cents par action.
(XX) Augmentation de 1 cent par action.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

(25 mai, à midi)

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100¼
2¾ 15 juin	1968	97⅜	98¼
5 1er oct.	1968	99¾	100¼
5¾ 1er oct	1969	101¼	101⅜
1er juin	1971	97¾	98½
5 juil.	1970	99	99¾
4¼ 1er sept.	1972	92½	93
5 1er oct.	1973	95½	96¼
5½ 1er oct.	1975	97¼	98¼
32 1er juin	1976	81½	82¼
4½ 1er sept.	1983	85¾	86½
5¼ 1er mai	1990	92½	93½
5¾ 1er sept.	1992	98½	99½
5½ 1er oct.	1969	100½	101¼
CNR 5½ 15 d3c.	1971	98¾	99¾
CNR 27e 15 sept.	1969	95½	96½
CNR4 1er fev.	1981	81¼	82¼
CNR 5¾ 1er juin	1985	99	100
CNr 5 1er oct.	1987	88¾	89¾

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

BC Elec 5¼ avril	1991	92	93½
Mon H 6¼ 1er oct.	1986	98½	99½
N.B. 5¼ 15 nov.	1988	94½	95½
Ont. Hy 6 15 juil.	1988	97¾	98¾
Ont. 5¾ 1er mars	1986	95	96
Que 6½ 1er oct.	1991	97¼	98¼
Que Hy 6 15 nov.	1979	94	95
Q Hy 6 15 juil.	1990	92	93
Sask 6¼ 1er oct.	1986	98	99½
Sask 6¼ 1er oct.	1986	98	99½
Terren 6¼ 1er juin	1991	93½	94½

MUNICIPALITES

Mont 1er jan.	1922	100½	100½
Van 5½ 15 dec.	1980	91½	92½
Tor Met 6½	1986	98¾	99¾

CONVERTIBLES

Cdn Utilities 5¾	1977	118	—
Cdn Petrofina 6	1972	88	—
Inland NG 5½	1977	92	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Loblaw 4¾	1976	158	—
Ang Con Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	90	93
Simpsons 5½	1979	112	—
IC Pipe Lines 5	1989	90	93
W Coast x-c'pon 5½	1988	101	104

INDUSTRIES

Abitibi 6¾	1977	96½	98½
Algoma Steel 5¼	1978	91	92
Alum of Can 5¼	1973	89½	91½
BP Tanker 5¼	1985	97	99
Brazilian 4½	1971	92½	—
BA Oil 5½	1977	89	90
CB Alum 5¼	1980	90	92
Can Cement 3¾	1975	82	84
C-I-L 5¾	1977	91	92
C-P-R 5	1973	86	88
CR Foncier 5¾	1985	85½	87½
Dom Stores 5½	1985	91	93
Dom Steel 6	1985	84	86
Imp Oil 6¾	1987	100½	101½
Eaton Accept 5¾	1985	91	92
Domtar 6 ¾	1987	97½	98½
Ind Accept 6¾	1984	101	103
Roy Tr Mrtg 6	1975	93½	94½
Raynat 6¼	1981	95½	97½
Shell Oil 4¾	1977	94	96
St Law Corp 5	1978	87	89
Simpson's 4¾	1973	92	94
Traders Fin 5¾9	1985	81	83
Triad 4¾	1971	91½	92
Weston Geo 5½	1983	87	89
Woodward's 5¾	1985	93	95

SERVICES PUBLICS

Alta Gas Tk 5¾	1985	90	—
Ang Con Tel 6	1983	89	—
Bell Tel 6⅛	1987	96¼	97¼
Bell Tel 3¾	1979	77½	78½
Bell Tel 5½	1982	91	92
Bell Tel 5¾	1984	92	93
Bell Tel 6¼	1978	97	98
Bowater Pow 3¼	1980	76	77½
Brazilian 4½	1970	95	—
BC Tel 5¾	1986	92	—
Col Powers 5¾	1982	92	—
Cdn West NG 5¾	1982	89	91
Cdn Elec 4	1968	96¼	—
Consumers Gas 5	1978	88	89
Consumers Gas 5¾	1984	90½	92½
Gr Lakes Pw	1977	93	—
Lakeland NG ¾	1982	91½	—
Nor Ont NG 5¾	1982	90	92
Marit Elect 5¾	1983	90½	—
NFLD et P	1978	90½	—
Northwst Ut 5¾	1988	87	89
Northu Tel 5¾	1983	91½	—
Que Nat Gas 6	1988	87	—
Que Nat Gs 7	1990	99	100
Que Tel 5¾	1983	90	—
TC Pipeline 5.875	1987	89	90
Union Gas 5½	1977	92	—

IMMEUBLES

Eatons Rity 3½	1968	97¾	98¾
Eatons Realtys 5	1978	87	88
Loblaw Prop 5½	1973	90	—
Steinbg Prop 6	1936	93	95

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Beurre : arrivages courants, 92 points .62, 93 points .63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : livré à Montréal, cire, arrivages courants, québécois blanc en gros 45, coloré 45¼.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 20 à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 19 à 20 ; autre catégorie pour nourrissage 16 à 16½. Poudre de lait de beurre, 15 à 15½ ; de petit lait 4¼ à 4½ cents.

Pommes de terre : Prix de gros : Québec .75 à .85 les 50 livres ; N.-B. .87 à .90 les 50 livres ; .23 à .25 les 10 livres ; I.-P.-E. $1.85 à $2 les 75 livres ; $1.25 à $1.35 les 50 livres ; .34 à .35 les 10 livres ; Californie $6.25 à $6.50 les 100 livres ; $3.25 à $3.50 les 50 livres ; Floride, rouges, $4.75 à $5 les 50 livres.

Oeufs : A extra gros 47.2 ; A gros 42.1 ; A moyens 33.8 ; A petits 28.7.

Cours du dollar

NEW YORK — Le dollar canadien reste inchangé à $0.92 27.64 par rapport à la devise américaine. La livre sterling fléchit de 5.64 à $2.79 17.32.

MONTREAL — Le dollar américain reste aussi inchangé à $1.08 7.32 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling est cotée à $3.02¾.

fruits et LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : de fantaisie, McIntosh $4, petits $2.75, Russet $4.50 à $5, Délicieuses $4 la boîte à verger, catégorie C $2.75 ; McIntosh AC $4.25 à $4.50 la boîte, McIntosh C $2 à $2.25.

Betteraves : no 1 $1.50 les 50 livres.

Carottes : no 1 $2 à $2.25 les 50 livres, no 2 $1 à $1.25.

Echalotes : .50 à .60 la doz. de paquets.

Céboulette : .75 à $1 la doz. de paquets.

Laitue : frisée $2.75 à $3 la boîte de 24.

Navets : $2 à $2.25 le sac de 50 livres, $2.25 à $2.50 le boisseau ; spécial, $2.75 à $3.

Oignons : jaunes, sacs de 50 livres, no 1 $2.75 à $3 ; type espagnol, $3.50 à $3.75, 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres.

Pommes de terre : no 1 .75 à .85 les 50 livres.

Poireaux : $1.15 la doz.

Rutabaga : no 1 $2.75 à $3 ; petits $1 à $1.25 les 50 livres ; $3.50 le boisseau ; no 2 $1 les 50 livres.

Panet : no 2 $2 le boisseau.

Radis en couche : .75 à .90 la doz. de paquets.

Rhubarbe : .50 à .60 la doz de paquets.

du parquet de la bourse

Léger regain à l'ouverture à Wall Street

Le marché débute lentement et peu de changements sont enregistrés à l'ouverture ce matin à **Montréal,** où la tendance est légèrement en baisse.

Aux banques, Canadienne Nationale fléchit de ¾ à 60 et N.-Ecosse de ⅛ à 143¾. Sur la liste industrielle, Falconbridge perd ⅛ à 82¾ de même que Dominion Textile à 20½. CPR et Inco perdent ⅛ chacune à 68⅜ et 99½ respectivement. Rio Algom s'élève de ⅜ à 33½ et Glengair de 5 à $2.40. Domtar aux papeteries, gagne ⅛ à 16.

Egalement peu de changements à la Bourse Canadienne; Glen Lake et Shawinigan Mining progressent de 5 cents chacune à 2.20 et 1.20 respectivement.

* * *

Les fluctuations des cours sont très étroites à l'ouverture à Toronto.

Labatt perd ¼ à 25¾ tandis que Canadian Breweries, CPR et Harding Carpets "A" fléchissent de ⅛ respectivement. Aux métaux usuels, Denison et la La Luz fléchissent également de ⅛. Preston gagne ⅛.

Parmi les spéculatives, New Imperial progresse de 2 cents à 2.90.

* * *

Wall Street, après les six dernières séances de baisse consécutive, se reprend légèrement ce matin. Les gains l'emportent sur les perdants et l'indice industriel gagne du terrain.

Quelques-uns des titres prestigieux mais plus spéculatifs, dont les fluctuations sont presque toujours plus sensibles, enregistrent de solides gains. IBM et Xerox remontent d'environ 4 points chacun de même que Polaroid.

Teldyne gagne 2⅞, Delta de 1⅜ et TWA de 1⅝. Les automobiles fluctuent étroitement; GM gagne ⅛ et American Motors fléchit de ⅛.

* * *

LONDRES — Après six jours consécutifs de baisse, les cotations au Stock Exchange se sont sensiblement redressées aujourd'hui, grâce, d'une part, aux espoirs d'un adoucissement des restrictions sur le crédit réclamé par l'industrie automobile, et d'autre part à des opérations de couverture.

* * *

PARIS — Les cours, bien qu'irréguliers, ont en général une bonne tenue. Les valeurs pétrolières en particulier, qui avaient perdu pas mal de terrain hier, réagissent favorablement à l'évolution de la situation au Moyen-Orient. D'une manière générale, le marché reste cependant prudent. Les écarts sont en effet la plupart du temps peu importants.

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	11
Africana	25	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	4
Albatros	20	25
Amal Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Ch'b	4	7
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bold Mt	2	3
Bia Nell	6	8
Boma Chib	15	20
Beauport Holding	12	17
Bracemac	10	12
burrex	15	20
Chibtown	28	32
Clearwater	15	25
Columbia River	20	25
Can Javelin	11¼	11¾
Credo	15	20
Corgemines	53	65
Cuvier	5	—
Doral Mng	42	52
De Lesseps	10	20
Dubuisson	4	6
Elmac	3	5
En-O-La Ex	8	15
Ganda Silver	15	18
Gaspe Copper	47½	49½
Gaspex	25	45
Gibson	4	6
Golstar	6	9
Grts Lakes Nickel	3.00	3.25
Hucamp	50	55
Independant	5	7
Iroquois	5	10
Imperial Mineral's	3	6
Jack Waite	2	4
Jubilee	95	1.05
Juma	10	12
Kewagama	4	6
Kukatush	6	6½
Lake Beaver	25	27
Leads Metals	30	35
Little Tex	—	10
Lun Echo	34	38
Madex	50	60
Main Oka	8	12
Mariner	27	40
Marin Bird	—	1½
Matagami Ex	—	10
Milado	—	10
Molybia	25	30
Naganta	20	40
Nat. Malartic	55	60
New Baska	15	19
New Miller	10	12
Nemrod	5	15
New Assoc Dev	3	6
New Pacalta	28	33
New Insco	19	22
New Lorie	10	12
New Pacalts	25	30
Nipiron	25	30
Norque	7	9
Nouvelle	38	40
Oklend	1	3
Olymp s	—	50
Que Expl	7	10
Quejo	5	7
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Thunder Bay	1.40	1.50
Victoria Algom	24	29
Waco Pete	10	12
Watson Lake	5	7
Young Dove	16	18
Westville	10	13

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Bq d'Economie Que	6	7
Chartered Credit	3	3½
Cons Theatre	6½	—
Corpex w.	0.25	0.75
Credico	1.00	2.00
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	21	22½
East C Sav	5¼	6
Fed Saving	3½	7
Grenache	—	2.65
Income	4	5
Ind Life	18½	21
Jenkins	19	21
La Prev	16	17½
Les Prevoy	—	70
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	20½	—
London Life	47	50
Monarch Life	—	90
NS Trust	58	—
NS LP 4 p.c. id 4½ par.	67	71
iid. 5 pr.	75	80
NW Life	47	49
Pac Gas	8	9½
Paco	15¼	16
Permestor	1.50	1.70
Piv Dom	17	18
Seaboard	0.15	0.30
Simard wts	11½	12½
Soc d'Am et Fid	1.00	2.00
Steadman	25½	33
Supersol	4.75	5.25
Stabilite	3	4
Trizec	4.50	5.25
Un Armus	1.00	—
Un Amus B	—	25
Velcroh	71½	72½
Zodiac	1½	2
Wind Life	9	10
York Tr	1.00	2.00
	4½	5½

NEWYORK

par la PRESSE ASSOCIEE

CLOTURE DU 24 MAI 1967

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Cgn Net
ACF Ind	5900	50⅞	49¾	50¼	—⅜
Address	17000	58	56½	56½	—2⅛
Admiral	16800	24½	23⅝	23⅞	—⅜
Alcan Al	7200	30¼	29½	29⅝	—⅜
Allegany	2800	10⅝	10⅜	10½	—⅜
Allis Ch	21800	24⅜	24	24	—⅜
Amerada	12500	85⅞	84¼	85	—¼
Am Can	17500	58¼	57⅜	58	—⅛
Am Cyan	81200	32⅜	31	31⅜	—⅜
Am Mot	162500	13½	12⅝	13	—⅜
Am Smelt	9300	63⅝	61⅞	62⅛	—⅜
Am Std	13000	22½	22	22⅜	—⅜
Am T Tel	79100	56⅜	55⅜	55⅝	—⅜
Am Tob	9600	32¼	32⅛	32⅛	—⅜
Amsted	1000	47½	47	47	—½
Anconda	11400	91⅜	90⅜	90⅝	+⅛
Armco Stl	5000	55⅜	54⅛	5.1⅜	—1⅛
Armst CK	10400	53½	52	52	—2
Avco Corp	74300	51⅛	49	51	+1⅜
Babcock	17700	51¼	48½	49½	—2¼
Bell How	13500	72	69

LE JONGLEUR DU VEAU D'OR

25 mai 1842

Charles Dickens à Montréal

Montréal était jadis une ville de garnison. Les militaires y menaient une vie sociale fort active et le théâtre meublait les loisirs de plusieurs d'entre eux. Ils possédaient leur propre troupe d'amateurs, qui présentait ses spectacles au théâtre Royal.

Tout en présidant aux destinées de sa brasserie, John Molson participait à de nombreuses entreprises communautaires et, vers 1825, il faisait construire un hôtel et un théâtre, rue Saint-Paul, là où devait s'élever plus tard le marché Bonsecours. L'hôtellerie, connue tout d'abord sous le nom de "New Mansion House" parce qu'elle en remplaçait une autre rasée par les flammes en 1824, s'appela plus tard "British American Hotel" et coûta plus de 5,000 livres sterling. C'était le rendez-vous des citoyens opulents de Montréal et trois gouverneurs généraux en firent leur résidence officielle. Un incendie détruisit l'immeuble le 24 avril 1833. Quant au théâtre, il n'était pas la propriété exclusive de Molson, mais bien d'une société composée de 85 personnes ou entreprises commerciales qui souscrivirent le capital initial réparti en deux cents actions de 25 livres sterling chacune. Mais Molson, afin de favoriser la réalisation du projet, prit 44 actions. Le théâtre Royal fut une entreprise ambitieuse à l'époque puisque son coût s'éleva à 7,500 livres sterling. On le démolit en même temps que l'hôtel en 1844.

Les officiers de la garnison fréquentèrent assidûment cette salle, dont l'inauguration eut lieu le 21 décembre 1825. Leur troupe d'amateurs évolua sur sa scène. Le 25 mai 1842, elle présentait un spectacle dont la vedette était Charles Dickens lui-même. Ce dernier jouissait d'une excellente réputation: on le considérait déjà comme l'auteur le plus populaire et le plus précoce. Mais ce n'est pas en cette qualité qu'il vint à Montréal. Il devait y diriger la troupe des officiers de la garnison. Il jugea sans doute l'occasion excellente de faire ses débuts sur les planches, loin de cette Angleterre victorienne où il lui aurait peut-être été périlleux de tenter la même expérience. Quoi qu'il en soit, ses biographes considèrent que cette soirée du 25 mai 1842 marqua un point tournant dans sa carrière. Le succès qu'il obtint l'encouragea à continuer dans la même voie et à devenir un artiste dramatique, ce qui l'amena, dans ses dernières années, à des lectures publiques d'oeuvres célèbres.

Selon ses biographes, cette représentation du 25 mai 1842 eut lieu au "Queen's Theatre". Or, il n'existait pas alors de salle de ce nom à Montréal. Pourtant une affiche conservée à Londres et imprimée à Montréal dans les ateliers du journal "The Gazette" en fait mention. Il semble que cette "méprise" ait été volontaire. Le 23 mai, le romancier participait à un second spectacle et celui-ci avait fait le sujet d'une annonce parue dans le journal mentionné plus haut; il y était clairement indiqué que la soirée aurait lieu au théâtre Royal. Dickens y joua les rôles d'Alfred Highflyer dans "A Roland for an Oliver", de Snobbington dans "Two O'Clock in the Morning" et de Philip dans "High Life Below Stairs". Il ne semble pas faire de doute que la soirée du 25 mai avait également eu lieu au même théâtre, mais il s'agissait d'un spectacle présenté privément; on n'y pouvait assister que sur invitation et chacun devait apporter sa carte pour être admis. Comme le public fréquentait régulièrement la salle, on voulut sans doute éviter qu'elle ne soit envahie lors de la première représentation et l'on "changea" son nom en "Queen's Theatre" pour un soir...

Chose étonnante, aucune vedette féminine n'apparaît au programme de la soirée du 28 mai. C'est tout simplement qu'à l'époque, on aurait admis difficilement que des dames fassent partie d'une troupe dramatique composée d'amateurs. Celles qui avaient consenti à jouer lors de la représentation privée du 25 mai furent remplacées, le 28, par des actrices professionnelles, mais comme elles se produisirent avec des amateurs, leurs noms ne figurèrent pas non plus au programme.

Deux autres personnalités vinrent jouer des rôles au théâtre Royal: Edmund Kean en 1826 et James J. Hackett en 1831. Une troupe de Paris y présenta de l'opéra en août 1843.

légende L'hôtel "British American" et le théâtre Royal, construits par John Molson.

Cf. Denison, Merrill, Montréal, 1955, pp. 136-159. Paterson, Andrew, "Mystery of the Missing Theater Solved by Dickensian Scholar", article paru dans le journal "The Gazette", Montréal, le 13 septembre 1941.

votre horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR auront une vie plutôt harmonieuse s'ils savent, dès leur jeune âge, se débarrasser d'une tendance à garder au fond de leur coeur tous leurs tracas et leurs ennuis. En affaires, ils chercheront, planifieront et agiront sans détour. Une santé quelque peu fragile ne devra pas les inquiéter outre mesure.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

La rupture se fera sans douleur. Fiez-vous à votre chance habituelle. Les concours ne manquent pas et les appuis se présentent avec des promesses qui ne seront pas toutes réalisables. Soignez votre équilibre nerveux, reposez-vous.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Entente sentimentale. La vie quotidienne ronronne et ne casse rien. La sécurité ne vous demande pas de monter la garde, mais de ne rien négliger. Vous aurez l'impression qu'une boule vous remonte dans la gorge; simple phénomène nerveux.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Tournant dans les affaires, "suspense" dans les amours. Vous allez retrouver votre liberté d'action et reprendre le chemin de la réussite. Si un rhume menace, soignez-vous immédiatement. Le soulagement sera rapide et sûr.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Les contrariétés se dissipent. Tous les prétextes sont bons, dit-on, quand le but est honnête, vous le penserez, ce qui n'est guère assuré. Pour peu que le temps soit variable, vous serez exposé aux refroidissements. Couvrez-vous bien.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Montrez-vous compréhensif à l'égard de l'être aimé. A condition d'être méthodique, vous pourrez mettre votre travail à jour. Vous souffrirez de migraines. Le cas échéant, c'est votre foie qu'il faudra surveiller.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Ne vous exprimez pas impulsivement; vous risqueriez d'indisposer l'être aimé. Vous aurez beaucoup à faire au cours de cette journée. Il sera préférable, ce soir, de vous reposer plutôt que d'employer vos loisirs avec trop d'animation.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Vous passerez une heureuse soirée si vous l'employez selon les suggestions de l'être à qui vous êtes le plus attaché. Vous serez bien inspiré dans vos activités laborieuses. Douleurs sans importance dans la région des reins. Reposez-vous.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Une bonne inspiration vous permettra de réduire les complications nées d'une intrigue amoureuse. Votre journée sera laborieuse. La santé sera passablement bonne en ce sens que vous n'appréhenderez aucune maladie.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Il conviendra de régler au plus tôt un différend survenu avec l'être aimé. Il sera nécessaire de faire preuve de vigilance et de tact pour vous préserver de l'hostilité d'un camarade. Vous digérez mal; un régime sera le bienvenu.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Des complications surgiront dans votre vie sentimentale. Vous parviendrez à capter l'attention bienveillante de personnes susceptibles de vous appuyer dans votre travail. Vous aurez le foie fatigué à la suite d'un repas trop copieux. Soignez-vous.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Succès assuré dans le domaine sentimental. Une collaboration étroite avec vos collègues vous permettra de faire votre travail à la satisfaction de vos supérieurs. Les accidents gênants, mais non sérieux, vous guettent. Soyez prudent.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Vous ne saurez plus très bien si vous êtes amoureux ou pas. Evitez les discussions dès le réveil. Vous seriez contrarié pour le reste de la journée. Vous serez dans un état dépressif. Chose ennuyeuse encore : vous ne pourrez déceler ce qui ne va pas

votre médecin vous parle

Rédigé sous les auspices du Collège des médecins de la province de Québec

Médicaments qui font jaunir les dents

par le Dr Wilfrid LeBlond

Une lectrice de Joliette se plaint de ce que, malgré tous les soins apportés (brossages réguliers, nettoyages périodiques, alimentation saine et pauvre en bonbons), les dents de sa fillette de 13 ans sont en train de passer du beau blanc-émail à une couleur jaune sale.

Il a déjà été question, dans cette colonne de LA PRESSE (1963), des **"antibiotiques qui tachaient les dents"**. Nous avons donc demandé à cette dame, si par hasard il n'avait pas été administré des antibiotiques à son enfant. Elle a répondu qu'en effet, à l'occasion de maux de gorge dont souffrait fréquemment la fillette, on lui faisait prendre un antibiotique par la bouche.

Y a-t-il là une simple coïncidence, ou une relation de cause à effet ? De toute façon, en septembre 1966, le Bulletin (en langue anglaise) de l'Organisation Mondiale de la Santé revenait à la charge pour mettre les gens, les parents surtout, en garde contre le risque "dentaire" du recours aux antibiotiques, dont plusieurs variétés sont capables d'affecter les dents.

Le professeur (Dr) Michael Cohen, de l'Ecole de médecine dentaire à l'Université Tufts de Boston, a fait une enquête chez plus de 1,000 écoliers et écolières âgés de 9 à 13 ans. Il a constaté que 15 pour cent des enfants présentaient ce jaunissement des dents, rattachable uniquement et directement à l'action de certains antibiotiques.

Des antibiotiques de la série des tétracyclines, par exemple, contiennent des pigments, des matières colorantes qui s'incorporent presque naturellement à l'émail en état de formation sur les dents. Celles-ci passent du blanc au jaune de "dent non brossée", puis à une couleur brune.

Répétons-le sans cesse; les antibiotiques sont des armes à deux tranchants, et ils n'ont de valeur curative que dans les cas de maladie causée par un microbe. Ils n'ont aucune valeur dans la prévention de la maladie, quelle qu'elle soit.

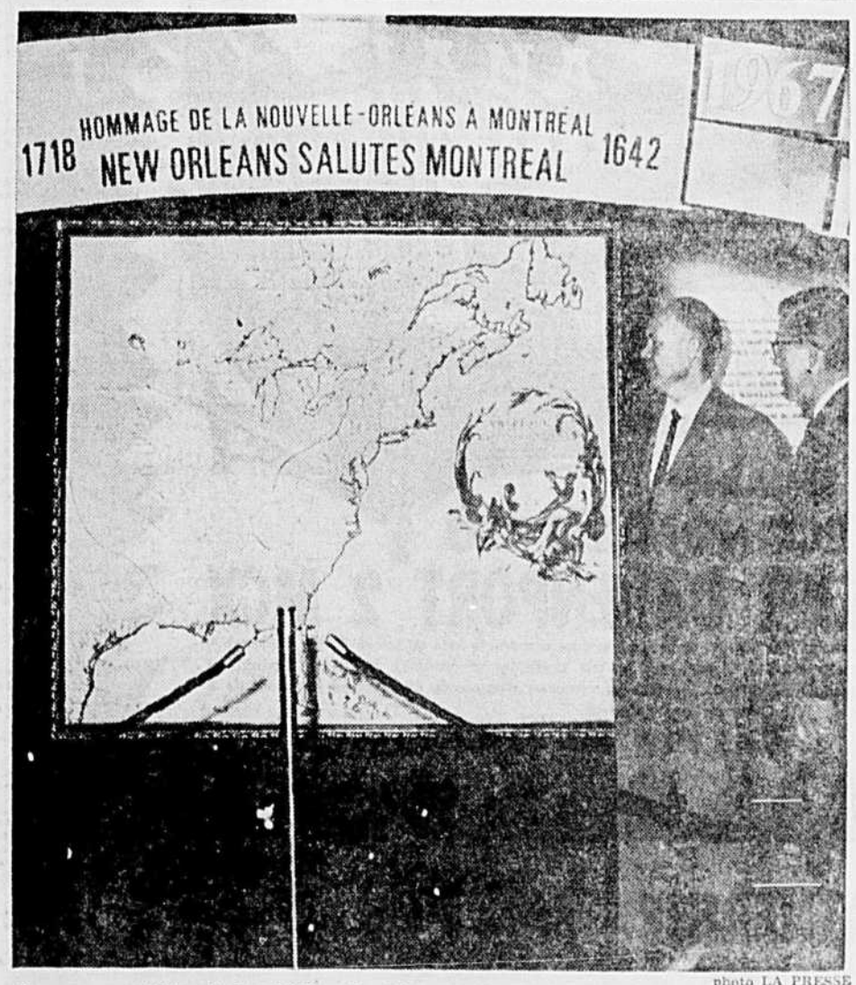

photo LA PRESSE

Oeuvre prêtée à la Ville de Montréal

A la station de métro de la Place des Arts, le Louisiana Arts Council de La Nouvelle-Orléans, a dévoilé, hier matin, une murale qui symbolise les liens historiques unissant le Canada et la Louisiane. Le 24 mai étant la "journée de la Louisiane" à l'Expo 67, le gouverneur de cet Etat américain, M. John J. McKeithen, a délégué comme représentant officiel de l'Etat le Louisiana Council for Music and Performing Arts, qui a prêté cette murale à la ville de Montréal. Sur la photo, nous remarquons MM. Fernand Alie, conseiller municipal, (à droite), et Stanley Tupper, commissaire du Pavillon des Etats-Unis à l'Expo (à gauche), près de la carte illustrant les territoires de la Louisiane et du Canada en 1718.

TARZAN by Edgar Rice Burroughs

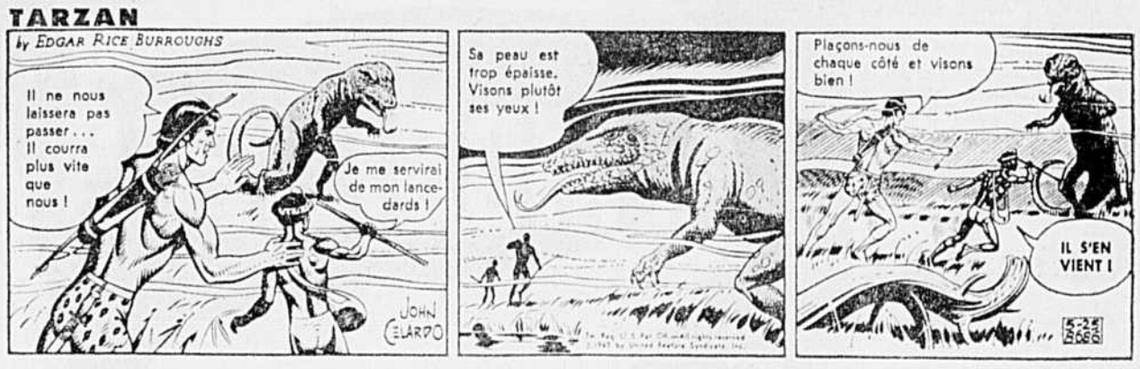

PHILOMÈNE

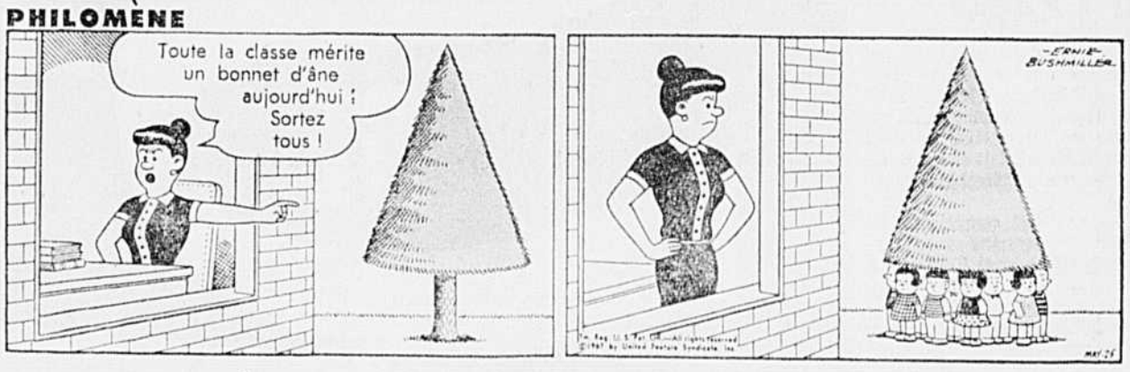

PILOTE TEMPÊTE

LARRY BRANNON

BOZO

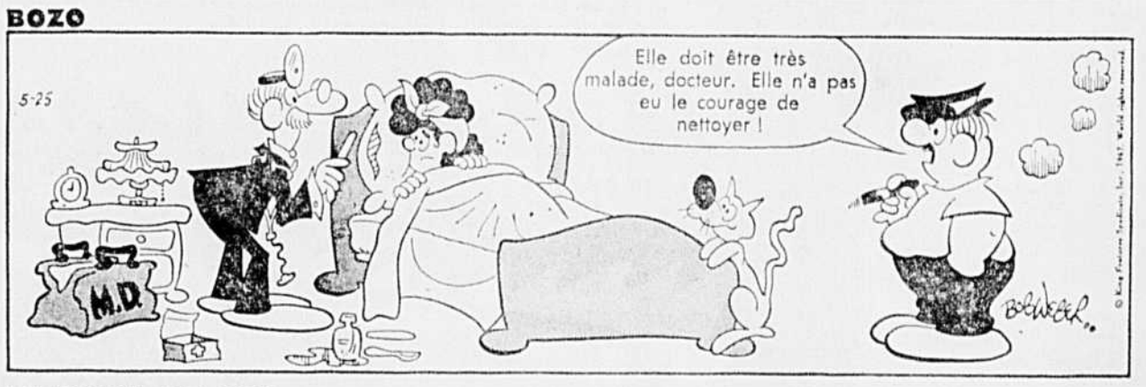

LE PAPA DE LILI

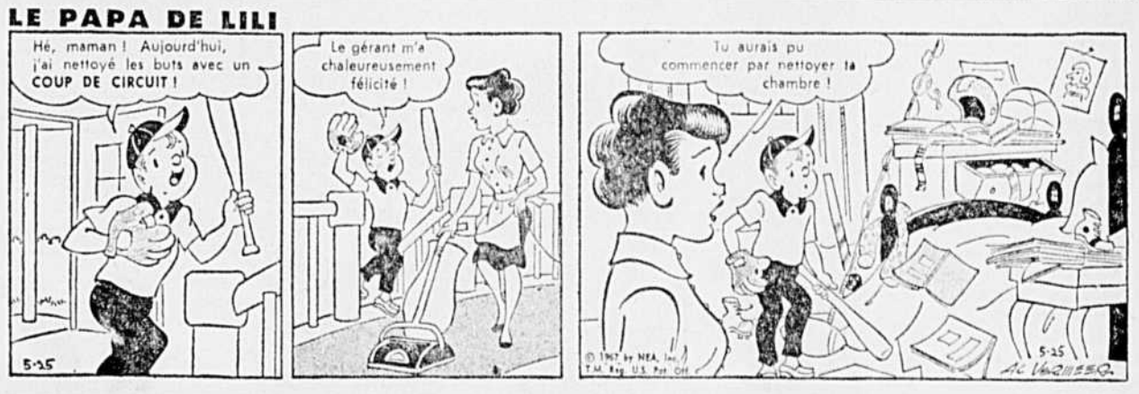

PEANUTS

MON ONCLE

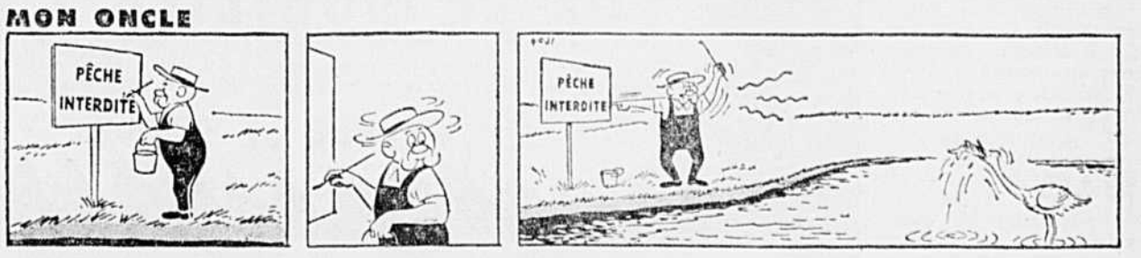

BATMAN et ROBIN

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

ARENO (Joseph sr) — A Valleyfield, le 23 mai 1967, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Joseph Areno sr, époux de Marina Rubino, père de Joseph jr, demeurant à 223, Victoria. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin & Fils
317, rue Victoria
pour se rendre à la cathédrale de Valleyfield, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUGER (Jeanne) — A Montréal, le 24 mai 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Lionel Auger, née Jeanne Brunelle, demeurant 10,484 Laverdure. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, rue Henri-Bourassa est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARIL (Dimitrius) — A Ste-Luce-sur-Mer, le 24 mai 1967, à l'âge de 82 ans, est décédé Me Dimitrius Baril, C.R., époux de feu Marie-Anne Roy, demeurant autrefois rue Ste-Famille. La dépouille mortelle sera exposée vendredi aux salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau
Avis des funérailles plus tard.

BARRIE (James-Leonard) — A l'hôpital général de Saint-Eustache, le 23 mai 1967, dans sa 32e année, est décédé James-Leonard Barrie, époux bien-aimé de Georgette Joannette, père de George, Leonard, Jeanne, Claude, Ronald et Linda. Exposé au salon mortuaire
Two Mountains Funeral Home
1204, Chemin Oka,
Ville des Deux-Montagnes.
Service funèbre en l'église paroissiale Ste-Famille, samedi le 27 mai à 9.30 a.m. Inhumation au cimetière de St-Joseph-du-Lac.

BEAUDET (Marie-Paule) — A Laval, à l'âge de 39 ans, est décédée Mme Roger Beaudet, née Marie-Paule Raymond, demeurant 1075 D'Auteuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, rue Henri-Bourassa est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Ecores, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELOCHE (Emery) — A Pointe-St-Charles, le 23 mai 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé Emery Beloche, époux de feu Réa Lefebvre, demeurant 36 rue Rielle, Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
1270, rue Laprairie
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERGER - POIRIER (Adèle) — A Montréal, le 23 mai 1967, à l'âge de 54 ans, est décédée Adèle Fournier, épouse en 1ères noces de feu Roméo Berger, et en 2èmes de feu Armand Vennault, et en 3èmes noces de feu Donat Poirier. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
23, rue Laurier est
à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Elzéar) — A Montréal, le 23 mai 1967, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Elzéar Blain, demeurant à 1615 Dufresne, époux d'Aldéa Dalpé. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521, rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU (Alfred) — A Longueuil, le 23 mai 1967, à l'âge de 78 ans est décédé M. Alfred Boileau, époux de feu Maria Mors, demeurant à 289, Chemin Chambly. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils,
70, rue Lemoyne, Longueuil
à 11 hrs pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDEAU (Alice) — A Pointe-St-Charles, le 23 mai 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme veuve René Bourdeau, née Alice Couture, demeurant à 2643, St-Charles. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
1270, rue Laprairie
à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

Mme Marie-Blanche Lefebvre

A Montréal, le 23 mai 1967, est décédée à l'âge de 73 ans Marie-Blanche Gariépy, épouse de feu Lucien Lefebvre, demeurant à 6864 rue Chambord.
La défunte laisse dans le deuil ses filles et gendres: M. et Mme Georges Leblanc (Irène), M. et Mme Paul-Emile Laframboise (Lucille) et Mlle Rollande Lefebvre; ses fils, Marcel et Claude; ses brus, Mme Marcel Lefebvre (Lise Sirois), Mme Claude Lefebvre (Yolande Houde); ses soeurs, Mme Yve Léa Whitley et Mme Rachel Germain; un frère, Arthur Gariépy. Elle laisse également de nombreux petits-enfants.
La dépouille mortelle est exposée aux salons 1120 est, Jean-Talon, Montréal.
Les funérailles auront lieu à 10 h. vendredi le 26 mai en l'église St-Arsène. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

NOS PRIX SONT TRES RAISONNABLES

"DU FABRICANT AU CLIENT"
MONUMENTS
• GRANIT • MARBRE
• MOSAIQUE
Automobile à votre disposition
INTERNATIONAL GRANIT Enrg
324-3430
10052 Bruxelles
MONTREAL-NORD

BROUSSEAU (Anna) — A Longueuil, le 23 mai 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Adélard Brousseau, née Anna Dubreuil, mère de Marguerite (Mme A. Morin), Emilien, Laurette Mme R. Aubuchon et Paul-Emile. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e ave, Rosemont
à 8 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-d'Anjou, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARON (Adélard) — A Montréal, le 22 mai 1967, à l'âge de 86 ans 7 mois est décédé M. Adélard Caron, époux d'Alma Duval, demeurant rue Delanaudière. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Bernadette) — A Montréal, le 24 mai 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Alcide B. Charbonneau, née Bernadette Mérineau, demeurant à 8014, Boyer; mère de M. l'abbé Jean-Paul Charbonneau, curé de la paroisse St-Thomas-Apôtre, Maurice, de Ville de Laval, Denis, de Ville St-Michel, Soeur Yvette Charbonneau, S.S.C., de Ste-Rose, Mme Jean-Claude Emery (Monique). Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Gilbert) — A Montréal, le 24 mai 1967 à l'âge de 75 ans est décédé Gilbert Dagenais, époux en 1ères noces de feu Charlotte Mitchell, et en 2èmes noces de Laurette Perreault, demeurant 4934 Mayfair, père de Lise, Camille, 2 belles-filles, Mme Camille Dagenais (Pauline Falardeau), et Mme Henri Dagenais (Nicole Bealdoin). Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Marcel) — A Rigaud, le 24 mai 1967, à l'âge de 39 ans, est décédé Marcel Daoust, fils de M. Edmond Daoust, et d'Hélène Bédard. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Fils
à Rigaud
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECARIE (T. Paul) — A Montréal, le 24 mai 1967 à l'âge de 75 ans est décédé M. T. Paul Decarie, époux de Marie-Antoinette Legaré, demeurant 3400 ave Kent. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
angle Boul. Decarie et av. N.-D.-G. à 8.30 hres, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon où le service sera célébré à 8.45 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESFORGES (Norbert) — A Lachute, le 24 mai 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Norbert Desforges, époux d'Alice Gauthier, demeurant à 92, Durocher. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Ménard
397, rue Grâce
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, de Lachute, où le service sera célébré à 2 hrs. et de là au cimetière de St-Philippe, d'Argenteuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOBUCK (Adrienne) — A Montréal, le 24 mai 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Adrienne Gagnon, épouse de Steve Dobuck. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130, boul. Henri-Bourassa est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Aline) — A Montréal, le 24 mai 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme J.-Adélard Gagnon, née Aline Phaneuf. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10,526, rue St-Laurent
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Nicholas, d'Ahunsic, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Joseph Théophile) — A Montréal, le 25 mai 1967, à l'âge de 72 ans est décédé Joseph-Théophile Gagnon, époux d'Hermone Lacroix. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6603, rue St-Laurent
à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GASCON (Georges) — A Montréal, le 21 mai 1967, à l'âge de 37 ans, est décédé M. Georges Gascon, fils de feu Ernest Gascon, et de Sara Holdstoch, demeurant 4097A, St-Urbain. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Euclide) — A Montréal, le 23 mai 1967, à l'âge de 88 ans 4 mois, est décédé M. Euclide Gauthier, époux de feu Azilda Deneault, autrefois de la rue Dandurand. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
angle 11e avenue, Rosemont
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Joseph Nérée) — A Montréal, le 22 mai 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Joseph Nérée Gauthier, époux de May Bocage, demeurant 4016, rue Laval. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Paul et Lucienne) — Accidentellement, le 23 mai 1967, à l'âge de 34 et 33 ans respectivement, sont décédés M. Paul Gauthier et Mme Paul Gauthier née Lucienne Sartre. Ils laissent leur fils Max Gauthier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518, rue Rachel est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Euclide) — A Montréal, le 23 mai 1967, à l'âge de 88 ans 4 mois, est décédé M. Euclide Gauthier, époux de feu Azilda Deneault, autrefois de la rue Dandurand. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130, boul. Henri-Bourassa est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Aline) — A Montréal, le 24 mai 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme J.-Adélard Gagnon, née Aline Phaneuf. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10,526, rue St-Laurent
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Nicholas, d'Ahunsic, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Joseph Théophile) — A Montréal, le 25 mai 1967, à l'âge de 72 ans est décédé Joseph-Théophile Gagnon, époux d'Hermone Lacroix. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6603, rue St-Laurent
à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOUGEON (Hilda Gwendoline) — A Granby, Québec, le 24 mai 1967, à l'âge de 53 ans est décédée Hilda Gwendoline Jones, épouse de Rodolphe Gougeon, mère d'Adrien, Michael, Marlyn, Anthony. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Robert M. White and Sons,
4484, rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église St-Aloysius où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRATTON (Louisa) — A St-Augustin des Deux-Montagnes, le 23 mai 1967, à l'âge de 92 ans et 4 mois, est décédée Mme veuve Joseph Gratton, née Louisa Renaud, demeurant à St-Augustin. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils
165, rue St-Eustache
St-Eustache
à 2 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Augustin, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROULX (Lionel) — A Vaudreuil, le 23 mai 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. le chanoine Lionel Groulx, historien. La dépouille mortelle est exposée dans le Hall d'Honneur de l'Université de Montréal, d'où le convoi funèbre partira, le jeudi, 25 mai, à 2 heures 30 p.m., pour se rendre à l'église Notre-Dame. Un premier service y sera célébré le vendredi, 26 mai, à 9 heures. La translation des restes suivra en l'église paroissiale de Vaudreuil. Un second service y sera chanté le samedi, 27 mai, à 10 heures. Inhumation au cimetière de Vaudreuil. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Les offrandes pourraient prendre la forme d'un don à la Fondation Lionel Groulx. Direction J. S. Vallée Ltée.

JOLICOEUR (Aldéa) — A Ville St-Pierre, le 24 mai 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Ovila Jolicoeur, née Aldéa Vincent, mère de Roger (pharmacien et échevin de Ville St-Pierre), et de Thérèse (Mme Robert Bougie). Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 2 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 3 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KENT-LALONDE (Suzanne) — Subitement, à Dorion, le 23 mai 1967, à l'âge de 37 ans, est décédée Mme Edward Kent, née Suzanne Lalonde, demeurant à 194, rue St-Joseph, Dorion. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau
12, rue St-Charles
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABRIE (Thérèse) — A Verdun, le 23 mai 1967, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme Gérard Labrie, née Thérèse Lalonde, demeurant à 467, 2e Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5351, rue Wellington
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALIBERTE (Lorenzo) — A Montréal, le 24 mai 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Lorenzo Laliberté, époux de Louise Gingras, père de Réal. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX-BELISLE (Ozina) — A Montréal, le 23 mai 1967, à l'âge de 91 ans, est décédée Ozina Paquette, épouse en 1ères noces de Pierre Lamoureux et en 2es noces de feu Delphis Bélisle, mère de Mme veuve Albert Mattie (Ozina), Wilfrid, Ulderic et Lionel; demeurant 535, Gonthier. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8969, rue Hochelaga
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLOIS (Arthur) — A Montréal, le 24 mai 1967, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Arthur Langlois, époux de Maximillienne Drolet. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e Avenue, Rosemont
à 11 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à midi, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Colombe) — A St-Jérôme, le 22 mai 1967, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Raoul Latour, née Colombe Ouimet, demeurant chez son fils Gontran Latour, 279 rue Brière, mère de MM. Elie, J.-Octave Bernard, Gontran Latour, Mme Mathias Choquette (Françoise), Mme Lucien Alarie (Marie-Marthe), Mme Jean Dubé (Marcelle), et Mme Marcel Langelier (Lucienne). Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils,
400, rue Labelle
pour se rendre à l'église Ste-Marcelle, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Ernest) — A Montréal, le 25 mai 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Ernest Latour, époux de feu Yvonne Dumont, demeurant 7118, de La Roche. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rene Theriault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Pulchérie) — A Montréal, le 21 mai 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée en l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, Mlle Pulchérie Lavallée, demeurant à 2109 Aylwin, fille de feu Louis-Philippe Lavallée, et d'Emilie Guilbault. Les funérailles ont eu lieu mardi le 23 mai en l'église Ste-Jeanne-d'Arc, et la sépulture au cimetière de l'Est.

LAVOIE (Honoré) — A Montréal, le 23 mai 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Honoré Lavoie, époux de Corona Lemay, demeurant rue Berri. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Vandelac
4340, rue St-Denis
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Marie-Blanche) — A Montréal, le 23 mai 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Lucien Lefebvre, née Marie-Blanche Gariépy, demeurant à 6864 Chambord. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETOURNEAU (Joseph-Alphonse) — A Montréal, le 24 mai 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph-Alphonse Letourneau, époux de Madeleine Tremont, demeurant à 3547 Joliette. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église St-Emile, où le service sera célébré à 11 h. 15 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALONEY (L.-Gerry) — En cette ville, mardi le 23 mai 1967, est décédé subitement, dans sa 62e année, L.-Gerry Maloney, époux bien-aimé de Juliette (Julie) Martial. Exposé en la chapelle de
William Wray et Walton,
2075 rue Université.
Service funèbre en l'église St. Patrick, vendredi le 26 mai à 10 a.m. Inhumation au cimetière de Montréal-Est.

MARCHAND (Adélina) — A Montréal, le 24 mai 1967, à l'âge de 82 ans est décédée Mme veuve Bruno Marchand, née Adélina Morin; demeurant boul. Dorchester est. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Florimond) — A Montréal, le 23 mai 1967, à l'âge de 61 ans est décédé M. Florimond Ménard, fils de feu Philias Ménard, et de Clémentine Manette, demeurant 2366 Logan. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521, rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOQUIN (Charles-E.) — A Montréal, le 23 mai 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Charles E. Moquin, époux de Gabrielle Gingras, demeurant 11,818 Philippe-Hébert, père de Mme Marc Sénéchal (Denyse), Michel et Jean. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2093, rue de Salaberry
pour se rendre à l'église St-Gaétan, où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NERON (Joseph Arthur) — A Montréal, le 22 mai 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé Joseph Arthur Neron, électricien, époux de Louisa Gaudreault, demeurant 3680, Rachel est. Il laisse dans le deuil: Lucien, Jean-Léon, Rosaire, Bertrand, Beatrice (Mme Yvon Cadieux), Thérèse (Mme Marcel Deziel), Gemma (Mme Marcel Bouchard), Brigitte (Mme Wilbert Ahern); 1 fils adoptif, Victor Blackburn, de Québec. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Robert M. White
4484, rue Ste-Catherine est
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Albert-Le-Grand, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARE (Serge) — Accidentellement, à Montréal, le 23 mai 1967, à l'âge de 4 ans, est décédé Serge Paré, fils de Jean Paré, et de Gabrielle Forget, demeurant 40, rue Richard. La cérémonie des anges aura lieu vendredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
11,630, rue Notre-Dame est
pour se rendre à l'église St-Octave, de Montréal-Est, où la cérémonie sera célébrée à 2 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENT (René) — A Montréal, le 23 mai 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. René Parent, ex-secrétaire des échevins de la cité de Montréal, époux de Cécile Robitaille. Il laisse 1 fille: Michelle, 1 fils: Jacques; et 2 soeurs: Mme J. Remi Lazure (Germaine), et Mme Georges Sheeran (Géraldine). Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 8 hrs 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARENTEAU (Bernadette) — A Montréal, le 23 mai 1967 à l'âge de 65 ans est décédée Mme veuve Henri Parenteau, née Bernadette Cadorette, autrefois de St-Georges de Champlain, demeurant 10,550 Papineau. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Pellerin
de Grand'Mère
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Georges Champlain où le service sera célébré et de là au cimetière paroissiale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PELLETIER (Louis) — A Montréal, le 24 mai 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé Louis Pelletier, autrefois de Farnham, époux d'Ida Demers, demeurant 4607, Mentana. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier et Fils
4733, rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN (Germaine) — A Montréal, le 23 mai 1967, à l'âge de 47 ans est décédée Mlle Germaine Pépin, directeur du secrétariat administratif de la ville de Montréal, fille de feu Henri Pépin et de Jeanne Legaré. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira du
Hall de la bibliothèque municipale de Montréal,
1210 rue Sherbrooke est
à 10 hrs pour se rendre à l'église Marie-Reine-du-Monde (cathédrale), où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRIER (Robert) — A Delson, le 24 mai 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Robert Perrier, époux de feu Eva Mackenzie, demeurant à 8, du Collège. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin
423, chemin St-Jean, Laprairie
à 1 hre 30, pour se rendre à l'église United, de Delson, où le service sera célébré à 2 hrs, et de là au cimetière de Delson, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Alexandre) — A Verchères, le 24 mai 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Alexandre Provost, époux de Jeanne Bissonnette. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin
4, rue St-André, Verchères
pour se rendre à l'église paroissiale de Verchères, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY Georgette) — Accidentellement, à Montréal, le 6 novembre 1966, à l'âge de 31 ans, est décédée Georgette Fradette, épouse de Jules Ray, demeurant à Laval-des-Rapides; mère de Martin et Eric. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire
2643, rue Henri-Bourassa est
à 10 hrs 40, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service esra célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SABOURIN (Albert) — A Montréal, le 22 mai 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Albert Sabourin, employé au journal La Presse, époux de feu Alice Calvert, demeurant à 6845 25e Avenue, Rosemont. Père d'André, Paul, Gilles, Mme Guy Bessette (Jacqueline), Mme Jacques Leblanc (Marcelle). Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SMILINGIS (Elisabeth) — A Montréal, le 23 mai 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Elisabeth Smilingis, née Starnguil, veuve de John Smilingis. Elle laisse dans le deuil sa fille, Barbara Smilingis-Bourassa, et son garçon, John Smilingis. Les funérailles auront lieu vendredi le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit
2102, rue Fuilum
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Casimir où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SMITH (Emery) — A Montréal, le 23 mai 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Emery Smith, époux d'Adrienne Villemaire, demeurant 9369, Bellerive. Les funérailles auront lieu vendredi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Lamplois
8628, rue Hochelaga
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TROTTIER (Adrien) — A l'hôpital Ste-Anne-de-Bellevue, le 24 mai 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé Adrien Trottier, époux de Patricia Hannon, père de Anna (Mme J. Molloy), Albert, Frank, Michael, Helen (Mme D. Jewer), Richard, feu Adrien jr. Les funérailles auront lieu samedi le 27 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Robert M. White & Sons
4484, rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église St-Aloysius, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière du Champ d'Honneur, Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**VALIQUETTE

expo67
Pages 53 à 55

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, jeudi 25 mai 1967 / Fête-Dieu / 83e année, No 120 / 4 cahiers / 72 pages / Les prévisions météorologiques: plus chaud, clair avec périodes nuageuses / Minimum 40 / Maximum 70

L'ouvrier spécialisé ira bientôt rejoindre l'artisan au musée des antiquités • Page 17

La crise au Moyen-Orient amène le président Johnson au Canada

Le président Lyndon Johnson s'entretient avec le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, après la cérémonie qui a marqué en fin de matinée la journée nationale des Etats-Unis à la Terre des hommes.

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Trois incidents à l'Expo

La visite-surprise du président des Etats-Unis à l'Expo de Montréal n'est pas officielle et le gouvernement canadien insistera auprès de M. Johnson pour que celui-ci revienne au Canada, à titre officiel cette fois, en août prochain.

Tel est l'essentiel d'une déclaration faite par le premier ministre Lester Pearson, à des journalistes qui s'étaient rendus au lac Mousseau (Harrington), où le premier ministre a reçu aujourd'hui M. Johnson.

Dans une brève conférence de presse, précédant l'arrivée du chef d'Etat américain, M. Pearson a dit que leurs entretiens allaient porter sur la crise du Moyen-Orient et qu'il serait peut-être aussi question du Vietnam, puisque dans l'esprit de bien des gens, les deux conflits pourraient être reliés.

Par ailleurs, l'hélicoptère transportant M. Johnson et sa suite s'est posé, peu avant 1 h. 30, dans un petit pré situé à proximité de la résidence d'été du premier ministre, à quelque 20 milles au sud d'Ottawa.

Les deux chefs d'Etat se sont attablés quelques minutes plus tard pour le lunch et les entretiens ont immédiatement commencé.

On prévoyait à ce moment que le président américain prendrait congé du premier ministre Pearson aux environs de 3 h. 30.

M. Johnson avait quitté Montréal à bord d'un hélicoptère à midi 35, après une brève visite à l'Expo, où il était arrivé vers 11 h. 30, venant directement de Washington via Dorval.

Toutefois, il est clair que ce n'est pas l'Expo qui a motivé cette visite-surprise du chef d'Etat américain au Canada, mais bien son désir de consulter le premier ministre Pearson sur la situation au Moyen-Orient.

En 1955, M. Pearson, grâce à ses efforts, avait largement contribué à régler la crise de Suez et s'était de ce fait mérité le Prix Nobel de la Paix.

Or, aujourd'hui, l'histoire se répète. Prévue officiellement pour le 24 août, la visite de M. Johnson ne pouvait plus attendre et elle fut annoncée officiellement vers minuit hier soir.

Précédemment dans la journée d'hier, le Canada avait d'abord pris connaissance du projet lorsque, dans l'avant-midi, le secrétaire d'Etat Dean Rusk, avait appelé le premier ministre.

Peu avant l'heure du lunch, M. Rusk l'a de nouveau rejoint par téléphone (M. Pearson s'entretenait avec les représentants des agriculteurs) et c'est à ce moment qu'Ottawa a entamé les préparatifs et qu'on a averti les autorités de l'Expo. Car elles ont eu fort à faire aujourd'hui.

A son arrivée à Dorval, le président Johnson a été accueilli

Voir JOHNSON en page 2

Reportage photographique à la page 37

Cette jeune femme a vertement fait savoir sa désapprobation de la politique américaine au Vietnam en criant "Assassin!" ... jusqu'à ce qu'un policier de Montréal prenne les moyens de la faire taire! Trois personnes ont été arrêtées au cours du bref incident qui a marqué la visite du président Johnson à l'Expo.

La mission de U Thant au Caire aurait échoué

d'après UPI, PA, Reuter, AFP

La mission de paix du secrétaire général des Nations unies au Caire a pris fin aujourd'hui et semble avoir échoué. La situation au Moyen-Orient, qui a provoqué d'intenses consultations diplomatiques dans les grandes capitales, est plus sombre que jamais.

Selon des dépêches en provenance du Caire, le président Nasser a exprimé sa détermination de maintenir les forces égyptiennes dans l'enclave de Gaza et au Sinaï et de poursuivre la fermeture du golfe d'Akaba à la navigation israélienne. Il aurait toutefois manifesté à M. Thant sa volonté de coopérer avec les Nations unies.

Pour sa part, M. Thant a coupé court à sa visite en Egypte et rentre à New York pour faire rapport au Conseil de sécurité. "J'ai rencontré le président Nasser et je considère ma mission terminée", a-t-il dit.

"Je n'ai pas l'intention de faire de déclaration au sujet de mes pourparlers ici avant mon retour à New York", a-t-il ajouté. Des gens de l'entourage de M. Thant ont dit qu'il a l'intention de présenter son rapport au conseil samedi ou dimanche. Ils ajoutent qu'il est porteur d'un message spécial de Nasser au conseil, mais qu'il est peu probable que M. Thant ramène une nouvelle formule de paix.

Cependant, les efforts diplomatiques déployés sur plusieurs

Voir U THANT, en page 2

Les ouvriers arabes se donnent pour mission de détruire les bases impérialistes au Moyen-Orient.

— Page 8

Retour précipité de M. Shazar en Israël

Le président de l'Etat d'Israël, M. Zalman Shazar, vient d'être forcé d'écourter son séjour au Canada et s'envolera de Dorval, à 7 h. 15 ce soir, vers son pays, contremandant ainsi la visite qu'il devait faire demain à Toronto.

Dans un communiqué officiel émis par l'ambassade israélienne à Ottawa, on mande que le gouvernement fédéral ainsi que le gouvernement ontarien ont été informés de cette décision.

La note mentionne en outre que le président regrette profondément que la situation au Moyen-Orient le force à prendre cette décision inévitable. M. Shazar remercie par ailleurs les autorités canadiennes, provinciales et municipales, ainsi que l'Expo et les organisations publiques, pour l'accueil chaleureux qu'il a reçu.

Plus tôt ce matin, le président Shazar avait quitté précipitemment Québec à destination de Montréal.

La rumeur a alors circulé que le chef d'Etat vienne s'en-

Voir SHAZAR, en page 2

AUJOURD'HUI

Impensable maintenant : une réconciliation entre Pékin et Moscou

Dans son dernier article sur la Chine, Simon Malley estime peu probable, pour le moment, une réconciliation Pékin-Moscou et montre que la Chine en arrive lentement à persuader le Tiers monde que l'URSS n'est plus l'âme de la révolution socialiste.

— Page 5

Le véritable chef de l'Etat, c'est ...

D'après "Connaissance du Québec", une brochure publiée par l'Office d'Information et de publicité, c'est le premier ministre et non le lieutenant-gouverneur qui est le véritable chef de l'Etat québécois.

— Page 28

Les problèmes des commissaires industriels

Les commissaires industriels de la province de Québec, réunis en congrès dans les Laurentides, ont décidé de se faire connaître du grand public, de sensibiliser la population à leurs problèmes. Ils veulent surtout qu'on ne les prenne plus pour "des magiciens qui font sortir des industries d'un sol inculte".

— Page 52

Les cultivateurs songent à prendre d'autres mesures

par Luc BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les dirigeants des cultivateurs qui ont marché sur le parlement fédéral hier songent déjà à prendre d'autres mesures pour forcer le gouvernement à accéder à leurs demandes.

Près de 15,000 cultivateurs des Maritimes, du Québec et de l'Ontario ont envahi la capitale fédérale. Réunis d'abord calmement sur les pelouses de la Colline parlementaire, les manifestants se sont pressés obstinément aux portes d'un parlement défendu avec beaucoup de tact par une trentaine de tuniques rouges de la Gendarmerie royale.

A l'issue de cette manifestation, le vice-président général de l'Union catholique des cultivateurs, M. Albert Allain, a déclaré que vu la détermination des cultivateurs, "il est évident qu'une autre étape de leur action suivra". Il a dit qu'il y aurait d'abord consultation auprès des membres.

Parmi les autres mesures, il pourrait y avoir une grève sur le tas devant le parlement; un barrage des routes par les tracteurs, ou une dilapidation de lait produit dans les fermes.

A la simple lecture du mémoire présenté le matin par les dirigeants des cultivateurs, on pouvait s'attendre à une journée mouvementée. Les centrales affirmaient : "Nous sommes fatiguées de transmettre à nos membrees des promesses qui ne se réalisent à peu près jamais." M. Lionel Sorel, président de l'Union catholique des cultivateurs, ajoutait de vive voix : "Ou bien vous nous accordez les $5 les cent livres de lait et je me charge de la foule, ou bien vous restez sur vos positions et alors c'est vous qui affronterez les manifestants."

Pearson réfute les accusations du mémoire

Préoccupé par les préparatifs de la visite aujourd'hui du président Johnson — il venait tout juste de quitter M. Dean Rusk au téléphone, et préoccupé par les problèmes du Moyen-Orient et du sud-est asiatique, qui dans l'après-midi devaient faire l'objet d'un de ses importants discours aux Communes, le pre-

Voir CULTIVATEURS en p. 2

Malgré le soleil, le macadam brûlant et la fatigue, les fermiers ont mené jusqu'à terme leur manifestation devant les édifices. Un fermier a préféré enlever ses chaussures... plutôt que de rebrousser chemin!

Moscou "marchanderait" son action pacifique contre une désescalade au Vietnam

LONDRES, (UPI) — Les milieux diplomatiques sont aujourd'hui d'avis que l'Union soviétique cherche à "marchander" son engagement d'oeuvrer pour la paix au Moyen-Orient contre une "désescalade" de la guerre au Vietnam.

Ils déclarent que Moscou cherche à tout prix à provoquer une initiative Est-Ouest au Moyen-Orient tout en affirmant que l'"agression" américaine au Vietnam est l'obstacle principal à une telle coopération.

Les mêmes milieux affirment que l'URSS est fermement décidée à exploiter au possible la présente crise au Moyen-Orient pour tenter de s'implanter dans cette région du monde et comme pression diplomatique sur la politique américaine au Vietnam.

Les Soviétiques argueraient que la guerre du Vietnam rend difficile, pour ne pas dire impossible, toute coopération avec les Etats-Unis en vue de ramener la paix au Moyen-Orient.

Le premier ministre soviétique, M. Alexi Kossyguine, a déclaré hier à M. George Brown, secrétaire au Foreign Office actuellement en visite à Moscou : "Le règlement des problèmes mondiaux ne dépend pas de vous ni de moi."

A Londres, les diplomates communistes laissent clairement entendre que la crise au Moyen-Orient ne peut être "isolée" mais qu'elle doit être considérée à la lumière d'"une agression américaine ailleurs dans le monde", particulièrement au Vietnam.

Maintenant qu'a éclaté la crise au Moyen-Orient, les observateurs commencent à s'expliquer une déclaration-surprise faite il y a un mois par M. Leonid Brejnev alors que ce dernier réclamait, sans raison apparente, le retrait de la Méditerranée de la 6e Flotte américaine.

Les visiteurs à
L'EXPO
hier
226,786
on en prévoyait
129,550
aujourd'hui (prévisions)
113,330
depuis l'ouverture
6,857,028

SOMMAIRE

Annonces classées / 57 à 69
Bandes dessinées / 56
Calendrier des pionniers / 56
Courrier "Que faire?" / 24
Décès, naissances, etc. / 70
Editorial / 4
Finance / 48 à 50
Horoscope / 56
Mots croisés / 61
Nouvelles internationales / 8
Nouvelles nationales / 17
Radio et télévision / 26 et 27
Spectacles et concerts / 32 à 35
Sports / 38 à 47
Tribunaux / 7
Vie féminine / 18 et 21 à 25
Vie mondaine / 19 et 20
Votre médecin / 56

CKAC 73

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

par M. Lionel Chevrier, hôte officiel du gouvernement canadien ; M. Paul Martin, mînistre des Affaires extérieures et représentant personnel du premier ministre ; M. Jean-Pierre Côté, ministre des Postes ; M. Walton Butterworth, ambassadeur américain à Ottawa ; et M. J. Hawkins, consul général des Etats-Unis à Montréal.

Il s'agit de la troisième visite au Canada et la première au Québec du président Johnson. Précédemment, il s'était rendu à Vancouver et à Campobello, au Nouveau-Brunswick.

Moins de six minutes avant que l'avion présidentiel se pose au sol, un appareil des American Airlines est venu déposer plus de 100 journalistes américains mandatés pour "couvrir" la visite du chef d'Etat.

A 11 h. 06 exactement, le président Johnson et sa suite sont montés à bord d'un hélicoptère qui les a conduits directement à l'île Ste-Hélène.

Le président américain s'est ensuite rendu en limousine à la Place des Nations pour y recevoir les honneurs réservés aux chefs d'Etat à l'occasion des journées nationales.

On estime à quelque 8,000 personnes la foule qui s'était massée sur la Place des Nations pour assister à l'événement.

Parmi les invités qui entouraient l'estrade d'honneur, on note la présence d'un certain nombre d'officiers de la marine américaine venus des vaisseaux de guerre qui mouillent actuellement au port, le destroyer Wilkinson et les dragueurs Ability et Salute.

La foule, séparée des spectateurs officiels, se tenait à cinq ou six de front près des cordons. La police surveillait la place, particulièrement une galerie qui surplombe l'endroit où le président Johnson devait arriver, à l'arrière de la plateforme des visiteurs.

Un hélicoptère bimoteur a patrouillé au-dessus du secteur. De temps en temps retentissait la sirène de la police.

Toutefois, le service de l'Expo Express s'est poursuivi pendant l'attente de l'arrivée du président.

Peu avant l'arrivée de M. Johnson, une garde d'honneur de 100 hommes du Royal 22e régiment a marché jusqu'à la Place des Nations, accompagnée d'un orchestre qui jouait "Vive la Canadienne", refrain du fameux régiment.

Prenant la parole, le président Lyndon Johnson a déclaré que les Etats-Unis remerciaient la Provindence d'avoir comme voisin le peuple canadien. Il a dit aussi que l'une des principales leçons à tirer de l'Expo était la possibilité pour des peuples indépendants de vivre en paix, en bon voisins, sans entrer dans des conflits destructifs et inutiles.

De son côté, M. Dupuy a déclaré au président Johnson : "Vous êtes l'homme et son monde", faisant allusion au thème de l'Expo.

M. Dupuy décrivit ensuite le président comme étant le représentant de millions et de millions d'hommes. Il devait ensuite ajouter que la frontière entre le Canada et les Etats-Unis n'est qu'une ligne parallèle qui ne sert qu'à indiquer une différence de température.

Puis s'adressant en français, le commissaire général a enchaîné : "Les Etats-Unis sont un géant et nous n'avons nullement l'intention d'imiter David".

M. Dupuis a encore dit que le Canada était honoré par la présence du président et qu'il était reconnaissant de la participation américaine à l'Exposition universelle de Montréal. Il a qualifié de "chef d'oeuvre qui illustre l'architecture de demain sur la lune", le dôme géodésique qui constitue le pavillon américain.

Un cadeau

Quelques instants plus tard, au pavillon des Etats-Unis, M. Johnson remettait au Canada un cadeau commémorant le centenaire de la Confédération: une magnifique pièce de cristal sur laquelle apparaissent les armoiries des provinces canadiennes.

Ce faisant, le président a commenté la devise du Canada "a mari usqui ad mare" (d'un océan à l'autre), tirée d'un psaume rappelant que les gouvernants doivent assumer leurs fonctions avec justice et jugement. "Les Etats-Unis partagent cet idéal", dit-il.

C'est le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, qui a remercié M. Johnson au nom du premier ministre et des Canadiens. M. Martin a souligné que l'Expo nous rappelait que "l'homme est venu de loin, qu'il a accompli de grandes réalisations et qu'il tient son avenir, si incertain que celui-ci puisse paraitre, entre ses propres mains".

La visite de M. Johnson au pavillon américain n'a pas duré plus de 10 minutes, celui-ci ne s'arrêtant qu'un maximum de 10 secondes à chaque endroit.

Pour la circonstance, le président américain était accompagné de MM. Martin, Dupuy, Johnson, Drapeau et d'une véritable meute d'agents fédéraux, provinciaux et de ceux qui assurent la sécurité du pavillon.

L'estrade d'honneur se trouvant juste en dessous de l'endroit où passe le minirail, son service fut donc suspendu quinze minutes avant l'arrivée du président.

A l'intérieur, les invités ont eu passablement de difficultés à entendre les discours de MM. Johnson et Martin, peu avant la présentation d'une pièce de verre au Canada, car le carillon lon Sun Life lançait alors à pleine volée le thème de l'Expo "Un jour, un jour . . ."

A l'extérieur, une foule évaluée à plusieurs milliers de personnes a chaleureusement applaudi M. Johnson à sa sortie et celui-ci n'a pas hésité à serrer plusieurs mains avant de s'engouffrer dans sa limousine.

La visite très brève du président des Etats-Unis à l'Expo a été marquée de quelques incidents.

D'abord on a découvert que le drapeau américain, hissé au mat principal au tout début de la cérémonie Place des Nations, était troué. Ordinairement, pour ces cérémonies, le drapeau est déjà hissé et on n'a qu'à tirer la petite corde qui retient le drapeau plié pour le déployer.

Ce matin, le mécanisme n'a pas fonctionné. On descendit le drapeau pour le déployer. On constata qu'il y avait un trou d'environ un pied et demi de diamètre. C'est donc un drapeau déchiré qu'on dut hisser au mat.

Deuxième incident : au moment où le commissaire général adjoint de l'Expo, M. Robert Shaw, qui suivait le président Johnson, allait entrer dans le pavillon américain, il fut arrêté par un officier de sécurité de l'Expo, l'agent 1416. A celui-ci il dit qui il était, mais M. Shaw dut quand même montrer une pièce d'identité pour entrer dans le pavillon.

Le chef de la sécurité de l'Expo, M. Hervé-T. Poudrette eut une expérience semblable. A son employé, qui lui barrait le chemin, il dit qui il était, mais l'agent lui répondit qu'il ne le connaissait pas. Et M. Poudrette fit demi-tour.

Ainsi, quand le président est dans le pavillon américain, n'y entre pas qui veut. Il faut bien s'identifier.

Troisième incident : trois jeunes gens ont été expulsés au moment où le président Johnson se leva pour prendre la parole à la cérémonie de la Place des Nations. Un garçon et une fille se mirent alors à crier en français : "Johnson, assassin". En quelques secondes des agents de sécurité les expulsèrent en leur plaçant une main sur la bouche pour étouffer leurs cris.

Un autre individu était par ailleurs appréhendé, quelques instants plus tard, pour avoir manifesté de façon semblable et ce, au grand mécontentement de la foule l'entourant.

Rappelons qu'une visite du président Johnson avait été prévue pour ce mois-ci, mais elle avait été reportée au mois d'août.

C'est la crise au Moyen-Orient qui est venue bouleverser tous les plans et qui a motivé ce voyage-surprise du leader américain.

Il est également vrai que c'est aujourd'hui la journée des USA à l'Expo mais, dans les circonstances, la visite n'est qu'une coïncidence. Avant 10 heures, hier matin, M. Pearson ne savait pas que M. Johnson entendait venir au Canada aujourd'hui.

L'Expo n'est donc pas le but de la visite du président. Au Moyen-Orient, en terre arabe, la situation se détériore.

Appel à la prudence

Aux Communes, hier, le premier ministre Pearson a d'ailleurs exhorté les chefs des grandes puissances du monde à la prudence, à la plus grande modération, face à une situation très dangereuse qui, d'après lui, peut engendrer la guerre entre l'URSS et les Etats-Unis.

D'un côté, les USA appuient l'Etat d'Israël, de l'autre, l'URSS soutient l'Egypte et les pays qui font front commun avec elle. Aujourd'hui, a dit le premier ministre, tous doivent éviter de jeter de l'essence sur le feu, de faire quoi que ce soit qui puisse faire éclater le conflit.

Le premier ministre n'a pas caché qu'il imagine mal un retour de la force de paix de l'ONU dans cette partie du monde. Cependant il croit que l'ONU peut être présente sous une autre forme, peut-être en tant que commission de contrôle.

Deux fois, hier, le premier ministre a parlé de la situation au Moyen-Orient. D'abord aux Communes où il a également tenté de démontrer pourquoi les amendements néo-démocrates et conservateurs devaient être rejetés, (ils l'ont été haut la main), puis au cours d'une conférence de presse impromptu qui n'était peut-être pas étrangère à la visite du président des USA.

Mais jamais le premier ministre ne s'est rangé d'un côté ou de l'autre. Il a pris bien soin de demeurer neutre. D'après lui, la solution du conflit ne sera trouvée qu'aux Nations unies.

Et c'est pourquoi le Canada a présenté à l'ONU, hier, une résolution demandant ce statu quo dont a parlé le premier ministre.

Mais d'après le premier ministre, il n'y aura aucune solution permanente possible tant et aussi longtemps que les Etats arabes ne reconnaitront pas l'existence de l'Etat d'Israël.

D'un côté, M. Pearson a regretté les actes de terrorisme d'Israéliens, de l'autre, il a condamné l'attitude d'un chef arabe qui a dit vouloir la guerre, une guerre sainte.

La situation, a-t-il conclu, est explosive. Enfin, il a demandé à tous les chefs des grandes puissances du monde de ne poser aucun geste de nature à déplaire à l'une ou l'autre des parties.

Il ne fait nul doute que le premier ministre tiendra des propos du même genre devant le président des Etats-Unis dont la visite est fort probablement reliée à cette crise.

SHAZAR

SUITE DE LA PAGE 1

tretenir avec le président des Etats-Unis sur l'emplacement de l'Expo ou se rende directement à la résidence d'été du premier ministre Pearson, où ce dernier devait s'entretenir avec M. Johnson de la crise au Moyen-Orient.

Mais il n'en fut rien.

Ce matin, encore à Québec, M. Shazar devait être l'objet d'une réception officielle à l'hôtel de ville, à 10 h. 15, mais il y a été reçu une heure plus tôt et n'y est resté qu'environ cinq minutes, après quoi il s'était embarqué à bord d'un avion du gouvernemetn canadien à destination de Montréal.

Par son départ précipité, M. Shazar annule aussi de ce fait la visite officielle qu'il devait faire en Islande ainsi qu'un voyage privé en Ecosse.

Le président israélien est attendu dans son pays au cours de la journée demain.

U THANT

SUITE DE LA PAGE 1

fronts pour trouver une solution à la crise semblent ne mener nulle part. On dit à Londres que l'URSS marchanderait son action pacifique au Moyen-Orient contre une désescalade américaine au Vietnam.

Israël veut le respect des engagements

Israël demandera aux Etats-Unis et aux puissances maritimes mondiales de s'acquitter de leur engagement d'assurer la liberté de passage à travers les détroits de Tiran, a déclaré aujourd'hui M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères, avant de prendre l'avion pour New York.

"La question cruciale au cours des prochaines 24 ou 48 heures, a-t-il ajouté, est de savoir si ces puissances entendent oui ou non s'acquitter de l'engagement qu'elles ont pris de maintenir la liberté de navigation dans le golfe d'Akaba."

Par ailleurs, l'Union soviétique, malgré les pressions exercées par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, a rejeté le projet mis de l'avant par Paris d'une réunion des "quatre Grands" en vue de trouver une solution à la crise.

La 6e flotte en mouvement

Dans l'intervalle, la 6e flotte américaine est en mouvement dans la Méditerranée. Six vaisseaux de cette flotte transportant une force de débarquement de 2,000 fusiliers marins ont quitté Naples aujourd'hui pour une destination inconnue. Le vaisseau-amiral de la 6e flotte, le croiseur "Little Rock", qui porte des missiles téléguidés, a également quitté sa base de Gaeta, au nord de Naples.

Des porte-parole américains ont dit que ces déplacements faisaient partie d'opérations "régulières" décidées avant la présente crise au Moyen-Orient. Ils ont refusé de préciser la destination de ces navires, qui pourraient bien aller rejoindre une force de porte-avions dans l'est de la Méditerranée.

Bien que Nasser se soit dit disposé à "faciliter" la mission de paix de M. Thant, on doute que l'Egypte consente à lever le blocus du golfe d'Akaba.

Le Conseil de sécurité s'est réuni hier pour discuter la crise du Moyen-Orient et s'est ajourné sans avoir fixé de date pour une nouvelle réunion. Les Etats-Unis ont exhorté l'URSS à coopérer avec les autres grandes puissances pour empêcher une guerre entre les pays arabes et Israël. Les Russes, de leur côté, ont réclamé le retrait des navires de guerre américains et britanniques de la Méditerranée.

A Moscou, le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown, a conféré avec son homologue soviétique, M. Gromyko, et le premier ministre Kossyguine. Il aurait demandé à Moscou d'user de son influence pour prêcher la modération à l'Egypte et à la Syrie. Selon un porte-parole britannique, M. Gromyko n'aurait pas donné de réponse précise au ministre britannique.

Le blocus tient

Une délégation égyptienne, conduite par le ministre de la Guerre, M. Shamseddin Badran, est arrivée à Moscou pour des entretiens avec les dirigeants soviétiques. On sait que l'URSS est le principal fournisseur d'armes de l'Egypte.

Pour le moment, rien n'indique que l'Egypte ait l'intention de relâcher ou de lever le blocus du golfe d'Akaba, seul débouché d'Israël vers la Mer Rouge et le pétrole. Mais aucun navire israélien n'a tenté jusqu'à maintenant de forcer le blocus.

Le journal semi-officiel "Al Ahram" rapporte cependant que les autorités égyptiennes ont arrêté et fouillé deux navires allemands, hier, mais leur ont permis de poursuivre leur route après avoir appris qu'ils se rendaient au port jordanien d'Akaba, en face du port israélien d'Eilath.

L'Arabie séoudite a ordonné la mobilisation générale de ses forces hier et l'Irak a annoncé l'envoi de forces terrestres et aériennes pour appuyer l'Egypte et la Syrie. La Jordanie a accordé à ces deux pays la permission d'utiliser son territoire pour le passage de leurs troupes. On annonce également que l'Egypte a accepté une offre de soldats de l'Algérie.

Alors qu'Israël intensifie ses préparatifs de guerre, son ministre des Affaires étrangères est en route pour New York, poursuivant sa tournée des capitales. M. Eban a expliqué que sa mission est de "déterminer si les grandes puissances maritimes ont la ferme détermination d'exercer leur droit légitime et de ne pas baisser pavillon devant un tel acte de piraterie internationale et d'agression".

M. Eban a précisé qu'il ne demanderait aucune action de la part de l'ONU. Il n'a pas encore décidé s'il se rendrait au conseil de sécurité.

"Nous ne tolérerons pas le blocus. Le blocus est intolérable, a-t-il répondu à un journaliste qui lui demandait combien de temps son pays tolérerait les restrictions imposées par l'Egypte à la navigation dans le golfe d'Akaba.

Enfin, M. Eban a critiqué une fois de plus la décision de M. Thant de procéder au retrait des "casques bleus" de Gaza et du Sinaï.

CULTIVATEURS

SUITE DE LA PAGE 1

mier ministre Pearson a lui-même fait la remarque : "Je déplore que vous ayez cru bon d'utiliser un tel langage, ce ton choquant."

Entouré d'une quinzaine de membres de son cabinet, et en particulier par le ministre de l'Agriculture, M. Joe Greene, et par le ministre des Forêts et de l'aménagement rural, M. Maurice Sauvé (qui a aussi la responsabilité de l'Office des grains de provendes), le premier ministre a pris quelques instants pour réfuter dans ses grandes lignes le mémoire présenté conjointement par l'UCC, l'Ontario Farmers Union et l'Ontario Federation of Agriculture.

"Je réfute entièrement votre accusation, pardon, votre allégation, selon laquelle nous n'avons rien fait pour les agriculteurs."

M. Greene, pendant une heure, devait s'appliquer plus tard à le démontrer.

"Mais, a poursuivi le premier ministre, l'agriculture n'est qu'une partie de nos préoccupations. Le devoir du gouvernement est d'essayer de concilier les intérêts des agriculteurs et ceux des autres travailleurs du pays. Le gouvernement fait ce qu'il peut, selon ses capacités."

Puis, pendant une heure, M. Greene a brossé en anglais un tableau de la situation agricole au Canada et des réalisations du gouvernement depuis les deux ans qu'il détient le portefeuille de l'agriculture. C'est à la fin de son discours, que la bagarre verbale éclata entre l'UCC, MM. Greene et Sauvé, puis avec plusieurs des députés assistant à la rencontre dans la grande salle des chemins de fer du parlement.

. . . Sur des sièges bien branlants

Suit une série d'algarades entre leaders de l'UCC et simples députés. Vous êtes sur des sièges bien branlants, les gars", disent les cultivateurs aux politiciens. Ces derniers répliquent : "Nous représentons autant les cultivateurs que vous."

On quitte la salle de réunion dans un chahut que les journalistes ont peine à surveiller et on se dirige vers l'estrade aménagée pour les visites d'Etat au pied de la Tour de la paix. A tour de rôle, les chefs de centrales viennent au micro et, devant des pelouses noires de monde, refilent aux ministres la tâche ingrate de dire publiquement ce qui retourne des discussions du matin.

Les cultivateurs insistent pour qu'on leur parle en français et M. Sauvé offre ses services bénévoles à M. Greene.

Il tente avec plus ou moins de succès de calmer les manifestants. Les chefs de centrales diront plus tard qu'il n'a réussi qu'à jeter de l'huile sur le feu. A la vérité, c'était une tâche insurmontable. Les cultivateurs ne scandaient qu'un slogan : "On veut cinq piastres". Ils ne voulaient absolument rien entendre de tout le reste.

Ces manifestants devaient rester là pendant trois heures. Chacun son tour, députés et leaders agricoles tentent en vain de les convaincre de dégager le parvis. Toutes les portes du parlement se ferment. On ne peut plus y entrer, on ne peut plus en sortir.

Entre-temps, la seconde réunion de la journée, prévue pour 4 heures, commence à 5 heures, à huis clos. Une trentaine de fermiers qui avaient réussi à pénétrer dans l'édifice font valoir à grands cris leur droit d'assister aux entretiens. M. Sauvé finit par les convaincre de se retirer.

A 5 heures 30, conférence de presse des unions de cultivateurs. Mais les entretiens se poursuivant toujours, ces porte-parole n'ont pas grand-chose à annoncer.

Finalement, à 6 heures, la réunion est terminée. M. Sauvé promet de s'adresser à la foule à la condition qu'elle dégage l'entrée du parlement (M. Greene ne peut être là car il doit enregistrer une émission des affaires de l'Etat). La foule s'exécute à contre-coeur et M. Sauvé lui annonce ce qui suit :

— M. Greene et lui-même s'engagent à soumettre au cabinet d'ici le 10 juin l'ensemble des demandes des cultivateurs afin qu'il réexamine sa politique laitière.

— Quelques membres du cabinet rencontreront de nouveau la délégation des cultivateurs pour discuter à fond de la politique agricole du gouvernement.

M. Sauvé, escorté par une dizaine de tuniques rouges de la RCMP (plus qu'on en voit lors des visites royales) rentre à l'intérieur du parlement, tandis que la foule se disperse lentement, ramassant les tulipes cueillies au cours de la journée dans les plates-bandes fédérales et abandonnant sur les parterres des traînées de déchets et de pancartes.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 40

MAXIMUM : 70

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa, Québec, des Cantons de l'Est, des Laurentides, de la Mauricie, du Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau, Gaspé, Rimouski et Sept-Iles : clair avec quelques périodes nuageuses ; plus chaud. Vents légers.

Minimum et maximum à Montréal et Ottawa, 40 et 70, Québec et Sainte-Agathe, 35 et 65, Sherbrooke, 35 et 70, La Tuque et Chicoutimi, 32 et 60, Baie-Comeau et Sept-Iles, 30 et 50, Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 35 et 55, Gaspé, 35 et 50.

Aperçu pour demain, généralement ensoleillé et un peu plus chaud.

EVERGREEN

vous garantit un gazon plus vert en 7 jours* ou deux fois son prix d'achat remboursé

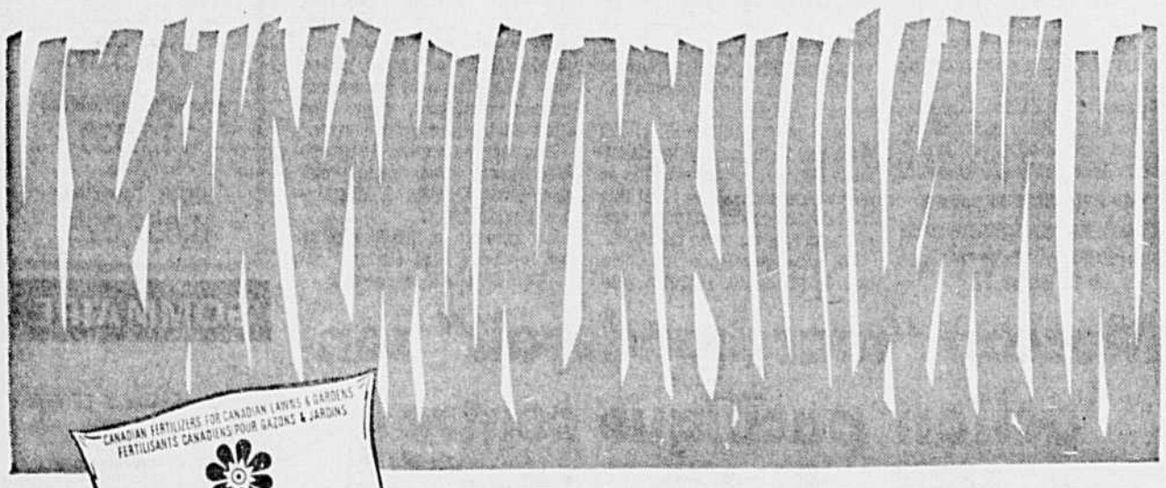

Utilisez l'engrais EVERGREEN et, au bout d'une semaine, votre gazon sera vert, luxuriant; il fera l'envie de vos voisins. La C-I-L s'en porte garante et vous remboursera deux fois le prix d'achat si vous n'obtenez pas les meilleurs résultats possible. Il faut, évidemment, suivre le mode d'emploi indiqué sur l'emballage. EVERGREEN est un engrais équilibré pour les plantes dont la formule a été spécialement mise au point et homogénéisée pour les gazons et les jardins. Une seule application d'EVERGREEN suffit pour nourrir gazons et plantes pendant toute une saison. D'emploi facile et sûr, EVERGREEN ne brûle ni les gazons ni les plantes.

Avez-vous des problèmes particuliers? Essayez ces autres produits C-I-L: EVERGREEN avec herbicide, Lawn Doctor ® et Rose Doctor ®.

*Si on l'applique selon le mode d'emploi.

ENGRAIS POUR PELOUSES ET JARDINS C-I-L

DE L'AURORE

AU CRÉPUSCULE

le soulier 'tout confort' pour l'homme d'affaires

le soulier 'tout élégant' pour l'homme du monde

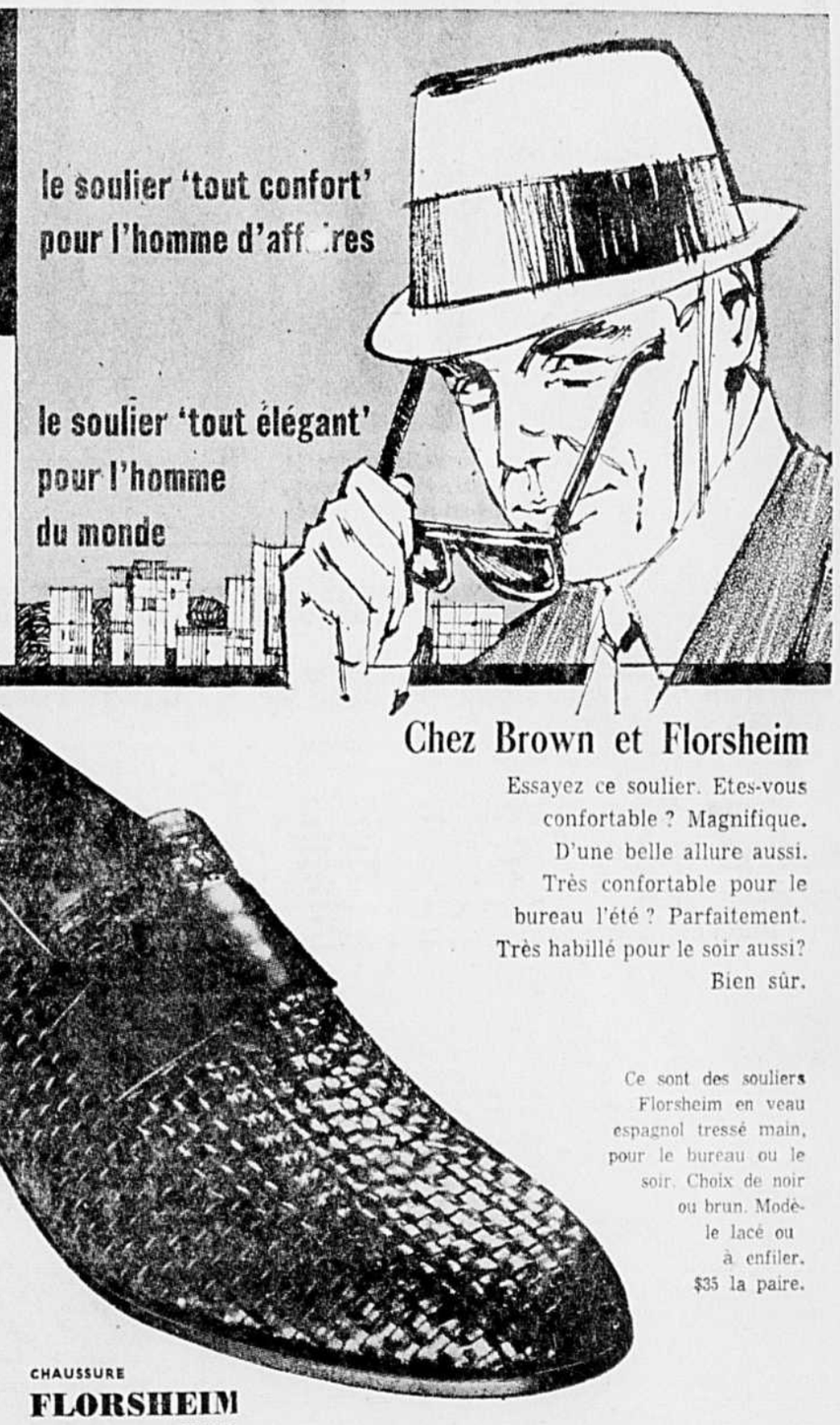

Chez Brown et Florsheim

Essayez ce soulier. Etes-vous confortable ? Magnifique. D'une belle allure aussi. Très confortable pour le bureau l'été ? Parfaitement. Très habillé pour le soir aussi? Bien sûr.

Ce sont des souliers Florsheim en veau espagnol tressé main, pour le bureau ou le soir. Choix de noir ou brun. Modèle lacé ou à enfiler. $35 la paire.

LA CHAUSSURE Brown's 739-4741
Centres d'achats Rockland, Fairview - Pointe-Claire, Côte-St-Luc, Place Versailles et Boulevard

CHAUSSURE FLORSHEIM 739-4746
Place Ville-Marie
Place Victoria

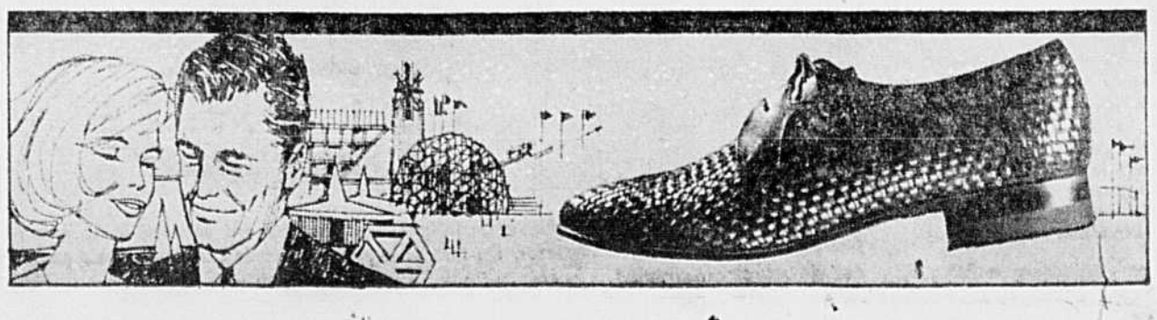

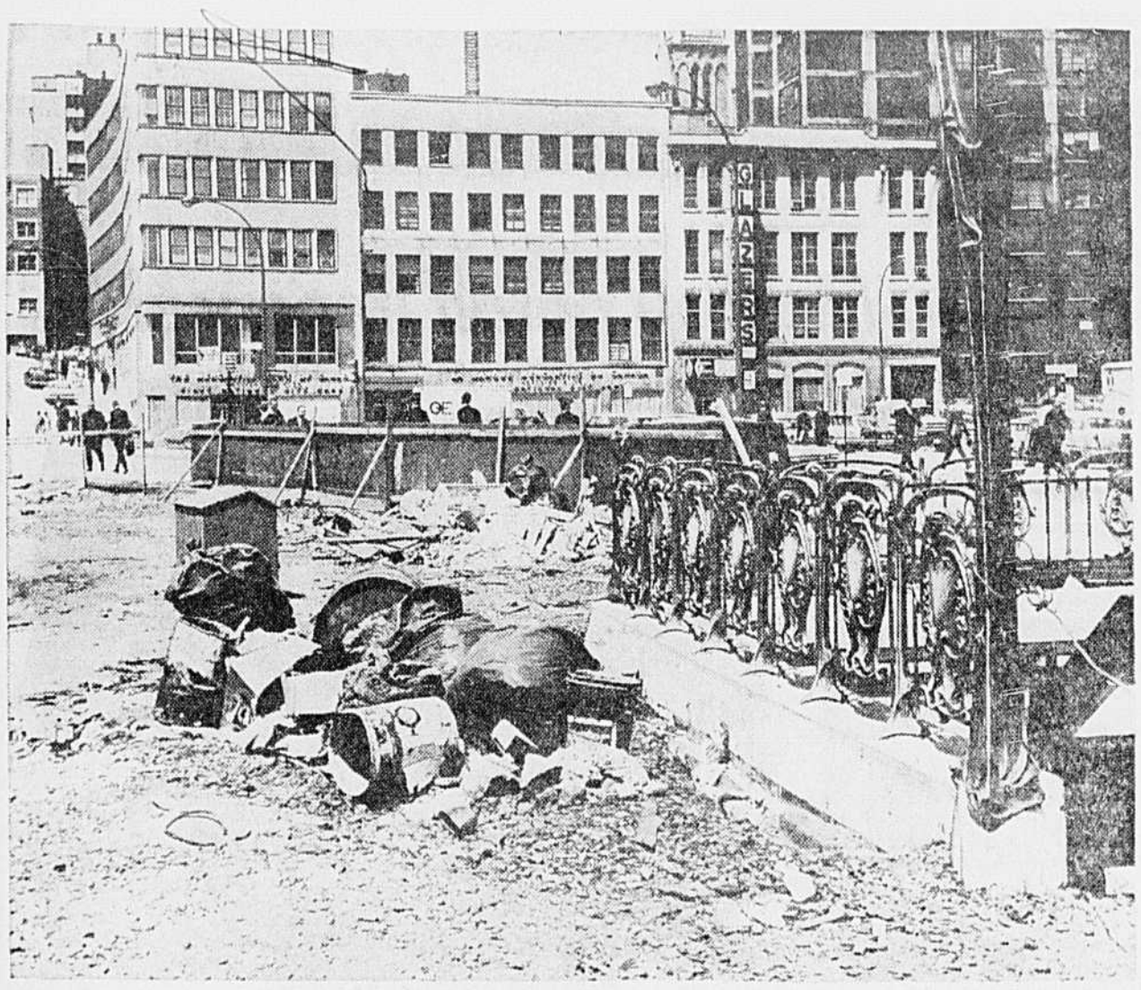

photos Réal St-Jean, LA PRESSE

Ce qui devait être une des plus jolies places de Montréal . . .

Ce qui devrait être une des plus jolies places de Montréal est en ce moment un terrain vague répugnant. A la limite du Vieux Montréal, cette place a des proportions idéales. La Tour de la Bourse, ultra moderne, voisinant avec la statue de la reine Victoria et la bouche de métro parisienne, lui confèrent une grande originalité. Quelques arbustes, un joli gazon vert, des tulipes, des roses et tout serait parfait. Mais . . . les arbustes, le gazon, les tulipes, les roses, c'est le rêve ; la réalité est bien plus frappante. Pour l'instant, il n'y a que de la terre battue, de la poussière, de la ferraille, des ordures, des papiers, des voitures garées dans tous les sens . . . c'est ça la triste réalité que Montréal offre aux milliers de touristes (aux millions bientôt) qui y passent. Quant à eux, les Montréalais ont le sens de l'esthétique et c'est pourquoi ils se sont plaint de l'état actuel de la Place Victoria. De la part de l'administration municipale, le directeur du Service des parcs, M. André Champagne, le chargé de la planification au Service d'urbanisme, M. George Steber, et M. Omer Boucher, ingénieur-surintendant de l'aménagement des parcs au Service des travaux publics, expliquent que l'aménagement de la Place Victoria a été retardée à cause d'ententes à intervenir entre la ville de Montréal et les dirigeants de la Place de la Bourse relativement à des lisières de terrain. La transaction doit être approuvée par le comité exécutif. On prévoit que le réaménagement de cette place débutera vers le 1er juin en face de l'immeuble de la Bourse et une quinzaine de jours plus tard au nord de la rue Craig. Les travaux d'amélioration devraient durer environ un mois. Quant à l'aménagement permanent, il ne sera entrepris que beaucoup plus tard, car il faudra connaître auparavant ce qu'il daviendra du prolongement de la route transcanadienne au nord de la rue Craig.

La Fédération canadienne des maires et municipalités offre son aide à Ottawa

La Fédération canadienne des maires et municipalités a fait savoir au premier ministre Lester B. Pearson qu'elle tient à sa disposition toutes ses facilités et son entière coopération pour la conduite d'une enquête conjointe fédérale-provinciale sur les problèmes de l'urbanisme.

Le maire Reginald J. P. Dawson de Mont-Royal, président de la Fédération, a indiqué dans sa lettre que la Fédération se réjouit de la politique fédérale telle qu'elle est énoncée dans le Discours du Trône.

Le gouvernement a indiqué dans le discours son intention de proposer aux provinces que, de concert avec toutes les autorités intéressées, une étude spéciale de l'urbanisme soit entreprise. L'étude serait disponible pour les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, ainsi qu'au public en général.

Le maire Dawson, en commentant aujourd'hui la situation des municipalités, fait remarquer que la Fédération a entrepris plusieurs études du sujet, qu'elle en a acquis une vaste connaissance et une expérience précieuse, actif qu'elle mettrait à la disposition de toute Commission d'enquête.

Il a dit que d'autres études sont projetées et qu'elles pourraient s'apparenter à une conférence fédérale-provinciale sur le sujet.

Au commencement du mois, le comité ad hoc des grandes cités de la Fédération est devenu un comité permanent afin de pouvoir s'engager dans des études de l'urbanisme et de faire des observations sur les affaires urbaines. Aussi, la Fédération a-t-elle décidé de tenir, tôt en 1968, une conférence sur le transport urbain.

Le maire Dawson a déclaré que le transport est un facteur-clé puisqu'il touche tous les autres aspects de l'urbanisme, et, en fait d'immobilisations, est le facteur le plus revendicatif.

"Nous jugeons nécessaire que les personnalités dirigeantes de nos cités soient consultées avant qu'un programme législatif de l'urbanisme ne soit projeté et que des moyens soient prévus pour profiter de la connaissance et de l'expérience acquises par d'autres autorités compétentes dans ce domaine, y compris les autorités à l'échelon universitaire", de dire le maire Dawson.

Dans un mémoire soumis au cabinet en novembre, la Fédération a plaidé la cause de la coopération fédérale-provinciale-municipale pour l'établissement de programmes demandant une action concertée.

Il est recommandé dans le mémoire que des améliorations soient apportées à la Loi nationale sur l'habitation afin d'avoir de meilleurs plans de rénovation urbaine pour les petites agglomérations, une assistance plus grande à l'égard de projets visant l'élimination de la pollution de l'eau et de l'air, et de l'aide en ce qui concerne le transport urbain.

PORTEURS

SUITE DE LA PAGE 3

ceptent une diminution du taux horaire. Plusieurs visiteurs verseraient certes aux porteurs un pourboire, qui serait ni plus ni moins élevé — sans obligation toutefois — et que conserverait en entier le porteur, ce qui aiderait à augmenter ses revenus.

Le système de Bristol a été approuvé par le ministère des Transports, a dit M. Breault. Lui et des membres de son comité de négociation se sont rendus récemment à Ottawa pour faire des représentations à ce sujet.

Le sous-ministre des Transports du Canada, M. J.R. Baldwin, a répondu que le gouvernement fédéral ne pouvait intervenir dans cette affaire qui regarde le syndicat et la compagnie Bristol.

"Notre syndicat aimerait savoir pourquoi le ministère des Transport admet qu'une charge additionnelle soit chargée aux visiteurs débarquant à Montréal. C'est une injustice pour le public du Québec, car c'est le seul aérogare au Canada qui maintient un prix obligatoire à charger au public", a dit M. Breault.

La compagnie Bristol emploie 20 porteurs. C'est elle qui a également le contrat du nettoyage des avions en escale. Elle maintient 120 employés à cette tâche. Ces derniers font partie de la même unité de négociation que les porteurs.

La grève des porteurs, si elle doit éclater, ne pourra avoir lieu avant trois semaines. C'est le temps qu'il faudra pour la remise du rapport de la conciliation et des huit jours qui doivent s'écouler avant que les employés obtiennent le droit de déclencher légalement la grève.

DECISION

SUITE DE LA PAGE 3

ditions mentionnées dans un mémorandum annexé.

(Ces conditions concernant la valeur minimum de la redevance annuelle que le Club devrait verser en considération de la valeur marchande de ladite terre, estimée à $1,000 — à verser directement à la Bande, la renégociation du bail sur la base de la valeur marchande du terrain, la remise d'un état financier annuel faisant apparaître l'accroissement des revenus procurés à la Bande, et la création d'un comité de liaison mixte pour la discussion de toutes matières d'intérêt commun).

En janvier 1967, un mois après, fut tenue une assemblée spéciale convoquée par le Conseil de Bande sur la question du permis d'alcool du K.G.C.: la grande majorité des personnes présentes fut d'accord, quoiqu'en vérité les quelque 900 personnes présentes ne constituassent pas, il s'en faut, la majorité des électeurs (qui, à Caughnawaga, seraient environ 2,000).

Or la proclamation du gouverneur général en conseil ne date que de la semaine dernière : elle est parvenue entre les mains des requérants vendredi dernier.

Le document fut déposé dès le début de l'audition par Me Ogilvy, avocat du K.G.C., mais le président de la Régie ne voulut pas, évidemment, le considérer comme décisif, avant d'entendre les raisons des opposants.

Ceux-ci eurent toute latitude pour les développer (près de trois heures ! . . .) mais on peut prévoir qu'elles pèseront peu en face des arguments légaux — à moins que le juge Lacoste tienne davantage compte des facteurs moraux de la situation, de l'esprit plutôt que de la lettre de la Loi des Indiens, ainsi que des objections qu'il pourrait faire lui-même sur la procédure suivie pour obtenir la proclamation du gouverneur, refusant de l'interpréter comme une invitation à procéder inopposable. Ce qui est douteux.

En effet on peut remarquer que l'assemblée spéciale pour consulter la population indienne de Caughnawaga a été tenue après et non avant la demande du Conseil de Bande au gouverneur général en conseil — et la requête du Kanawaki Golf Club a été déposée avant le 10 mai — avant semble-t-il d'obtenir la proclamation du gouverneur en conseil.

Celle-ci, a été prise en vertu de l'article 4 (2) de la Loi des Indiens qui stipule que "le gouverneur en conseil peut, par proclamation déclarer que la présente loi, ou toute partie de celle-ci, sauf les articles 37 à 41 ne s'applique pas : a) à des Indiens, ... à une réserve, ou à des terres cédées, ou à une partie afférente". Or les articles susdits concernent les terres cédées (vendues, aliénées ou louées).

Comme on le voit, le gouverneur n'a pas voulu émettre sa proclamation sans avoir l'approbation du Conseil de bande : les faits produits à l'audition d'hier indiquent même que c'est le Conseil de Bande qui a demandé l'application de cette arme sans appel, qui aurait dû rester exceptionnelle, et qui risque en effet de créer un précédent.

Une auto capote : un mort, 2 blessés

GRANBY — Une femme de 50 ans, Mme Mary Gougeon, du 1410 avenue Hays, à Montréal, a perdu la vie instantanément et deux autres personnes ont été grièvement blessées, hier après-midi, quand l'automobile dans laquelle elles voyageaient a capoté, à Saxby Corner, près de Granby, sur la route no 1.

Les deux blessés sont : Mme Mary Woodhall, 61 ans, du 21 rue Gidd, à Surrey, Angleterre, et M. Adrien Gougeon, 23 ans, du 2850 rue Granby, à Montréal. Ils ont été transportés à l'hôpital St-Joseph, à Granby.

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 3

être une des principales pierres d'achoppement. Il est facile de l'imaginer quand on sait qu'il importe pour l'Hydro d'intégrer le plus rapidement possible toutes les compagnies d'électricité nationalisées en 1962, et que les employés de ces entreprises et de l'ancienne Hydro ne veulent pas être entraînés dans des déplacements trop nombreux.

Les 3,100 employés de la région de Montréal sont retournés au travail à midi, après un débrayage de 24 heures, tandis que les 900 employés de la Mauricie se mettaient au même moment en grève pour un laps de temps identique.

NORTHERN

SUITE DE LA PAGE 3

Le secrétaire-trésorier du syndicat, M. Raymond Grégoire, a déclaré ce matin qu'outre les salaires, les autres points litigieux ont trait aux vacances, au programme d'assurance-maladie, au programme de pension et au système de mérite pour gravir les échelles de salaires.

L'Association réclame une hausse de salaire de 60 cents l'heure en un an. La compagnie a offert des hausses de 30 à 60 cents l'heure en trois ans, suivant les catégories d'employés. En fait, aux hommes travaillant à la pièce, la Northern offre une hausse de 10 cents pour chacune des trois années du contrat ; aux hommes de métiers 20 cents, et aux autres, 15 cents. Le salaire de base pour les employés de la production est de $1.72 l'heure et le maximum est de $3.14 ; les hommes de métiers gagnent entre $2.51 et $3.36 l'heure et les hommes travaillant à la pièce, entre $1.98 et $3.33 l'heure.

Les travailleurs voudraient obtenir une cinquième semaine de vacances après 25 année de service, mais la compagnie refuse. Le syndicat réclame que la compagnie paie en totalité la prime de l'assurance-maladie et qu'un autre programme soit en vigueur. La compagnie offre de payer les trois-quarts de la prime (au lieu de la demi) et de conserver la même compagnie d'assurance.

Quand le régime des rentes du Québec est entré en vigueur, a dit M. Grégoire, la compagnie a réduit sa contribution de 1.1 p. 100 à .74 p. 100 du plan de pension privé. Le syndicat réclame que la Northern hausse sa contribution à 1.5 p. 100 du salaire (l'employé ne contribue pas).

Un porte-parole de l'Association des employés de bureau de la Northern a déclaré qu'aucune séance de négociation n'était prévue d'ici la fin de semaine et que l'arrêt de travail des employés de bureau aurait lieu lundi matin.

Ces derniers ont réclamé une hausse de 20 pour cent dans un contrat d'une année. La compagnie leur a offert 6 p. 100 la première année et 5 p. 100 la deuxième année. Le même porte-parole a précisé que la compagnie n'avait fait aucune offre d'amélioration des bénéfices marginaux.

Les principales usines de la Northern sont situées le long du boulevard Laurentien, à St-Laurent, à Lachine, à Montréal-Nord, et le long du boulevard Décarie.

Arrêt de travail à la compagnie Crane

Les 800 employés de la manufacture de la compagnie Crane, au 3,800 rue St-Patrick, à Verdun, ont débrayé à midi aujourd'hui. Ils doivent retourner au travail demain matin.

Les employés de la production avaient conclu leur convention collective récemment. Il restait aux employés de bureau de s'entendre. Mais les négociations entre la compagnie et le syndicat des Métallos qui représente ces derniers semblent tourner en rond.

C'est pourquoi tous les employés, les uns pour forcer leur employeur à des concessions, les autres dans un geste de solidarité, ont débrayé aujourd'hui et se sont réunis en assemblée.

Remise d'un prix aux architectes du métro

Donnant suite à une recommandation formulée par l'Institut royal des architectes du Canada, la Massey Foundation a décidé de décerner une médaille spéciale aux architectes à l'emploi de la métropole qui, de concert avec des experts conseils, ont conçu et construit le métro de Montréal.

C'est M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures du Canada, qui a remis la médaille à M. Aimé Desautels, directeur du service municipal d'urbanisme, qui représentait le maire Jean Drapeau incapable de se rendre à Ottawa, hier.

Avant de remettre la médaille spéciale à M. Desautels qui l'a acceptée au nom de tous les architectes de la ville, et de leurs experts conseils, M. Martin a fait un remarquable éloge de ces derniers, tout en soulignant les grandes qualités architecturales de l'ensemble du métro de la métropole inauguré en octobre dernier.

Un bambin se noie

Le cadavre d'un bambin de 6 ans, Roger Lalonde, disparu depuis hier après-midi au sortir de l'école, dont les parents, M. et Mme Michel Lalonde, habitent au 162 est, rue Fairmount, a été découvert, à 2 h. 30 ce matin, dans la piscine du patronage Jean-le-Prévost, au 5707, rue St-Dominique.

La police croit que l'enfant s'est noyé après avoir escaladé subrepticement la clôture entourant la piscine pour prendre un bain. Ses vêtements ont été retrouvés près de l'eau.

Vols à l'Expo

Des malfaiteurs ont fracturé la nuit dernière les cassettes de quatre distributrices automatiques installées dans la section 8, à la place des Nations. Les dirigeants de l'Expo ignorent évidemment les montants ainsi dérobés.

La compagnie Tilden a rapporté à la police le vol d'un de ses pousse-pousse, immobilisé pour quelques temps sans gardien près du pavillon des Etats-Unis.

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • YEUX ARTIFICIELS
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr, O.D.
900 SHERBROOKE OUEST (ch. 11) VI. 9-1274
entre Mansfield et McGill College
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS
songez à votre avenir !

Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant
Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation
RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A
861-5426

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd
1242, rue Peel, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
AGE ..... DIPLOME .....

Battu par un batteur au Jardin des étoiles !

Un journaliste belge, M. Pierre Tilmant, est sorti, tôt ce matin, du Jardin des étoiles avec un oeil . . . "au beurre noir" dont il se souviendra pour quelques semaines !

Rejoint par le représentant de LA PRESSE, M. Tilmant a soutenu qu'il avait été . . . battu par le batteur (de l'orchestre).

Ce batteur, selon le Service d'information de l'Expo, serait un M. Beslisle, de Montréal. Un porte-parole de l'Expo a laissé savoir à notre journaliste que le batteur niait la version du journaliste et prétendait que ce dernier était tout simplement tombé sur le coin d'une table.

M. Tilmant a cependant ajouté qu'il porterait plainte ce matin même et qu'il verrait un avocat. Il soutient également qu'il n'a pas insulté le batteur, mais qu'au contraire le batteur l'aurait insulté sans raison, lui aurait donné des coups de baguette et, enfin, un "direct à un oeil".

D'autre part, le journaliste belge a souligné qu'il était entièrement satisfait de la façon dont il avait été traité par la police et les autorités de l'hôpital. Il aurait en effet été transporté à l'hôpital pour y recevoir les premiers soins. L'incident s'est produit peu avant 1 h. ce matin.

NOUS, LES SOUSSIGNES, APPUYONS LES RECOMMANDATIONS PROPOSEES PAR LE SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES, U THANT, POUR AMENER LA FIN DE LA GUERRE AU VIET-NAM :

1. la cessation immédiate du bombardement du Nord Viêt-nam.
2. la diminution de toute activité militaire au Sud Viêt-nam pour aboutir à un cessez-le-feu.
3. la volonté de négocier avec toutes les parties en cause, y compris le Front National de Libération.

NOUS CONDAMNONS LA POLITIQUE AMERICAINE AU VIET-NAM ET DEMANDONS AU GOUVERNEMENT CANADIEN DE S'EN DESOLIDARISER.

COLLEGE LOYOLA
Geoffrey Adams
Gottlieb W. Andersen
Margret Andersen
John Terry Copp
John Dauvergne
Arthur Dechene Jr.
C. E. Eappen
Carl Goldman
Richard Hinners
Sean Kelly
Adalbert G. Lallier
Edmund Milne
Alex Newell
David J. O'Brien
Elmer O'Brien
Desiree Park
David L. Porter
Mary A. Porter
Anton Raff
Stanley C. Russell
D. C. Savage
Ronald S. Wareham
Katherine E. Waters

COLLEGE MACDONALD
Faith Berthault
Eugene Donefer
E. P. Hearsey
Daisy MacNeill
Ian S. Ogilvie
Eigil Pedersen
W. E. Sackston

COLLEGE MARIANOPOLIS
Christine Garside

UNIVERSITE McGILL
Judith F. Alberti
Harry S. Anderson
Saul Arbess
Ernestos Argyres
Roger Balk
M. J. Ball
Michael Baum
Maria Bendinelli
J. A. Boorman
W. T. Booth
Harry M. Bracken
Albert S. Bregman
M. E. Burns
C. A. Cecil
T. H. Chan
Norman Chance
Ray Christenson
J. E. Crawford
W. J. M. Douglas
Bernardo Dubrovsky
John T. Edward
Bella E. Egyed
K. A. C. Elliott
Maurice Evans
S. Faigelman
Edward J. Farkas
Olga Favreau
Allen Fenichel
Lyman Francis
John Franck
Dorothy R. Freeman
Bruce Garside
Ian S. Gartshore
D. J. W. Geldart
C. G. Gilford
D. F. R. Gilson
Pierre Gloor
S. Glouberman
Alan Goldberg
C. D. Gordon
P. R. Grant
Peter Gutkind
Frances Henry
Robina E. Henry
J. P. Humphrey
R. M. Johnstone
Barbara Jones
Kelsey Jones
G. Just
Hans Kaal
J. Kalff
Raymond Klibansky
Karl Konrad
Roger Krohn
J. Lambek
T. D. Lanagan
Laurier Lapierre
Pierre Laporte
Jean Lemyze
Jean L'Espérance
David Lewis
Leanore Lieblein
Alec Lucas
Donald Mackey
G. A. MacLachlan
Archibald Malloch
Avrum Malus
Michael Malus
Rene Mankiewicz
S. K. Mark
J. F. Mathison
Michael P. Maxwell
Joseph McLelland
J. C. McDonald
R. D. McKenna
Alastair McKinnon
F. L. McNaughton
R. Melzack
Eric Mendelsohn
M. S. Mirza
R. B. Moore
W. Moser
R. F. Mundell
John Nash
S. Nemiroff
B. G. Newman
Shizuhiko Nishisato
Eileen O'Keefe
Donald Patterson
Nancy Philips
Robert O. Pihl
Raymond Prince
Glenn L. Pritchard
M. S. Rabinovitch
B. A. Rattray
Ronald Reichertz
M. Robinson
Edith Rosenberg
Myron Rothbart
Rolf Sattler
J. F. Saucier
Sandra J. Scheinberg
Michael Schleifer
Frank R. Scott
M. Shapiro
Shelley Sheps
John Southin
Blema Steinberg
Ruth Tannenbaum
Charles Taylor
Graham C. Taylor
F. R. Terroux
Stanley C. Triggs
Carl Turkstra
D. R. Varma
Hans G Von Baeyer
Jeremy Walker
Philip R. Wallace
D. Walsh
H. H. Walsh
Edward C. Webster
Carl Weissfloch
Barbara Welch
J. C. Weldon
Jan W. Wersho
Wm. A. Westley
Henri Wittmann
Leon Wolfe
Nancy Wolfson
Yves Zoltvany

COLLEGE PRESBYTERIAN
Robert Lennox

UNIVERSITE SIR GEORGE WILLIAMS
Alan H. Adamson
M. Mobin Ahmad
Henry Beissel
Leandre Bergeron
Jean Billard
Clark Blaise
Mark L. Braham
Robin B. Burns
Mervin Butovsky
Gunther Brank
Frank Chalk
Neil Compton
Jean Chalk
Michael Despland
Michel Euvrard
Howard Fink
Wynne Francis
Jeffrey Fritzlan
Yves Gaucher
Hubert Guindon
John Guy
Nicholas Hercovics
Stanton Hoffman
John D. Jackson
Hem C. Jain
Kurt Jonassohn
V. Kovalski
George Lermer
Martin Lewis
George R. Marshall
E. McCullough
Sheila McDonough
Cameron Nish
Harold Potter
G. P. Predelli
Abraham Ram
Stephen Scheinberg
G. David Sheps
Adolph E. Smith
R. V. Sommer
Abe Tarajofsky
Mair Verthuy
M. Lloyd Wood

UNIVERSITE DE MONTREAL
Asen Balikci
Hedwidge Barbeau-Côté
Rachel Beaudoin
Jean-R. Beaudry
Marcel Bélanger
Jean Benoist
Robert Benoit
Bernard Beugnot
Pierre Biron
Jean Blain
Jacques Bordaz
Albert Bohémier
Monique Bosco
André Brochu
Victoria Bordaz
Roland Brossard
Richard Brosseau
Robert Browne
Michel Brûlé
Michel Brunet
Gabrielle Charbonneau
Annie Courtois
Roger Cormier
Guy Courtois
Gilles H. Cousineau
Pierre Dagenais
Thérèse Gouin-Décarie
Vianney Décarie
Jean-Robert Derome
Isabelle Denis
Pierre Desautels
Yvon Desrosiers
Guy Dubreuil
Alfred Dubuc
Bernard Dupriez
René Durocher
Gérard Ethier
Jean-François Feldman
Andrée Forget
Robert Garry
Gabriel Gagnon
Adrien Gauvreau
Jacques Gomila
Maria Gutierrez
Vincent Harvey
Jacques Henripin
Hugh Hood
Hannes Jérémie
Louise de Laberbis
Claude Lagadec
Maurice Lagueux
Léopold LeBlanc
Marcel Lefebvre
Jacques Légaré
Albert-Marie Lemay
Normand Leroux
Odette Leroux
Jean Le Tourneux
Jean-Guy Loranger
Paul Lorrain
Gilles Marcotte
Gérald Marion
Luc Martin
Anne-Marie Mathieu
Albert Melançon
Louis Molet
Bernard Moreux
Colette Moreux
Jacques-Yvan Morin
Bo Ohlstrom
Edouard Page
J. Michael Pearson
Anne-Marie Pelzer
Pierre-Yves Pépin
Antoine Raymond
Marcel Rioux
Guy Rocher
Céline Saint-Pierre
Gérard Saunier
Madeleine Sauvé
Rémi Savard
Maurice Seguin
Pierre Simard
Solange Simard-Savoie
Philippe Smith
Paul Taras
Renée Tétrault
Michelle Tourillon
Pierre Tousignant
Lionel Vallée
Walter Verly
Lorraine Wilson

ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Jacques Blanchet
Marie-Lyse Brunel
Elisabeth Cousineau
Pierre Desgrolard
Luc Desnoyers
Pierre Frenette
Normand Legault
Pierre A. Mathieu
Michel Tousignant
Alice Peeters

AUTRES SIGNATAIRES
Richard Bambridge
Dr. Sadi Bayrakal
Mrs Sadi Bayrakal
John Burslem
James Clancy
Mrs Edward Farkas
Naomi Fitch
Edgardo Garcia
Sandra Gottlieb
D. Guitton
V. Gould
Anthony Graham
L. M. Haddad
Rosemary Haddad
D. Kernaghan
Hanna Lambek
Evelyn Levine
Katherine Levine
J. S. Lipes
S. M. MacLachlan
Ruth E. Margo
Calvin Normore
Judy Rebick
Sylvia Riddell
Michelle Saunier
Marian Scott
Brian Silcoff
Mrs Brian Silcoff
Bert Silverman
Harriet Slimovitch
Toby Stein
Louise Vallée
Mrs Hans Von Baeyer
Enid Weiner
Teresa Werner
Kathleen Wiseman
D. Wiseman
Rachel Wood
Ray Zelmker
Hyman Zuckerman

Tous les signataires, à l'exception de ceux classés dans les deux derniers groupes, sont des professeurs, des chercheurs ou des membres du personnel des bibliothèques des universités et des collèges de Montréal.

Les personnes qui ont signé cette déclaration ne l'ont fait qu'à titre personnel. Les noms des universités ne sont donnés qu'à fin d'identification.

Cette déclaration est mise en circulation par le COMITE UNIVERSITAIRE D'ACTION POUR LA PAIX, groupant des professeurs, des chercheurs et des étudiants de l'Université de Montréal, et par UNIVERSITIES COMMITTEE FOR PEACE IN VIETNAM, groupant des professeur et des chercheurs appartement aux universités et collèges anglophones de notre ville. Ces comités ont été créés dans un but d'information et d'action publiques.

Les personnes désirant des renseignements sur les activités de ces comités et les universitaires désireux de signer cette déclaration (qui sera présentée prochainement au Gouvernement Canadien) sont priées d'écrire à l'adresse suivante :

CUAP-UCPV, Boîte postale 36 H, Montréal 25

NOM : ..... ADRESSE : .....

☐ Je voudrais signer cette déclaration
☐ Ci-joint une contribution aux frais de publication de cette annonce
☐ J'aimerais obtenir des renseignements sur les activités des comités
☐ Ci-joint une contribution pour les activités des comités :
CUAP UCPV

CAHIER No 3 / PAGES 37-52 LA PRESSE SPORT / CAMPING / FINANCE / CARRIERES ET PROFESSIONS

MONTREAL, JEUDI 25 MAI 1967 — 83e ANNEE — No 120

Photos LA PRESSE et AP

Le président des Etats-Unis passe en revue le détachement du Royal 22ème Régiment, qui lui rend les honneurs Place des Nations.

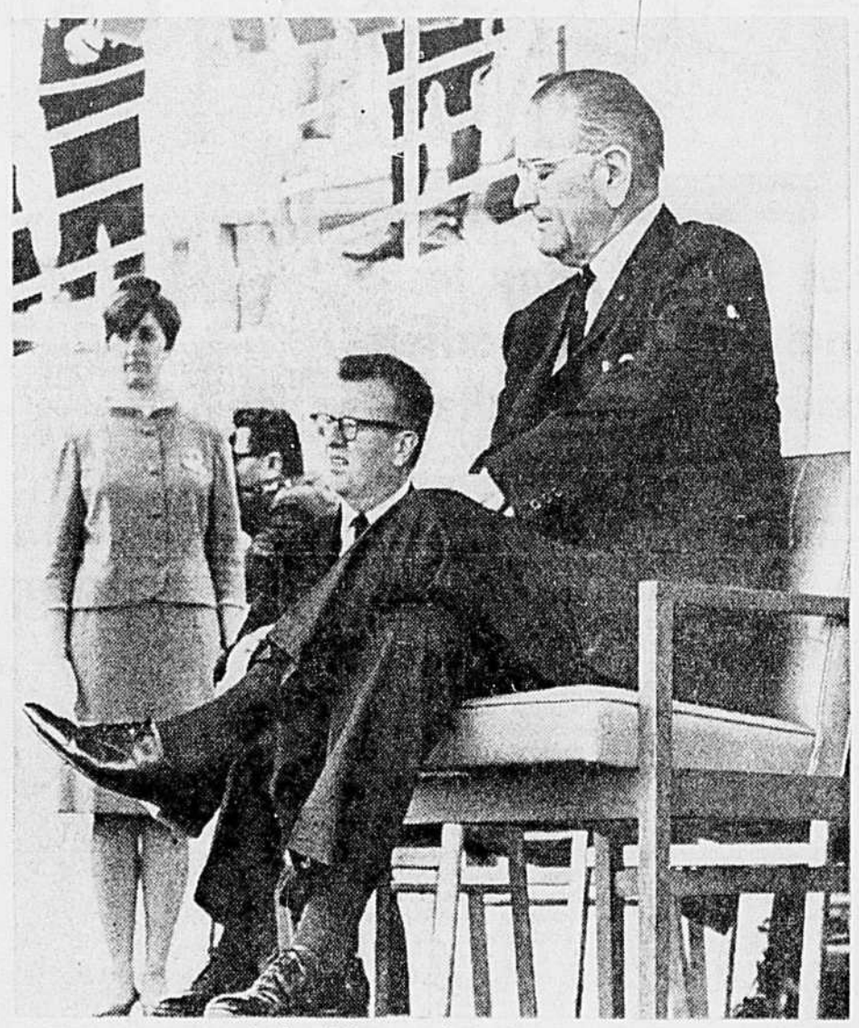

A la Place des Nations

Le président des Etats-Unis, assis à la tribune d'honneur de la Place des Nations, pendant le discours de bienvenue du commissaire général de l'Exposition.

Le président Johnson à l'Expo

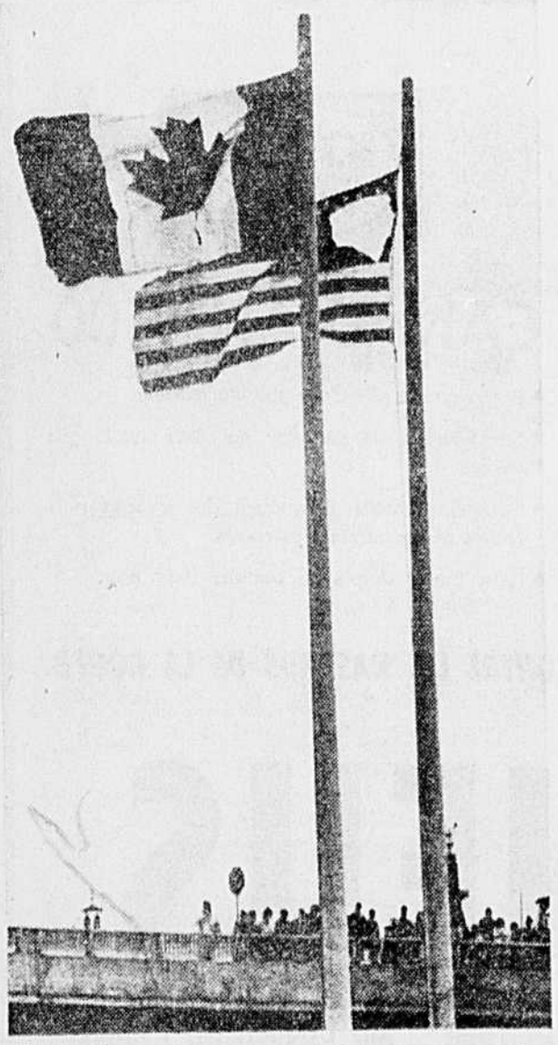

Un drapeau américain troué

Des étoiles avaient disparu du drapeau américain qui fut hissé Place des Nations aux côtés de celui du Canada, quand le président Lyndon B. Johnson y fit son entrée : le drapeau fut vivement amené aussitôt qu'on se fut aperçu de son état lamentable.

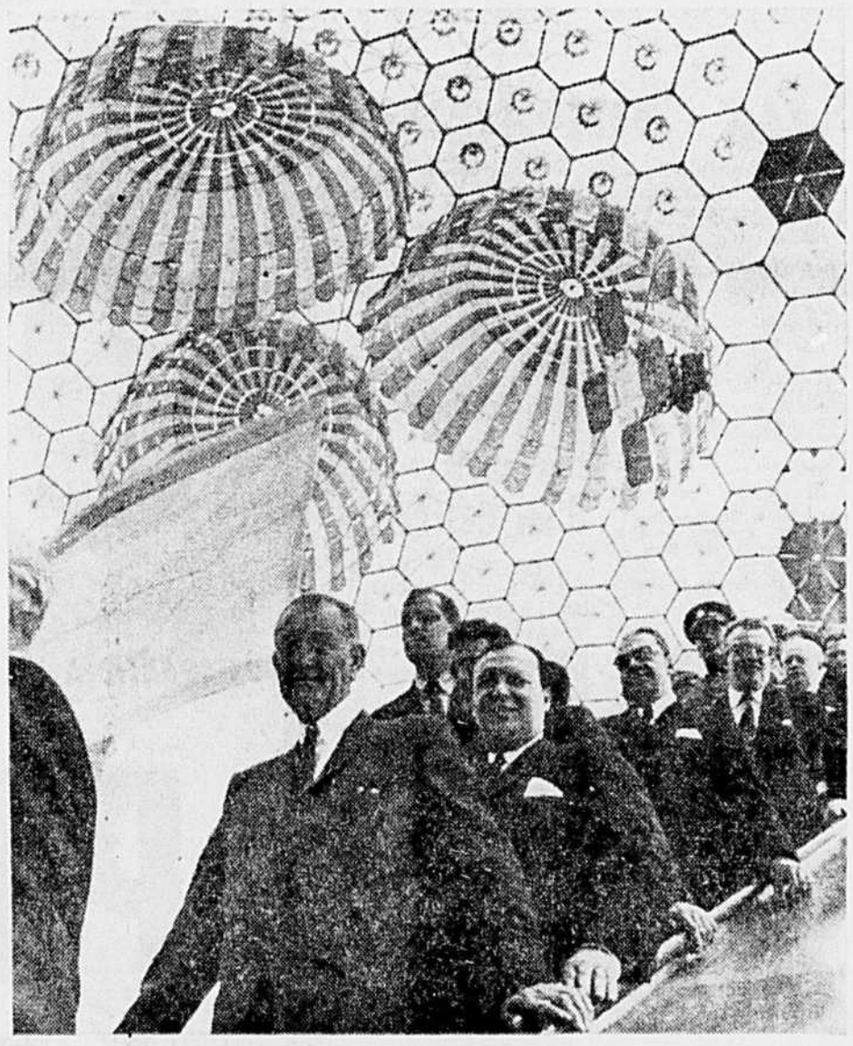

Visite de la section spatiale du pavillon américain

Trois grands parachutes auxquels est suspendu un "Apollo" — un véhicule spatial qui a déjà effectué des vols sans être humains à bord — semblent protéger le président Lyndon B. Johnson quand celui-ci descend l'escalier roulant du pavillon américain.

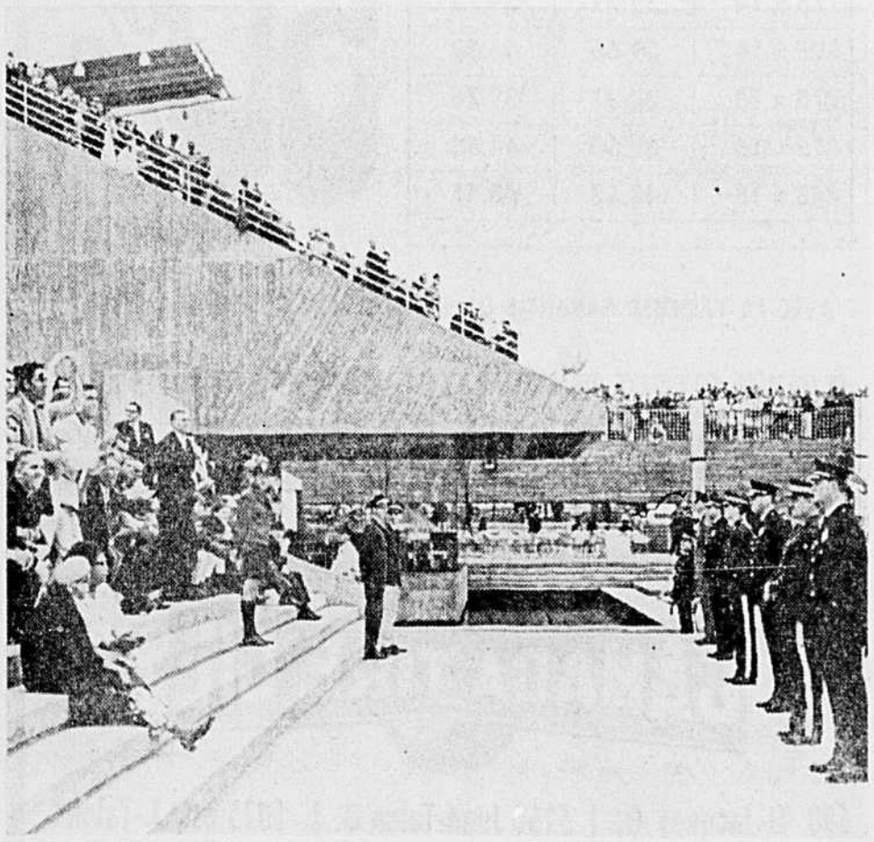

Début de manifestation contre Johnson

Ce matin à la Place des Nations quelques cris hostiles ont été entendus, et un groupe de manifestants a semblé vouloir agir, mais il a été immédiatement contenu par les forces de l'ordre.

★ ★ ★

★ ★ ★

ERRATUM

Dans notre annonce publiée hier dans La Presse, l'item suivant aurait dû se lire

RHUBARBE
DE FRAISE No 1 DU QUEBEC
LA DOUZAINE DE PAQUETS **59¢**

Dionne LTÉE-LTD.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	710	10⅛	10⅛	10⅛
Algoma	200	25¾	25¼	25¾
Alliance	—	55	55	—
Alcan	2505	32¼	32	32¼
Alcan 4¼	125	40½	40	40½
Alcan 2 pr	—	43	43	—
AngT 4½ P	—	40	40	—
AngT 3.75 P	50	54½	54½	54½
ArgC Pr	100	10½	10½	10½
Asbestos	—	20⅞	20	—
Atl Sug	—	10⅜	10⅜	—
Bq CN	465	60	60	60
Bq Imp-C	1825	69¾	68	68¼
Bq Mont	896	65¼	65	65¼
Bq N-E	570	14⅞	14⅝	14⅝
Bq PC	122	47½	47¼	47¼
Bq Roy	420	80	79	79
Bq Tor-D	821	70	69½	69½
Bath Wts	—	10½	10½	—
Bell Phone	2348	50⅛	50	50⅛
Bow Mr p	120	50½	50½	50½
Bowater	1300	7¼	7¼	7¼
Brazil	—	12⅝	12⅝	—
BA Oil	520	34⅞	34⅝	34¾
BC Forest	—	19¼	19	—
BC Forest	—	53	53	—
BC Phone	—	67	67	—
Brinco	1215	400	390	400
CAE	1700	10⅛	10⅛	10⅛
cal Pw	450	22¾	22¾	22¾
Cal P	—	105½	105½	—
Can Cem	—	42¾	42¾	—
Can Cm p	100	24	24	24
CD Sugar	—	23½	23½	—
Can Iron	800	19¼	19¼	19¼
C Pack B	1000	86	86	86
CSL	—	33	33	—
C Brew	6935	7¾	7¾	7¾
CBAL A w	300	60	60	60
CBAL B w	—	75	75	—
CIL	250	21	21	21
CIL p	—	73	73	—
CI Pow	—	36¾	36¾	—
CI Pw	—	17	17	—
C Marconi	400	5	490	5
C Marc d	15170	9	7	8
CPR	2810	68¾	68⅜	68¾
CPR 4	—	9½	9¼	—
C Pfina	1300	13½	13½	13½
C Refract	—	14	14	—
C Vickers	200	13	13	13
Chemcell	650	11⅜	11¼	11¼
Cominco	3020	33	32¼	33
Cons Paper	465	39½	39	39
C Paper Pr	—	26¾	26¾	—
C Paper Wts	—	800	800	—
Consu Glass	—	15¼	15⅛	—
Corby (B)	—	26½	26½	—
Crain RL	—	45¼	45¼	—
Cr3d Foncier	70	54	54	54
Cr Zell (A)	200	20½	20½	20½
Crush Int	100	13⅛	13⅛	13⅛
Denison	375	68¾	68¾	68¾
Dst Seg	1100	38⅜	38¼	38¼
D Bridge	—	20⅞	20¾	—
D Fasco	1000	24¼	24⅛	24⅛
D Fasco	—	93½	93½	—
D Glass	140	12½	12½	12½
Dosco	100	7¾	7¾	7¾
D Stores	600	17¾	17½	17⅝
Domtar	2430	16	15⅞	16
D YText	760	20½	20½	20½
Donahue	—	—	8⅜	8
Du Pont	590	34½	34¼	34½
Falcon	450	63	82¾	83
Fam Ply	200	35¾	35¾	35¾
F Collct	450	7⅞	7¾	7⅞
Fraser	—	24	23¾	—
FrPete	500	420	420	420
FulcrmInv	—	21½	21½	—
FulcrumPr	—	54¼	54¼	—
Glengair	900	240	235	240
GBCanInv	100	14	14	14
GBCninvPr	100	38	38	38
GLPaper	325	26¼	26¼	26¼
HdyAndy	—	8	8	—
HawkSidd	700	390	380	380
Hollinger	200	24¼	24	24
Home A	100	19	19	19
Home B	—	20½	20½	—
HornePf	100	370	370	370
HudBayM	50	59¾	59¾	59¾
HBC	200	17½	17½	17½
HuskyOil	1300	15¼	15	15¼
Husky C Pr	25	61	61	61
Imp O	757	59⅜	59½	59½
ImpTob	625	14⅛	14	14⅛
ITobPr	—	5⅞	5¾	—
IAccep	00	23¾	23½	23½
Inglis	—	12½	12⅜	—
I Nickel	398	99⅜	9½	99⅜
IntUtil	1200	30	30	30
IntUP	200	31	31	31
InterPL	400	21	21	21
InvG"A"	525	10¾	10¾	10¾
LmntgneA	250	16½	16½	16½
Labatt	200	25¾	25¾	25¾
LaurFin	200	485	485	485
LoblowA	200	7½	7½	7½
LoblowB	556	7⅞	7½	7⅞
LoebM	600	13⅜	13½	13½
MacKinn	—	14	14	—
MacLaren A	—	23	23	—
MacMillan	—	29¼	28½	—
Marit Elec	—	25	25	—
Marit Tel	—	23	23	—
Massey F	425	22¾	22½	22½
McAllister	100	8⅜	8⅜	8⅜
Molson B	—	24	24	—
Mtl Trust	2500	17¼	17¼	17¼
Moore C	1350	27¾	27¾	27¾
MorseR A	—	23⅞	23⅞	—
MorseR B	—	21¾	21¾	—
Mussens	—	6	6	—
Nat Drug	—	11¼	11¼	—
NB Tel	—	16	15¾	—
NFLD Light	—	9⅝	9⅜	—
Noranda	2549	51⅞	51½	51¾
North C G	200	11	11	11
Ns LP	1400	10⅛	10	10
Ogilvie	200	13⅞	13⅞	13⅞
Oshawa A	1005	37¼	37	37
P Pete	500	14	13⅞	13⅞
Philips C	—	53	52¾	—
Placer	—	33¾	33¾	—
P Corp	—	12	11¾	—
Pow C 4¾	50	43¾	43¾	43¾
Price	100	12⅞	12⅞	12⅞
ON Zas	—	—	⅛	⅛
ONG 5½	—	88	88	—
Q Phone	500	19	18⅞	19
Reitman's	—	9¾	9¼	—
Rio Algom	700	33¾	33½	33½
Rolland A	—	11⅞	11⅞	—
Ronalds F	—	12¾	12½	—
Rothmans	—	28	28	—
S-L Cem (A)	—	24½	24½	—
St-L Corp	—	21⅝	21⅜	—
Salada F	100	10¼	10¼	10¼
Scott LaS	200	17	17	17
Shaw Ltee	200	9¼	9¼	9¼
Shell Can	275	26⅜	26	26⅜
Shell I Pr	100	28	28	28
SherW Pr	—	107	107	—
Shop Save	600	12⅞	12⅞	12⅞
Sicard ¾ p.c.	—	20	20	—
Simpsons	200	26¼	26¼	26¼
Sogemines	—	13	13	—
SS Steel	—	12	11¾	—
Steel Can	676	23	22½	23
Steinbg (A)	200	20	20	20
Texaco C	425	27	26½	26½
Tr C C	5700	8½	8½	8½
Tr C Ol	405	28⅞	28¾	28¾
Tr C P	—	48½	48½	—
Tr Mt P	510	18¼	18¼	18¼
Triad O	3100	180	179	179
Un Auto	—	15¼	15¼	—
Un Carbde	—	20¾	20½	—
Union O	100	35¼	35¼	35¼
Wajax	—	14	14	—
Walk Gw	410	32⅞	32½	32⅞
W 'n Knap	—	5	5	—
W Coast	300	27	27	27
Weston A	500	19½	19	19
Weston B	—	20½	20½	—
Zeller's	25	26¾	26¾	26¾
Am Metro E	100	150	150	150
Anthonian	—	10	10	—
Arno	—	5½	5	—
Bateman	2000	6½	6½	6½
Bellechasse	—	10	9	—
BIR ver	—	8	8	—
BIBan	700	300	300	300
Bruce-Prsta	1000	4	4	4
Bruneau	—	13	13	—
Brunswick	2000	660	660	660
B Hill	13500	40	38	38
CMagnesite	300	70	70	70
CSecurityA	200	175	175	175
Carbec	37400	241	240	240
Casavant	—	—	400	400
Cassidy's	—	400	400	—
Cessland	166	133	132	133
Chemalloy	3500	241	230	240
ChibCopper	—	4½	4½	—
Chipman	500	13	13	13
Commdore	—	115	115	—
Cmmdore W	—	40	40	—
CCnorama	—	13	13	—
C Manitoba	3000	22	22	22
C Mogador	—	13	13	—
C Monpas	1000	2½	2½	2½
C New P	1000	16	16	16
C Persh	—	13	13	—
CQ Smelt	—	90	85	—
C Virginia	500	35	35	35
Copstream	—	2½	2½	—
Dauphin	—	9	9	—
Delta Elect	600	280	275	280
Denault	1500	9	9	9
Devil's Elb	41500	67	62	64
Dolsan	5000	17½	17	17½
Dome	400	46½	46½	46½
Dom Exp	3000	17½	16	16
Dom Lease	—	19	18	—
D Oilcloth	—	15	15	—
Dumont	10000	19	18	18
Eagle Gold	4500	124	123	124
E Boke	—	23	23	—
Fab Met	—	10	10	—
fabi	—	5	5	—
Fano	500	4½	4½	4½
fidelity	—	29	29	—
fit Mg	—	130	130	—
fontana	—	3	3	—
FT Rel	500	29	29	29
Fox Lke	500	8	8	8
FUndy Ex	800	19	19	19
Futurity	—	36	36	—
Ghislau	—	5½	5½	—
glen Lake	11500	240	215	235
grt W Min	—	75	75	—
Greenbg	—	5½	5	—
Guardian Mn	—	15	15	—
Gui P Ur	500	25	25	25
Imbrex	100	5⅝	5⅝	5⅝
ind Min	800	12⅜	12⅜	12⅜
Inspirat	600	170	170	170
James Bay	1000	24	24	24
Keltic Mg	1000	22	22	22
k Desmd	—	12	12	—
Klena	1500	53	53	53
Kodiac Pt	475	135	130	135
Ladubora	1000	51	50	51
L Leclerc A	—	8½	8½	—
Lemieux C	—	28	28	—
Linaside	2000	4	4	4
Louanna G	6000	22½	20	22
Massval	—	6	6	—
Matachewan	2100	111	110	110
Merc Chip	—	5½	5½	—
Mid Chib	1000	12	11	12
Midepsa	3700	350	330	350
Miro Mines	1000	11	11	11
Mistango	1000	12½	12½	12½
Mt Costigan	4400	21½	21	21
Mt Pleast	—	15	15	—
Muscocho	1000	27	27	27
NAut Vend	300	150	150	150
Native Min	—	11	11	11
N Formag	—	3	3	—
N Glacier	69860	24	19	23½
NA Rare M	—	20½	19½	&
NW Canalask	1000	6½	6½	6½
Opem Ex	—	11	10	—
Opemiska	—	990	990	—
Orchan	—	230	230	—
Patino	100	830	830	830
Pat Silver	8000	26	25	25
Peace Riv	—	650	650	—
Pembrook El	—	32	32	—
Pennbec	46000	9	9	9
Peso S	—	120	120	—
Phoenix O	—	375	375	—
Pine Ridge	—	20	20	—
Place GO	—	210	210	—
PowC ¼ Pr	—	11⅝	11⅝	—
Provo G	—	580	575	—
QIndM	—	5½	5½	—
Queenston	1049	10½	10½	10½
Rancheria	3500	19½	19	19
RedCrst	2000	3	3	3
RuynEx	3000	16	16	16
RustyL	3500	7	6½	6½
St-LColum	2500	185	185	185
S-LDivL	7500	75	75	75
SLucieEx	1000	12½	12½	12½
Sapawe	—	8	6	—
SelectFin	—	235	235	—
ShawM	13700	120	112	112
SilverReg	1000	23	23	23
SilverSum	1000	9	9	9
SilverT	5600	44½	43½	43½
Sobeys A	200	9	9	9
S Dufault	—	9½	9½	—
Spitan A	1100	85	83	83
Subeo	1000	101	101	101
Superpack	—	5	5	—
Surlaga	900	126	125	126
Tache	1500	7	7	7
Tazin	—	3½	3	—
Tib Exp	—	3	3	—
Trsterre	500	17	17	17
Un SWest	—	400	400	—
UptonCopp	—	31	30	—
ValMar	—	350	350	—
VDerHout	500	480	480	480
WestHill	—	30	30	—
WestTin	1500	15	14	14
Wisconsin	—	18	17	—

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.52	2.75
Andrew Equity	3.6	3.78
All Can Com	7.66	8.40
All Can Div	9.60	10.52
All Can Ven	6.76	7.39
American Growth	6.39	6.98
Associate Investors	5.22	5.37
Beaubran	39.33	42.71
Canada Growth	6.60	7.25
Canada Security	4.86	5.34
Cdn Gas Energy	11.07	12.13
Cdn Investment Fund	4.03	4.43
Cdn Scudder Fund	16.60	16.60
Cdn Sec Growth	6.93	7.59
Cdn Trusteed	5.90	6.45
Canafund	53.98	56.68
Champion Mutual	7.03	7.64
Collective Mutual	6.26	6.80
Commonwealth Intl	10.60	11.62
Commonwealth Intl Lev	10.71	11.74
Corporate Investors	5.86	6.40
Diversified Income A	1.45	1.59
Diversified Income B	5.22	5.74
xDividend Shares	3.64	3.99
Dominion Compound	4.31	4.68
Dominion Equity	5.97	6.21
xDreyfus	14.51	15.84
Entarea Investment	5.16	5.21
European Growth	6.38	6.97
Executive Fund of Cda	7.40	7.77
Federated Financial	5.01	5.48
Federated Growth	7.23	7.90
Fonds Collectif A	7.02	7.62
Fonds Collectif B	8.28	9.00
Fonds Collectif C	8.40	9.13
Fonds Desjardins A	4.92	—
Fonds Desjardins B	4.76	—
Fraser	11.70	11.76
Gis Compound	8.44	9.23
Gis Income	3.91	4.28
Growth Equity	5.90	6. 5
Growth Oil and Gas	15.82	—
Guardian Growth	6.52	7.13
Harvard	9.50	10.38
Investors Growth	9.94	10.81
Investors Int Mutual	7.11	7.74
Investors Mutual	5.21	5.67
Keystone Canada	8.24	9.05
xKeystone Cust S-1	22.00	24.00
xKeystone Cust S-4	7.23	7.90
xKeystone Cust K-2	7.10	7.75
Le Fonds P.E.P.	4.18	4.54
xLexington Research	16.01	17.30
Molson M Fund	3.66	3.73
Mutual Accuumulating	5.36	5.86
Mutual Bond	8.56	8.94
Mutual Growth	5.76	6.30
Mutual Income	6.22	6.80
Natrusco	11.71	12.21
Natural Resources	6.30	6.89
xOne William Street	16.12	16.12
Pension Mutual	11.11	12.14
Provident Mutual	6.59	7.17
xPutnam Growth	13.19	14.42
Pret et Revenue Mutuel	7.29	7.96
Provident Mutual	6.48	7.05
Putnam Growth	14.87	16.28
Radisson	4.49	4.93
Regent Fund	9.01	9.85
Royfund	4.92	7.96
Savings Investment	7.29	7.96
xTV Electronics	10.59	11.54
Timed Investment Fund	6.51	6.54
United Accumulative	10.17	11.11
Universal Svgs Equity	5.31	5.80
Western Growth	5.18	5.66
York Fund of Canada	3.66	3.98

x—Fonds americains.

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	—	21	20	—
Ajax	—	17½	14½	—
Alscope	100	140	140	140
Ameranium	1000	2	2	2

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S. pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Clôture — 24 mai	162.27	145.29	131.04	156.06	114.12
Clôture — 23 mai	163.13	146.04	133.92	157.10	116.64
Haut — 1967	167.18	149.83	136.26	160.68	123.96
Bas — 1967	148.99	128.83	109.72	141.48	104.93

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Asbestos Corporation	$0.25	tr.	30-6-6-67	9-6-67
Chateau-Gai Wines	$0.20	sa.	13-6-67	6-6-67
id.	$0.10	boni	13-6-67	6-6-67
Industrial Acc. Corp. (5¾% priv)	$0.3594	tr.	30-6-67	10-6-67
id. (4½% priv)	$1.12½	tr.	30-6-67	10-6-67
id. (ord.)	$0.30	tr.	30-6-67	10-6-67
Investment Foundation (ord.) (X)	$0.67	tr.	15-7-67	15-6-67
id. id. (XX)	$0.68	tr.	16-10-67	15-9-67
Niagara Wire Weaving (ord. A et B)	$0.20	tr.	3-7-67	5-6-67
Ogilvie Flour Mills	$0.15	tr.	1-7-67	2-6-67
Opemiska Copper Mines	$0.15	—	15-6-67	1-6-67
Stafford Foods Ltd.	$0.10	sa.	30-6-67	14-6-67

(X) Augmentation de 2 cents par action.
(XX) Augmentation de 1 cent par action.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

(25 mai, à midi)

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100¼
2¾ 15 juin	1968	97¾	98¼
5 1er oct.	1968	99¾	100¼
5¾ 1er oct	1969	101¼	101¾
5 1er juin	1971	97¾	98½
5 juil.	1970	99	99¾
4¼ 1er sept.	1972	92½	93
5 1er oct.	1973	95½	96¼
5½ 1er oct.	1975	97¼	98¼
32 1er juin	1976	81½	82¼
4½ 1er sept.	1983	85¾	86½
5¼ 1er mai	1990	92½	93½
5¾ 1er sept.	1992	98½	99½
5½ 1er oct.	1969	100½	101¼
CNR 5½ 15 déc.	1971	98¾	99¾
CNR 2¾ 15 sept.	1969	95½	96½
CNR4 1er fev.	1981	81¼	82¼
CNR 5¾ 1er juin	1985	99	100
CNr 5 1er oct.	1987	88¼	89¾
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC Elec 5¼ avril	1991	92	93½
Mon H 6¼ 1er oct.	1986	98½	99½
N.B. 5¼ 15 nov.	1988	94½	95½
Ont. Hy 6 15 juil.	1988	97¾	98¾
Ont. 5¾ 1er mars	1986	95	96
Que 6½ 1er oct.	1991	97¼	98¼
Que Hy 6 15 nov.	1979	94	95
Q Hy 6 15 juil.	1990	92	93
Sask 6¼ 1er oct.	1986	98	99½
Sask 6¼ 1er oct.	1986	98½	99½
Terren 6¼ 1er juin	1991	93½	94½
MUNICIPALITES			
Mont 1er jan.	1922	100½	100½
Van 5½ 15 dec.	1980	91½	92½
Tor Met 6½	1986	98¾	99¾
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	118	—
Cdn Petrofina ½	1972	88	—
Inland NG 5½	1977	92	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Loblaw 4¾	1974	158	—
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	90	93
Simpsons 5½	1979	112	—
TC Pipe Lines 5	1989	90	93
W Coast x-c'pon 5½	1988	101	104
INDUSTRIES			
Abitibi 6¼	1977	96½	98½
Algoma Steel 5¼	1978	91	92
Alum of Can 4½	1973	89½	91½
BP Tanker 5¼	1985	97	99
brazilian 4½	1971	92½	—
BA Oil 5½	1977	89	90
CB Alum 5¾	1980	90	92
Can Cement 3¾	1975	82	84
C-I-L 5¾	1977	91	92
C-P-R 5	1973	86	88
CR Foncier 5¾	1985	85½	87½
Dom Stores 5½	1985	91	93
Dom Steel 6	1985	84	86
Imp Oil 6¾	1987	100½	101½
Eaton Accept 5¾	1985	91	92
Domtar 6 ¾	1987	97½	98½
Ind Accept 6¾	1984	101	103
Roy Tr Mrtg 6	1975	93½	94½
Roynat 6¼	1981	95½	97½
Shell Oil 5¾	1977	94	96
St Law Corp 5	1978	87	89
Simpson s 4¾	1973	92	94
Traders Fin 5¾e9	1985	81	83
Tricd 4¾	1971	91½	92
Weston Geo 5½	1953	87	89
Woodward's 5¾	1985	93	95
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas Tk 5¾	1985	90	—
Ang Con Tel 6	1983	89	—
Bell Tel 6½	1987	96¼	97¼
Bell Tel 3¾	1979	77½	78½
Bell Tel 5½	1982	91	92
Bell Tel 5¾	1984	92	93
Bell Tel 6¼	1978	97	98
Bowater Pow 3¾	1980	76	77½
Brazilian 4¼	1970	95	—
BC Tel 5¼	1986	92	—
Cal Powers 5¾	1982	92	—
Cdn West NG 5¾	1982	89	91
Cdn Elec A	1968	96¼	—
Consumers Gas 5	1978	88	89
Consumers Gas 5¾	1984	90½	92½
Gr Lakes Pw	1977	93	—
Lakeland NG ¾	1982	91½	—
Nor Ont NG 5¾	1982	90	92
Marit Elect 5¾	1983	90½	—
NFLD et P	1978	90½	—
Northwst Ut 5¾	1988	87	89
Northu Tel 5¾	1983	91½	—
Que Nat Gas 6	1988	87	—
Que Nat Gs 7	1990	99	100
Que Tel 5¾	1983	90	—
TC Pipeline 5.875	1987	89	90
Union Gas 5½	1977	92	—
IMMEUBLES			
Eatons Rity 3½	1968	97¾	98¾
Eatons Realtys 5	1978	87	88
Loblaw Prop 5½	1973	90	—
Steinbg Prop 6	1936	93	95

du parquet de la bourse

Vive reprise à Wall Street

Les titres bancaires continuent de baisser en début d'après-midi à la **Bourse de Montréal** mais la baisse dans les autres secteurs semble s'atténuer, leur tendance est irrégulièrement en hausse.

L'indice des banques qui a baissé depuis mardi de 4.51 continue de reculer d'environ 2 points à l'heure du midi. La banque de Commerce perd 2¼ à 68¼, Royale 1 à 79, Canadienne Nationale ¾ à 60 de même que Toronto-Dominion à 69½.

Ailleurs sur la liste, Cominco progresse de ⅛ à 32¾, Denison de ½ à 68¾, Rio Algom de ½ à 33⅜, Stelco de ½ à 23, Walker-Gooderham de ⅜ à 32⅞ et Alcan de ¼ à 32¼.

CIL baisse de ¾ à 21, Dominion Glass de ½ à 12½, Consolidated Paper de ½ à 39 et Dominion Textile de ¼ à 20½.

A la Bourse Canadienne, dans le secteur industriel, Industrial Minerals fléchit de ⅜ à 12⅜ et St. Lawrence Diversified Lands gagne 10 cents à 75 cents. Aux minières et pétrolières, Brunswick gagne 35 cents à 6.60 et Glen Lake 7 à 2.22. Devil's Elbow perd 3 cents à 64 cents.

* * *

Sauf les banques, les autres secteurs du marché reprennent un peu de terrain en fin de semaine à **Toronto.**

La banque de Commerce baisse de 2⅛ à 68, Royale de ¾ à 79¼ et celle de Montréal de ½ à 65.

Ailleurs sur la liste, Magna Electronics gagne ⅜ à 19¾, Levy Industries ½ à 19½ et Stelco ⅜ à 22⅞. Dome Mines aux aurifères gagne ½ à 46¾ et Kerr-Addison ¼ à 11¼.

Parmi les spéculatives, Consolidated Marbenor se signale et bondit de $1 à 4.10. Copper-Man gagne 1½ à 27½ cents et International Helium gagne 15 cents à 3.40.

* * *

Le marché se reprend avec vigueur en début d'après-midi à **Wall Street.**

Les gagnants sont nombreux et l'emportent sur les perdants par une marge de plus de 2 contre 1. Comme presque toujours les titres prestigieux et plus chers parmi les plus forts gagnants, quelques-uns regagnent plusieurs points.

Après six séances de baisse consécutive, un bon nombre de valeurs, selon les analystes, présentent des prix intéressants et sont recherchés par les opéteurs aussi bien que par les maisons d'investissements importantes. Après les baisses qui se sont succédé, cette reprise du marché, toujours selon les analystes, est normale et de nature technique.

A midi, le Dow Jones industriel s'inscrit en hausse de 8.79 à 871.21.

La moyenne des 60 titres clés, établie par la Presse Associée, progresse de 1.9 à 322.7.

* * *

LONDRES — Après six jours consécutifs de baisse, les cotations au Stock Exchange se sont sensiblement redressées aujourd'hui, grâce, d'une part, aux espoirs d'un adoucissement des restrictions sur le crédit réclamé par l'industrie automobile, et d'autre part à des opérations de couverture.

* * *

PARIS — Les cours, bien qu'irréguliers, ont en général une bonne tenue. Les valeurs pétrolières en particulier, qui avaient perdu pas mal de terrain hier, réagissent favorablement à l'évolution de la situation au Moyen-Orient. D'une manière générale, le marché reste cependant prudent. Les écarts sont en effet la plupart du temps peu importants.

fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

Pommes : de fantaisie, McIntosh $4, petits $2.75, Russet $4.50 à $5, Délicieuses $4 la boîte à verger, catégorie C $2.75 ; McIntosh AC $4.25 à $4.50 la boîte, McIntosh C $2 à $2.25.

Betteraves : no 1 $1.50 les 50 livres.

Carottes : no 1 $2 à $2.25 les 50 livres, no 2 $1 à $1.25.

Echalotes : .50 à .60 la doz. de paquets.

Ciboulette : .75 à $1 la doz. de paquets.

Laitue : frisée $2.50 à $2.75 la boîte de 24.

Navets : $2 à $2.25 le sac de 50 livres, $2.25 à $2.50 le boisseau ; spécial, $2.75 à $3.

Oignons : jaunes, sacs de 50 livres, no 1 $2.75 à $3 ; type espagnol, $3.50 à $3.75, 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres.

Pommes de terre : no 1 .75 à .75 les 50 livres.

Poireaux : $1.15 la doz.

Rutabaga : no 1 $3 à $3.50 ; petits $1 à $1.25 les 50 livres ; $3.50 le boisseau ; no 2 $1 les 50 livres.

Panais : no 2 $2 le boisseau.

Radis en couche : .75 à .90 la doz. de paquets.

Rhubarbe : .50 à .60 la doz. de paquets.

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Beurre : arrivages courants, 92 points .62, 93 points .63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .63.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 45, coloré 45¼.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 20 à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 19 à 20 ; autre catégorie pour nourrissage 16 à 16½ ; Poudre de lait de beurre, 15 à 15½ ; de petit lait 4¼ à 4½ cents.

Pommes de terre : Prix de gros : Québec .75 à .85 les 50 livres ; N.-B. .87 à .90 les 50 livres ; .23 à .25 les 10 livres ; I.-P.-E. $1.85 à $2 les 75 livres ; $1.25 à $1.35 les 50 livres ; .34 à .35 les 10 livres ; Californie $6.